

Sir Compton D

CAMPAGNE
DE
MONSIEUR LE MARECHAL
DUC DE NOAILLES,
EN
ALLEMAGNE,
L'AN M. DCC. XLIII.

CONTENANT

Les Lettres de ce Maréchal & celles de plusieurs autres Officiers Généraux, au Roi, & à Mr. d'Argenson, Ministre au Département de la Guerre ; Recueil très-intéressant, & d'autant plus digne de l'attention du Public, qu'il a été formé sur les Originaux, qui se trouvent au Dépôt de la Guerre de la Cour de France.

SECONDE PARTIE.

A AMSTERDAM,
Chez MARC-MICHEL REY,
M. DCC. LXI.

ERRATA *du premier Volume.*

Bigarne pag. 80. Lif. Bigorre
Le Prince pag. 98. Lif. ce Prince
Naffau pag. 139. Lif. Hanau
eront pag. 184. Lif. feront.
Montemart pag. 229. & 257. Lif. Mortemart
au Camp de Stockftatt du 21. Lif. le 27.
Varolles pag. 275. Lif. Vanolles
de Cercles pag. 325. Lif. des Cercles.
des nouvelles pofitions pag. 343. Lif. des nouvel-
les de la
nur la Frontière pag. 376. Lif. fur la Frontière

ERRATA *du fecond Volume.*

Comme à Wendel pag. 48. Lif. Comme à St. Wendel
la Malinaifon pag. 96. Lif. la Malmaifon.
la Mortan pag. 98. 98. 99. 99. &c. Lif. la Mortau
Bois de Morlanvan pag. 103. Lif. Morlanvay
Brarde Art. pag. 106. 233. Lif. Brande Art.
Brugeres pag. 112. Lif. Bruyeres
St. Dicy pag. 112. Lif. St. Diés.
Larguemines pag. 119. 304. Lif. Sarguemines
de Buffigny pag. 152. Lif. Baffigny
Bonnens pag. 193. 235. Lif. Brancas
qu'ils firent pag. 291. Lif. qu'ils virent
Montignand pag. 231. Lif. Montignard
la Saurre pag. 271. Lif. la Sarre
Taillerand pag. 272. & 274. Lif. Tallerand
des villes pag. 283. Lif. des vivres



Sir Compton Domvile, Bar.t



CAMPAGNE
DE
MONSIEUR LE MARECHAL
DE
NOAILLES EN ALLEMAGNE.
M. DCC. XLIII.

MOIS D'AOUT.

INSTRUCTION *pour le Service de la Cavalerie, ordonnée par Mr. le Maréchal Duc de* NOAILLES, *pendant la Campagne de* 1743.

De l'Ordre.

„ ART. I. Les Majors de Bri-
„ gade ſe rendront réguliére-
„ ment tous les jours à l'heure
„ de l'Ordre qui leur ſera in-
„ diquée, chez le Général, pour y recevoir



Sir Compton Domvile, Bar^t



CAMPAGNE

DE

MONSIEUR LE MARECHAL

DUC DE NOAILLES,

EN

ALLEMAGNE,

L'AN M. DCC. XLIII.

CONTENANT

Les Lettres de ce Maréchal & celles de plusieurs autres Officiers Généraux, au Roi, & à Mr. d'Argenson, Ministre au Département de la Guerre; Recueil très-intéressant, & d'autant plus digne de l'attention du Public, qu'il a été formé sur les Originaux, qui se trouvent au Dépôt de la Guerre de la Cour de France.

SECONDE PARTIE.

A AMSTERDAM,
Chez MARC-MICHEL REY,
M. DCC. LXI.

„ façon que l'on y puisse marcher sans
„ embarras; les communications se fe-
„ ront le plus promptement que l'on
„ pourra, & les Maréchaux des Logis
„ seront responsables de celles qui ne se
„ trouveront pas faites sur leur terrain.

„ Les Majors de Brigade reconnoî-
„ tront les endroits les plus convenables
„ & les plus à portée pour faire boire
„ les Chevaux; ils les feront accommo-
„ der de façon que les Chevaux puissent
„ entrer par un endroit & sortir par
„ l'autre; s'il y a du danger, ils y feront
„ mettre une Sentinelle pour en avertir,
„ & pour éviter les accidens, l'on y fe-
„ ra mettre des pieux.

„ XI. Les Majors de Brigade envoye-
„ ront un Officier au devant de leur Bri-
„ gade pour la conduire à la tête du ter-
„ rain où elle doit camper, & où elle se
„ mettra en Bataille; un Maréchal des
„ Logis ira au devant des équipages de
„ sa Brigade pour les conduire à la queuë
„ du Camp.

„ XII. Les Majors de Brigade auront
„ attention d'ordonner des Latrines, cel-
„ les de la premiére Ligne à 200. pas de
„ la tête du Camp, & celles de la deuxié-
„ me Ligne à 100. pas des derniéres
„ Tentes.

„ Tous les deux ou trois jours le Ma-

„ réchal

„ réchal des Logis de Piquet ſera com-
„ mandé, avec quelques Cavaliers, pour
„ ſe promener à la tête & à la queuë du
„ Camp; il ſera enterrer toutes les immon-
„ dices qu'il trouvera; il faut auſſi trans-
„ porter au loin les Chevaux morts, &
„ les enterrer dans des foſſes profondes, &
„ les recouvrir d'une grande quantité de
„ terre; les Majors auront ſoin que les
„ Bouchers enterrent toutes les Vuidan-
„ ges.

De la Diſcipline.

„ XIII. Tous les Cavaliers & Dragons
„ qui ſeront trouvés chargés d'autres
„ choſes que de paille, fourages & le-
„ gumes, ſeront mis au Prévôt, pour ê-
„ tre punis comme Maraudeurs.

„ XIV. Les Majors de chaque Régi-
„ ment auront attention de faire faire ré-
„ guliérement deux Appels par jour, l'un
„ à la pointe du jour, & l'autre après la
„ Retraite, ayant attention de changer
„ ces heures de tems en tems, & ils ren-
„ dront compte, aux Majors de Briga-
„ de, des Cavaliers qui ne s'y ſeront pas
„ trouvés, le Major de Brigade en ren-
„ dra compte au Brigadier, ou Officier
„ Commandant de la Brigade, & au Ma-
„ réchal des Logis de la Cavalerie, par
„ un Billet, dans lequel il ſera marqué le

„ nombre de Cavaliers qui manqueront,
„ & le nom des Compagnies dont ils
„ ſont.

„ XV. Il eſt deffendu aux Officiers
„ d'aller à la Chaſſe, & de tirer du Gi-
„ bier, en telle occaſion que ce ſoit,
„ comme auſſi de tirer dans le Camp &
„ dans la Marche; les Commandans des
„ Corps en ſeront chargés, & en répon-
„ dront.

„ XVI. Les Officiers, qui ſeront les
„ premiers à marcher, ne ſortiront point
„ de leur Camp.

„ XVII. Il eſt deffendu à tous Cavaliers
„ & Dragons, ſous les peines les plus ri-
„ goureuſes, de tirer dans le Camp &
„ dans les Marches.

„ XVIII. Il eſt deffendu ſous peine de
„ la vie à tous Cavaliers & Dragons de
„ ſortir & paſſer les Gardes du Camp.

„ XIX. Lorſqu'on ſe trouvera dans le
„ cas de faire décharger les Armes, les
„ Officiers de chaque Compagnie auront
„ attention que les Cavaliers ſe ſervent
„ de Tire-boures, & en cas qu'ils ne
„ puiſſent les décharger avec le Tire-
„ boure, & après que les Officiers des
„ Compagnies auront vérifié que lesdit-
„ tes Armes ne peuvent ſe décharger
„ qu'en les tirant, l'on fera aſſembler en-
„ tre 10. & 11. heures du matin, en pré-

„ ſence

„ ſence du Lieutenant de Piquet, les Ca-
„ valiers dont les Armes ſe trouveront
„ dans le cas d'être tirées, le Lieutenant
„ de Piquet marchera à la queuë du Camp
„ à la tête des Cavaliers, & pour éviter
„ les accidens, il les fera tirer dans un
„ trou, après laquelle heure il ne ſera
„ plus permis de les décharger en ti-
„ rant.

„ XX. Il ſera marqué une heure pour
„ aller faire boire; un Brigadier marche-
„ ra à la tête de ſa Comp., la menera au
„ pas, & la ramenera de même.

„ XXI. Tous les ſervices ſeront com-
„ mandés par la tête & par la queuë pour
„ les Cavaliers ſeulement, hors le cas où
„ il ſeroit commandé le contraire.

„ XXII. Tous les Officiers ſeront cui-
„ raſſés; l'intention du Roi eſt que les
„ Capitaines ſoient cuiraſſés par devant
„ & par derriére, & qu'il n'y aît que les
„ Officiers Subalternes qui ſoient plas-
„ tronnés.

„ Tous les Cavaliers auront des Plas-
„ trons; il leur eſt deffendu de coigner les
„ Piquets avec leurs Plaſtrons; les Cava-
„ liers de Piquet ne mettront plus leurs
„ Plaſtrons à la tête du Camp; ils reſte-
„ ront proche leurs Chevaux; ces Plas-
„ trons ſeront marqués de façon à pou-
„ voir les diſtinguer des autres Régimens;

,, il y aura pareillement une marque, pour
,, que chaque Compagnie ait sa marque
,, particuliére; en outre ces deux mar-
,, ques, ils seront numerotés par 1. 2. &c.
,, les Maréchaux des Logis tiendront un
,, état du N°. qu'ils auront donné à cha-
,, que Cavalier: si un Cavalier perd son
,, Plastron par sa faute, outre la punition
,, qui en sera faite, il lui en sera donné
,, un autre, qu'il payera, pour remplacer
,, celui qu'il aura perdu.

,, XXIII. Chaque Cavalier portera deux
,, fers attachés à ses fontes, sçavoir un
,, du pied de devant, & un de derriére,
,, avec 20. cloux; ces fers seront à
,, crampons, ainsi que les Chevaux des
,, Cavaliers, qui seront tous crampo-
,, nés.

,, XXIV. Chaque Régiment se pour-
,, voira des outils néceſſaires, sçavoir u-
,, ne Pelle, une Pioche, une Hache, &
,, une Serpe par Chambrée; les Maré-
,, chaux des Logis en feront la visite, &
,, les feront renouveller en cas qu'il s'en
,, perde.

,, XXV. Il sera fait quatre sortes de
,, Services; le premier sera les Gardes
,, ordinaires, le deuxiéme les Détache-
,, mens de Guerre, le troisiéme les Pi-
,, quets, & le quatriéme le Service de
,, fatigue, tant à pied qu'à cheval,
,, qui

„ qui ſe commandera par la queuë.

„ Ces quatre Services ſeront comman-
„ dés par quatre Pancartes différentes,
„ & ſeront ces mêmes Services comman-
„ dés de préference ſuivant l'ordre dans
„ lequel ils ſont ſpecifiés ci-deſſus, ſans
„ qu'ils puiſſent rouler les uns avec les
„ autres.

„ Tout Officier qui ſera commandé de
„ Garde ordinaire, & qui ſe trouvera à
„ marcher pour un Détachement de
„ Guerre, à ſon retour il ſera comman-
„ dé pour le premier Détachement qui
„ marchera, quoique ſon tour ſoit
„ paſſé.

„ Tout Officier commandé pour un
„ Détachement de Guerre, ſera égale-
„ ment commandé à ſon retour pour la
„ premiére Garde ordinaire, quand mê-
„ me ſon tour ſeroit paſſé.

„ Tout Officier de Piquet après les 24.
„ heures ſera commandé pour Garde or-
„ dinaire, & Détachement de Guerre ſi
„ c'eſt ſon tour, & quand bien même
„ ſon tour ſeroit paſſé, il ſera comman-
„ dé pour l'un & pour l'autre.

„ Tous ces Services ſe feront ſuivant
„ qu'il eſt ſpecifié, & les Officiers ſeront
„ commandés comme il eſt marqué ci-
„ deſſus, quoique leur tour ſoit paſſé,
„ pourvû toutefois que la Pancarte n'ait

„ pas coulé à fond, & que le Service
„ n'ait pas commencé une ſeconde fois
„ pour l'Officier qui ſe trouveroit dans
„ le cas; alors il ne ſera commandé qu'à
„ ſon tour & rang.

„ Les Officiers qui ont des Commiſ-
„ ſions de Capitaine, feront une fois ſeu-
„ lement, à l'entrée de la Campagne, les
„ quatre ſortes de Services, en ladite qua-
„ lité de Capitaine.

„ XXVI. Chaque Régiment fournira
„ les Cavaliers d'Ordre, qui s'aſſemble-
„ ront aux Gardes montantes aux Ordres
„ d'un Brigadier qui les conduira chez le
„ Maréchal Général des Logis de la Ca-
„ valerie.

„ XXVII. Les Majors de Brigade ne
„ pourront être commandés pour aucun
„ Détachement.

„ Lorſqu'un Brigadier ſera commandé
„ pour un Détachement, ou quelqu'autre
„ fonction, l'un des Majors de la Briga-
„ de ſera commandé pour marcher avec
„ lui.

„ Les Majors particuliers marcheront
„ avec leur Maréchal de Camp en pied,
„ les Aides Majors avec leurs Maré-
„ chaux de Camp reformés, attachés à leur
„ Régiment, & avec le Lieutenant Colo-
„ nel du Régiment; ils ne marcheront
„ point avec les Lieutenans Colonels par
„ Com-

„ Commiſſions, ni avec des Capitaines
„ ayant des Commiſſions de Maréchal de
„ Camp.

„ XXVIII. S'il arrive que quelque Of-
„ ficier, le premier à marcher, ne ſe trou-
„ ve point au Camp, lors que l'on de-
„ mandera des Détachemens, l'Officier
„ qui le ſuit marchera à ſa place, ſans que
„ le premier puiſſe reprendre le Déta-
„ chement, ſi-tôt qu'il ſera arrivé à l'en-
„ droit indiqué pour aſſembler le Déta-
„ chement, & dans ce cas ſeulement ſon
„ tour ſera paſſé.

„ Il eſt deffendu à l'Officier qui ſera
„ arrivé à l'endroit indiqué, de le céder à
„ d'autres ; à l'égard des Détachemens
„ de fatigue, l'Officier qui ne ſera pas
„ trouvé, ſera commandé pour le pre-
„ mier qui marchera.

„ Tout Officier commandant une Trou-
„ pe, pour aller aux Ennemis, donnera un
„ mot de Ralliément.

„ Dans le cas où on ſonneroit le Bou-
„ te-ſelle & battroit la Générale, ſans
„ qu'il l'eût été ordonné à l'Ordre, les
„ Majors de Brigade feront commander
„ ſur le champ les Campemens, & les
„ nouvelles Gardes, pour ſe tenir prêtes
„ à marcher, & ſe rendront très promp-
„ tement auprès du Maréchal Général
„ des Logis de la Cavalerie.

„ Toutes les fois que l'on battra la Gé-
„ nérale sans qu'il l'ait été dit à l'Ordre,
„ on sonnera dans l'instant le Boute selle,
„ à moins qu'il n'y aît eû un Ordre pour
„ le contraire, & dans le même cas où
„ l'on sonneroit le Boute-selle, on battra
„ la Générale.

„ XXIX. Tout Officier commandé se-
„ ra censé avoir fait son Détachement,
„ dès qu'il aura passé les Gardes ordinai-
„ res, sinon, il ne lui sera compté pour
„ rien.

„ XXX. Les Officiers ayant des Com-
„ pagnies, & ayant des Commissions de
„ Maréchaux de Camp ou de Colonels, fe-
„ ront le Service de préference aux autres.

„ Si un Capitaine avoit Commission de
„ Maréchal de Camp, ou de Colonel, &
„ qu'il fût commandé dans son Régiment
„ comme Capitaine, il fera le Service de
„ Capitaine par préference à l'autre.

„ Toutes Troupes qui entreront au
„ Camp, soit Gardes ordinaires, Déta-
„ chemens ou autres, se formeront au cen-
„ tre de leurs Brigades à la tête du Camp,
„ après quoi l'Officier Commandant fera
„ rentrer les Cavaliers au pas chacun dans
„ leurs Régimens.

„ XXXI. Tout Officier qui aura été
„ détaché, à son tour, après avoir fait
„ rentrer son Détachement au Camp, ira
„ rendre

„ rendre compte au Général de la Cava-
„ lerie, & au Général.

„ XXXII. L'on fera enſorte que dans
„ les Détachemens & Gardes ordinaires,
„ il y ait un Cavalier qui parle la Langue
„ du Païs autant que faire ſe pourra; le
„ Capitaine Commandant menera ſon Ma-
„ réchal des Logis, ou s'en pourvoira
„ dans ſon Régiment.

„ XXXIII. Les Chevaux qui ſeront
„ trouvés, ſeront ſur le champ attachés à
„ un Piquet à la tête du Camp, & le len-
„ demain du matin menés au Prévôt, ſans
„ que qui que ce ſoit puiſſe les retenir,
„ ſous quelque prétexte que ce puiſſe être.

„ XXXIV. Il ſera deffendu à tous Ca-
„ valiers & Dragons d'acheter aucunes
„ hardes & nipes, qu'en préſence d'un
„ Officier de la Compagnie, & celui qui
„ y aura contrevenu ſera puni ſur le
„ champ.

„ XXXV. Les Lieutenans & Cornet-
„ tes rouleront enſemble pour faire les
„ Services, de quelque nature qu'ils puiſ-
„ ſent être; dans les premiers Détache-
„ mens ou Gardes, il ſera commandé
„ un Lieutenant & un Cornette; ces der-
„ niers ayant coulés à fond, l'on com-
„ mandera les Lieutenans comme Lieu-
„ tenans & comme Cornettes, juſqu'à ce
„ qu'ils ayent entiérement coulés à fond.

„ S'il

„ S'il ſe rencontre que deux Lieute-
„ nans du même Régiment ſe trouvent
„ commandés dans la même Troupe, &
„ que l'ancien ſoit commandé comme Cor-
„ nette, il ſervira comme Lieutenant, &
„ le moins ancien comme Cornette.

„ S'il ſe rencontre deux Lieutenans
„ de differens Régimens, l'un commandé
„ pour Lieutenant & l'autre pour Cornet-
„ te, ils ſerviront ſuivant qu'ils auront
„ été commandés.

„ Tout Cornette commandé pour Lieu-
„ tenant, qui trouvera, dans ſa Troupe, un
„ Lieutenant, quoique d'un autre Régi-
„ ment, commandé comme Cornette, le
„ Lieutenant ſervira comme Lieut., & le
„ Cornette en ſa dite qualité de Cornette.

„ XXXVI. S'il ſe trouve quelques Cor-
„ nettes détachés ou malades, dans les
„ cas où il en ſera néceſſaire, les Lieute-
„ nans les moins anciens prendront les
„ Etendarts.

„ XXXVII. Il eſt expreſſement deffen-
„ du à tous Officiers & autres, de pren-
„ dre & de ſe ſervir d'aucunes Voitures ou
„ Chariots de Païſans, ſans une permiſ-
„ ſion par écrit de Mr. le Maréchal, &
„ dans le cas où cette permiſſion leur
„ ſeroit accordée, ils renverront ſur
„ le champ, après être arrivés, lesdits
„ Chariots, ſans pouvoir les garder ſous
„ quelque prétexte que ce puiſſe être.

„ XXXVIII.

„ XXXVIII. Il eſt expreſſement défen-
„ du de crier aucune Allerte pendant la
„ nuit; ſi le cas arrive que l'on crie con-
„ tre les deffenſes, les Officiers de Piquet
„ ſe rendront de l'autre côté de la Ligne,
„ où l'Allerte aura commencé d'être
„ criée, & l'Officier de Piquet, qui ſera aux
„ Etendarts, ſera tenu de rendre compte
„ au Brigadier, Meſtre de Camp, ou
„ Lieutenant Colonel de Piquet, de ce qui
„ aura occaſionné la dite Allerte, ſans
„ quoi l'on s'en prendra à lui.

„ Il eſt pareillement deffendu de crier,
„ arrête, & s'il ſe trouve quelque Bouli-
„ neur, l'on criera au Voleur.

„ XXXIX. Il eſt expreſſément défen-
„ du de mettre le feu, & brûler les pailles
„ & fourages dans les Camps que l'on quit-
„ tera; les Officiers de Piquet & les Maré-
„ chaux des Logis en feront reſponſables.

„ XL. Il ſera deffendu à tous Ca-
„ valiers & Dragons de ſortir du Camp
„ pour aller au bois & à l'eau, qu'ils ne
„ ſoient conduits par des Officiers, mar-
„ chant à leur tête; pour cet effet les
„ Officiers Majors feront reconnoitre
„ l'un & l'autre, pour les y faire condui-
„ re auſſitôt qu'ils auront déchargé leurs
„ Chevaux & tendu leurs Tentes; quand
„ le bois leur manquera, on les menera
„ dans le même ordre que pour l'eau &

„ le-

„ legumes quand il y en aura; les heures
„ ſeront indiquées pour aller à l'eau
„ deux, trois, & quatre fois par jour,
„ s'il eſt néceſſaire; les Officiers auront
„ grande attention de les ramener dans le
„ même ordre qu'ils auront été conduits.

Du Piquet.

„ XLI. Le Piquet de chaque Régiment
„ ſera composé d'un Capitaine, d'un Lieu-
„ tenant, d'un Cornette, d'un Maréchal
„ des Logis, & de 4. Cavaliers par Com-
„ pagnie.

„ Le Piquet ſe monte au Guet ſonnant;
„ les Officiers auront attention de le viſi-
„ ter de tems à autre, & de voir s'il eſt
„ en état de monter diligemment à Che-
„ val en cas de beſoin; les Officiers ſe
„ partageront entre eux, pour qu'il y en
„ ait aux Etendarts pendant la nuit.

„ L'Officier qui entrera le premier aux
„ Etendarts fera auparavant la viſite des
„ Chevaux, & l'appel des Cavaliers de
„ Piquet; celui qui le relevera fera la
„ même viſite, & le même appel avant
„ que de le relever, & lui en rendra
„ compte; les autres en feront de même,
„ juſqu'au jour, où tous les Officiers ſe
„ trouveront à la tête du Camp, où ils
„ reſteront juſqu'à ce que les Gardes or-
„ dinaires ſoient en marche.

„ XLII.

„ XLII. Après la Retraite les Officiers „ de Piquet feront ſortir, des Tentes & „ Baraques tous les Cavaliers & Valets „ qu'ils trouveront, ils feront arrêter les „ Gens qui leur paroîtront ſuſpects, a- „ près les avoir queſtionnés, ils les ren- „ verront au Maréchal des Logis de la „ Cavalerie, auquel ils manderont les rai- „ ſons qu'ils auront euës de les arrêter, „ & de les lui envoyer.

„ Ils feront arrêter pareillement tou- „ tes les filles de mauvaiſe vie, & les fe- „ ront mener au Prévôt.

„ Une heure après la Retraite ſonnée, „ ils feront éteindre les feux des Cuiſines, „ & à l'entrée de la nuit ils feront battre „ toutes les Ruës, tant à la tête qu'à la „ queuë.

„ Les jours de fourages ils auront at- „ tention, auſſi-tôt l'Ordre donné, de met- „ tre des Sentinelles à la tête & à la queuë „ du Camp, derriére les derniéres Ten- „ tes des Officiers, pour empêcher qu'il ne „ ſorte ni Cavaliers, ni Valets, avant „ que les Officiers Majors ayent fait aſ- „ ſembler les Fourageurs de chaque Ré- „ giment.

„ Les Officiers de Piquet monteront „ réguliérement à Cheval ces jours là a- „ vant la pointe du jour, & ſe partage- „ ront de façon qu'il y en ait à la tête &

„ à la

„ à la queuë du Camp, où ils marcheront
„ droite & de gauche, pour empêcher
„ qui que ce soit ne sorte; ils observer
„ la même règle les jours que l'Aile, d
„ ils ne sont point Fourageurs, ou
„ quelque Brigade ou Régiment foura
„ roient seuls; ils seront responsables
„ Cavaliers & Valets qui pourroient
„ tir.

„ On aura soin de laisser, pour le Piqu
„ des Chevaux en état de servir; les
„ pitaines & Officiers de Piquet surv
„ leront à l'exécution de cet Ordre.

„ XLIII. Il y aura tous les jours
„ Major ou un Aide Major de
„ quet, qui assemblera les Piquets
„ vant les Ordres qui seront donnés;
„ y en aura un dans chaque Aile de dr
„ te & de gauche, tant à la premi
„ qu'à la seconde Ligne; ils seront te
„ d'assembler les dits Piquets, & de
„ conduire aux endroits indiqués; ces
„ ficiers seront nommés dans l'ordre t
„ les jours.

„ L'on nommera tous les jours un
„ ficier dans chaque Aile, qui fera le
„ tail de toute l'Aile entiére, & auquel
„ adressera les Ordres qui pourront sur
„ nir après l'Ordre donné; il sera t
„ d'en faire faire l'exécution.

„ Le Piquet sera relevé dans les M

„ c

„ ches au Soleil couchant comme au
„ Camp.
„ Après que le Guet ſera ſonné, les
„ Piquets ne ſortiront plus à la tête du
„ Camp, quand même le Général paſſe-
„ roit.
„ Les jours du Décampement, il ſera
„ mis des Vedettes à la tête, à la queuë
„ & aux flancs du Régiment, pour empê-
„ cher les Cavaliers & Equipages des Of-
„ ficiers de ſortir avant que l'Ordre leur
„ ſoit donné.
„ Les Brigadiers, Meſtres de Camp,
„ & Lieutenans Colonels de Piquet, fe-
„ ront chacun une Ronde pendant la
„ nuit, le Brigadier réglera l'heure à la-
„ quelle chacun d'eux feront la Ronde;
„ ils parcoureront non-ſeulement la tête
„ du Camp, mais ils paſſeront auſſi entre
„ les deux Lignes, pour examiner s'il ne
„ s'y commet aucun deſordre.
„ Les Brigadiers, Meſtres de Camp,
„ & Lieutenans Colonels de Piquet,
„ faiſant leurs Rondes, ſeront arrêtés
„ par la Sentinelle qui criera *Qui vive*? Il
„ ſera répondu *France*, quel Régiment?
„ *Brigadier de Piquet*; *Maréchal de Camp*,
„ *ou Lieutenant Colonel de Piquet*; la Senti-
„ nelle les arrêtera & criera *Halte là*; a-
„ lors un Brigadier & deux Cavaliers, a-
„ vec leurs Mouſquetons haut, s'avance-
„ ront

„ ront à 6. pas de la Sentinelle, les Cava-
„ liers le Mousqueton haut, le Brigadier
„ l'Epée à la main, criera *avance qui a l'Or-
„ dre;* il recevra le mot du Brigadier,
„ Mestre de Camp, ou Lieutenant Colo-
„ nel de Piquet, l'ayant reçu il laissera,
„ devant l'Officier, les deux Cavaliers le
„ Mousqueton haut, pendant qu'il ira
„ porter le mot à l'Officier qui sera aux
„ Etendarts; si l'Officier trouve le mot
„ juste, il criera *avance à l'Ordre*; pour
„ lors les deux Cavaliers le Mousqueton
„ haut, marcheront devant le Brigadier,
„ Mestre de Camp, ou Lieutenant Colo-
„ nel de Piquet; l'Officier de Piquet qui
„ sera aux Etendarts s'avancera de 6. ou
„ 8. pas de sa Garde, & donnera le mot
„ au Brigadier, Mestre de Camp, ou
„ Lieutenant Colonel de Piquet, ensuite
„ il fera voir sa Garde.

„ Le Brigadier, Mestre de Camp, ou
„ Lieutenant Colonel de Piquet, se ren-
„ dront réguliérement tous les matins au
„ rendez-vous des Gardes montantes,
„ l'un des trois, auquel les deux autres
„ auront fait leur raport de ce qui se se-
„ ra passé pendant leurs Rondes, ira en
„ rendre compte au Général de la Cava-
„ lerie, & au Général.

„ XLIV. Tout Piquet, qui montera à
„ Cheval & passera les Gardes ordinaires,
„ le

„ le Piquet ſera fait en rentrant au Camp,
„ & le nouveau Piquet, qui aura été com-
„ mandé, reſtera de Piquet juſqu'au pre-
„ mier Guet ſonnant.

„ XLV. Le Piquet ne pourra être ap-
„ pellé à la tête du Camp, tant à pied
„ qu'à Cheval, de jour ou de nuit, que
„ par le Brigadier ou la Sentinelle de l'E-
„ tendart, dans le cas où on viendra le
„ leur demander; alors le Brigadier ou
„ la Sentinelle ayant appellé le Piquet de
„ ſon Régiment, *à la tête*, ou *Piquet à Che-*
„ *val*, ſuivant le cas, avertira les Senti-
„ nelles de l'Etendart des Régimens, qui
„ ſeront ſur ſa droite ou ſur ſa gauche, &
„ ainſi des uns & des autres, qui appelle-
„ ront les Piquets ſoit *à la tête*, ou *à Cheval*,
„ tel que le Brigadier ou la Sentinelle les
„ aura demandé, étant deffendu à aucun
„ Cavalier, & qui que ce puiſſe être dans
„ le Camp, de crier *Piquet à la tête*, ou
„ *Piquet à Cheval*; les Majors & Officiers
„ chargés du détail, & les Maréchaux des
„ Logis en ſeront reſponſables.

De la Garde de l'Etendart.

„ XLVI. Les Majors de chaque Ré-
„ giment auront attention de faire aſ-
„ ſembler cette Garde à l'heure du Guet,
„ & la feront relever lorſqu'il ſera ſon-
„ né, ils viſiteront avec attention les Ar-
„ mes

„ mes des Cavaliers; les Majors de Bri-
„ gade y tiendront la main.

„ Cette Garde prendra les Armes
„ quand il passera des Troupes formées,
„ les Princes du Sang, Princes legitimés,
„ le Général, & les Officiers Généraux
„ de jour.

„ Les Cavaliers seront bottés le jour, &
„ la nuit en souliers, ainsi que le Bri-
„ gadier.

„ XLVII. A l'entrée de la nuit on po-
„ sera deux Sentinelles au centre des
„ Escadrons, l'une à la tête & l'autre à
„ la queuë.

„ Hors le tems des pluyes, les Eten-
„ darts doivent être déployés, & ne se-
„ ront séparés que quand il sera ordonné,
„ les jours de fourage à la même heure,
„ les Sentinelles de la queuë seront posées
„ au-delà des derniéres Tentes des Offi-
„ ciers, pour empêcher qu'aucuns Cava-
„ liers & Valets ne sortent; les Officiers
„ de Piquet en seront responsables.

Des Gardes ordinaires.

„ XLVIII. Les Majors de Brigade se-
„ ront tenus de conduire, soit de jour,
„ soit de nuit, au rendez-vous indiqué, les
„ Gardes ordinaires & Détachemens com-
„ mandés, hors le cas où ils seroient em-
„ ployés ailleurs pour le Service; pour

„ lors

„ lors ce ſera un des Majors de la Bri-
„ gade.

„ XLIX. La Garde ordinaire ſe montera
„ au Soleil levant; les Majors viſiteront
„ les Armes des Cavaliers, avant de les
„ mener au centre de la Brigade, où le
„ Major de Brigade les formera & condui-
„ ra au rendez-vous.

„ S'il n'y a que le Brigadier de Piquet,
„ ou le Maréchal des Logis de la Cavale-
„ rie, pour faire monter les dites Gardes,
„ elles ne ſaluent pas, mais elles ont l'Epée
„ à la main, comme elles doivent l'avoir
„ en montant la Garde.

„ L. Les Capitaines commandés de Gar-
„ des ordinaires étant à portée de la vieil-
„ le Garde qu'ils vont relever, feront for-
„ mer leurs Troupes ayant l'Epée à la
„ main, & prendront la gauche de l'ancien-
„ ne Garde.

„ Ils feront ſortir le nombre d'Offi-
„ ciers & Cavaliers néceſſaires pour re-
„ lever les petits Corps de Garde & les
„ Vedettes.

„ LI. Le Capitaine ira avec les Cava-
„ liers qui releveront les anciennes Ve-
„ dettes, afin de ſçavoir les Conſignes
„ qui ſeront données; il profitera de ce
„ tems pour commencer à reconnoître
„ le terrain de ſon Poſte; les petits Corps
„ de Garde & les Vedettes de l'ancienne

„ Garde étant rentrées, l'ancienne Garde
„ se mettra en marche pour retourner à
„ son Camp; le Capitaine ayant reçu la
„ Consigne du Capitaine qu'il aura rele-
„ vé, il enverra un Cavalier pour re-
„ connoître son Poste de nuit; la nou-
„ velle Garde établie dans son Poste &
„ étant à Cheval, le Capitaine reconnoî-
„ tra par lui-même les Environs de son
„ Poste, tant en avant que sur ses flancs;
„ il tiendra toujours au moins un rang à
„ Cheval, & quelquefois deux, si le cas
„ l'exige, ou le second rang bridé, sui-
„ vant les cas & positions où il se trou-
„ vera.

„ Tout ce qui paroîtra & viendra à
„ portée de son Poste, il le fera recon-
„ noître; si ce sont des Troupes formées,
„ après les avoir bien reconnuës, il les
„ laissera passer, tenant sa Troupe à Che-
„ val, le Sabre à la main, & le Trom-
„ pette sonnant; s'il passe quelques Païsans,
„ ou autres personnes telles qu'elles puis-
„ sent être, à portée de sa Garde, il les
„ fera arrêter, & après les avoir ques-
„ tionnés, s'il les juge suspects, il les fe-
„ ra conduire chez le Maréchal Général
„ de la Cavalerie, ainsi que tous Déser-
„ teurs qui viendront à son Poste, ou à
„ portée, étant deffendu de rien ache-
„ ter

„ ter desdits Déserteurs, soit Chevaux ou
„ *Nipes*.
„ Tous Cavaliers, Dragons, Soldats
„ & Valets, qui se présenteront pour pas-
„ ser à portée de son Poste, sans être
„ munis d'une permission du Major, visée
„ du Commandant du Corps, il les fera
„ arrêter & conduire au Prévôt, & il
„ informera le Maréchal des Logis de la
„ Cavalerie, des raisons qu'il aura eû d'ar-
„ rêter les uns & les autres.
„ Les Majors de chaque Régiment don-
„ neront cette Consigne par écrit à cha-
„ que Officier de leur Corps, qui seront
„ détachés pour les Gardes ordinaires.
„ *Avant* le Soleil couché, l'Officier
„ Commandant la Garde fera monter sa
„ Troupe à Cheval, & au Soleil levant,
„ il se remettra en marche pour venir au
„ Poste de nuit, conduit par le Cavalier
„ qui aura été détaché pour le reconnoî-
„ tre; les Vedettes se joindront au petit
„ Corps de Garde, qui fera l'Arriére-Gar-
„ de de la Troupe.
„ Le Poste de nuit étant reconnu, il
„ placera un petit Corps en avant, & les
„ Vedettes des Gardes qu'il aura sur sa
„ droite & sur sa gauche; il tiendra, pen-
„ dant toute la nuit, un rang à Cheval,
„ & il enverra le soir le Maréchal des
„ Logis chez le Major de son Régiment,

 „ pour

„ pour prendre l'Ordre, & un Cavalier
„ chez le Maréchal des Logis de la Cava-
„ lerie.

„ LII. Le Capitaine Commandant la
„ Garde ordinaire réglera le tems auquel
„ les Officiers fubalternes, & le Maré-
„ chal des Logis feront tour à tour la Pa-
„ trouille pendant la nuit, avec 2. ou 4.
„ Cavaliers, le Moufqueton haut; cette
„ Patrouille commencera à la nuit; il ne
„ laiffera fortir ni entrer perfonne au
„ Camp qu'il ne l'aît bien reconnu & vi-
„ fité.

„ Pendant la nuit il y aura double Ve-
„ dette, & on les doublera également au
„ Pofte de jour, fi le cas l'exige.

„ LIII. Les Capitaines de Gardes or-
„ dinaires auront attention, quand ils re-
„ prendront leurs Poftes de jour, de faire
„ reconnoître toutes les avenuës dudit
„ Pofte, en envoyant à la découverte, par
„ un Corps de Garde féparé.

„ LIV. Les Capitaines Commandans
„ les Gardes ordinaires, enverront le
„ matin un Cavalier au rendez-vous des
„ Gardes montantes, pour conduire la
„ nouvelle Garde à fon Pofte; les jours
„ de Marche, ils reconnoîtront l'Endroit
„ où les Gardes s'affembleront, par l'Or-
„ dre qu'ils enverront chercher.

„ LV. Dans le cas où le Capitaine
„ ap-

„ appercevroit plusieurs Troupes enne-
„ mies venant à lui, ou marchant pour
„ attaquer les Gardes de la droite ou de
„ la gauche, il enverra sur le champ a-
„ vertir le Maréchal des Logis de la Ca-
„ valerie, & lui mandera le nombre &
„ la qualité des Troupes qu'il apperçoit;
„ si ces Troupes sont supérieures & font
„ replier la Garde de sa droite ou de sa
„ gauche, & s'il juge qu'il puisse être en-
„ veloppé, il se repliera vers le Camp,
„ sans toutefois s'écarter le moins qu'il
„ pourra de la ligne droite de son Poste
„ au Camp.

Des Marches.

„ LVI. Les jours de Marche, les Wa-
„ guemestres de chaque Brigade vien-
„ dront à l'Ordre chez le Waguemestre
„ Général.

„ Les Waguemestres des Régimens fe-
„ ront charger & atteler les Equipages à
„ l'heure qui leur sera prescrite, & ne
„ souffriront pas qu'aucun Bagage se met-
„ te en Marche que le Waguemestre de
„ la Brigade ne soit venu l'ordonner.

„ LVII. Les Waguemestres mettront
„ les Equipages en Marche, ils averti-
„ ront les Valets des défenses, & ren-
„ dront compte, aux Majors de leurs Ré-
„ gimens, de ceux qui y auront contreve-

„ nu, afin qu'ils ſoient punis ſuivant les
„ peines portées par l'Ordonnance du
„ Roi du 8. Avril 1735. Les Majors ren-
„ dront compte, au Maréchal des Logis de
„ la Cavalerie, de ceux qui ſe trouveront
„ dans ce cas, & ſuivant la même Ordon-
„ nance du Roi, les Cavaliers, Dragons, &
„ Soldats ſe tiendront dans les Marches à
„ leurs Corps, les Valets à l'Equipage de
„ leurs Maîtres, & les Vivandiers dans
„ le rang où ils doivent être, ſans s'écar-
„ ter ni à droite ni à gauche, ſous peine
„ de la vie.

„ LVIII. Il eſt deffendu à qui que ce
„ ſoit de faire mener aucun Mulet, Che-
„ val de Bât, Cheval de Selle, chargés
„ des deux côtés, quoique le Valet ſoit
„ deſſus, dans la Marche des Troupes,
„ & ne pourront marcher ailleurs qu'avec
„ les Equipages; il ſera ſeulement permis
„ aux Officiers de ſe faire ſuivre par des
„ Valets à Cheval & Chevaux de main,
„ leſquels Chevaux marcheront à la queuë
„ des Compagnies d'où ſeront les Offi-
„ ciers, ſans s'écarter de la Colonne, ni
„ marcher ailleurs.

„ LIX. Il eſt deffendu à qui que ce ſoit
„ d'envoyer aucun Cavalier, ni Dragon,
„ à ſon Equipage, à peine d'interdiction
„ contre l'Officier du Corps duquel ſe-
„ ront leſdits Cavaliers ou Dragons.

„ Les

„ Les Majors auront attention de re-
„ nouveller la publication de ces Articles
„ à chaque changement de Camp.

„ LX. Les jours de Marche, il ſera
„ commandé un Officier par Régiment, &
„ un Brigadier, qui aſſemblera & marche-
„ ra avec les Chevaux eſclopés & Cava-
„ liers à pied, à l'heure marquée, & en-
„ droit indiqué; il marchera ſelon ſon
„ rang, ayant attention qu'aucun ne s'é-
„ carte, dont il ſera reſponſable, ainſi que
„ des deſordres qu'ils pourroient com-
„ mettre.

„ Il ſera donné, par le Major du Régi-
„ ment, à l'Officier, un Controlle par écrit
„ des Cavaliers & Chevaux eſclopés, pour
„ que, dans ſes haltes, il puiſſe en faire
„ l'Appel avant de ſe mettre en Marche.

„ LXI. Pendant la Marche, on ne fera
„ jamais courir la Parole en criant de
„ main en main, *paſſe Parole*, on envoye-
„ ra un Officier porter l'Ordre à la Bri-
„ gade qui ſera en avant, & ainſi de Bri-
„ gade en Brigade depuis la queuë juſqu'à
„ la tête, & de la tête à la queuë quand
„ la queuë le requerera.

„ Les Officiers marcheront tous à la
„ tête de leurs Compagnies; un Maréchal
„ des Logis & un Brigadier à la queuë,
„ empêcheront les Cavaliers de faire du

 „ bruit,

„ bruit, & auront attention qu'ils mar-
„ chent en régle, obfervant de fuivre leur
„ Chef de file.

„ LXII. Il eft deffendu dans les Mar-
„ ches de s'écarter, de faire boire; s'il fe
„ trouve une Riviére, Ruiffeau, ou en-
„ droit propre à faire boire, le 1er. Ré-
„ giment y laiffera un Officier, pour em-
„ pêcher qu'aucun Officier, Cavalier &
„ Valet ne s'y arrête. L'Officier, y ref-
„ tera jufqu'à ce qu'il foit relevé par le
„ Régiment qui le fuivra, auquel il don-
„ nera la Configne, & ainfi de Régiment
„ en Régiment.

„ LXIII. Dans toutes les Marches,
„ chaque Brigade fournira deux Cavaliers
„ par Efcadron, commandés par un Ma-
„ réchal des Logis, qui porteront des
„ Outils; la moitié portera des Pelles
„ & des Haches, l'autre moitié portera
„ des Pioches & des Serpes; cette Trou-
„ pe marchera immédiatement après le
„ Détachement de la Brigade, tel qu'il va
„ être fpecifié dans l'Article fuivant.

„ LXIV. Il fe fera dans toutes les
„ Marches un Détachement de 50. Maî-
„ tres par Brigade, commandé par les
„ Capitaines, Lieutenans, Cornettes &
„ Maréchaux des Logis, les premiers à mar-
„ cher; ce Détachement marchera à la
„ tête

„ tête de ſa Brigade, & ne ſera cenſé a-
„ voir marché que dans le cas où on s'en
„ ſervira.

„ En arrivant dans chaque Camp, ce
„ Détachement ſe formera en avant de la
„ tête du Camp au centre de la Brigade,
„ & ne pourra rentrer dans le Camp que
„ par Ordre du Brigadier, ou Comman-
„ dant de la Brigade, qui ne le fera ren-
„ trer que quand les Tentes ſeront ten-
„ duës.

„ LXV. Dans les Marches de nuit, les
„ Troupes qui ſuivront marchant en Co-
„ lonnes, ſe trouvant éloignées de la Trou-
„ pe qui marche devant elles, on enverra
„ des Officiers, de diſtance en diſtance,
„ pour indiquer le chemin, & éviter par-
„ là que la Troupe ne s'égare.

Des Fourages.

„ LXVI. Il eſt deffendu à qui que ce
„ ſoit d'aller, ou d'envoyer au Fourage
„ ſans Ordre; les Officiers qui conduiront
„ les Fourageurs de leur Régiment, les
„ feront marcher enſemble & ne les dé-
„ banderont jamais, ils les meneront juſ-
„ qu'à portée du Fourage qui leur ſera
„ deſtiné, où ils mettront pied à terre,
„ partie tiendront les Chevaux, & les
„ Fourageurs ſeuls entreront dans le Fou-
„ rage, les Officiers ſeront chargés de

„ faire exécuter les Ordres qui feront don
„ nés à ce fujet.
„ LXVII. Tous Valets qui feront pri
„ hors du rang de leurs Régimens feron
„ envoyés au Prévôt pour être punis fui
„ vant l'Ordonnance du 8. Avril 1735.
„ LXVIII. Il fera deffendu à tous Ca
„ valiers, Dragons & Valets, de prendr
„ aucune chofe dans les Lieux où il fer
„ permis d'aller fourager, que le fimpl
„ Fourage pour la fubfiftance de leur
„ Chevaux ; les Officiers en feront refpon
„ fables.
„ Les Vivandiers n'iront au Fourag
„ qu'à la fuite de leur Régiment ; s'il
„ font pris en Maraude, ils feront en
„ voyés au Prévôt, & leurs Chevau
„ confifqués.
„ LXIX. Les Valets & Domeftiques,
„ quelques Maîtres qu'ils appartiennent
„ non plus que les Vivandiers, ne pour
„ ront, fous quelque prétexte que ce puif
„ fe être, fourager furtivement & en par
„ ticulier ; mais feulement dans les Fou
„ rages généraux ordonnés, pour la par
„ tie de l'Armée, à laquelle ils feron
„ attachés, fous peine de punitions les plu
„ rigoureufes, leurs Chevaux conduits a
„ Prévôt, qui ne pourront être relâche
„ qu'au moyen de 10. liv. par Cheval.
„ Il eft pareillement deffendu à tous Ca
„ Va

„ valiers, Dragons, Valets, & Vivan-
„ diers, d'aller au Fourage, ſi leur Briga-
„ de, ou leur Régiment, ne ſont pas du
„ nombre de ceux qui doivent fourager
„ &c., ſous les mêmes peines portées ci-
„ deſſus.

„ LXX. Il eſt deffendu, ſous les peines
„ les plus rigoureuſes, à tous Cavaliers,
„ Dragons, Valets, & Vivandiers, de
„ s'écarter hors l'enceinte ordonnée pour
„ les Troupes.

„ LXXI. Il eſt deffendu, ſous peine de
„ la vie, d'entrer en force dans les Lieux
„ où il y aura des Sauve-Gardes.

„ On renouvellera la Publication de
„ cet Article à chaque changement de
„ Camp, & la veille des Fourages.

Ordre à obſerver les jours de Fourage.

„ LXXII. Il ſera commandé un Capi-
„ taine avec un Cavalier par Compagnie,
„ pour la petite Eſcorte qui ſortira & ſe
„ formera en avant à la tête du Camp de-
„ vant ſon Régiment.

„ Aucun Fourageur ne ſortira que l'on
„ n'ait appellé les Fourageurs, & que la
„ petite Eſcorte ne ſoit formée; les Fou-
„ rageurs s'aſſembleront par Compagnie
„ derriére ladite Eſcorte, les Valets à
„ la queuë des Compagnies d'où ſeront

„ leurs Maîtres, ſans pouvoir s'écarter
„ de la Colonne.
„ Les Brigadiers marcheront à la tête
„ de leur Brigade, les Meſtres de Camp,
„ alternativement avec les Lieutenans
„ Colonels, marcheront à la tête de leur
„ Régiment, les Majors marcheront é-
„ galement à tous les Fourages, deux
„ Officiers par Compagnie, y compris
„ le Maréchal des Logis, marcheront l'un
„ à la tête, & l'autre à la queuë de cha-
„ que Compagnie.
„ Lorſque les Fourageurs ſeront en
„ Marche, le Capitaine Commandant
„ l'Eſcorte, détachera deux Cavaliers
„ qui marcheront ſur la droite & ſur la
„ gauche de l'Eſcadron; il en détachera
„ pareil nombre pour les autres Eſca-
„ drons qui marcheront dans le même
„ ordre, & empêcheront qu'aucuns Ca-
„ valiers, Dragons, & Valets, ne s'écar-
„ tent de la Colonne.
„ Lorſqu'ils ſeront arrivés à l'Endroït
„ du Fourage, & que le Régiment aura
„ mis pied à terre, & les Fourageurs en-
„ trés dans le Fourage, qui ne pourront
„ y entrer que par l'Ordre du Brigadier
„ Commandant la Brigade, du Meſtre de
„ Camp, ou Lieutenant Colonel Com-
„ mandant le Régiment.

„ Le

„ Le Capitaine Commandant l'Efcorte
„ ayant affemblé les Cavaliers, il fe for-
„ mera & fe portera en avant fans en-
„ trer dans le Fourage, que préalable-
„ ment il ne foit coupé.

„ Le Capitaine aura attention de faire
„ diligenter les Fourageurs de fon Régi-
„ ment, ainfi que tous les Officiers com-
„ mandés, & ne reviendront au Camp
„ qu'après que tous les Fourageurs fe-
„ ront partis.

„ Si l'Officier Général Commandant le
„ Fourage veut difpofer des dites Efcor-
„ tes, ils marcheront à l'endroit qui leur
„ fera ordonné, & ne reviendront au
„ Camp que par l'Ordre de l'Officier Gé-
„ néral Commandant le Fourage.

„ Les Capitaines, Subalternes, &
„ Maréchaux des Logis, feront chargés
„ de l'exécution du préfent Ordre.

Des Honneurs.

„ LXXIII. La Garde d'Etendart pren-
„ dra les Armes pour les Princes du
„ Sang, les Princes legitimés, le Géné-
„ ral, les Officiers Généraux de jour, &
„ le Général de la Cavalerie.

„ LXXIV. Quand les Princes du Sang,
„ les Princes legitimés, le Général, les
„ Officiers Généraux de jour, & le Gé-
„ néral de la Cavalerie pafferont le long

„ de la Ligne, les Piquets ſortiront à pied,
„ bottés, ils ſe mettront en Haye entre
„ les Gardes d'Etendarts, pour les Prin-
„ ces du Sang, les Princes legitimés &
„ le Général, les Cavaliers ſortiront de
„ leurs Tentes & de leurs intervalles, &
„ ſe placeront derriére les Cavaliers de
„ Piquet, pour faire honneur aux Princes
„ du Sang, Princes legitimés & au Gé-
„ néral.

„ LXXV. Toutes Gardes ordinaires
„ qui iront prendre leurs Poſtes, ou qui
„ reviendront au Camp, ainſi que tous
„ les Détachemens de la Guerre, & tel-
„ les Troupes qu'elles puiſſent être, qui
„ rencontreront les Princes du Sang, les
„ Princes legitimés, le Général, & le
„ Lieutenant Général de jour, mettront
„ l'Epée à la main, ſonneront & conti-
„ nueront leur Marche.

„ Si c'eſt le Maréchal de Camp de
„ jour, elles mettront l'Epée à la main,
„ & ſalueront ſans ſonner.

„ LXXVI. Si les Princes du Sang,
„ Princes legitimés, le Général, le
„ Lieutenant Général de jour, & le Gé-
„ néral de la Cavalerie, paſſent à la por-
„ tée du Poſte de la Garde ordinaire, le
„ Capitaine Commandant les fera recon-
„ noître, fera monter ſa Troupe à Che-
„ val,

„ val, l'Epée à la main, le Trompette
„ ſonnant, & ſaluera.

„ Si c'eſt le Maréchal de Camp de
„ jour, le Capitaine fera monter ſa
„ Troupe à Cheval, l'Epée à la main,
„ ſans ſonner.

„ LXXVII. Lorsque l'Armée marche,
„ ſi les Princes du Sang, les Princes le-
„ gitimés, ou le Général, paſſent à por-
„ tée des Colonnes, lorsqu'elles ſont ac-
„ tuellement en Marche, les Trompettes
„ ſonnent, & on ne met point l'Epée à
„ la main.

„ Mais ſi les Colonnes, en total ou en
„ partie, ſont en Halte, ils mettront l'E-
„ pée à la main & ſalueront; ſi ces mê-
„ mes Colonnes ſont à pied, à terre fai-
„ ſant Halte, ils feront monter à Cheval,
„ mettront l'Epée à la main, ſonneront
„ & ſalueront, à moins qu'il ne leur ſoit
„ envoyé l'Ordre de ne point monter à
„ Cheval.

Diſtribution des Vivres.

„ LXXVIII. Il y aura toûjours un Of
„ ficier commandé par chaque Régiment
„ pour conduire les Cavaliers à la Diſtri-
„ bution, ſoit Pain, Viande, & Foura-
„ ges, obſervant que ce ſoit toûjours le
„ même Officier, autant que faire ſe
„ pourra.

„ S'il

„ S'il naiſſoit, pendant la Diſtribution
„ quelques difficultés, ſur leſquelles les
„ Officiers Commandans & le Commiſſai-
„ re des Guerres, prépoſé à la dite Dis-
„ tribution, ne puiſſent décider par eux
„ mêmes, ils rendront compte ſur le
„ champ, ſçavoir, l'Officier Major de
„ Brigade, qui en rendra compte au Ma-
„ réchal des Logis de la Cavalerie, & le
„ Commiſſaire des Guerres à l'Intendant.

„ Pour éviter le rétardement & la
„ confuſion dans les Diſtributions, les
„ Officiers chargés du Détail, du Pain &
„ autres, ne s'y préſenteront qu'après
„ avoir préſenté un Etat exact, Compa-
„ gnie par Compagnie, du nombre de Ra-
„ tions, qu'ils auront à demander pour
„ chaque Régiment, âfin que la Diſtri-
„ bution puiſſe ſe faire promptement, &
„ avec ordre, étant expreſſement deffen-
„ du, aux Officiers chargés de ce détail,
„ de ſe faire juſtice eux mêmes.

„ Le même Ordre ſera obſervé dans
„ toutes les autres Diſtributions, & on
„ ne ſera reçu à plainte que dans les 24.
„ heures, après la Diſtribution.

„ Le Régiment Colonel Général ne
„ pourra rompre, dans quelque Diſtri-
„ bution que ce ſoit, une Brigade qui
„ aura commencé à prendre ".

Mr.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Landaw le 2. Août 1743.

J'Arrivai hier au ſoir ici, Monſieur, pour voir par moi-même l'état de cette Place, & ce que l'on avoit déja commencé d'y faire, en conſéquence des premiéres Diſpoſitions que j'avois fait pour la mettre en état de ſoutenir un ſiége; vous connoiſſez par vous même, Monſieur, la ſituation de Landaw, & je me ſouviens très bien que vous avez viſité la plus grande partie des Places d'Alſace, lorsque vous êtes venu ſur cette Frontiére.

J'envoyai, à cet effet, dès hier, avant mon départ de Spire, un Courier à Mr. le Comte de Saxe, avec ordre de ſe rapprocher de cette partie, & de ſe placer de maniére à ſuivre tous les Mouvemens du Prince Charles; je prendrai d'ailleurs les précautions néceſſaires pour mettre le Poſte de Druſenheim en état, auſſi bien que les Redoutes, que l'on avoit faites dans toutes les Guerres paſſées, depuis Lauterbourg juſqu'à Straſbourg, & qui ont été, juſqu'à préſent, jugées indiſpenſables pour la deffenſe de l'Alſace, & empêcher le paſſage du Rhin; ce ſont autant d'objets d'attention, de dépenſes,

&

& d'emploi de Troupes, auxquels la Guerre deffensive engage nécessairement.

Quant à l'Armée du Roi d'Angleterre, elle étoit encore repartie le long du Rhin, il y a trois jours; les Ennemis ont fait un Pont sur le Rhin, à Bibrick, au-dessous de Mayence; on parle d'un autre, que l'on dit devoir être entre cette Ville & Oppenheim; mais celà n'est pas encore bien assûré, non plus que celui que l'on dit qu'ils doivent avoir à Bingen.

C'est à quoi se réduit tout ce que je puis vous dire de la situation des Ennemis, sur laquelle je ne ferai point d'Observations pour aujourd'hui, me contentant de vous exposer les faits; quant à la nôtre, elle est la même, & toute mon attention actuelle est de travailler à mettre en état la Frontiére, afin de pouvoir s'opposer aux différentes entreprises que les Ennemis voudroient tenter, & il est à desirer qu'ils nous en laissent le loisir; je ne puis vous dissimuler qu'elle est fort négligée, & qu'elle est en très mauvais état; j'y ferai de mon mieux.

Vous connoissez les sentimens & le sincére attachement &c.

Mr. le Comte de BERGHEICK *à Mr.* d'ARGENSON.

Weiſſenbourg le 3. *Août* 1743.

MONSEIGNEUR,

JE viens de faire, par Ordre de Monſeigneur le Maréchal de Noailles, une tournée dans les Environs de Bitſche, pour reconnoître les Poſtes que l'on pourroit occuper, pour le mettre hors d'inſulte; j'ai crû bien faire d'obſerver les Postes qui peuvent mettre la Sarre en ſûreté, quoique Mr. le Maréchal ne m'en ait pas chargé.

Vous m'avez paru, Monſeigneur, deſirer que je vous rendiſſe un compte exact de toutes les beſognes, dont je ſerois particuliérement chargé; j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le Mémoire de ce que je viens de faire, & celui d'être &c.

OBSERVATIONS *faites par Mr. le Comte de* BERGHEICK, *par Ordre de Mr le Maréchal de* NOAILLES, *ſur les différens Poſtes que l'on peut occuper pour garantir*

rantir Bitſche, & toute la partie gauche de la baſſe Alſace, depuis Weiſſenbourg, juſqu'à Haguenau & Phaltzbourg.

„ OBer-Weidenthal eſt ſitué entre Landaw & Bitſche, il eſt également „ diſtant de 7. grandes lieuës de l'un & „ de l'autre; c'eſt un petit Village, dont „ les Maiſons touchent preſque à de „ hautes Montagnes qui l'environnent; il „ eſt par conſéquent impoſſible d'y établir un Poſte.

„ Celui d'Hapelſcheidt eſt de grande „ conſéquence; il couvre Bitſche & „ Fiſchbach; tous les Chemins, qui peuvent pénétrer par cette partie du côté „ de Fiſchbach, & par conſéquent du „ côté de Weiſſenbourg, y aboutiſſent.

„ Ce Village a, à ſa droite, des Etangs „ impraticables, & à ſa gauche un Ruiſſeau, avec une Vallée aſſez large pour „ n'avoir pas beaucoup à craindre des „ Montagnes qui ſe trouvent vis-à-vis; „ ce Village eſt auſſi élevé que les dites „ Montagnes; on y pourroit faire camper 8. ou 10. Bataillons; mais je penſe qu'il ſuffira de faire occuper ce Poſte par 2. Bataillons & 2. Eſcadrons de „ Dragons, qui iront patrouiller à la „ Thuillerie appellée la Main du Prince; „ cette Thuillerie ſe trouve à une lieuë

„ à

„ à la droite du dit Hapelſcheidt ; la Re-
„ traite de ce Poſte ſur Bitſche eſt bien
„ aſſûrée ; il n'en eſt éloigné que de cinq
„ quarts de lieuë; ce Poſte ne ſçauroit
„ être tourné par la gauche, au moyen
„ des Patrouilles que Mr. de Bombel ſe
„ propoſe de faire faire, par la Compa-
„ gnie Franche qui eſt à Bitſche, le long
„ de la Horne & de la *Bliſe*, pour être
„ informé de ce qui pourroit y paſſer.

„ L'Abbaye de Sturtzelbrun, ſituée à
„ 2. *lieuës* d'Hapelſcheidt, & à 2½. lieuës
„ de Fiſchbach, eſt un Poſte de grande
„ importance; il ſe trouve un peu en
„ avant, quoi qu'il ſoit preſque ſur la
„ même *ligne* d'Hapelſcheidt à Fiſchbach;
„ je crois qu'il rempliroit l'objet de bar-
„ rer la Trouée, qui par cette partie là
„ peut mener à Weiſſenbourg ; il fau-
„ droit le faire occuper par deux Batail-
„ lons & un Eſcadron de Dragons, qui pa-
„ trouilleroient par la gauche, du côté
„ de la Main du Prince, & par la droite,
„ du côté de Fiſchbach.

„ Ces Troupes auroient leur Retraite
„ bien aſſûrée ſur Fiſchbach & même
„ ſur Bitſche.

„ Le Village de Walsborn eſt un
„ Poſte qui barre la Gorge où aboutiſ-
„ ſent les Chemins de Mayence & du Pa-
„ latinat ſur Bitſche ; il y faudroit un
„ Ba-

„ Bataillon & un Escadron de Dragons,
„ qui auroient leur Retraite assûrée sur
„ le dit Bitsche, quoique ce Village en
„ soit éloigné de trois lieuës, parce qu'el-
„ les seroient toûjours couvertes par des
„ Etangs.
„ Je pense qu'il seroit du bien du Servi-
„ ce de charger Mr. de Bombel de pla-
„ cer les Troupes de ces trois Postes, &
„ de lui donner le Commandement depuis
„ Fischbach jusques y compris la Garen-
„ ne; personne ne connoît mieux ce Païs
„ là que lui.
„ Hornebach n'est pas susceptible d'un
„ Poste avantageux, parce qu'il est situé
„ au pied & au-delà des Montagnes, fai-
„ sant face à une grande Vallée, par la-
„ quelle on ne peut pas empêcher les En-
„ nemis de pénétrer, qu'il faudroit un
„ grand travail pour relever les Murs de
„ cette Ville, qui sont presque tombés,
„ & que d'ailleurs ce Poste seroit absolu-
„ ment abandonné de tout secours, & ne
„ pourroit aucunement se retirer.
„ Hornebach est à 4. grandes lieuës
„ de Bitsche, & appartient au Duc de
„ Deux-Ponts.
„ Mr. de Bombel assûre qu'on ne peut
„ y établir aucun Poste avantageux.
„ Fischbach est un très bon Poste, où
„ l'on pourroit, au besoin, camper 15000.
„ hom-

„ hommes ; il n'eſt point commandé ;
„ il eſt ſitué à la tête du Défilé qui va à
„ Weiſſenbourg. Tous les Chemins, qui
„ viennent d'Allemagne vers la partie
„ d'Alſace qui ſe trouve derriére Fiſch-
„ bach à Weiſſenbourg, qui ſuit la Loutre,
„ y aboutiſſent; Fiſchbach eſt couvert à la
„ gauche par des Etangs, qui forment une
„ eſpèce de chaine; il l'eſt, à la droite,
„ par des Marais & des Montagnes, par leſ-
„ quelles on ne peut pas l'inſulter; il n'eſt
„ acceſſible en avant que par les Chemins
„ de Thaun, de Liſenthal, d'Eppelbron,
„ & de Sturtzelbrun; les intervalles, qui
„ ſe trouvent entre les Chemins & le Vil-
„ lage, ſont des Prairies presque toutes
„ marécageuſes; il conviendroit, ce me
„ ſemble, d'y faire camper 4 Bataillons &
„ quelque Cavalerie, par raport à l'impor-
„ tance du Poſte; la Retraite de ces Trou-
„ pes ſera bien aſſûrée; il y a cinq lieuës
„ & demie de Bitſche à Fiſchbach, & ſix
„ lieues de Fiſchbach à Weiſſenbourg.

OBSERVATIONS *ſur les differens Poſtes que l'on pourroit établir pour la ſûreté de la Riviére de la Sarre.*

„ Il faudroit mettre deux Eſcadrons de
„ Dragons dans Bucquenon, & deux
„ autres dans Sarwarden; ces Troupes
„ ſe-

„ feroient de fréquens Détachemens ſur „ les Chemins d'Hornebach, & de Deux-„ Ponts, & feroient d'ailleurs à portée „ de couper les Détachemens des Enne-„ mis, qui viendroient ſe gliſſer du côté „de Bitſche.

„ Il conviendroit de mettre un Régi-„ ment de Cavalerie à Saralbe.

„ Un Régiment de Huſſards à Sarguemi-„ nes, avec un Bataillon, qui envoyeroit „ un Détachement de ces deux Troupes à „ Blisbraquen; il y a un Pont de pierre ſur „ la Bliſe.

„ Les Poſtes de Sarbruck & de St. Jean „ ſont d'une ſi grande importance pour la „ ſûreté de la Sarre, qu'on ne doit rien „ négliger pour les occuper; ſi on y par-„ vient, il conviendroit de mettre dans „ Sarbruck un Régiment de Cavalerie, qui „ faſſe de fréquens Détachemens du côté „ d'Ottenweiller & de St. Wendel, pour „ être exactement informé de ce qui s'y „ paſſera.

„ Le Poſte de St. Jean ne ſçauroit ê-„ tre emporté d'un coup de main; il fau-„ droit y ouvrir la Tranchée, & avoir de „ gros Canon; la Retraite de ce Poſte eſt „ bien aſſûrée par Sarbruck.

„ Il me paroit auſſi très néceſſaire de „ placer un Régiment de Dragons entre „ Sarbruck & Sarlouis, comme à Wen-

„ del

„ den ou environs; la partie de Schauen-
„ bourg me paroît intéreſſante. Ce Régi-
„ giment feroit de fréquens Détache-
„ mens, qui informeroient de tout ce qui
„ s'y paſſeroit. "

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp de Spire, du 4. Août 1743.

JE ſuis revenu, Monſieur, hier au ſoir de Landau ici, comme j'ai eû l'honneur de vous marquer que je devois le faire. J'y ai trouvé les Nouvelles dont je joins ici Copie; j'ai auſſi appris par Mr. le Cte. de Rupelmonde, que j'ai envoyé commander au Fort-Louis, que Mr. le Prince Charles étoit à la hauteur de cette Place. Toutes les Nouvelles, que j'ai d'ailleurs, confirment que ſon Armée remonte le Rhin; ainſi vous jugez bien que je ne reſterai pas longtems ici.

Il me revient d'ailleurs que les Anglois font deſcendre une grande quantité de Batteaux de Francfort à Mayence pour établir, dit-on, deux Ponts au-deſſous de cette Ville pour y paſſer le Rhin, & que leur Armée doit s'y rendre inceſſamment; on ajoute que leur deſſein eſt de ſe porter ſur la Moſelle. Je compte être exactement informé de leur Marche, de même

que de celle de l'Armée du Prince Charles, qui remonte le Rhin, & que je fais observer avec soin pour pouvoir parer à tous les différens desseins que ces deux Armées pourroient avoir sur nos Frontières, & me porter par-tout où besoin sera. Je n'entrerai pas dans un plus long détail sur les Nouvelles que je reçois à tous momens; je me contenterai d'ajouter ici que je suis après à prendre toutes les précautions nécessaires pour faire trouver à l'Armée, dans les différens endroits où il conviendra qu'elle se porte, les subsistances dont elle aura besoin, & vous croyez bien que je ne vous laisserai pas ignorer tout ce qui se passera à tous égards.

J'ai l'honneur &c.

NOUVELLES du 2. *Août*.

„ LE Prince Charles force ses Marches
„ dans le Brisgaw. Il est parti avant-
„ hier de Dourlach, où étoit le Quartier-
„ Général, & hier il étoit à Muhlberg.
„ Le Soldat étoit fort mal content, & cri-
„ oit à vive voix qu'on les laissoit pé-
„ rir, puisqu'ils manquent de tout, &
„ qu'on n'avoit pas pris les mesures pour
„ les approvisionnemens.

„ Ils menaçoient le Prince, si on ne les
„ menoit pas bientôt sur les Terres en-
„ nemies,

„ nemies, comme on leur avoit promis, „ pour les faire forcer les Marches, qu'ils „ déferteroient tous ensemble, & comme „ ils commençoient à se mutiner, le Prince „ fit battre la Générale, & décampa le soir.

„ Le feu a pris à Dourlach, & 24 „ maisons sont brûlées. Le Prince travail- „ la lui-même à éteindre le feu. "

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.
Au Camp de Spire, du 7. Août.

NOs nouvelles, Monsieur, n'ont rien d'intéressant pour aujoud'hui. Le Prince Charles continue de remonter le Rhin par petites Divisions, & de nôtre côté je renforce à mesure la Haute-Alsace.

Je ne sçais à quoi se termineront les mouvemens du Prince Charles: il en fait beaucoup; mais il y a lieu de croire qu'ils n'auront pas un grand succès par les précautions que nous prenons, sur-tout si le Roi d'Angleterre ne fait point de mouvemens pour nous appeller ailleurs. Nous avons déjà un nombre assez considérable de Troupes en Alsace, & le Corps Helvétique a dû s'assembler à Basle pour y déliberer sur les mesures qu'ils ont à prendre pour empêcher, sans doute, que les Troupes étrangeres n'entrent sur leur Territoire.

 Le

„ du ici mon retour. Je passai hier par la
„ Route ordinaire de la Poste, & je ne
„ trouvai dans la Ville d'Höchst qu'en-
„ viron 3. à 400. hommes, moitié An-
„ glois, & moitié Hanovriens, dont les
„ Quartiers sont séparés par la grande
„ Ruë, & derrière Höchst un Camp d'en-
„ viron 4000. hommes de Troupes An-
„ gloises. Les Magasins, que j'ai apper-
„ çus, étoient médiocres, & ne parois-
„ soient suffisans que pour le passage d'u-
„ ne Armée. On travailloit à botteler du
„ foin. Les raports, que je viens d'avoir,
„ s'accordent tous; sçavoir, que tout le
„ Corps des Autrichiens est campé le
„ long du Rhin dans la Plaine depuis Wa-
„ toff jusqu'à Schierstein, & la Cavalerie
„ tirant sur Biberick; qu'hier après-midi
„ une partie des Batteaux, qui doivent
„ former leur Pont, & qui étoient immé-
„ diatement au-dessous de Cassel, où je
„ les ai vûs moi-même, étoient descen-
„ dus vers Biberick; qu'hier au soir à 8.
„ heures on a commencé à le jetter à un
„ quart de lieuë en-deçà de Biberick, où
„ il y a un Moulin; que ce Pont sera ap-
„ puyé à l'Isle d'Inglenheim, & qu'on
„ compte qu'il sera perfectionné des
„ deux côtés de cette Isle demain au
„ soir. Les Ingénieurs ont été 5. ou 6.
„ jours à sonder les bords du Rhin, &
„ n'ont

tes ces Nouvelles, il paroît que les Ennemis ne tarderont point à former quelque entreprise, & que l'Armée du Roi d'Angleterre va se mettre en Mouvement pour s'approcher de nos Frontières, soit du côté de l'Alsace, ou de celui de la Lorraine & des Evêchés, & peut-être de l'un & de l'autre en divisant ses forces. En conséquence j'ai fait partir aujourd'hui d'ici trois Régimens de Cavalerie, Royal-Pologne, Conti, & Brionne, qu'on m'a assûré avoir le plus besoin de repos, pour se rendre sur la Sarre, où ils pourront se refaire, & présenteront en même tems une première tête de Cavalerie. Je compte décamper d'ici après-demain avec tout le reste de l'Armée pour prendre le chemin de la Loutre, où je pourrai m'arrêter pour accélerer le rétablissement des Lignes, rien n'étant plus essentiel, à tous égards, que de les mettre en bon état & promptement.

Vous connoissez, Monsieur, les sentimens &c.

EXTRAIT *d'une Lettre de Mr.* BLONDEL *à Mr. de* NOAILLES.

Mayence, du 9. Août 1743.

„ LE Chasseur, qui vous remettra,
„ Monsieur, cette Lettre, a atten-

„ Marche pour se rendre aussi sur le
„ Rhin, & que le Roi d'Angleterre de-
„ voit partir aujourd'hui de Hanau pour
„ venir à Hudelsheim, où est le Quar-
„ tier-Général. On croyoit même que
„ l'Armée Angloise & Autrichienne fe-
„ roit halte Dimanche, & peut-être même
„ Lundi; mais qu'ensuite elle devoit se
„ presser de marcher pour aller passer
„ le Rhin, & l'on compte aussi trèsfort
„ qu'elle passera par le Païs de Mayen-
„ ce & par le Baillage de Creutznach
„ & de Simmeren, comme a fait Mr.
„ de Seckendorff en 1735. pour aller du
„ côté de Trêves & du Luxembourg.

„ L'Electeur va envoyer un Commis-
„ saire pour voir ce qui sera nécessaire
„ pour la subsistance de la dite Ar-
„ mée".

Mr. de Noailles *à Mr. d'*Argenson.

Weissenbourg, *le* 16. *Août* 1743.

J'Avois commencé à vous écrire, Monsieur, pour vous informer des derniers Mouvemens qu'a faits l'Armée, lorsque l'arrivée de Mr. Paris du Verney m'a obligé d'interrompre & de différer ma Lettre. Il est ici depuis avant-hier au soir, que j'ai commencé à travailler avec lui, &

j'ai

j'ai continué hier, ayant été renfermé avec lui fept heures entières. J'ai cru qu'il n'y avoit rien de plus inftant, & je me flatte que cette raifon me fervira d'excufe auprès de vous.

J'ai eû l'honneur de vous marquer dès le 12., par le retour de votre Courier, que je partois pour Landau, dans le deffein de me rapprocher de la Loutre, & d'accélerer le rétabliffement des Lignes, ainfi que je vous en avois prévenu le 11. de ce mois.

Quoique le Projet du Roi d'Angleterre foit, à ce que l'on affûre, & fuivant les avis que vous en avez eus, de marcher vers la Mofelle, vous fçavez qu'à la Guerre, Monfieur, on change de Projets, & l'on en forme de nouveaux, fuivant ce que l'on apprend des difpofitions de l'Ennemis; & l'état où fe trouvoit Landau, dénué de tout, auroit pû lui faire naître l'envie de le bloquer, en fuppofant qu'il fût hors d'état d'en faire le fiége en forme, & nous mettre dans la néceffité de rifquer plus qu'il ne conviendroit peut-être dans les circonftances préfentes pour le fecourir.

Je vois, Monfieur, par votre Lettre du 11., que vous avez pris les précautions néceffaires pour les approvifionnemens des Places Frontières, & que vous avez

donné en conféquence les ordres à Mr. de la Grandville & à Mr. de Creil; ainfi je n'ai plus de repréfentations à vous faire fur cet Article, & quand Mrs. les Intendans auront voulu exécuter ce que vous leur prefcrivez à cet égard, ce fera un grand repos d'efprit pour moi. Il n'eft queftion que d'y apporter la célerité néceffaire, & de faire les chofes à tems. Par raport à Landau, vous fçavez, Monfieur, qu'il eft en avant entiérement entouré de Terres de l'Empire, & que le Pont, que les Anglois ont jetté fur le Rhin à Bibrick près de Mayence, les met en état de le paffer d'un moment à l'autre, avec une entière liberté de fe porter fur cette Place, qui me paroît cette année ne pouvoir être menacée, qu'autant qu'on auroit négligé de la mettre en état. Il eft au refte de la prudence de prévoir tout autant qu'il eft poffible, & ce n'eft que par la prévoyance que l'on pare aux plus grands inconvéniens; il n'y a que trop d'exemples du contraire.

La Garnifon eft actuellement compofée de deux Bataillons du Régiment d'Orléans, de celui d'Aubeterre, des deux Bataillons de Monin Suiffe, & de trois Bataillons de Milices. On compte y laiffer un Régiment de Dragons & une Compagnie Franche, & fi après toutes les pré-
cau-

cautions qui auront été prises, il y avoit encore lieu de craindre un siége, on renforceroit cette Garnison des Troupes qui sont en Basse-Alsace.

De Landau je suis venu à Weissenbourg, où je suis arrivé le 13. au soir pour visiter par moi-même ce Poste, ainsi que les gorges & les passages des Montagnes, & des Lignes de la Loutre jusqu'à Lauterbourg, supposé que les Mouvemens des Ennemis m'en laissent le loisir.

L'Armée est arrivée le 14. à Rhinzabern, & le 15. à Lauterbourg, où elle est actuellement. Je n'ai ici avec moi qu'une Brigade d'Infanterie & une de Cavalerie. J'ai fait camper sous Landau trois Brigades d'Infanterie, deux de Cavalerie & deux de Dragons, le tout commandé par Mr. le Vicomte du Chayla, très bon Officier & très entendu, & qui a sous lui Mr. le Prince de Pont & Mr. de Villemur.

Mr. de Berchiny est en avant avec son Régiment de Hussards, 400. Dragons détachés, & quinze Compagnies de Grenadiers.

Ces Troupes, au cas que les Ennemis se portent sur la Moselle, peuvent passer & se rendre en deux Marches sous Bitsche, d'où elles arriveront sur la Sarre en deux autres Marches, & dans ce cas je

laisserai sur la Loutre une Brigade d'Infanterie, & trois ou quatre Bataillons de ceux destinés à rester en Alsace. La Brigade d'Infanterie, qu'on y laissera, sera également à portée de passer, suivant le besoin, du côté de la Sarre, ou de rester en Basse-Alsace.

Mon projet, Monsieur, avoit été de disposer tout le reste des Troupes en Echelle depuis Landau & les Lignes de la Frontière jusqu'à la Hauteur de Brumpt, & j'avois déjà commencé à l'exécuter, afin d'être également à portée de pouvoir secourir la Haute-Alsace, & me porter sur la Sarre & sur la Moselle, lorsque l'Armée du Roi d'Angleterre se mettroit en Mouvement pour marcher sur cette Frontière.

Les Nouvelles que je reçois de Mr. le Comte de Saxe, & les avis qui me viennent que suivant toutes les apparences, le Prince Charles tentera le passage du Rhin d'ici à peu de jours, m'obligent à lui faire passer tout de suite une partie des Troupes que je me proposois de mettre à portée de lui, suivant l'état que je vous ai envoyé, & la Copie des Lettres que je lui ai écrites à ce sujet, & qui me dispensera d'entrer ici dans un plus grand détail. S'il le falloit, & que les Mouvemens de l'Armée du Roi d'Angleterre me le permis-

miſſent, je m'y rendrois moi-même en Poſte, & je m'y ferois joindre par la Maiſon du Roi & d'autres Troupes encore, en laiſſant ſur la Loutre le reſte de l'Armée pour deffendre l'entrée de la Baſſe-Alſace, ou filer vers la Sarre & la Moſelle, où je reviendrois les joindre avec les Troupes que j'aurois fait paſſer à Mr. le Comte de Saxe, après que le tems du premier danger ſeroit paſſé.

J'ai l'honneur &c.

P. S. Je ne puis vous dire, Monſieur, combien je ſuis content du travail de Mr. du Verney. Je n'entrerai dans aucun détail, parce qu'il vous rend compte directement de ce qu'il fait & de ce qu'il doit faire; mais l'on avoit beſoin d'un homme comme lui, pour mettre en Mouvement les Provinces de Champagne, de Franche-Comté, d'Alſace, des Evêchés, & de Lorraine, & former un Plan général d'arrangemens pour aſſûrer les ſubſiſtances, non ſeulement pour le préſent; mais encore pour l'hyver & pour l'ouverture de la Campagne prochaine.

Mr. de NOAILLES à Mr. d'ARGENSON.

Weissenbourg, du 18. Août 1743.

JE vous envoye ci-joint, Monsieur, un Mémoire, que m'a remis Mr. le Chevalier de Graulier de la part de S. M. Imp., concernant la Garnison d'Ingolstatt. Je ne me suis point ingénié d'y faire aucune réponse, d'autant plus qu'elle doit dépendre du parti que l'on jugera de prendre à l'égard de l'Empereur; mais je n'ai pû me dispenser de répondre que je vous en écrirois, en vous priant de vouloir bien me faire sçavoir les intentions de S. M. & la réponse que je dois faire.

Vous connoissez les sentimens d'estime & le sincère attachement avec &c.

MÉMOIRE, *sur lequel S. M. Imp. désireroit avoir des éclaircissemens.*

„ SA M. Imp., ignorant les ordres
„ que peut avoir Mr. de la Grand-
„ ville, resté à Ingolstatt pour y comman-
„ der, désireroit que Mr. le Maréchal
„ de Noailles, comme ayant eû le Com-
„ mandement des Troupes Françoises re-
„ venues de Bavière, envoyât, sans tar-
„ der,

„ der, des ordres à Mr. de la Grandvil-
„ le, afin qu'il conſervât cette importan-
„ te Place le plus longtems qu'il lui ſe-
„ ra poſſible, & pour qu'il lui rendît
„ compte de l'état où elle ſe trouve,
„ tant à l'égard de ce qui concerne la
„ partie militaire, qu'au ſujet des ſubſi-
„ ſtances qui peuvent s'y trouver.

„ L'importance de ſoutenir Ingolſtatt
„ eſt trop démontrée, pour que je puiſ-
„ ſe en devoir détailler les raiſons; j'a-
„ jouterai ſeulement que les Autrichiens
„ ſont hors d'état d'en former réguliére-
„ ment le ſiége, n'ayant ni aſſez de
„ Troupes en Bavière, ni du gros Ca-
„ non, & que par conſéquent la Garni-
„ ſon Françoiſe n'eſt point, pour le pré-
„ ſent, dans le cas d'être forcée à ſe ren-
„ dre, ſur-tout ayant, comme on l'aſſûre,
„ des ſubſiſtances pour long-tems ".

Mr. de Noailles *à Mr. d'*Argenson.

Weiſſenbourg, du 23. *Août* 1743.

J'Attendois, Monſieur, le retour de mon Courier, qui arriva avant-hier, avant que de répondre à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & qui m'a été remiſe par un Courier de Mr. le Comte de Saxe. Je vous en dépêche un

un nouveau, Monſieur, pour ne pas différer à vous envoyer une ſeconde Copie des Etats que je vous ai déjà envoyés, & qui contiennent le projet de partage des Troupes & Officiers-Généraux, entre l'Armée d'Alſace ſous les ordres de Mr. le Maréchal de Coigny, & celle dont S. M. me confie le Commandement pour s'oppoſer à l'Armée du Roi d'Angleterre & des autres Alliés de la Reine de Hongrie.

L'Etat des Troupes, deſtinées pour la Haute-Alſace, n'eſt qu'une nouvelle Copie de celui que vous m'avez envoyé, qui ſe trouve augmenté conformément à ce que vous m'avez marqué de l'intention où étoit S. M. d'y joindre dix Bataillons tirés de l'Armée que j'ai l'honneur de commander, excepté qu'au-lieu de dix, je m'en prive de treize; ce qui ſatisfait entiérement à ce que vous avez pû déſirer ſur le remplacement des trois Bataillons de Lyonnois. J'ai auſſi augmenté l'Etat de la Cavalerie, deſtinée à l'Armée d'Alſace, d'un Régiment de Cavalerie & d'un Régiment de Dragons, faiſant en tout ſept Eſcadrons.

Je me ſuis conformé auſſi, Monſieur, autant qu'il m'a été poſſible, à ce que vous m'avez marqué des intentions de S. M. ſur le choix des Officiers-Généraux, propoſés

posés par voye d'augmentation pour le service de la même Armée.

Suivant ces Arrangemens, Mr. le Maréchal de Coigny auroit, Monsieur, pour former son Armée & pour la défense des Places de l'Alsace, 66. Bataillons & 114. Escadrons. Il sera obligé, à la vérité, d'en répartir une partie dans les Places; mais cependant il est à observer que dès que Landau sera en état & suffisamment garni pour les circonstances où l'on se trouve, l'Armée du Roi d'Angleterre passant sur la Moselle, & Mr. le Prince Charles recherchant à pénétrer par la Haute-Alsace, l'Armée de Mr. le Maréchal de Coigny couvrira presque toutes les Places, où il ne sera obligé que de laisser de très foibles Garnisons.

Il sera d'ailleurs très difficile de pénétrer dans cette Province, si S. M. se détermine à soudoyer 6000. Suisses, comme je vous le propose par une Lettre expresse sur ce sujet, pourvû toutefois que cet expédient puisse être employé à tems, & que l'on ne différe pas, suivant l'usage ordinaire, d'appliquer le remède quand le mal est devenu incurable.

Il ne me reste, Monsieur, que le même nombre de Bataillons qu'a Mr. le Maréchal de Coigny, & il s'en faudra beaucoup que je puisse les mettre tous en Campagne.

pagne. Je me trouverai presque indispensablement obligé d'augmenter les Garnisons de Sarlouis, Thionville, Metz, Longwy, Mont-Medy, Sedan, Mezieres, Nancy & Verdun. Il y a aussi des Postes qu'il sera nécessaire de garnir, comme Marsal, Vic, Sarbourg & autres, pour assûrer & maintenir les Communications.

Je me réserve, Monsieur, pour le surplus, à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer par ma lettre du 8., sur la différence qui se trouve entre la défense de l'Alsace, & celle de la Sarre, de la Moselle & de la Meuse, qui ne sont couvertes par d'autres Rivières que par celle de la Chiere, qui n'est presque d'aucune ressource.

Il ne me sera pas possible, Monsieur, après avoir pourvû aux différens objets dont j'ai eû l'honneur de vous parler ci-dessus, de pouvoir mettre ensemble au-delà de 50. Bataillons, & c'est bien peu, Monsieur, pour deffendre une pareille Frontière contre une Armée comme celle du Roi d'Angleterre, qui sera au moins de 80. Bataillons après la jonction des Hollandois, dont ont prétend que la tête doit arriver & joindre au commencement du mois prochain.

Il y auroit beaucoup de témérité & de présomption de prétendre que dans cet état je pourrai garantir cette partie des Fron-

Frontières, & ce n'eſt pas aujourd'hui la première fois que j'ai eû l'honneur de vous mander qu'on devoit s'eſtimer fort heureux, ſi on pouvoit gagner l'hyver, ſans eſſuyer de fâcheux évenemens; c'eſt de quoi je vous prie d'informer S. M., afin que rien ne me ſoit imputé de ce qui ne doit pas l'être.

En parlant des fâcheux évenemens, dont il eſt à ſouhaiter qu'on puiſſe ſe garantir, je n'entends pas parler des Courſes des Huſſards; car il faut regarder comme une choſe certaine, que cela ſera impoſſible. J'ai avis qu'il eſt paſſé à l'Armée du Roi d'Angleterre trois Régimens de Huſſards, & 7. à 8000. Raſciens montés, ces derniers aux ordres du Sr. Mentzel, déjà aſſez connu par ſes cruautés.

A ſuppoſer qu'il me doit reſter, ſuivant l'Etat que je vous ai envoyé, 138. Eſcadrons de Cavalerie, Huſſards ou Dragons, dont il en faut retrancher 18. ou 19., qui n'ont pas encore joint leurs Corps, la diſproportion, où je me trouverai avec les Ennemis en Troupes legères, ne me permet pas de pouvoir me flatter de réuſſir à empêcher leurs Courſes. Il faut de néceſſité abſolue, pour faire la Guerre avec ſuccès, oppoſer Armes & Troupes égales, & je vous avoüerai naturellement

ment qu'il eût été beaucoup plus utile,
pour l'Etat, & pour la conſervation d
Cavalerie, qui ſera continuellement
raſſée & avec peu de ſuccès, de lever
vingtaine d'Eſcadrons de Troupes le
res, au lieu de 152. Compagnies nouve
de Cavalerie, qui feront 28. Eſcadro
& qui d'ailleurs ne ſeront pas ſitôt e
tat de ſervir.

Vous ſçavez déjà, ſans doute, M
ſieur, qu'il y a des Raſciens ou Huſſ
Autrichiens, qui ont paſſé la Sarre. J
puis m'empêcher d'obſerver combien l
dolence eſt grande, & puiſque ceux,
ſe trouvent ſur cette Frontière, n'ont
avis de leur arrivée qu'en apprenant
deſordres qu'ils avoient commis, j'e
reçû les nouvelles cet après-midi. J'ap
avant-hier qu'il y en avoit qui s'éto
avancés à Kirn le 20., & ſur cet avi
paſſai hier une partie de la journée à
pédier des ordres pour faire avancer
Corps de Huſſards & de Dragons ver
Sarre, ſous les ordres de Mr. de l
chiny, avertir les Troupes, qui s'en t
voient à portée, de ſe tenir ſur leurs
des, & mander trois Régimens de Ca
lerie, qui ſont à Fennetrange, Sarab
& Saawerden, de ſe raſſembler au pren
avis qu'ils auroient de l'approche des

ner

nemis, & de ſuivre les ordres qui leur ſeroient donnés par Mr. de Berchiny.

J'attends de recevoir des avis que la Marche de l'Armée ennemie eſt déterminée vers la Moſelle, pour m'y acheminer, craignant que ſi je quittois trop promptement la Baſſe-Alſace, cette démarche ne leur fît naître le deſſein de s'y porter, & vous ſentez, Monſieur, quelles en ſeroient toutes les conſéquences, s'ils pouvoient m'y prévenir.

Avant que de finir cette Lettre, je crois devoir vous faire part, Monſieur, de ce que j'apprends de l'état du Régiment de Deudicourt, Cavalerie, qui eſt à Thionville, & que l'on me marque n'avoir que 200. Cavaliers. Je ne puis m'empêcher de dire que cela eſt honteux, & que ſi des Colonels ne ſont pas punis, & même caſſés pour de pareilles négligences, on croira avoir des Troupes, & l'on n'en aura point.

Vous connoiſſez, Monſieur, tous les ſentimens d'eſtime, & le très ſincere attachement avec leſquels j'ai &c.

Mr.

merez point aujourd'hui une démarche, qui ne l'a point été alors, & qui étoit néceſſaire; mais d'où il réſulte que c'eſt à nous que l'on pourroit faire le reproche d'avoir été les premiers à troubler & interrompre le Commerce avec l'Allemagne.

4. La violence, que fait le Prince Charles, intéreſſe plus les ſujets de l'Empire que ceux du Roi, & ce motif, joint à ceux que je viens d'expoſer, me feroient penſer que ce ſeroit à l'Empire, plus qu'à S. M., à prendre fait & cauſe dans cette occaſion.

5. Il eſt fort aiſé d'empêcher la ſortie des denrées d'Alſace, ſans cependant faire une Déclaration à l'Empire par la néceſſité où la Province ſe trouve de les réſerver pour ſa propre conſommation, & par-là on remédieroit aux principaux abus ou deſavantages qui pourroient réſulter de la défenſe du Prince Charles, & en même tems éviter un éclat, qui, je vous l'avoue, ne me paroît pas convenable dans la conjoncture préſente.

6. Enfin, s'il y a quelque démarche à faire à ce ſujet, il me paroît qu'il eſt plus convenable à tous égards qu'elle ſoit faite par Mr. le Maréchal de Coigny, qui doit arriver dans 3. ou 4. jours, qui eſt Gouverneur de la Province, qui eſt chargé du Commandement de l'Armée, qui doit

doit y reſter, & qui ſera à portée de ſuivre cette affaire & de veiller à ſon exécution, beaucoup mieux que je ne pourrois le faire, ſur-tout dans le cas où vraiſemblablement je dois me trouver bientôt.

Toutes ces différentes conſidérations, Monſieur, m'ont engagé à vous renvoyer la Lettre de Mr. de la Nouë, d'autant plus qu'il n'en peut jamais réſulter qu'un court délai, qui ne me paroît ſujet à aucun inconvénient.

Je ſuis &c.

Mr. de Noailles *à Mr. d'*Argenson.

Weiſſenbourg, du 24. *Août* 1743.

J'Ai l'honneur, Monſieur, de vous rendre compte des Nouvelles que je viens de recevoir de Suiſſe par le Sr. de Marianne, & par le Sr. Waldner, Officier dans le Régiment Royal Cavalerie, que j'ai pris auprès de moi pour Aide-de-Camp au commencement de cette Campagne, & qui eſt frere de Mr. de Waldner, Capitaine des Gardes Suiſſes. Je l'ai envoyé, ainſi que je vous en ai déjà informé, pour porter ma réponſe aux Lettres que j'avois reçues de la dite Aſſemblée à Bade, le jugeant plus propre qu'un autre à m'inſtrui-

re de ce qui ſe paſſe en Suiſſe, parce qu'il eſt du Pays.

Le compte qu'il me rend, & la Lettre de Mr. de Saworden me font connoître, quoique l'on m'écrive de Baſle d'une part, & de l'autre de Soleurre, qu'il eſt fort à craindre que le Prince Charles ne pénétre par la Suiſſe, s'il entreprend d'en forcer le paſſage, & qu'il y trouvera peu de réſiſtance, ou par la nonchalance peut-être de certains Cantons, ou par l'impuiſſance des autres à s'y oppoſer avec des forces ſuffiſantes.

Mr. de Marianne eſt d'autant plus perſuadé que le deſſein de Mr. le Prince Charles eſt de paſſer par la Suiſſe, qu'il rapporte comme une conjonɛture, qui ſe confirme dans ſon ſentiment, que Mr. le Marquis de Prié a quitté ſubitement Baſle avec toute ſa famille, ſans qu'on ſçache les raiſons qui l'ont déterminé à aller de l'autre côté du Rhin.

Le Canton de Baſle paroît avoir volonté pour empêcher qu'on ne viole la Neutralité de ſon Territoire; mais il n'eſt pas en état d'en deffendre lui ſeul le paſſage, & les autres Cantons ne ſe hâtent point de lui fournir les ſecours dont il auroit beſoin. Les hommes ne manquent pas en Suiſſe, comme vous ſçavez, Monſieur;
le

le tout eſt de pouvoir les entretenir en Armes, & c'eſt ce qui eſt au-deſſus des forces de ce Canton. Vous n'ignorez pas d'ailleurs qu'il eſt depuis longtems dans l'uſage de ne faire rien pour rien.

Par l'extrême conſéquence, dont il eſt aujourd'hui d'empêcher le Prince Charles de venir inſulter de ce côté-là nos Frontières, je prends la liberté de propoſer au Roi qu'il conviendroit dans cette occaſion, comme fit le feu Roi en 1689. de ſoudoyer 6000. hommes aux Suiſſes, qui ſeroient uniquement employés à garder ſes Poſtes & ſes défilés, dont je joins à cette Lettre un Mémoire que j'ai fait faire par Mr. de Beauſobre, qui connoît parfaitement le Pays.

Cette dépenſe, en leur donnant la paye de tems de Paix, qui eſt de 16. livres par mois, monteroit par mois à 96000. livr., & n'auroit lieu qu'autant que la néceſſité le demanderoit.

Par ce moyen, en travaillant à notre propre ſûreté, nous nous concilierions en même tems tout le Corps Helvétique, & nous y trouverions encore d'anciens Officiers, retirés du Service de France, qui ſe mettroient avec joye à la tête de ces Troupes pour donner à S. M. de nouvelles marques de leur zèle.

Etant aſſûré par ce ſecours que le

Prince Charles ne pénétreroit point par la Suisse dans la Haute-Alsace, nous n'aurions de notre côté qu'à deffendre le passage du Rhin dans cette partie, à quoi je crois pouvoir dire que nous réussirions facilement.

Si le Roi trouve à propos de faire exécuter la proposition que j'ai l'honneur de lui faire, & qui me paroît de la plus grande importance pour préserver cette partie de Frontière d'une invasion subite, il n'y a pas un moment à perdre, & il faut nécessairement qu'en conséquence vous dépêchiez sur le champ un Courier à Mr. de Marianne, pour lui porter les ordres du Roi de faire le Traité avec les Suisses. Il suffira même, pour le premier moment, que ce Traité soit commencé & qu'ils en conviennent, pour que l'opinion, qu'on en concevra, suspende & arrête les projets du Prince Charles, quand la nouvelle lui en sera parvenue.

POSTES *à occuper par un Corps des Troupes des Cantons, pour empêcher celles d'Autriche de traverser leur Territoire, & de passer sur les Terres du Roi.*

„ PRemière Ligne sur la Riviere d'En-
„ gelz. Augst; Liechstatt; Vallem-
„ bourg

„ bourg, petites Villes; Herlſtein; Ober-
„ dorff, Villages.

„ 2 me. Ligne ſur les Rivieres de Burf,
„ les Ponts & Gués auprès de Baſle, les
„ hauteurs & paſſages de Muncherſtein,
„ le paſſage de Nider-Dornbach, le paſ-
„ ſage d'Eſch & le château qui eſt
„ au-delà, dit *Augëſtein*, ainſi que celui
„ qui eſt en-deçà. Le château de Pfiffigen,
„ le Village de Gullingen, château de
„ Zwuingen, celui de Bruttenberg, les
„ petites Villes de Lauffen & de Dotoſ-
„ perg, & le château de Tierſteim;

„ Châteaux élevés entre les deux Lignes
„ de Poſtes, leſquels, étant occupés, ap-
„ puyeroient la deffenſe de ces Poſtes, &
„ ſerviroient de Retraite & de points
„ de Ralliement à ceux qui feroient for-
„ cés;

„ Braſtenten, Birſecq, Dornack, Vil-
„ denſtein, Ramſtein, Gilgenberg &
„ Nevenſtein.

„ 3 me. Ligne ſur la Birſecq & ſur le
„ Doux, Binnigentz, château, la Cha-
„ pelle Ste.-Margueritte, le château de
„ Bonningen, le Village d'Oberweiller, le
„ château de Benek & celui de Nottberg,
„ le tout ſitué ſur la Birſecq aux Suiſſes;
„ le château de Landſcron, Pfindt ou Fe-
„ nette, Blockmund au Roi, Porentru, Ville;
„ Ste. Urſanne, petite Ville; le Château

 „ de

„ de Franquemont ſur le Doux;
„ Les Villages de St. Bras, Aubery & la
„ Venerie, Vautrone Evêché de Porentru
„ du Corps Helvétique auſſi ſur le Doux;
„ Blamon au Roi.
„ Par ces Lignes, il paroîtroit que les
„ Suiſſes auroient en vûe d'empêcher le
„ paſſage ſur leurs Terres, aux Trou-
„ pes du Roi comme à celles d'Autriche.
„ Par l'appui des Châteaux qui ſont en-
„ tre les deux premières Lignes, les Poſ-
„ tes de la 1ere. s'y replieroient néceſſai-
„ rement, lorſqu'ils ſeroient forcés par
„ les Ennemis, ou ſur le moment de l'ê-
„ tre; mais ils ne le ſeroient naturelle-
„ ment pas à la ſeconde, à cauſe de ces
„ Châteaux qui en dominent les avenues,
„ & leſquelles, étant gardées, empêche-
„ roient les Ennemis de s'appuyer d'au-
„ cun Poſte: & ſi cette ſeconde Ligne
„ étoit forcée, elle ſeroit obligée de ſe
„ replier ſur la troiſième, & des Châ-
„ teaux qui l'appuyent; ce qui non ſeu-
„ lement raſſembleroit toutes les Troupes,
„ mais les réuniroit précisément à la dé-
„ fenſe de la Frontière du Royaume, en les
„ y attirant par la ſûreté de leur Rallie-
„ ment & de leur Retraite, au-lieu que
„ ſi elles ne formoient qu'une Ligne, quel-
„ que forte qu'elle fût, elle pourroit être
„ forcée à quelque endroit, à cauſe de la
„ pro-

„ proximité de Rhinfeld, qui eſt le dé-
„ bouché de l'Ennemi, & qui ſe mettroit
„ à même de ſurprendre quelque Poſte,
„ & de l'attaquer en force avant qu'il pût
„ être ſuffiſamment renforcé: & alors ces
„ Troupes de Milices Suiſſes, n'ayant
„ point de motifs pour ſe replier vers les
„ Frontières d'Alſace, ſe diſſiperoient
„ & retourneroient chacunes chez elles,
„ ou ſe contenteroient de prendre un
„ Poſte propre à empêcher que l'Ennemi
„ ne pénétrât plus avant dans leur Pays;
„ ce qui le laiſſeroit le maître des paſſa-
„ ges en Alſace, & des Châteaux qui lui
„ ſont néceſſaires pour protéger la com-
„ munication.

„ Si le Corps de ces Milices étoit plus
„ conſidérable qu'il n'eſt, on pourroit ſe
„ diſpenſer d'engager le Prince de Poren-
„ tru à faire garder Porentru & ſes Poſ-
„ tes du Doux, & il feroit pareillement
„ inutile d'avoir un Poſte à Blancourt;
„ mais dans l'état préſent on ne peut non
„ ſeulement s'en diſpenſer, mais même
„ il eſt néceſſaire que la Ville de Mul-
„ hauſen ſoit bien gardée, parce que ſi les
„ Ennemis pénétroient dans la Haute-Al-
„ ſace, ils ne manqueroient pas de s'em-
„ parer de cette Place.

„ Il eſt à obſerver que ſoit que les En-
„ nemis prennent la Route d'Augſt &

„ de St. Jacques, ou celle de Liechſtatt
„ & de Lauffen, ou celle de Valbourg à
„ Lauffen, ou telle autre pour paſſer la
„ Burf & la Birſecq, les Troupes Suiſſes
„ peuvent ſe rabattre ſucceſſivement dans
„ des poſitions très avantageuſes, que
„ les Ennemis ne peuvent paſſer ſur Ter-
„ res du Roi que par l'eſpace dont il
„ eſt fait mention, à moins de faire beau-
„ coup de marches dans la Suiſſe, pour
„ ſe porter par Soleurre & le Val de Su-
„ ze, ou plus loin par le Pays de Neuf-
„ Châtel, ſur le Doux, du côté de Mor-
„ tau & de Pontarlier; ce qui ſeroit une
„ entrepriſe trop hazardée ".

Je ſuis &c.

Mr. de Noailles *à Mr. d'*Argenson.

Landau, du 29. *Août* 1743.

JE vous dépêche ce Courier, Monſieur, pour informer le Roi des Mouvemens de l'Armée Auxiliaire de la Reine de Hongrie, & de celui que celle de S. M. a fait en conſéquence.

Toutes les Troupes des Alliés ont paſſé le Rhin à Bibrick ſucceſſivement depuis le 20., le 21. & jours ſuivans, ainſi que vous en avez été informé. Elles ſont venues camper le 26. à Oppenheim, & on les

les attendoit aujourd'hui à Worms, ou aux environs. On publie qu'ils veulent venir jusqu'à Spire; on ajoute que c'est dans le dessein d'y réunir les deux Armées, en cas que celle du Prince Charles ne puisse point pénétrer en Haute-Alsace. Je n'ajouterai point les différens bruits que l'on fait courir de leurs desseins sur Landau & la Basse-Alsace: il y a eu tant de variations dans leurs projets, qu'il est impossible d'asseoir aucun jugement certain sur tout ce qui en revient.

Il paroîtroit, par cette démarche, que le Roi d'Angleterre reviendroit à la première proposition que lui fit Mr. le Prince Charles à son voyage de Hanau, mais qu'il avoit rejettée, & dont je vous ai écrit dans le tems, & qu'il abandonne le projet de la Moselle, dont vous m'avez fait part, aussi-bien que Mr. Amelot, par le Courier que vous m'avez dépêché au commencement de ce mois, lorsque j'étois encore à Spire.

Dans ces circonstances, j'ai crû devoir rassembler les Troupes de cette Armée pour passer la Loutre, & la porter sur la Queich, la gauche à Landau, & la droite à Germesheim.

Ce Poste paroît étendu, & jusqu'ici on ne l'a pas jugé fort bon. Je ne l'ai pas examiné par moi-même, n'ayant jamais été à

portée de le faire, & ayant toujours paſſé en Poſte dans la Baſſe-Alſace, dans les différens tems où j'ai fait la Guerre dans ce Païs-ci. Il y a pluſieurs perſonnes qui l'ont viſité depuis qu'il en peut être queſtion, & qui m'aſſûrent qu'on peut le rendre bon.

Nous ferons de notre mieux pour corriger le défaut du terrein dans cette Poſition, & y ſuppléer par les Travaux que nous comptons y faire, ſi l'on nous en donne le tems, comme je l'eſpere; mais il n'a pas été poſſible de prendre un autre parti.

1. Landau n'eſt point approviſionné, & quelques répreſentations que j'aye pû faire à ce ſujet, je n'ai pû y parvenir. Il y a pourtant 36. ou 37. jours de bon compte que j'en ai donné les ordres pour la première fois. Mr. de Sallieres y étoit depuis 32. jours, & il en eſt parti aujourd'hui pour aller joindre Mr. le Maréchal de Coigny. L'objet de Landau eſt ſi important, qu'il m'a paru l'emporter ſur toute autre conſidération, & il faut eſperer que notre préſence ſur les lieux accélerera une Opération auſſi eſſentielle.

2. Les Lignes de la Loutre ne ſont point en état; c'eſt un ouvrage de plus de 2. à trois mois, pour qu'elles ſoient telles qu'il convient. On les a laiſſé totalement dé-

dègrader, & ce ſera un Article dont je compte vous entretenir, Monſieur, dans un tems plus tranquille.

3. En ſe portant aujourd'hui ſur les Terres de l'Empire, on n'eſt plus dans le cas de rien imputer au Roi, puiſque l'on ne le fait que pour la deffenſe de ſa propre Frontière, & que c'eſt à la Reine de Hongrie & à ſes Alliés que les Etats de l'Empire doivent s'en prendre, s'ils ſouffrent des ſuites inévitables de la Guerre.

4. On ſe trouvera par conſéquent obligé de fourager; ce qui ne peut pas non plus nous être attribué à mauvaiſe volonté. On a des vûes d'intérêts particuliers, ainſi qu'on auroit pû le faire, & qu'on l'auroit fait, ſi l'on eût prolongé le ſéjour de l'Armée ſur les Terres de l'Empire, ſans aucune raiſon, ſur-tout immédiatement après la Déclaration à la Diette de l'Empire, qui renfermoit un Engagement contraire.

5. L'on profita de l'obligation de fourager, pour ne laiſſer aucune ſubſiſtance aux environs de Landau, ſur-tout dans tout ce qui eſt en avant de cette Place entre le Spirebach & la Queich; ce qui mettra les Ennemis hors d'état de pouvoir y demeurer, ſi l'on eſt obligé de s'en retirer.

6. Il

6. Il auroit été impossible de faire subsister présentement sur la Loutre l'Armée assemblée. Il faut environ trois semaines ou un mois, avant que les Arrangemens, que l'on vient de prendre sur la partie des Fourages, puissent produire leur effet, & il auroit été bien fâcheux d'être contraint de fourager son propre Pays; ce que l'on ne fait qu'à la dernière extrémité.

7. Si l'on est obligé par l'évenement de revenir sur la Loutre, Landau sera du moins, suivant les apparences, approvisionné des choses principales & les plus nécessaires, & le tems, que l'on aura gagné par la démarche que l'on fait en avant, donnera celui de former les Magasins nécessaires pour la subsistance de l'Armée à son retour derrière la Loutre.

Je crois, Monsieur, qu'il seroit fort inutile de vous ajouter de nouvelles raisons, & que celles, que je viens de rapporter, suffisent pour justifier un parti sur lequel il ne me paroît pas qu'il y ait beaucoup de choix dans la situation où nous sommes.

S'il convenoit, Monsieur, d'annoncer ses mouvemens, j'aurois prévenu l'Electeur Palatin sur la nécessité où l'on va se trouver, non seulement de fourager son Pays, mais encore d'y faire des travaux qui dégraderont des prairies, & d'or-

d'ordonner des abattis confidérables dans fes *Bois*, puifque fans ces précautions, il feroit impoffible de fe foutenir dans le Pofte que nous voulons prendre. Ce ne feroit pas peu, fi les travaux, qu'on fe propofe, pouvoient mettre ce Pofte dans un état à faire perdre aux Ennemis l'envie de l'attaquer. Leur conduite fournit des motifs fuffifans pour juftifier celle qu'on eft obligé d'avoir en cette occafion; mais indépendamment des démarches que je ferai auprès de l'Electeur Palatin, je penfe qu'il feroit convenable, à tous égards, de lui faire écrire, ou parler de la part du Roi, & le raffûrer fur les promeffes qui lui feront faites de l'indemnifer des dommages faits à fes Etats ou à fes fujets. J'informerai auffi Mr. de Lautrec & Mr. de la Noüë de la rentrée de l'Armée de S. M. fur les Terres de l'Empire, pour en faire part à S. M. I. & à qui ils jugeront à propos.

Il ne me refte plus, Monfieur, qu'à vous marquer que Mr. le Maréchal de Coigny m'ayant donné avis de fon arrivée à Strasbourg, je lui marquai que je m'y rendrois avec plaifir pour le prévenir & le voir, fi les circonftances, où je me trouvois par les mouvemens des Ennemis, pouvoient me le permettre. Sur ma réponfe, il s'eft rendu à Weiffenbourg le

26., & en eſt reparti le 27., après avoir conferé enſemble ſur la ſituation de cette Province, ſur la néceſſité de réunir nos efforts pour la deffendre contre les Ennemis de S. M., & être convenus de nos faits. J'eſpere que quoique la Concorde ſoit rare entre Confreres, nous ferons voir qu'elle n'eſt point impoſſible. J'y ferai tous mes efforts, & je crois Mr. le Maréchal de Coigny dans les mêmes diſpoſitions.

Je ſuis &c.

MEMOIRE *pour démontrer la poſſibilité d'empêcher l'Ennemi de pénétrer dans la partie du Pays depuis Sierck juſqu'à Maubeuge.*

„ LE Pays depuis Sierck juſqu'à Thion-
„ ville au-delà de la Moſelle, & ce-
„ lui de Thionville juſqu'à Longwy ſe
„ peut couvrir, ſuppoſant que l'Ennemi
„ voulût venir en force ſur cette partie
„ de Pays par celui de Luxembourg qui
„ l'avoiſine, quoique le front du Païs de
„ Luxembourg, pour le percer de ce cô-
„ té-là, ſoit tout Bois.

„ Il faudroit, ſelon la connoiſſance que
„ j'ai du Pays, faire occuper par un
„ Corps de Troupes les hauteurs de

„ Re-

„ Remick, qui eſt ſur la Rive gau-
„ che de la Moſelle, y conſerver des
„ Ponts ſur cette Riviere, & des Com-
„ munications par cette droite, tant
„ pour tirer des ſubſiſtances par cette
„ droite, qui vous y feroient conduits
„ par la Lorraine, que pour pouvoir
„ opérer par cette droite, ayant auſſi un
„ Corps de Troupes dans les environs de
„ Remick ſur la Rive droite de la Moſel-
„ le, pour pouvoir couvrir vos Ponts &
„ longer la Moſelle ſur Trêves, ſuppoſé
„ que l'Ennemi voulût s'y porter. Il faut
„ toujours faire enſorte d'occuper cette
„ Ville, parce qu'elle fait le centre de la
„ Moſelle, & vous donne le moyen de
„ vous étendre, ſoit par la droite, ſoit
„ par la gauche, ſelon les Mouvemens
„ que pourroit faire l'Ennemi.

„ Il eſt donc ſenſible qu'ayant un Corps
„ de Troupes, également à portée d'agir en
„ ſe portant par ſa droite au-delà de Trê-
„ ves, ou en ſe portant par ſa gauche
„ par les Ponts de Remick, ſur le Corps
„ de Troupes qui feroit établi ſur les
„ hauteurs de Remick, au Bourg de Da-
„ lem, & ſucceſſivement par ſa gauche
„ juſqu'à Ottange, qui n'eſt par la tra-
„ verſe & par cette gauche qu'à 4. lieuës
„ de Dalem, lequel n'eſt qu'à deux lieuës
„ de Remick, & établiſſant un autre

„ Corps

„ Corps de Troupes depuis Ottange juſ-
„ qu'à Longwy, qui n'en eſt qu'à 5. lieuës,
„ vous couvrez tout le front depuis Trê-
„ ves juſqu'à Longwy, & vous vous mé-
„ nagez 3. à 4. Champs-de-Bataille é-
„ galement utiles & forts, & les ſeuls par
„ où l'Ennemi pourroit s'avanturer à eſ-
„ ſayer de paſſer. Ce front contient 16.
„ lieuës de Pays, ſçavoir de Trêves à
„ Conſarbrick une grande lieuë, de Con-
„ ſarbrick à Tabern trois quarts de
„ lieuë, de Tabern à Onſtroff trois quarts
„ de lieuë, d'Onſtroff à Wincheren une
„ lieuë, de Wincheren à Remick une
„ lieuë & demie, paſſant par Poſthem,
„ Vohern & Remick à Beuz une petite
„ lieuë, de Beuz à Dalem une lieuë:
„ cet endroit eſt une ſituation avantageu-
„ ſe pour obſerver Luxembourg; de
„ Dalem à Hen cinq quarts de lieuë, de
„ Hen à Souffghien une lieuë, de Souff-
„ ghien à Wolmerange une lieuë, de
„ Wolmerange à Ottange une lieuë,
„ d'Ottange à Audun-le-Tige cinq quarts
„ de lieuë, d'Audun-le-Tige à Uſigny
„ une lieuë & demie, d'Uſigny à Longwy
„ ſept quarts de lieuë.

„ La nature de ce front de Pays de
„ Trêves à conſarbrick eſt très ſûre. De
„ Conſarbrick à Onſtroff il y a, ſur les
„ hauteurs qui font face à la Moſelle

„ que

„ que l'on a devant ſoi, & dans cette
„ lieuë & demie de Pays trois différen-
„ tes poſitions, qui ſont des Camps in-
„ acceſſibles ; l'une, les hauteurs enve-
„ loppées par la Moſelle, la droite du cô-
„ té de Remick, & la gauche du côté de
„ Felrick. Cette gauche eſt fermée par
„ le Ravin conſidérable, qui deſcend de
„ Manneback à Waſſerlick.

„ La 2de. Poſition s'étend, la droite à
„ Felrick, la gauche s'étendant au-deſſus
„ de Nittel, mettant devant ſoi non ſeu-
„ lement la Moſelle, mais encore les
„ Montagnes conſidérables qu'il faut re-
„ monter pour venir ſur ces hauteurs, &
„ le Bois qui eſt ſur cette hauteur,
„ qu'il faut traverſer pour venir à cette
„ Poſition, obſervant que cette droite eſt
„ toujours appuyée du Ravin de Manne-
„ back qu'on peut toujours paſſer pour
„ communiquer par la Gorge de Tabern
„ à Conſarbrick & Trêves, & laiſſant
„ derrière ſoi Onſtroff. Il s'appellera, ſi
„ l'on veut, Camp de Felrick, ou d'Onſtroff.

„ Ce même Camp ſe peut prolonger
„ par les hauteurs juſqu'à Wincheren, la
„ droite au-deſſus de Nittel, & la gauche à
„ Wincheren, également fort & inacceſ-
„ ſible, la Moſelle devant ſoi & des
„ Montagnes bien plus eſcarpées, & dont
„ l'accès eſt totalement impoſſible, con-

„ ſer-

„ ſervant toujours par cette même droite
„ la poſſibilité de communiquer à Trê-
„ ves. De Wincheren ſur Polzhem, au-
„ tre Camp inacceſſible, toujours ſur la
„ Moſelle devant ſoi; de Polzhem à Re-
„ mick preſque tout Bois ſur les deux Ri-
„ ves de la Moſelle. Mille hommes dans
„ ces Camps depuis Trêves juſqu'à Re-
„ mick empêcheroient 100000. hommes
„ de pénétrer, n'étant pas poſſible de ten-
„ ter d'y paſſer la Moſelle. De Remick
„ à Dalem, autre Camp extrêmement fort,
„ mettant devant ſoi le Ravin de Dalem
„ qui va ſe jetter, paſſant par Walbrede-
„ miſt & par Beuz à Stat-Bredemiſt, dans
„ la Moſelle, la droite à Remick pour
„ conſerver la Communication ſur Trê-
„ ves, & la gauche à Dalem. Cette Poſi-
„ tion eſt très ſûre. De Dalem à Hen, au-
„ tre Camp d'autant plus ſûr, que l'on n'y
„ peut venir ſans traverſer des Bois. De
„ Hen à Souffghien tout Bois. De Souff-
„ ghien à Wolmerange, ſur la hauteur,
„ eſt le fameux Camp qu'a occupé Mr. le
„ Maréchal de Crequy, qui couvre abſolu-
„ ment tout le Pays, & qui eſt inacceſſible.

„ De Wolmerange à Ottange, autre
„ Camp également à occuper, & d'au-
„ tant plus fort, qu'il eſt fermé en a-
„ vant par la Rivière qui va d'Ot-
„ tange à Battembourg & à Luxem-
„ bourg,

„ bourg, & d'Ottange à Audun-le-Ti-
„ ge. Ce ſont des hauteurs qui for-
„ ment auſſi une poſition ſûre, la droite
„ au fond qui deſcend dans Ottange, &
„ la gauche à celui qui deſcend à Audun-
„ le-Tige, conſervant Ottange qui doit
„ faire un Poſte principal. D'Audun-le-
„ Tige à Uſigny, c'eſt un terrain qui de-
„ mande une grande attention, parce
„ que la partie du Pays de Luxembourg,
„ qui fait face à cette lieuë & demie de
„ Pays, eſt plus ouverte, plus unie &
„ abſolument ſans Bois, & qu'une Ar-
„ mée peut y venir en Bataille, paſſant
„ au-deſſus de la naiſſance de la Rivière
„ de Chiere, laiſſant abſolument cette
„ Rivière ſur la droite, & ſe portant
„ entre Uſigny & Redange ſur la Trouée
„ de Tiercelet par une petite Plaine, de
„ là ſur Crune, & laiſſant auſſi la ſource
„ de la Crune ſur la droite, elle peut
„ pénétrer par Ometz dans la Lorraine
„ & dans la France.

„ La Nature ſemble avoir pourvû à
„ la facilité de couvrir ce paſſage impor-
„ tant, en formant, (dans le cas que l'En-
„ nemi ſe préſentât de ce côté-là) un
„ Camp dont la droite ſeroit appuyée ſur
„ la hauteur de Rutange à un quart de
„ lieuë d'Audun-le-Tige, fermé &
„ fortifié par le Ruiſſeau qui deſcend à
„ la

„ la Mauvaiſe-Hâche, & la gauche à U-
„ ſigny, mettant devant ſoi le Ruiſſeau &
„ le Ravin qui le ferme au-deſſus de Re-
„ dange, qui va ſe terminer plus bas
„ que Rutange, & qui entre dans celui
„ qui ferme cette partie de Pays, deſcen-
„ dant de Thil, de Vilruë, & paſſant
„ entre *Audun-le-Tige* & Ruſſange, qui
„ deſcend à la Mauvaiſe-Hâche; ce qui
„ rend cette droite totalement ſûre, &
„ avec la poſſibilité d'établir la Commu-
„ nication avec Audun-le-Tige, pour
„ toujours agir du côté d'Oſtange, &
„ ayant devant ſoi pour la gauche le Ra-
„ vin conſidérable qui le ferme à portée
„ de carabine d'Uſigny, & qui deſcend
„ par Sonne-la-Sauvage, Herſerange, au
„ pied des Carmes dans la Chiere près de
„ Longwy-bas, & qui coupe ſi abſolu-
„ ment le Pays, qu'on ne peut y péné-
„ trer.

„ Par la poſition de ce Camp, non-
„ ſeulement on ferme cette Trouée, de
„ façon qu'il eſt impoſſible d'y pénétrer;
„ mais on établit encore des communica-
„ tions ſûres par la droite pour ſe porter
„ ſur Audun, qui fait une communication
„ ſûre par la droite pour ſe porter ſur
„ Audun qui fait votre droite, & ſucceſſi-
„ vement ſur tout le Pays qu'on vient de
„ détailler juſqu'à Trêves, qui eſt d'un

„ bien

„ bien plus difficile accès pour l'Ennemi
„ que celui qui eſt parallèle à la gauche,
„ étant plus ouvert, moins montueux,
„ & bien moins de bois depuis Longwy
„ juſqu'aux environs d'Orval, ou de Ge-
„ rouville, & où les Bois de Morlanvau
„ commencent à fermer cette liſière,
„ qui s'étend ſucceſſivement & ſans in-
„ terruption juſqu'à *Aveſne* & près de
„ la Sambre.

„ Par ce même Camp vous établiſſez
„ des communications par votre gauche
„ & par vos derrières pour tirer les ſub-
„ ſiſtances néceſſaires, & vous pouvez
„ par vos derrières former ce Camp
„ auſſi nombreux & proportionné aux
„ forces qu'il ſera néceſſaire. Par votre
„ gauche vous vous portez par Aucourt &
„ par Larimont ſur Longwy, & ſucceſſi-
„ vement où vous voulez par ce détail
„ ſuccint, en attendant qu'on faſſe des
„ Mémoires pour détailler la profondeur
„ des derrières de ce front, d'où l'on
„ peut faire marcher les Troupes, tirer
„ des ſubſiſtances, établir des commu-
„ nications, & former des Cantonne-
„ mens, déſignant à chaque Troupe ſon
„ Rendez-vous.

„ Pour couvrir la partie du Pays de-
„ puis Longwy, il faudroit faire camper
„ des Corps de Troupes, ſuppoſant que
„ l'En-

„ l'Ennemi voulût pénétrer par la partie
„ du Pays de Luxembourg qui avoisine
„ Longwy, Mont-Médi, & Carignan,
„ & former un front depuis Usigny jus-
„ qu'à Longwy, en mettant la Chiere
„ derrière soi, s'étendre par la gauche
„ sur Tongries, sur Montquentin, de
„ Montquentin sur Geronville, de Ge-
„ ronville sur le Hatoy, & du Hatoy
„ sur Huiliere à portée de Frenneville.

„ Ce front contient 12. lieuës de Pays;
„ sçavoir, d'Usigny à Longwy par Au-
„ court, Larimont; ce qui fait une lieuë &
„ demie de Pays, & un Camp inaccessi-
„ ble. Par tout ce que l'on a dit du Ra-
„ vin qui le couvre depuis Usigny jus-
„ qu'aux Carmes, joint à ce qu'il y a un
„ Ravin qui descend de Tiercelet, & qui
„ va, avant d'arriver à Esserange, join-
„ dre celui d'Usigny, & qu'en portant
„ une droite à l'Eglise de Beuren sur la
„ Chaussée, & une gauche sur la hauteur
„ de la Chiere au-dessous des Carmes, on
„ couvre par le moyen de ce Ravin, qu'on
„ met devant soi, toute cette étendue de
„ Pays & l'on barre tout accès.

„ Ce seroit un Camp inexpugnable, en
„ appuyant aussi une droite du côté d'U-
„ signy. Ce Camp n'est qu'une seconde
„ façon de l'occuper, celui d'Usigny,
„ comme il a été dit, faisant le même
„ ef-

„ effet, attendu qu'il peut porter ſur
„ les hauteurs d'Aucourt & de Lari-
„ mont un petit Corps de Troupes ſuf-
„ fiſant pour mettre toute cette éten-
„ due de Pays, depuis Audun-le-Tige juſ-
„ qu'à Longwy, en toute ſûreté.

„ Par cette poſition vous n'abandon-
„ nez que les Villages de la Magdelaine
„ & de Rodange, qui ne ſont que des
„ Hameaux ſur la Rive gauche de la
„ Chiere, où il faudroit établir des Pos-
„ tes avancés pour ſçavoir ce qui ſe
„ paſſe dans la Plaine, & qui par Lon-
„ glaville ſont en état de ſe replier ſur
„ Longwy, & les Villages d'Hâtû, O-
„ bange, Aiſch & Battincourt, qui de-
„ vroient s'occuper par des Poſtes avan-
„ cés, quoiqu'ils ſoient au-delà de la Ri-
„ ve droite de la Chiere, pouvant tou-
„ jours ſe retirer ſur Longwy par Die-
„ mont & St. Martin.

„ De Longwy une autre poſition de
„ Camp très ſûre, eſt la droite à Long-
„ wy, le centre à Villers-la-Chevre, &
„ la gauche à St. Pancré, mettant deſ-
„ ſous Longwy un petit Corps de Trou-
„ pes qui occupe Mont St. Martin &
„ St. Remy, qui ſont des hauteurs conſi-
„ dérables pour obſerver l'Ennemi par
„ cette droite.

„ Cette poſition met devant ſoi le
„ fond

„ fond que forme le Ruiſſeau qui de Bat-
„ tincourt & de St. Remy deſcend à
„ Lanſy, & faiſant un tour conſidérable
„ par Baranſy, Tinn, St. Marc, la Mor-
„ tan, va au pied de Tongries ſe jetter
„ dans la Chiere vis-à-vis Velen. Elle
„ met auſſi devant ſoi tous les Bois qui
„ depuis Mont St. Martin terminent &
„ couronnent les hauteurs qui font la
„ Rive gauche de ce vallon conſidérable,
„ & met auſſi devant ſoi le Ravin im-
„ menſe, qui, près de la Colombe & de
„ Romain à un quart de lieuë de Long-
„ wy ſur la hauteur, prend ſa naiſſan-
„ ce par deux différentes branches, &
„ deſcend par Waramont, Wau, Gor-
„ cy, Cuſſigny à Sinû dans le précédent
„ Ruiſſeau qui couvre cette face; les
„ quatre endroits ſont, les deux premiers
„ de très mauvais Hameaux, & les deux
„ derniers deux mauvais Villages ſur
„ le Ruiſſeau de ce Ravin enveloppés de
„ Bois & d'eſcarpemens.

„ Cette poſition forme un Camp qui
„ vaut une Citadelle, & qui couvre ab-
„ ſolument tout le Pays, & qui l'eſt une
„ ſeconde fois par la Chiere, & qui ſe
„ longe par la gauche depuis St. Pancré
„ par la Malinaiſon juſqu'aux hauteurs
„ au-deſſus de la Mortan, mettant tou-
„ jours devant ſoi le fond en queſtion,

la

„ la Montagne qu'il faut remonter, & le
„ Bois qui la couvre.

„ On peut, en cas de besoin, passer la
„ Chiere, qu'on a derrière soi, à Longwy,
„ à la Grandville, à Fermont, à Mon-
„ tigny & à Longuion, où il y a des
„ Ponts de pierre qui peuvent aussi ser-
„ vir pour conduire des subsistances des
„ derrières aux Troupes & à l'Armée
„ qui occuperoient ce Camp. Ces mê-
„ mes Ponts peuvent aussi servir, s'il
„ le falloit, pour se porter sur les hau-
„ teurs au-delà de la Chiere pour la met-
„ tre devant soi. On peut de ce Camp
„ s'y transporter sur plusieurs Colonnes,
„ marchant tout à la fois & sans confu-
„ sion; celle de droite près de Longwy,
„ par Rahon, Pont de pierre pour se
„ porter sur les hauteurs de Mery &
„ d'Aucourt; la seconde par la Grand-
„ ville, qui est le plus beau, le plus ai-
„ sé & le plus ouvert de tous les Che-
„ mins, pour se porter sur les hauteurs
„ de Humont, Autry, Chenieres, & Au-
„ mont; la troisième par Montigny,
„ Pont de pierre pour se porter sur les
„ hauteurs d'Ogny, Fermont & Reve-
„ mont; la quatrième par Longuion,
„ Pont de pierre pour se porter sur les
„ hauteurs de Chapy en partie, & de Re-
„ vemont, qui sont sur la Rive droite

„ de la Crune, qui, à Longuion, entre
„ par la Rive gauche de la Chiere dans
„ cette Rivière, & en partie ſur les hau-
„ teurs de Noël & de Sivry-le-Petit ſur
„ la Rive gauche de la Crune; la
„ cinquième par Velain, Pont de pierre
„ pour ſe porter ſur les hauteurs de Fla-
„ beuville, de Veluin & de Velonne. On
„ peut auſſi par les mêmes Ponts ve-
„ nir occuper les hauteurs qui ſont au-
„ delà de la Chiere, qui font un front de
„ Longwy à Villers-la-Chevre, cinq
„ quarts de lieuë de Villers-la-Chevre
„ à St. Pancré, une très petite lieuë
„ de St. Pancré à la Malmaiſon, trois
„ quarts de lieuë de la Malmaiſon à la
„ Mortan une lieuë & demie.

„ La raiſon, qui me fait porter la gau-
„ che à la Mortan, & non aux hauteurs
„ de Tongries, eſt que par cette gau-
„ che occupant en force le Pont de la
„ Mortan, & gagnant la hauteur du
„ Montquentin, je prends les hauteurs
„ ſur l'Ennemi & je lui oppoſe toujours
„ un front qui le domine, & qui me met
„ en force, au-lieu qu'en longeant ma
„ gauche ſur Gerouville, je mets tou-
„ jours entre lui & moi, & devant moi
„ le Ruiſſeau qui de Meiche deſcend à
„ Vililalon à Donpico & à Arnan-
„ court, où à un quart de lieuë de la
„ Mor-

„ Morto, il entre dans celui de Lanſi, Ba-
„ ranſy, Sinu & St. Marc.

„ Longeant donc ma gauche, propor-
„ tionnément aux Mouvemens de l'Enne-
„ mi, de la Mortan au Montquentin, à
„ Couvreux au-deſſus de Senneterre,
„ & à Gerouville, je pratique un Camp de
„ la Mortan à Couvreux très bon, ayant
„ toujours le Ruiſſeau devant moi, con-
„ ſervant mes Ponts de pierre à la Mor-
„ tan pour agir par ma droite, & y
„ appuyant ma droite, ou me mettant à
„ cheval ſur ce Ruiſſeau, pour conſer-
„ ver mes hauteurs au-deſſus de Ton-
„ gries, & pratiquant pluſieurs Ponts ſur
„ mes derrières depuis la Mortan juſqu'à
„ Ecuvie, pour operer en force & ſans
„ confuſion ſur cette droite, ou ſur ma
„ gauche qui ſera Couvreux, qui eſt à
„ trois quarts de lieuë de la Mortan.

„ J'ai par cette poſition mes derrières
„ libres du côté de Mont-Médi, du cô-
„ té de Marville, & je puis faire con-
„ ſtruire à loiſir des Ponts ſur la Chiere
„ depuis Velain juſqu'à Mont-Médi où
„ il n'y en a point, ſoit pour me faire
„ conduire des ſubſiſtances & des Trou-
„ pes, ou bien, ſi j'y ſuis obligé, me reti-
„ tirer ſur cinq Colonnes, ou ſur plus, ſi
„ l'Ennemi, ou quelque autre raiſon m'y
„ oblige, afin de me porter ſur les hau-

„ teurs derrière la Chiere, & mettre
„ cette Rivière devant moi pour faire,
„ à proportion que le cas le demandera,
„ la Navette depuis Longwy jusqu'à
„ Mont-Médi, la Chiere devant moi,
„ comme j'imagine qu'on le doit faire de-
„ puis Longwy jusqu'à Gerouville, la
„ mettant derrière soi pour restraindre
„ davantage l'Ennemi, en profitant des
„ positions avantageuses, & le renfer-
„ mant absolument dans un Pays difficile
„ pour les subsistances, pendant que
„ vous en aurez un sûr vos derrières bon
„ & abondant, dont vous pourrez tirer
„ tous les secours nécessaires, & vous
„ ménager des moyens sûrs de le mettre
„ à l'abri de toute insulte.

„ Le Camp de Couvreux à Gerouville
„ ne sera pas moins bon, & conservera
„ toujours les mêmes avantages, & cou-
„ vrira, depuis la Mortan jusqu'à Gerou-
„ ville, tout ce qui peut se porter sur
„ Mont-Médi.

„ Il y a à Gerouville, avant d'y entrer,
„ une espèce de Ravin, & dans le Bois
„ les sources du Ruisseau qui descendent
„ à Orval, & de là dans la Chiere au-
„ dessous de Margû. Ce Ravin à Lime,
„ qui est à un quart de lieuë de Gerou-
„ ville, commence à être considérable,
„ en le mettant devant soi, depuis les hau-
„ teurs

„ teurs avant d'arriver à Gerouville, les-
„ quelles sont les mêmes qui communi-
„ quent à Somptone.
„ „ Ce front, qui depuis Couvreux jus-
„ qu'au-dessus de Somptone contient u-
„ ne petite lieuë, & de Somptone aux
„ Censes Fagnies cinq quarts de lieuë,
„ fait une position & un Camp très avan-
„ tageux. Ces Censes, qui sont la gauche,
„ sont sur une petite éminence, & do-
„ minent tout ce Ravin qu'elles mettent
„ devant elles. De ces Censes par la
„ gauche il faut se porter sur celle de
„ Hatoy, qui en est à demi-lieuë, où
„ l'on peut établir un Centre, & de là
„ une gauche à la Cense de Malvoisin,
„ passant par Margny, & conservant
„ toujours les hauteurs, & mettant auf-
„ si toujours devant soi le Ravin d'Or-
„ val.
„ De celle de Hatoy à celle de Mal-
„ voisin il y a une demi-lieuë; Vilé de-
„ vant Orval est au pied de cette Cense.
„ Ce Camp depuis Fagnies jusqu'à Mal-
„ voisin est extrêmement bon.
„ De cette Cense on peut longer par
„ Chevres & Mandresy sur Williere, qui
„ en est sur la gauche à une grande lieuë,
„ & même à cinq quarts de lieuë, ob-
„ servant que l'on passe la Rivière d'Or-
 „ val

„ val au pied de la Cenſe, ou bien à Vi-
„ lé devant Orval.
„ „ Cette Rivière eſt peu conſidérable,
„ & il eſt très aiſé d'y conſtruire un Pont,
„ & même pluſieurs pour l'Infanterie,
„ pouvant y paſſer un Gué avec la Ca-
„ valerie & les Equipages, qui doivent
„ aller paſſer, je dis les Equipages par
„ Taſſigny, où l'on paſſe cette Rivière
„ pour de là aller, ſoit par Oflance, ou
„ par la Cenſe de Chevres.
„ „ Cette dernière Poſition n'eſt pas
„ moins avantageuſe que les autres.
„ C'eſt un Pays où les Bois commencent
„ à ſe rapprocher. Ils aboutiſſent ſur les
„ deux Cenſes qui ſont en partie dedans;
„ ils communiquent à ceux d'Orval, qui
„ eſt dans le fond à une petite heure de
„ diſtance de ces Cenſes & de Williers,
„ qui fait la gauche de cette poſition. Le
„ Bois retourne deſſous Williere, qui le
„ ſépare d'avec Floranville par une li-
„ ſière de Bois qui peuple le Vallon &
„ le Ravin qui eſt dans le fond & au
„ pied de Williere, & vient par ce Val-
„ lon, n'y ayant que le Ruiſſeau entre,
„ qui ſépare la France d'avec le Pays de
„ Luxembourg, & communique par la
„ gauche avec les Bois de Williere &
„ ceux de Carignan, qui par leur ter-
„ mina-

„ mination du côté de Maton, de Clemensy, vont aussi communiquer avec „ ceux de Muro, n'étant séparés de ces „ derniers que par le Ruisseau de Muro, qui descend au-dessous de Carignan dans la Chiere.

„ „ Par cette position depuis la Mortan „ jusqu'à Williere vous couvrez toute „ cette Frontière, & vous mettez derrière vous Mont-Médi & tout le Pays „ jusqu'à Margu, & vous pouvez de „ ses derrières tirer, (le Pays étant „ très bon & très abondant en subsistances & Fourages) tout ce qui pourroit „ être néçessaire pour la subsistance des „ Camps, ou Cantonnemens que vous „ croiriez devoir occuper sur ce front „ pour empêcher l'Ennemi d'y pénétrer; ce qu'il ne peut faire en forces, „ tout le Pays de son côté étant Bois depuis un quart de lieuë de Gerouville „ jusqu'à Floranville, n'y ayant dans „ toute cette étenduë de Pays, qui a „ près de trois lieuës en ligne droite, „ qu'un terrain au plus d'un quart d'heure de large entre les Bois de Morlanvan & le Ravin de Lime à Orval: ce „ qui l'empêcheroit de tenter à pénétrer „ en force par cet intervalle ".

MOIS DE SEPTEMBRE.

Mr. de CREMILLE *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp de Mertheim, du 1. Septembre 1743.

MONSEIGNEUR,

L'Armée arriva hier ici. Le 29. du mois dernier, Mr. le Maréchal vous a rendu compte des raisons qui l'ont déterminé à ce Mouvement ; ainsi, Monseigneur, je n'abuserai point d'un tems précieux, comme le vôtre, en vous le repetant.

Les Troupes, déjà campées à Mertheim, & celles qui y sont arrivées le 29., allerent hier au Fourage à trois lieuës d'ici, sur le Chemin de Spire. Mr. de Balleroi commandoit ce Fourage, avec un Détachement de 750. Maîtres, 100. Dragons, 50. Houssards, & 14. Compagnies de Grenadiers.

On poussa l'enceinte de ce Fourage le plus loin qu'il fut possible, afin d'être à portée d'en faire quelqu'un dans la suite plus près de nous, dès que l'Ennemi s'approchera. Il ne s'est rien passé à ce Fourage.

Les

Les Troupes, arrivées hier à Haguenau aux ordres de Monſeigneur le Comte de Clermont, fouragent auſſi aujourd'hui ſur le Chemin de Spire.

C'eſt Mr. le Duc de Richelieu, qui commande ce Fourage. Il a à ſes ordres 600. Chevaux, 200. Dragons, 50. Huſſards & 12. Compagnies de Grenadiers.

Mr. le Maréchal alla hier viſiter les bords de la Queich, depuis ſon Quartier de Mertheim juſqu'à Guermesheim, & vit une partie des abattis qu'il y fit faire, & les autres travaux qu'il a ordonné qu'on y faſſe. En conſéquence il fera la diſpoſition de ſes Troupes pour la défenſe de cette Rivière.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monſeigneur, un Etat des Troupes qui ſont actuellement campées ici, de celles qui y doivent arriver, & celui de la Poſition de quelques Troupes qui ſont à portée de joindre en 2. ou 3. jours de marche.

Je vous ſupplie au reſte de vouloir être perſuadé du très ſincère & reſpectueux attachement &c,

ETAT *des Troupes qui sont actuellement campées sur la Queich, entre Landau & Guermesheim.*

„ ROhan 3. Bat. d'Eu 2. Bat. Royal-
„ la-Marine 1. Bat. Penthièvre
„ 2. Bat. Gardes Lorraines 1. Bat. Le
„ Roi 3. Esc. Royal-Allemand 3. Esc.
„ Egmont 2. Esc. Grammont 2. Esc. Vo-
„ gué 3. Esc. Camille 2. Esc. entre les
„ Villages de Queichem & de Mertheim.

„ Beaufremont, Dragons, 4. Esc. à
„ Damw. Esterhazy, Hussards, 4. Esc. à
„ Essingen. Noailles 3. Bat. Haynault
„ 1. Bat. La Marche 1. Bat. La Reine
„ 3. Esc. Fitz-James 3. Esc. & Noail-
„ les 3. Esc. entre Mertheim, Offem-
„ bach & Alstersheim.

„ Auvergne 2. Bat. Artois 1. Bat. Tou-
„ raine 3. Bat. Chartres 2. Bat. Les
„ Vaisseaux 3. Bat. Conty 2. Bat. Royal
„ 4. Esc. Orléans 2. Esc. Brancas 3. Esc.
„ Chabo 2. Esc. Fleury 1. Esc. Mestre-
„ de-Camp-Général de Dragons 3. Esc.
„ Mailly 4. Esc. entre Mertheim, Of-
„ fembach & Alstersheim.

„ La Brigade des Gardes Françoises &
„ Suisses 9. Bat. Bréarde, Artillerie, 1. Bat.
„ Mestre-de-Camp-Général 3. Esc. Cui-
„ rassiers 3. Esc. Berry 3. Esc. Clermont-

„ Prin-

„ Prince 3. Esc. Penthièvre 2. Esc. Vin-
„ timille 2. Esc. Les Cravattes 3. Esc.
„ Royal-Piémont 3. Esc. entre Belheim
„ & Knitsheim.

„ Piémont 4. Bat. La Marine 2. Bat.
„ Nivernois 1. Bat. Royal-Dragons 4. Esc.
„ Surgeres, Dragons, 4. Esc. près de Guer-
„ mersheim.

„ Le 5. Octobre arriveront à l'Armée
„ les 10. Esc. des Carabiniers, & le 4.
„ du même mois arrivera le quatrième
„ Esc. du Roi.

Position *de quelques autres Troupes à portée de joindre l'Armée en deux ou trois jours de Marche.*

„ La Maison du Roi 13. Esc. arrêtée
„ le 31. à Haguenau.

„ Royal-Bavière 2. Bat. Commissaire-
„ Général 2 Esc. à Weissenbourg.

„ Brancas 2. Bat. Alsace 3. Bat. Or-
„ léans. 2. Bat. Aubeterre 1. Bat. ont
„ reçu contre-ordre, & demeurent au
„ Camp sous Bitsche.

„ Brigade de Navarre 5. Bat. La Suze,
„ Dragons, 4 Esc. restent à Rhinzabern,
„ Motezen, Benheim & Drusenheim.

„ Mortemar est au Fort-Louis ".

Mr. le Comte de BERGHEICK *à Mr. d'*ARGENSON.

à Nancy, du 2. Septembre 1743.

MONSEIGNEUR,

J'Ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un Mémoire d'Obſervations que j'ai faites ſur les différens Poſtes que je viens de reconnoître du côté des Woges. J'eſpere que vous en ſerez content, & que vous daignerez en même tems agréer le témoignage du très reſpectueux attachement &c.

OBSERVATIONS *ſur les différens Poſtes à établir pour la ſûreté de la Lorraine, du côté de la partie des Woges.*

„ POur empêcher les Ennemis de pé-
„ nétrer dans la Lorraine par les iſſues
„ des Woges, il eſt indiſpenſable de les
„ barrer autant qu'il ſera poſſible. Il faut
„ donc placer les Poſtes de manière à ce
„ qu'ils embraſſent toute la Poſition qui
„ pourroit devenir critique. Si le Paſſage
„ du Rhin par le Prince Charles avoit
„ lieu dans la Haute-Alſace, il eſt éga-
„ lement néceſſaire de garder exacte-
„ ment les chemins qui y aboutiſſent du

„ cô-

„ côté de la Plaine, sans qu'aucuns de „ ces Postes puissent être tournés, & que „ leurs Retraites en soient bien assûrées.

„ Il faut observer qu'on ne peut faire, „ à cet égard, aucun établissement soli- „ de, qu'en formant, pour ainsi dire, une „ double Ligne de défense. L'accessoire „ le veut absolument ".

POSTES *de la Moselle.*

„ Premiérement, se trouvent précisé- „ ment placées au milieu des Woges, qui „ confinent la Franche-Comté, la Suisse „ & la Haute-Alsace. Les Chemins de „ Busslant & de Munster y aboutissent; „ il seroit essentiel de les garder. Un gros „ Détachement ne sçauroit pénétrer dans „ cette partie-là par un autre Chemin. „ Cette Ville est située à la Rive gauche „ de la Moselle: elle n'est pas considéra- „ ble; mais si l'on y prend Poste, on ne „ pourra se dispenser d'y mettre 400. „ hommes d'Infanterie avec un Régiment „ de Dragons, dont il seroit détâché 50. „ Dragons, pour la Basse-Borchen, un „ pareil nombre pour Arche, & un Esca- „ dron pour Espinal. Le surplus pourra „ être logé dans la Ville & Fauxbourgs, „ ainsi que dans les maisons qui en sont „ détachées.

„ Je n'observerai point les Gués de-

„ puis Remirmont jusqu'à Espinal; toute
„ la Moselle, quant à présent, y est agréa-
„ ble par-tout. Il est vrai que la Rivière
„ est bordée à la Rive droite, depuis Re-
„ mirmont jusqu'à Espinal, d'une Chaîne
„ de Montagnes, par où l'on ne sçauroit
„ déboucher furtivement, pour peu que
„ ces Postes fissent des Patrouilles avec
„ exactitude. La Retraite de Remirmont
„ sur Espinal se trouveroit protégée par
„ les Retranchemens de Borchen & d'Ar-
„ che, qui partagent la distance de l'un à
„ l'autre.

„ Espinal est une Ville plus considéra-
„ ble, située à la Rive droite de la Mo-
„ selle & au pied des Montagnes. Il
„ faudroit y mettre 200. hommes d'In-
„ fanterie & un Escadron de Dragons.
„ Cela établiroit une Communication avec
„ Remirmont, & une protection de Re-
„ traite sur Châté, dont ce Poste n'est é-
„ loigné que de trois lieuës.

„ Châté est une petite Ville, située à la
„ Rive droite de la Moselle & au pied
„ d'une Montagne. Il y a un Pont, qu'il
„ seroit essentiel de garder. On pourroit
„ faire occuper ce Poste par 100. hom-
„ mes d'Infanterie & un Escadron de
„ Cavalerie, parce que le Pays commen-
ce à y être plus ouvert.

„ Ce Poste favoriseroit la Communi-

„ ca-

„ cation & la Retraite d'Eſpinal à Char-
„ mes, dont il n'eſt éloigné que de deux
„ lieuës.

„ Charmes eſt une petite Ville, ſituée
„ à la Rive gauche de la Moſelle. Il y a
„ un Pont, que l'on ne pourroit pas ſe
„ diſpenſer de garder. Il faudroit y met-
„ tre 100. hommes d'Infanterie & un
„ Eſcadron de Cavalerie.

„ Ce Poſte favoriſeroit la Retraite
„ d'Epinal & de Châté ſur Bayon, dont
„ il n'eſt éloigné que de deux lieuës.

„ Bayon eſt un gros Bourg, ſitué à la
„ Rive droite de la Moſelle. On pour-
„ roit y mettre également 100. hommes
„ d'Infanterie & un Eſcadron de Cava-
„ lerie. Ce Poſte eſt bon: il eſt preſque
„ par-tout fermé de murailles; il eſt
„ d'ailleurs enveloppé d'un bon Ruiſſeau
„ du côté de la Plaine.

„ Ce Poſte ſe trouve éloigné de Ro-
„ zieres de trois lieuës. Tous ces Poſtes,
„ en cas d'évenement, ſe replieroient ſuc-
„ ceſſivement de Remirmont ſur Eſpi-
„ nal, Châté, Charmes, Bayon, Velle
„ & Rozieres, d'où par Dombal ils en-
„ treroient dans leur Camp.

„ Il ſeroit bien néceſſaire d'établir dès
„ à préſent un Poſte au dit Rozieres. Il
„ y a un Pont ſur la Meurtre, qu'il eſt in-
„ diſpenſable de garder, & une Saline
„ ap-

„ appartenante au Roi. La première per-
„ ſonne mal-intentionnée pourroit met-
„ tre le feu à une Charpente immenſe, qui
„ a coûté 100000. Ecus".

„ POSTES *à établir en avant la Moſelle.*

„ Brugeres eſt en avant & à quatre
„ lieuës d'Eſpinal. Il eſt placé entre la
„ Velogne & la Montagne aux pieds des
„ Woges, dans une eſpèce de Plaine;
„ le grand Chemin de Girarmer y abou-
„ tit. Ce Poſte ſeroit de grande conſé-
„ quence pour arrêter tout ce qui ſe
„ pourroit porter par les Montagnes dans
„ cette partie-là.

„ Cette Ville contiendroit facilement
„ 150. Dragons, qui auroient leur Re-
„ traite ſur Rambervillers, & bien aſ-
„ ſûrée.

„ Si l'on juge à propos d'y établir un
„ Poſte, il ſera néceſſaire d'en donner le
„ Commandement à un Officier actif &
„ intelligent, étant un des plus eſſentiels
„ du côté des Woges.

„ Rambervillers eſt ſitué ſur la Mon-
„ tagne. La Ville eſt aſſez grande pour
„ contenir quatre Eſcadrons de Cavale-
„ rie. Elle eſt placée dans la Plaine à la
„ chûte d'une partie des Woges & de
„ St. Dicy, dont le débouché ſeroit bon

„ à

„ à garder. Elle n'eſt éloignée de Bruye-
„ res que de trois lieuës; elle en proté-
„ geroit la Communication & la Re-
„ traite.

„ Ces deux Poſtes couvriroient ceux
„ d'Eſpinal, de Châté & de Charmes.

„ Gerbevillers eſt une petite Ville ſi-
„ tuée à la Rive gauche de la Montagne.
„ Elle a deux Fauxbourgs aſſez conſidé-
„ rables, dont l'un eſt au-delà de la Ri-
„ vière, & l'autre du même côté de la
„ Ville.

„ Ce Poſte ſeroit de conſéquence, par-
„ ce qu'il couvriroit ceux de Bayon
„ & de Rozieres, dont il eſt également
„ diſtant de trois lieuës, ainſi que de
„ Rambervillers, duquel il protégeroit la
„ Communication & la Retraite. Rozie-
„ res à cet égard favoriſeroit Gerbevil-
„ lers.

„ Si l'on juge à propos d'y prendre
„ Poſte, on pourra mettre dans le dit
„ Gerbevillers 200. hommes d'Infanterie,
„ parce qu'il y a beaucoup de Bois & de
„ Vignes derrière cette Ville. Quant à
„ l'autre côté de la Rivière, tout eſt preſ-
„ que Plaine. Je penſe qu'il ne ſeroit pas
„ inutile d'y mettre auſſi deux Eſcadrons
„ de Cavalerie, qui occuperoient les deux
„ Fauxbourgs.

„ Au

„ Au ſurplus, ſi ces trois Poſtes é-
„ toient obligés de ſe retirer, cédant à
„ la force majeure, ils ſe replieroient
„ ſucceſſivement de Bruyeres ſur Ram-
„ bervillers, Gerbevillers, Rozieres &
„ Dombal, d'où ces Troupes entreroient
„ dans leur Camp.

„ Le Camp propoſé appuyeroit la gau-
„ che à Crevy ou à Maxe, & la droite
„ à la Chartreuſe à une bonne lieuë de
„ Nancy, occupant toutes les hauteurs
„ qui bordent le Sanon depuis Maxe
„ juſqu'à l'embouchure de cette Rivière
„ dans la Meurtre. Il occuperoit égale-
„ ment toutes les hauteurs qui bordent
„ la Meurtre depuis Dombal juſqu'à la
„ Chartreuſe, ſuppoſé que l'Armée ne
„ fût pas conſidérable. On pourroit rac-
„ courir ce Camp ſuivant la proportion
„ des Troupes, en occupant l'Anſe du Sa-
„ non & de la Meurtre. Les débouchés de
„ ce Camp ſur Froüart, ou ſur le Pont-à-
„ Mouſſon ſont reconnus & aſſûrés ".

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp ſous Landau, du 4. Septembre 1743.

JE ne réponds point aujourd'hui, Monſieur, aux Lettres dont vous m'avez honoré par le retour de mon Courier; l'im-

l'impoffibilité de vaquer à l'écriture en eft caufe. Depuis l'Aube du jour jufqu'au lever de la Lune, qui par bonheur eft dans fon plein, je ne defcends de cheval que pour manger & m'aller coucher. Je m'occupe à reconnoître en tous fens un Pofte qu'on n'a point connu, & qui cependant eft de nature à changer en mieux le fyftême de défenfive que l'on a fuivi jufqu'à préfent pour la Baffe-Alface. Il faut feulement que les Ennemis me laiffent encore quelque tems pour y travailler & le mettre en état. J'ai reconnu hier & avant-hier plufieurs particularités qui en faciliteront extrêmement la défenfe, & qui en abrégeront le travail; mais je ne prendrai plus la Ligne de défenfe depuis Landau jufqu'à Guermersheim le long de la Queich. Il eût été très long & très difficile de la rendre bonne, & comme c'eft le fens dans lequel on avoit toujours examiné ce Pofte, c'eft ce qui fait que l'on n'en n'a jamais fait aucun cas.

Ma Ligne s'étendra depuis Landau jufqu'à Hert; ce qui la raccourcit bien confidérablement. Il y a des Ruiffeaux, des Marais & des Ravins dont on fera ufage, & où l'on peut aifément détourner les eaux de la Queich, & l'y retenir enfuite, de manière à inonder une partie du Pays; ce qui, joint à des abattis, &

à

à quelques Retranchemens, la rendra entiérement impraticable dans un très grand nombre d'endroits, & réduira la défenſe à une très petite étendue. J'entrerai dans un plus grand détail, & de cette Ligne, & de tous les avantages qui en réſulteront, lorſqu'elle ſera faite, & que je vous en enverrai le Plan.

Le travail eſt déjà commencé ; je vais le faire continuer en toute diligence, & j'y employerai, & Soldats, & Pionniers. Il eſt de la plus grande conſéquence de ne pas perdre un inſtant. Suivant les avis que je reçois, les Ennemis, qui ſont encore à Worms, ont pouſſé un gros Détachement ſur le Ruiſſeau de Lampsheim à la hauteur de Franckendal, & ils en ont pluſieurs autres moins conſidérables en Campagne pour rôder ſur le Spirebach, vers le pied des Montagnes & les Poſtes que nous avons en avant.

S'ils me laiſſent le tems, comme j'en aî quelque eſperance, d'accommoder ce Poſte, je me trouverai en état de le ſoutenir, quoiqu'avec des forces très inférieures, & l'on en pourra faire dans la ſuite un grand uſage pour empêcher Landau d'être bloqué, comme il l'a toujours été juſqu'à préſent.

Je ſuis toujours dans l'incertitude ſur les véritables projets des Ennemis. Mr. Blon-

Blondel me marque que les Hollandois ne doivent commencer que demain à arriver aux environs de Francfort, & l'on prétend qu'ils doivent paſſer le Main aux environs de cette Ville pour venir paſſer enſuite le Rhin à un Pont que les Anglois doivent jetter ſur cette Rivière. Dans ce cas le même Pont pourroit bien ſervir au Prince Charles, ſuppoſé que Mr. le Maréchal de Coigny ſoit auſſi heureux que Mr. le Comte de Saxe, qui vient d'arriver ici, l'a été juſqu'à préſent, pour l'empêcher de pénétrer en Haute-Alſace.

Les Ennemis peuvent prendre bien des partis différens, ſoit qu'ils réuniſſent leurs forces ou non, & qu'ils agiſſent conjointement, ou bien ſéparément. Je ne reçois point d'avis qu'ils faſſent aucunes diſpoſitions pour marcher ſur la Moſelle, & j'ai chargé ceux, qui ſont à portée de m'en donner, d'y être extrêmement attentifs. Mr. du Vernay, qui a ſes Correſpondances, & qui dans toutes les Guerres a reçu & donné d'excellens avis, ſe trouve dans le même cas que moi à cet égard. Il inſiſte fortement ſur l'impoſſibilité où ils ſont d'y faire paſſer leur Armée, ſans faire auparavant de grands préparatifs pour les vivres; car les Fourages ne manqueront pas dans cette ſaiſon

pour

pour un ſimple paſſage. Je ne vois rien de bien décidé dans leurs projets. Je vais travailler à mettre de ce côté-ci tout en état, comme s'ils y devoient venir, ſans cependant perdre de vûe le Projet de la Moſelle, ſur lequel je ne puis encore rien dire de bien poſitif. Il n'y a aucun obſtacle qui empêche les Ennemis de ſe porter par les différentes Gorges des Montagnes, qui ſont à leur droite, directement ſur la Sarre, hormis la ſeule raiſon des vivres, pour leſquels ils pourroient prendre des précautions & des meſures qui ne parviendroient point à notre connoiſſance.

Je ſuis avec un très ſincère & parfait attachement &c.

Mr. le Marquis de BREZE' *à Mr.* d'ARGENSON.

à Sarlouis, du 7. *Septembre* 1743.

J'Ai l'honneur de vous envoyer, Monſieur, Copie d'une eſpèce de Mandement, par lequel Mr. de Mentzel s'eſt fait précéder dans ces Pays-ci, & qui a été envoyé par lui à un Subdélegué de Lorraine. Je ne doute pas que les autres n'en ayent reçus de pareils. J'y joins auſſi Copie d'une de ſes demandes à la Prévôté de

de Bouzonville. Il demande à Bouquenom 28000. Rations & 5000. florins; à Larguemines 24000. Rations & 5000. florins; à St. Avold 28000. Rations & 5000. florins; à Boulay 27000. Rations & 3000. florins; à Schombourg 28000. Rations & 5000. florins. Outre cela, il a, de la part de la Reine de Hongrie, fait défense, sous peine de la vie, dans la Prévôté de Schombourg, de reconnoître davantage le Roi de Pologne, ni de prendre dans ses Bureaux du Tabac, du Sel, ou du Papier marqué; du moins c'est ce que nous a dit ce matin un Garde de Lorraine, retournant de ces Cantons-là à Nancy. On y parle beaucoup, ajoute-t-il, de la Marche des Troupes Angloises dans le Hundsruck; mais je n'en sçais rien de positif.

Mr. de Berchiny a envoyé chercher aujourd'hui de la poudre & des balles. Je lui ai fait donner 800. liv. de poudre, des balles à proportion & 2000. pierres-à-fusils. Il m'a demandé dans sa Lettre, si, au cas de besoin, je ne pouvois pas l'aider de cinq Compagnies de Grenadiers & d'autant de Piquets. Je lui ai répondu que non; que premiérement je n'avois que deux Compagnies de Grenadiers qui m'étoient nécessaires pour les Escortes à faire, & que n'ayant en tout que 1800. hom-

hommes d'Infanterie, j'en avois si peu à détacher, que je n'en avois pas pour mes besoins.

Je dois vous rendre compte qu'il m'avoit demandé d'envoyer un Poste à l'Abbaye de Wergatz pour la Communication entre Sarbrick qu'il occupe, & ceci. J'y ai envoyé 50. hommes aux ordres du Sr. Vendale le fils, Capitaine de Compagnie Franche, qui est fort bon. Je lui ai donné une Lettre pour l'Abbé qui est sur Terres d'Empire, afin qu'il l'aide dans le besoin qu'il pourra en avoir.

Nos fascines de Lorraine ont commencé à arriver hier, & moi à faire travailler; mais bien foiblement, parce que les Travailleurs me manquent. Notre Magazin de Fourage augmente si fort, que pour le garder, j'ai été obligé de retirer une partie des hommes qui étoient sur les travaux. Pour y suppléer, j'ai écrit à Mr. de la Galizieres, & je lui ai demandé des Pionniers, que je ferois payer.

Il m'est arrivé hier deux Pompes; nos arbres, pour servir de Moutons aux Ecluses, le sont aussi. Cela me fera peut-être un Procès avec Mrs. des Eaux & Forêts, & ne sçachant où trouver ces bois, & ne pouvant y suppléer par d'autres, je les ai envoyé couper sans formalité dans les Bois où ils étoient. Ils m'étoient de trop gran-

grande conséquence, pour ne pas passer sur toutes les règles, & si ces Messieurs me font une affaire, je vous supplie de vouloir bien me défendre.

J'ai actuellement tous les Madriers, tous les bois que j'ai demandés. J'ai tort de dire, *J'ai*; car je n'ai pas encore reçû ceux des Gruyeries de Lorraine, mais ils m'ont été promis si positivement, & on les exploite dans les Forêts si près d'ici, que je ne puis pas n'y pas compter.

J'ai hier revû tous mes Etats de demandes & d'approvisionnemens. Il ne me manque plus grand' chose, & pour vous mettre au fait de ma situation, je vous enverrai la Lettre que j'écris à Mr. de Creïl.

Nos fers, charbons & gaudrons ne sont point encore arrivés. Depuis plusieurs jours on les dit sur la Rivière; mais je ne les vois point débarquer.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement &c.

COPIE *du Mandement du Sr. Mentzel, Colonel de Hussards, de la part de S. M. la Reine de Hongrie & de Bohème, Archiduchesse d'Autriche, &c. &c. &c.*

„ MOi Jean Daniel, Baron de Ment-
„ zel, Colonel en Chef du nouveau

„ Régiment de Huſſards-Carabiniers, „ portant mouſquetons, & Commandant d'un Camp volant de l'Armée „ des Hauts-Alliés.

„ Dieu par ſa grace ayant béni viſiblement les Armes de S. M. la Reine de „ Hongrie & de Bohême, auſſi bien que „ celles de ſes Hauts-Alliés, en chaſſant „ ſes Ennemis non ſeulement de ſes Pays „ Héréditaires; mais auſſi de l'Empire, „ en les obligeant de repaſſer le Rhin a- „ vec terreur & confuſion, où ils é- „ toient entrés contre toute apparence „ de juſtice, & pour pouvoir recueillir „ les fruits de la victoire dont Dieu la „ favoriſe;

„ S. M. la Reine de Hongrie a pris la „ réſolution, & juge à propos de m'en- „ voyer avec ordre de pénétrer avec un „ Corps de Troupes legères dans les „ Provinces ci-devant de l'Empire, dont „ la France s'eſt emparée par ſes intri- „ gues & ambition démeſurées: C'eſt „ pourquoi nous publions le préſent Ma- „ nifeſte, pour faire ſçavoir aux Etats „ d'Alſace, de Bourgogne, Franche- „ Comté, Lorraine & Barois, aux Evê- „ chez de Metz, Toul & Verdun, & „ auſſi à ce qui dépendoit autrefois de la „ Province de Luxembourg, que l'inten- „ tion de S. M. la Reine de Hongrie &

„ de

„ de Bohême eſt de faire agir ſes Ar-
„ mes victorieuſes en faiſant des repré-
„ ſailles, à l'égard des Provinces ci-deſ-
„ ſus mentionnées, auxquelles la Mai-
„ ſon d'Autriche a pris juſqu'à préſent
„ part, en les regardant comme à Elle
„ appartenantes, quoique la France en
„ ait joui depuis longues années. Nous
„ voulons cependant témoigner à tous
„ les ſujets avec quelle douleur nous les
„ avons vû languir ſous un joug ſi in-
„ ſupportable; avec quelle peine & dom-
„ mage l'Empire a ſouffert de ſe voir ſi
„ longtems le Théâtre de la Guerre,
„ commencée & réïterée pluſieurs fois
„ par l'ambition inſatiable & injuſtice
„ de la France, & enſuite pour porter la
„ Guerre dans les Pays Héréditaires
„ d'Autriche; ce qui a cauſé la perte
„ d'un nombre infini de monde, & en a
„ réduit un plus grand à la dernière mi-
„ ſere.

„ Et pour parvenir à ſes fins, S. M.
„ me charge de leur faire ſçavoir qu'Elle
„ leur accorde ſa clémence & ſes graces,
„ à condition que les Habitans du ſuſdit
„ Pays n'abandonneront pas leurs mai-
„ ſons & leurs domiciles, ne prendront
„ point les Armes, & ne feront rien de
„ préjudiciable à ſon ſervice par des

„ complots & trahiſons ; mais au con-
„ traire ſe ſoumettront aux Contribu-
„ tions que l'on exigera d'eux, tant en
„ argent, qu'en grains & Fourages, en
„ les livrant dans les endroits aſſignés,
„ ſelon les ordres qui leur ſeront en-
„ voyés à ce ſujet.

„ Moyennant quoi, Sa ſuſdite Majeſté
„ promet au Clergé, à la Nobleſſe, aux
„ Villes & aux Habitans de la Campa-
„ gne de les mettre ſous ſa protection,
„ & de leur accorder ſes graces roya-
„ les, d'autant plus que ſes intentions
„ n'ont jamais eû d'autre but que de
„ rétablir la Paix dans l'Empire, & de
„ faire, dès à préſent, joüir les Provinces
„ ſuſdites des droits & prérogatives
„ dont elles jouïſſoient avant la domina-
„ tion de la France, & renfermer le dit
„ Royaume dans ſes anciennes bornes &
„ limites, afin qu'il ne ſe mêle plus, ſous
„ aucun prétexte de médiation & de pa-
„ cification, des affaires de l'Empire, en
„ voulant appuyer des Elections, dont le
„ but ne tendoit pas moins qu'à la Mo-
„ narchie univerſelle, projettée il y a
„ long-tems par cette Couronne.

„ Mais afin que dans les dites Provin-
„ ces perſonne ne s'oppoſe à nos Armes
„ victorieuſes & à celles de nos Hauts-Al-
„ liés,

„ liés, qu'il ſoit notoire à un chacun,
„ que quiconque y contreviendra, ſera
„ traité avec la dernière rigueur.

„ Et en cas que ceux, dont les Em-
„ plois ne ſont pas Militaires, au-
„ roient l'audace (ce qui n'eſt pourtant
„ à préſumer) de vouloir ſe mêler de la
„ Guerre, & prendre les Armes direc-
„ tement ou indirectement au préjudice
„ de ces Provinces, feront punis par le
„ fer & par le feu, auſſi-bien que corpo-
„ rellement, en les faiſant pendre & mu-
„ tiler, & les regardant comme Rebelles,
„ en mettant le feu dans vos Provinces,
„ comme la France a fait dans l'Empire
„ & dans les Provinces Héréditaires de
„ ma très gracieuſe Souveraine.

„ Ainſi je fais à ſçavoir, par ce pré-
„ ſent Manifeſte, que pour éviter pu-
„ nition, elles n'ont qu'à s'y confor-
„ mer.

Fait à Traarbach, le 20. *Août* 1743.

„ Comme l'Armée des Hauts-Alliés
„ avancera dan peu de jours & paſſera
„ la Sarre, il eſt extrêmement beſoin
„ que les grands intérêts d'icelle ſoient
„ obſervés, & les ſubſiſtances & Foura-
„ ges néceſſaires fournis:

„ C'eſt pourquoi il eſt ordonné par

„ ces présentes au Grand-Baillif de Bou-
„ zonville de tenir prêts & assembler à
„ date dans trois jours, 3000. portions
„ d'avoine & de foin, pour qu'à l'arri-
„ vée de ceux y commandés, le tout soit
„ reçu sans délai ni retard, & con-
„ duit dans les Magasins érigés. Il est
„ aussi sérieusement énoncé au grand
„ Baillif de lever & tellement assembler
„ à date dans 6. jours, sçavoir au 4. Sep-
„ tembre de l'année courante, une som-
„ me de 6000. fl. du Rhin, pour le sou-
„ tien du propre Pays, & subsistance
„ de l'Armée employée, pour que sans
„ aucun contredit, ni retard, ils puis-
„ sent aussi-tôt être achevés de payer à
„ ceux qui, au sujet commandés, se-
„ roient employés de moi, munis du
„ contre-seing : auxquelles clauses de
„ la susdite Ordonnance le dit Grand-
„ Baillif fera satisfaire immanquablement,
„ à peine de la plus rude Exécution mi-
„ litaire; si non, ce Grand-Bailliage sera
„ réputé rebelle & desobéïssant. En
„ conséquence la sérieuse exécution de
„ mes présens ordres sera faite sans fau-
„ te, à sa propre ruine.

Fait au Camp proche Oettweiller, le 29. Août 1743.

Mr.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp près de Landau, le 8. *Septembre* 1743.

LEs différentes courſes que j'ai été obligé de faire, Monſieur, depuis que je ſuis dans ce Camp, m'ont empêché de vous informer plutôt de l'avanture arrivée au Sr. Bidache, qui, ayant voulû vraiſemblablement réparer par quelque action hardie pluſieurs ſujets de mécontentement qu'il avoit donnés depuis peu, s'eſt hazardé fort indiſcretement avec ſa Compagnie de Dragons. Il a été tué, & ſes Dragons faits priſonniers. On me les a renvoyés honnêtement, ſans que je les euſſe demandés, à l'exception de quatre Officiers, qui ont été envoyés à Fribourg, ſans doute au Prince Charles. Je vous obſerverai, Monſieur, que j'avois laiſſé le Sr. Bidache aux ordres de Mr. le Vicomte du Chayla, en partant pour Weiſſenbourg, & que Mr. de Berchiny, avec lequel il étoit détaché au-delà de Landau, avoit envoyé, avant de paſſer ſur la Sarre, le Sr. Bidache avec ſa Troupe pour ſçavoir des nouvelles des Ennemis, avec ordre de n'aller qu'à une certaine diſtance; mais au lieu de ſe bor-

ner à faire le métier de Partiſan, qui eſt de ne reſter jamais deux jours de ſuite dans le même lieu, il s'eſt allé établir dans le Château de Plattenberg, où il a eſſuyé le ſort que vous verrez par la Relation ci-jointe, qui vous fera auſſi connoître l'état où cette Compagnie de Dragons eſt réduite.

J'aurai l'honneur de vous marquer les ſujets qui me paroîtront les plus convenables, pour mettre à la tête de cette Troupe, qui a beſoin d'être remontée à neuf.

Vous connoiſſez, Monſieur, les ſentimens &c.

RE'LATION *de l'avanture, arrivée au Sr.* BIDACHE *le* 29. *Août* 1743.

„ LE 26. le Sr. Bidache eſt arrivé avec „ 80 de ſes Dragons au Château de „ Plattenberg, ſitué ſur le haut d'une „ Montagne eſcarpée, au-deſſus de „ Grunſtatt. Il s'eſt retranché dans ce „ Château, & a envoyé au Fourage pour „ trois jours.

„ Le 27. en faiſant des Patroüilles, il „ a rencontré environ 40. Huſſards, qui „ ſe ſont éloignés ; il les a fait ſuivre „ par un Eſpion, qui lui a rendu comp- „ te le 28. que ces 40. Huſſards devoient

„ re-

„ revenir avec un gros renfort pour l'at-
„ taquer dans ſon Poſte.

„ Le 29. à 10. heures du matin, il a
„ été attaqué par 200. Hongrois à pied
„ & environ 300. Chevaux. Il s'eſt dé-
„ fendu pendant une heure, & la Barri-
„ cade ayant été forcée, il a encore
„ voulu tenir & barrer le paſſage avec
„ les Dragons qu'il avoit auprès de lui;
„ mais il a été tué roide, & les Enne-
„ mis ſont entrés en même tems dans
„ toutes les cours & ont fait priſonniers
„ tous les Dragons. Deux cens Huſſards ont
„ conduit les priſonniets dans Grunſtatt.
„ En deſcendant, ils ont rencontré encore
„ 500. Huſſards qui montoient encore à
„ Plattenberg, & qui ſont revenus cam-
„ per ſous Grunſtatt.

„ Le 30., 200. Huſſards ont conduit
„ les priſonniers à un Village à 2. lieuës
„ de Worms.

„ Le 31. ils ont été conduits à Her-
„ resheim, où ils ſont arrivés à 8. heu-
„ res du matin. Le Dragon, qui a fait le
„ rapport, s'eſt échappé à 9. heures.

„ Le Sr. Bidache a été tué. Les Srs.
„ Mannval, premier Lieutenant, Plancy
„ & Lard, tous deux Lieutenans réformés,
„ ſont priſonniers, avec Arman, Maré-
„ chal-des-Logis, & 76. Dragons armés,
„ dont 3. ſont bleſſés à mort, & 8. che-

„ vaux de Dragons. Il reste de cette „ Compagnie 11. Dragons avec leurs „ chevaux, qui sont esclopés.

„ L'Infanterie. Les Srs. de Plan, Capitai- „ ne en second; Mongrand, premier Lieu- „ tenant; Duval, Lieutenant en second; „ St. Leger, Lieutenant réformé, 77. Fu- „ siliers, compris 2. Tambours & 3. Ser- „ gens, aux ordres de Mr. le Prince de „ Pont à Effingen ".

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp sous Landau, le 9. *Sept.* 1743.

J'Ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, Monsieur, la Copie des dernières Lettres que j'ai reçues de Mr. le Maréchal de Coigny, & des Réponses que j'y ai faites.

Elles me dispenseront d'entrer ici dans le détail de ce qu'elles renferment, tant sur sa situation que sur la mienne, sur le rapport de l'une à l'autre, & la nécessité où je me trouverois d'abandonner la Basse-Alsace à ses propres forces, pour aller au secours de la Haute; si Mr. le Prince Charles peut réussir à forcer le passage du Rhin. Quoique le parti soit sujet à beaucoup d'inconvéniens, je n'en vois point qui ne soient encore plus dangereux.

Vous

Vous verrez auſſi, Monſieur, par les Lettres ci-jointes, que les Anglois étoient encore à Worms hier matin. Toutes leurs opérations ont été ſuſpendues pendant quelques jours par une brouillerie ſurvenue entre S. M. Brit. & Mr. le Comte de Stair. Ce Général s'étoit déjà démis du Commandement & retiré à Oppenheim. Mr. le Duc de Marlboroug, Mr. le Comte de Dunemore & pluſieurs autres devoient auſſi quitter l'Armée. Le Commandement en étoit dévolu à Mr. Honeyword, & je ne ſçais ſi c'eſt une plaiſanterie ou non; mais l'on m'a rapporté que Mr. le Comte de Stair s'étoit arrêté à Oppenheim, dans l'intention de me faire demander un Paſſeport, afin de traverſer la France & de retourner en Angleterre par Calais. Quoi qu'il en ſoit, les eſprits ſe ſont réconciliés. On prétend que le ſujet de la diſpute provenoit de la diverſité des opinions ſur le projet de marcher vers la Moſelle, ou ſur celui de nous attaquer ici dans nos Retranchemens. Je ne puis dire que ce rapport eſt bien véritable, ni quels ont été les termes du raccommodement; c'eſt ce que l'on ſçaura vraiſemblablement avec plus d'exactitude par la voye de Londres.

Ce que je viens de vous rapporter, Monſieur, pourroit peut-être vous donner

ner lieu de penser que nos Retranchemens ici sont faits. Ils ne le sont pas; mais on y travaille, & l'on a supposé fini ce qui n'étoit encore que commencé.

J'ai examiné avant-hier toute la partie de la gauche, de Landau à la Montagne. Elle est plus aisée à reconnoître que celle de la droite, & d'une défense plus facile. J'en ai été entiérement satisfait.

C'est-là, Monsieur, tout ce qui s'offre aujourd'hui à vous dire; il ne me reste à y ajouter que les assûrances de tous les sentimens d'estime & du sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

P. S. Deux Trompettes, que j'avois envoyés au Camp des Ennemis, l'un le 22. du mois dernier, l'autre le 5. de celui-ci, en reviennent dans le moment. La réconciliation du Roi d'Angleterre avec son Général n'a pas eû lieu, ou n'a pas été de durée. Je reçois une Lettre de Mr. le Comte de Stair, qui me mande qu'il y a un changement à sa Cour, & qui me demande en même tems un Passeport pour s'en retourner par la Hollande, ou les Pays-Bas.

Mr. le Baron de Carteret me répond à la Lettre que j'avois adressée à Mr. le Com-

Comte de Stair, concernant l'Envoi des Commiſſaires reſpectifs pour l'Echange & la Rançon des Priſonniers.

Les Trompettes me rapportent que les Ennemis doivent marcher demain à Frankendahl; que leur Pont de Rhinturckheim eſt achevé; qu'il y a quelques Officiers Hollandois qui ſont arrivés, & qu'on attend leurs Troupes au premier jour.

Un de ces Trompettes, qui a quelque connoiſſance à l'Armée ennemie, rapporte que la haine & la diſſention ſont au dernier point entre les Anglois & les Hanovriens; qu'il y a grand nombre d'Officiers Anglois qui s'en retournent avec Mr. le Comte de Stair; & ſi l'on pouvoit juger des motifs de la broüillerie entre le Roi d'Angleterre & Mr. le Comte de Stair, ſur les rapports qu'il me fait, il me ſemble que c'eſt encore plus une affaire de Nation qu'une diverſité d'opinions ſur des affaires particulières. Les premières Nouvelles d'Angleterre doivent naturellement éclaircir ce Myſtère.

Copie de la Lettre de Mr. de Coigny à Mr. de Noailles.

Au Camp de Saſſenheim, du 4. Septembre 1743.

J'Ai eû l'honneur, Monſieur, de vous informer cette nuit, par un Courier, de toutes les attaques que l'Ennemi formoit pour tenter un paſſage. Les deux plus fortes ſe ſont paſſées à l'Iſle de Reignac, & près de Rhinweillers. Je vous ai mandé que les Ennemis, n'ayant trouvé dans ce premier endroit que trois Poſtes, de 50. hommes chacun, ils les avoient chaſſés, & s'étoient établis enſuite, en formant un Pont derrière eux, qui a été fait ce matin. Ce qui s'eſt paſſé près de la Redoute de Rhinweillers, où j'avois placé Mr. de Balincourt, a été fort différent. Au premier Débarquement qui s'eſt fait de 1000. hommes ſur 132. Bateaux, les Troupes ont marqué tant de vigueur, que tout ce qui a paſſé a été pris, ou noyé. Le deuxième Débarquement n'a pas eû plus de ſuccès, & l'on a coulé 7. Bateaux à fond. Mr. de Balincourt s'eſt fort diſtingué dans cette action, qui eſt très brillante. Malgré cet avantage, je crains que nous ne

ſoyons

soyons encore attaqués en différens endroits. J'ai couru ici en diligence, comme au lieu où l'Ennemi a déjà un Pont jetté sur le grand Rhin. D'ailleurs, il est important que je tâche de l'empêcher de percer au milieu de la Province. D'un autre côté cette position a ses risques par l'éloignement où je suis des Postes de ma droite, & la nécessité de m'affoiblir par les Troupes que je suis obligé de jetter dans les Places que je ne pourrois plus secourir, en cas de malheur.

Mr. le Prince de Conty, voyant que l'on se canonne ici tous les jours, n'a pû partir encore de cette Armée, & j'attends pour voir ce que ceci deviendra.

Vous êtes bien persuadé, Monsieur, du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

COPIE *de la Réponse de Mr. de* NOAILLES, *à Mr. de* COIGNY.

au Camp de Landau, du 6. Septembre 1743.

LA Lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4. au soir, Monsieur, m'a fait autant de plaisir, que celle du matin du même jour m'avoit causé d'inquiétude. Je vous félicite de tout mon cœur

cœur de ce premier ſuccès dont vous me faites part, & je ſouhaite qu'il puiſſe être un heureux pronoſtic de ce qui doit ſuivre. Il doit naturellement rallentir l'ardeur des Ennemis, & augmenter celle de nos Troupes. Je ſuis ſi intéreſſé à tout ce qui peut vous arriver, ne fut-ce même que par rapport à la Poſition où je ſuis ici, & qui dépend en grande partie du ſuccès avec lequel vous maintiendrez la vôtre, que vous ne ſçauriez m'informer avec trop de promptitude de tout ce qui peut vous arriver.

Il me ſemble, Monſieur, que nonobſtant le Pont que les Ennemis ont à l'Iſle de Reignac, il leur reſte encore beaucoup de difficulté à ſurmonter le bras du Rhin qui eſt de ce côté-ci. Il eſt profond & rapide, & ſi l'idée, qui m'eſt reſtée de cet endroit depuis le ſiége du Vieux-Briſack, ne me trompe point, ils auroient encore à paſſer un petit bras qui va au Fort-Mortier, & qu'on appelle le *Canal du Moulin*. La nature du Pays eſt propre à faciliter les coupures & les Retranchemens qu'on pourroit oppoſer de ce côté-là, afin d'en diminuer le nombre de Troupes néceſſaire pour le défendre, & pouvoir en employer un plus grand nombre vers le haut Rhin, qui me paroît un endroit extrêmement jaloux.

Je

Je laiſſe auſſi, Monſieur, à votre connoiſſance du Métier de la Guerre à juger des différens moyens qu'il pourroit y avoir pour chaſſer les Ennemis de l'Iſle de Reignac, ſans leur laiſſer le tems de s'y fortifier, & briſer, ou brûler leur Pont, & il me ſemble qu'il y a plus d'une maniére pour parvenir au dernier objet, qui me paroît bien eſſentiel, & dont le ſuccès pourroit beaucoup contribuer à les rebuter de l'idée de pourſuivre leur premiére entrepriſe.

L'envie bien ſincere que j'ai de vous voir bien réuſſir, Monſieur, m'engage peut-être à être indiſcret, en vous propoſant des idées dont vous vous trouvez plus à portée de juger que je ne puis l'être moi-même; mais je voudrois bien n'être point obligé à me retirer du Poſte que j'occupe, & je vous dirai naturellement que ſi on me laiſſe le tems de l'accommoder, comme je l'eſpere, je ſerai beaucoup moins inquiet de ce que les Ennemis, que j'aurai en face, pourront faire pour m'obliger à le quitter, que des démarches auxquelles les ſuccès de ce qui ſe paſſeroit en Haute-Alſace pourroient me contraindre.

Je vous envoye, Monſieur, l'Extrait de toutes les Nouvelles qui ſont venues à ma connoiſſance. L'idée de la jonction de

de Mr. le Prince Charles, ou bien d'une partie avec celle du Roi d'Angleterre subsiste toujours, & sera vraisemblablement la dernière ressource de ce Prince, s'il ne peut d'ici à quelques jours forcer le passage du Rhin.

Mais, Monsieur, vous n'en serez pas débarrassé que je ne l'aye sur les bras, & je compterois bien alors que vous ne me laisseriez pas sans les secours que votre situation vous mettroit en état de pouvoir m'envoyer. C'est à quoi, Monsieur, je vous prie d'avoir une extrême attention, parce qu'il n'est pas douteux que si Mr. le Prince Charles prend la résolution de descendre le Rhin, il ne cherche à vous dérober sa Marche, afin de pouvoir réunir ses forces à celles du Roi d'Angleterres, avant que je puisse être secouru, & vous sentez bien, je crois, Monsieur, que j'en aurois grand besoin.

Vous êtes bien persuadé, Monsieur, du sincère & véritable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

EXTRAIT *des Nouvelles du 5. Septembre* 1743.

„ L'Armée du Roi d'Angleterre conti-
„ nue d'être campée aux environs
„ de Worms. Les Ennemis ont poussé des
„ Dé-

„ Détachemens en avant du côté de „ Lampsheim, & l'on dit que leur Ar- „ mée entière doit s'y avancer Samedi, „ 17. de ce mois.

„ Des Nouvelles particulières de „ Worms marquent que le Prince Charles „ y étoit inceſſamment attendu, & qu'il „ devoit ſe concerter avec le Roi d'An- „ gleterre pour faire deſcendre le Rhin „ à toute ſon Armée, ou une grande „ partie, afin de paſſer cette Rivière ſur „ un Pont que les Anglois doivent jetter „ au-deſſus de Worms à Rhinturckheim, „ où étoit celui ſur lequel l'Armée du Roi „ a paſſé le Rhin. Cette même Nouvelle „ eſt mandée de nouveau de Francfort, „ où elle a été dite par un Officier prin- „ cipal, qui y étoit venu de l'Armée du „ Prince Charles.

„ Le Pont, ſur lequel les Hollandois „ doivent paſſer le Main à Guttlenthorf „ près de Francfort, eſt achevé. Ils mar- „ chent en 5 Diviſions, dont la première „ eſt arrivée aujourd'hui à Guttlenthorf, „ & la dernière doit y arriver le 12. Ils „ doivent ſe rendre en 6. jours, dont 4. „ de marche & deux de ſéjour, juſqu'à „ Vattenheim & Northeim, qui ſont à „ peu de diſtance de Rhinturckheim; en- „ ſorte que leur première Diviſion n'ar-

„ ri-

„ rivera à portée de paſſer le Rhin que
„ le 10. de ce mois, & la dernière le 18.

„ Les Hollandois ſeront accompagnés
„ d'un Convoi de munitions de guerre
„ venant d'Hanovre, avec des Recrues
„ d'hommes & de chevaux. On doute
„ beaucoup que l'Armée du Roi d'Angle-
„ terre entreprenne rien avant leur ar-
„ rivée.

„ Les Anglois ſeuls ont plus de 3000.
„ Malades à Waloferocuſſes, près de Ma-
„ yence. L'Electeur ſollicite pour qu'on
„ les faſſe deſcendre ſur la Lohnne, où
„ l'on a préparé des Hôpitaux. Les Ma-
„ lades des Autrichiens, Hanovriens &
„ Heſſois ſont auſſi en fort grand nom-
„ bre, & ils ſont placés dans les Villages
„ le long du Main, depuis Hockheim juſ-
„ qu'à Hanau ".

COPIE *de la Lettre de Mr. de* COIGNY
à Mr. de NOAILLES.

Au Camp de Saſſenheim, du 6. Septembre 1743.

J'Ai envoyé, il y a quelques jours, Monſieur, dans le Canton de Baſle Mr. le Chevalier de la Touche, Major de Rozen, homme ſûr, intelligent, & qui a beaucoup d'habitudes dans ce Canton. Il reſ-

restera dans cette Ville pour former des Correspondances, & me faire passer des Nouvelles des Ennemis. J'ai reçu de lui jusqu'ici des avis qui se sont trouvez conformes aux évenemens. Il m'a envoyé cette nuit un Courier avec la Lettre, dont vous trouverez ci-joint Copie, & que j'ai cru nécessaire de vous faire passer.

Je vois que le Prince Charles redouble ses Mouvemens & ses Préparatifs pour tenter de nouvelles attaques. Comme celle, qui se feroit ici, pourroit être la plus dangereuse, les Ennemis n'ayant plus devant eux qu'un Canal formé par un petit bras du Rhin, je suis obligé de me tenir ici avec plus de forces pour les en empêcher. Ils ont fortifié l'Isle de Reignac, qu'ils occupent, à l'exception de la tête de mon Pont, & ils ont beaucoup de Troupes dans leur Camp de l'autre côté du Rhin.

Mr. le Duc de Randan est venu ici me présenter ses besoins pour la Franche-Comté, qui est absolument découverte; mais vous sçavez que je suis bien éloigné d'y pouvoir apporter du remède, n'ayant, en cas de passage de l'Ennemi, que l'Infanterie qu'il me faut pour jetter dans les Places d'Alsace.

Je vous ferai passer, Monsieur, avec la même régularité tout ce que j'appren-
drai

drai du côté de l'Ennemi, & ce que je ferai du mien.

Il me reſte à vous aſſûrer, Monſieur, du véritable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

COPIE *de la Lettre de Mr. le Chevalier de la* TOUCHE *à Mr. de* COIGNY.

A Baſle, le 5. *Septembre* 1743.

MONSEIGNEUR,

MOnſieur de la Ravoye vous a fait paſſer, il y a deux jours, la Nouvelle qui ſe débitoit ici à l'occaſion de quelques Troupes Autrichiennes, qui avoient paru le 30. du mois paſſé à trois lieuës de la Ville de Schaffouſen. Rien n'eſt plus vrai, & le Corps d'environ deux mille hommes, qui a paru près de Schaffouſen le 30., a joint l'Armée du Prince Charles, & doit être ſuivi de près de 14000. hommes avec 30. piéces de Campagne, ſans que l'on ſçache ſi ce dernier Corps, qui eſt conſidérable, a ordre de joindre l'Armée, ou s'il doit tâcher de paſſer par Frieſtatt pour pénétrer en Alſace par le Territoire de cette Ville. Meſſieurs les Repréſentans & le Sénat de cette Ville ſont informés de la Marche qu'elles prendront, & je ne per-

drai

drai pas un moment à vous en donner avis.

Mr. de la Ravoye a auſſi dû vous mander qu'il étoit arrivé des Boulangers à Rhinfeldt, avec ordre de cuire du pain ſans ceſſe. Eſt-ce pour l'Armée du Prince Charles, qui vient par Schaffouſen ? Je tiens à Rhinfeldt des perſonnes alertes pour veiller à la Marche des dites Troupes.

L'Avantage, remporté par Mr. de Balincourt près de Landau, intrigue les Mal-intentionnés de cette Ville. Les Nouvelles, que j'ai eues aujourd'hui du Quartier du Prince de Waldeck, qui eſt toujours à Kallersherberg, diſent que leur perte a été conſidérable; d'autres aſſûrent qu'ils ont perdu 2000 Grenadiers & 1000 hommes d'autres Troupes. Le Général Andrehazy a été bleſſé d'un coup de fuſil à la cuiſſe; Mais le Marquis de Dourlach, qu'on diſoit bleſſé à mort, ne l'a pas été.

Je ſuis fort obſervé par Mr. de Prié, mais ſans de grands mouvemens. Je ſuis & ſerai informé de tout par le moyen de mes anciennes Connoiſſances, que j'ai renouvellées.

J'ai cru, Monſeigneur, la Nouvelle du Corps de Troupes, qui doit paſſer par Schaffouſen, aſſez intéreſſante pour vous en

en informer. Vous pouvez être sûr que je ne perdrai pas cette affaire de vûe.

Toute la Ville de Basle a été voir l'Armée du Prince Charles, que les Bien-intentionnés pour la France font monter à plus de 60000. hommes, & les-Mal intentionnés à plus de 20000. d'augmentation.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect &c.

P. S. Depuis ma Lettre écrite, un homme de Friestatt vient de dire à Mr. de Rolle que le premier Corps de 2000 hommes, passé près de Schaffousen, avoit eû ordre de s'arrêter où il se trouveroit lors de la réception des ordres de Mr. le Prince Charles.

COPIE *de la Lettre de Mr. de* NOAILLES *à Mr. de* COIGNY.

Au Camp sous Landau, le 9. Septembre 1743.

J'Ai reçu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6., avec Copie de celle que Mr. le Chevalier de laTouche vous a écrite le 5., par laquelle il vous annonce la marche d'un Corps de 14000. hommes du côté de Schaffousen avec 30. pièces de Canon, sans vous man-

mander aucune particularité ſur les Troupes qui compoſent ce Corps, ni d'où il peut venir, ni qui le commande.

L'on aſſûre depuis longtems qu'il ne reſte dans toute la Bavière aux ordres de Mr. de Berenklau que 14000. hommes, parmi leſquels il ne ſe trouve que 6. Bataillons de Troupes réglées; mais j'ai bien de la peine à croire que ce Corps, qui, ſuivant les dernières Nouvelles, étoit occupé au ſiége d'Ingolſtatt, abandonne ſon entrepriſe & évacue la Bavière, tandis que Mr. de Seckendorff eſt à portée d'y rentrer avec ſon Armée, qui eſt forte d'environ 15000. hommes.

Ainſi, Monſieur, je n'ajoute pas encore une foi entière à la Nouvelle de Mr. le Chevalier de la Touche. Vous ſçavez que c'eſt le jeu ordinaire des Autrichiens que de faire courir de pareils bruits, & même quelquefois de faire des Marches & Contre-Marches, dont l'unique objet eſt de faire paroître des Troupes en différens endroits, afin d'en faire croire le nombre plus conſidérable qu'il n'eſt réellement; & ſi la Nouvelle ſe vérifie, ce Corps ne peut être compoſé que de Troupes irrégulières, ramaſſées en Hongrie.

Je ſouhaiterois de bon cœur, Monſieur, pouvoir diminuer vos embarras &

le danger qu'on ne vous furprenne un paffage fur le Rhin, en vous envoyant un plus grand nombre de Troupes; mais vous fçavez l'impoffibilité où je fuis de le faire, & la néceffité où je ferai même de retirer au moins la Brigade du Roi, fi l'Armée du Roi d'Angleterre fe détermine à marcher vers la Mofelle.

Si cependant le Prince Charles venoit à bout de forcer le paffage du Rhin, & de faire des progrès pour s'établir en Haute-Alface, ou pour pénétrer en Lorraine & en Franche-Comté, de foibles Renforts, que je pourrois vous envoyer, ne fuffiront pas pour vous donner la fupériorité, & ils ne feroient qu'augmenter celle que les Ennemis ont déjà fur moi. Dans un pareil cas, je ne vois point qu'il y eût d'autre parti à prendre que de livrer une partie de la Frontière à fes propres forces, & de réunir toutes nos Troupes pour attaquer une des deux Armées ennemies.

Je penfe, Monfieur, qu'il faudroit fe déterminer à marcher contre celle dont la Retraite feroit la plus difficile, & qui pourroit par conféquent le plus difficilement fe fouftraire à la néceffité de combattre, parce qu'un fuccès deviendroit abfolument néceffaire pour pouvoir enfuite faire rétrograder l'Armée à laquel-

le

le on auroit été obligé d'abandonner une partie de la Frontière. Si l'on avoit le bonheur de gagner une Bataille contre l'une des deux, l'autre se retireroit d'elle-même.

En vain, Monsieur, nous réunirions-nous pour marcher contre l'Armée du Roi d'Angleterre, puisque la facilité, que lui laissent ses derrières, lui permettent de se retirer lorsqu'elle le voudra, & qu'en courant inutilement après elle, le Prince Charles auroit liberté entière de pousser l'exécution de ses Projets, qui seroient des plus funestes. Je ne balancerai pas donc un instant, sur la première Nouvelle que j'aurai du passage de Mr. le Prince Charles, de jetter dans les Places de la Frontière, où je me trouverai, les Troupes nécessaires pour leur défense, & je marcherai avec le reste pour me joindre à vous, & chercher à combattre Mr. le Prince Charles, dont le Rhin rendroit la Retraite fort équivoque & fort embarrassante.

Suivant l'idée qui m'est restée, Monsieur, de la nature de la Haute-Alsace, il me semble qu'il y a plusieurs bons Postes, & qu'il ne seroit pas impossible avec une Armée inférieure de s'y tenir constamment à portée de celle des Ennemis, quoique supérieure, sans tomber dans la né-

néceſſité de combattre. C'eſt ſur quoi cependant je n'ai rien de particulier à vous obſerver, cette opération dépendant entiérement des manœuvres que vous jugeriez à propos de faire pour amuſer l'Ennemi avec le Corps de Troupes qui vous reſteroit, & me donner par-là le tems d'arriver & de vous joindre.

Voilà, Monſieur, l'expoſition de tout ce que je penſe ſur le parti à prendre dans la circonſtance où l'on peut ſe trouver, & qu'il eſt cependant bien eſſentiel d'éviter, puiſque ce ſeroit une dure extrémité que d'abandonner aux Ennemis la Baſſe-Alſace, & peut-être l'entrée en Lorraine; mais aux grands maux les grands remèdes. Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien me faire part avec la même ouverture & la même franchiſe de toutes les idées que vous aurez ſur le même ſujet.

J'ai peu de Nouvelles à vous mander, Monſieur, de l'Armée du Roi d'Angleterre. Elle étoit encore hier matin à Worms. Toutes les opérations ont été ſuſpendues par une broüillerie qui étoit ſurvenue entre S. M. Brit. & Mr. le Comte de Stair. Je ſçais qu'elle eſt terminée, & qu'ils ſe ſont raccommodés, ſans que je ſçache encore bien préciſément quel en a été le ſujet, & quel en ſera le fruit.

On

On prétend que leur diſpute a roulé ſur la préference à donner, ou au Projet de marche ſur la Moſelle, ou à celui de venir m'attaquer ici. Puiſqu'ils ne ſont pas encore d'accord entre eux ſur ce qu'ils feront, il ſeroit bien difficile de le prévoir; mais dans cette incertitude & cette variété je vous recommande avec inſtance, Monſieur, d'être extrêmement attentif à tous les Mouvemens que pourroit faire l'Armée de Mr. le Prince Charles pour deſcendre le Rhin & venir ſe joindre en tout ou en partie à celle du Roi d'Angleterre, en paſſant cette Rivière du côté de Worms ou de Spire, & de me donner avis du premier Mouvement qu'il fera pour s'y porter.

Le bruit a couru de ce côté-ci que le Prince Charles avoit été à l'Armée du Roi d'Angleterre à Worms; qu'il y avoit paſſé deux jours, & qu'il n'en étoit parti que le 5. à midi. Des perſonnes m'ont dit l'avoir vû à Worms. Ce que vous en aurez pû apprendre de votre côté pourroit me déterminer ſur le dégré de foi que je dois donner à ces avis, & à ceux qui peuvent me venir par le même canal, dont je révoque beaucoup la vérité en doute. J'ai l'honneur d'être avec un très ſincère attachement &c.

Mr. de NOAILLES à Mr. d'ARGENSON.

Au Camp sous Landau, le 11. Septembre 1743.

TRois objets, Monsieur, m'engagent à vous dépêcher un Courier. J'ai déja eû l'honneur de vous parler du premier dans mes dernières dépêches; il regarde les affaires de la Haute-Alsace. Les Lettres, que j'en reçois journellement, me font assez connoître qu'on n'y est pas sans inquiétude, si le Prince Charles y pénétre. Je ferai peut-être dans le cas de me rapprocher de Mr. le Mar. de Coigny, & suivant les circonstances, de joindre les Troupes, que je commande, aux siennes pour attaquer Mr. le Prince Charles, ce qui feroit peut-être l'unique moyen d'arrêter ses progrès, & de nous procurer de la tranquillité pendant le cours de cet hyver, dont les Troupes auront grand besoin pour se réparer.

Mais ce parti est néanmoins susceptible d'inconvéniens à plusieurs égards. Ce feroit livrer tout le reste de la Frontière à ses propres forces, & l'exposer à des courses & à être ravagée. Il y auroit d'ailleurs bien à craindre des suites d'une action, si elle n'étoit point heureuse. Toutes

tes ces matières me paroissent si graves & si importantes, que je souhaiterois connoître quelle seroit la volonté de S. M. dans les différens cas qui peuvent se présenter; & quoique dans toutes les occasions je ne cherche uniquement à faire que ce qui me paroît le mieux pour le bien du service, vous sentirez aisément, Monsieur, que je dois plutôt desirer de n'avoir qu'à suivre la volonté du Roi, que la droiture de mes intentions à alléguer pour ma justification, s'il arrivoit des évenemens malheureux. Je vous proposerois ce que j'estime le plus avantageux, si je ne voyois des dangers & des embarras de toutes parts, & que la diversité des circonstances, qui peuvent survenir, ne mît des obstacles imprévûs à l'exécution de ce qui auroit été projetté, & dont on prétendroit peut-être me rendre responsable.

Le second objet, Monsieur, regarde les Ennemis que j'ai devant moi, & la diversité des partis qu'ils peuvent prendre.

Le tems que je suis obligé de passer à cheval pour reconnoître ce Poste, les avenues, voir le progrès des travaux, & celui que je dois donner à de certains détails courans & indispensables, ne me permet pas d'embrasser cette matière

dans toute son étendue, tant par rapport à la réunion qu'à la séparation que les Ennemis peuvent faire de leurs forces pour opérer différentes diversions.

Je me borne donc ici, Monsieur, à deux points principaux; celui où l'Armée du Roi d'Angleterre viendroit pour m'attaquer, & celui où elle prendroit le Chemin de la Moselle.

Dans le cas où elle viendroit pour m'attaquer, & que les affaires de la Haute-Alsace ne me détermineroient point à quitter mon Poste, je suis résolu de le défendre, si S. M. l'approuve, & j'espere que les Ennemis se repentiront de leur entreprise.

Si les Ennemis se retirent pour marcher vers la Moselle, entre plusieurs partis il y en a deux à prendre; l'un, qui est d'y marcher avec toutes les forces que le Roi y a destinées, & qui seront à peine suffisantes, auquel cas il faudra rappeller de l'Armée de Mr. le Maréchal de Coigny la Brigade du Roi Infanterie, & les Régimens de Dauphin & de Bussigny, faisant en tout 8. Bataillons. Cela ne diminuera ni les inquiétudes que l'on a pour la Haute-Alsace, ni le danger dont elle peut être menacée.

Il y auroit un autre parti à prendre; sçavoir, d'envoyer un Corps de Cavale-

lerie & quelque Infanterie du côté de la Moselle, qui pourroit être suffisant pour s'opposer d'abord aux courses, & empêcher les Ennemis de s'avancer, sans s'être auparavant emparés de quelque Place qui pût leur servir de point d'appui. On en pourroit donner le Commandement à un homme actif & courageux, comme Mr. le Comte de Saxe, & je pourrois avec le reste de l'Armée marcher au secours de Mr. le Maréchal de Coigny, & même suivant les circonstances, jetter un Pont sur le Rhin, & obliger par-là Mr. le Prince Charles de renoncer au Projet de la Haute-Alsace, & le forcer peut-être à prendre le parti de la défensive.

J'aurai l'honneur de vous repeter, Monsieur, que quelque parti que l'on prenne, il peut en résulter toujours des inconvéniens, & que si l'on en vouloit suivre toutes les conséquences dans les différentes suppositions que l'on peut former, la tâche en seroit trop longue & trop desagréable. On entreprendroit, & l'on ne finiroit jamais rien.

Le troisième objet, Monsieur, regarde la Capitulation d'Ingolstatt. Mr. le Chevalier de Groslier, que l'Empereur a envoyé à la Cour à ce sujet, a passé ici,

& m'a informé que ce Prince se plaignoit fort amérement de ce qu'elle avoit été faite à son insçû, quoiqu'il fût la Partie qui y étoit la plus intéressée. L'Empereur l'avoit chargé de m'en parler, & je vous avoüe que je suis fort embarrassé pour la réponse. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà eû l'honneur d'écrire à S. M. sur la nécessité de le ménager dans les circonstances où l'on se trouve. On ne peut pas toujours répondre des évenemens; mais il est bien fâcheux d'avoir à se justifier sur les procedés, & rien n'est plus capable d'altérer la confiance. J'ai crû, Monsieur, devoir vous faire ces représentations, afin que vous fussiez prévenu pour songer aux expédiens les plus convenables qui pourroient satisfaire l'Empereur sur un point qui lui tient extrêmement au cœur.

Les dernières Nouvelles, que j'ai des Ennemis, sont d'avant-hier. Ils n'avoient encore fait aucun mouvement. J'attends à chaque instant des Nouvelles positives & certaines de ce qu'ils auront fait hier. Les avis de ce qu'ils doivent faire varient à chaque moment, & l'on ne peut compter pour certain que les faits dont on a des témoins. Il y a parmi eux une grande division & beaucoup de confusion de-

depuis la Retraite de Mr. le Comte de Stair. On continue de dire qu'il s'eſt fortement oppoſé à la propoſition de venir attaquer nos Lignes de Landau, & quoique l'on le diſe diſgracié à cauſe de cette raiſon, il y a beaucoup d'apparence que l'on ſe conformera à ſon ſentiment. Le bruit ſe répand déjà que la première marche des Ennemis ſera en rétrogradant ſur Oppenheim; peu de jours en apprendront la vérité: mais s'ils prenoient la Route du Bas-Rhin du côté de Coblentz, ce ſeroit bien le tems & l'occaſion de profiter du grand détour qu'ils feroient pour aller ſur la Moſelle, afin de faire quelque opération du côté de la Haute-Alſace.

J'ai l'honneur d'être &c.

Mr. de CREMILLE *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp de Mertheim, du 11. *Septembre* 1743.

MONSEIGNEUR,

JE n'ai point eu l'honneur de vous écrire depuis quelques jours, ne s'étant rien paſſé d'intéreſſant.

Les Ennemis n'ont point encore changé de poſition. Le bruit s'eſt répandu ſouvent qu'ils venoient camper ſur le Ruiſſeau de Lampsheim; depuis hier, il en

court un autre bien différent, qui les fait rétrograder vers Oppenheim. Celui-ci mérite confirmation.

Quoi qu'il en soit, Monseigneur, Mr. le Maréchal fait toutes les dispositions nécessaires pour rendre son Poste respectable.

La plûpart de l'Infanterie a changé de Camp depuis hier, & est venue se placer entre le Ruisseau qui passe à Mertheim, & à Offembach & la Queich, pour être plus à portée des travaux que Mr. le Maréchal lui fait entreprendre.

Ces travaux consistent à changer le lit de la Queich près & au-dessous d'Offembach, & à la faire passer plus près du Village d'Ottersheim.

Par ce travail le front de l'attaque pour l'Ennemi sera beaucoup moins étendu, puisqu'il n'y aura, pour ainsi dire, d'accessible que la partie entre le Village de Queichem & celui d'Ottersheim; le reste du terrain de la droite ayant devant soi un Marais, une inondation & un Ravin impénétrable, & celui de la gauche de Queichem étant absolument sous le Canon de Landau, & même en partie inondé.

Indépendamment de cet Ouvrage, Mr. le Maréchal a fait construire des Redoutes sur le front de la gauche de son Camp, &

& de plus il y aura un Retranchement fait dans toute cette partie, au moyen duquel & des abattis faits en avant, elles rendront ce Poste presque inattaquable.

La partie des subsistances ne s'arrange pas aussi aisément. Il n'y a plus au moment présent de Fourages à faire en avant entre la Queich & le Spirebach; il est même étonnant que le Pays ait pû fournir aux Fourages généraux qui s'y sont faits depuis que nous sommes ici, ayant supporté deux fois le passage & le séjour de cette Armée pendant plus de six semaines, & celui de l'Armée de Bavière.

Nous sommes donc obligés d'avoir recours aux Villages entre la Queich & la Loutre, & l'Armée y fouragera demain; mais pour ménager le Pays, & n'y ayant rien à craindre de la part de l'Ennemi, Mr. le Maréchal a ordonné aux Communautés de sortir dehors des Villages les subsistances qu'elles sont convenues de fournir à l'Armée; de sorte que personne n'entrera dans les Villages, où l'on a placé des Détachemens, ce qui vraisemblablement préviendra le desordre presque inévitable dans les Fourages, qu'on ne peut toujours faire avec ces précautions.

Mr. le Maréchal a renvoyé à Weissenbourg le 4me. Escadron du Régiment du

Roi, qui n'eſt pas en état de ſervir, & n'ayant pû encore recevoir l'avis des ordres que vous avez déjà envoyés au 5me. & 6me. Eſcadron du Régiment d'Eſterhazy, il leur en avoit fait expédier pour ſe rendre à Landau, & Mr. le Maréchal attend, pour former un nouvel Ordre de Bataille, que le reſte de l'Armée ait entiérement pris la nouvelle poſition qu'elle doit avoir. Dès qu'il ſera fait, Monſeigneur, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer avec l'Etat des Officiers-Généraux, comme ils ſeront placés ſur la Ligne.

J'ai l'honneur d'être avec un très ſincére & reſpectueux attachement &c.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp ſous Landau, le 15. *Septembre* 1743.

JE vous envoye, Monſieur, Copie de ce que j'écris aujourd'hui à Mr. le Maréchal de Coigny, par où vous verrez les avis dont je lui fais part, & auxquels je n'ai rien à ajouter, n'uſant avec lui d'aucune réſerve, ni ſur ma ſituation, ni ſur ce que je puis apprendre des mouvemens & des deſſeins des Ennemis.

J'ai l'honneur d'être &c.

Mr. de NOAILLES *à Mr. de* COIGNY.

Au Camp sous Landau, du 15. *Septembre* 1743.

J'Ai reçu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11. de ce mois. Je n'ai rien de nouveau à vous mander sur notre Position, ni sur celle de l'Armée du Roi d'Angleterre. Elle est toujours la même de part & d'autre, & je compte que je ne changerai pas, à moins que le défaut de subsistances, ou quelque évenement de votre côté ne m'y engagent, & dont je serois très peiné.

On assûre de beaucoup d'endroits que l'Armée du Roi d'Angleterre ne fera aucun mouvement que celle du Prince Charles n'ait encore une fois tenté le passage du Rhin. On prétend même que le Roi d'Angleterre a pressé vivement le Prince Charles de prendre un terme fixe pour son Projet, & que ce Prince lui a demandé jusqu'au 25.; après quoi, S. M. Brit. pourroit prendre les partis qu'Elle jugeroit à propos, qui seront, à ce que je crois, de se retirer du côté de la Moselle, si Elle ne se déterminoit pas à passer plus loin.

Suivant les avis que je reçois, le Roi d'Angleterre auroit reçu hier, 13., une Lettre du Prince Charles, où, après lui avoir

avoir rendu compte de tous les mouvemens que ses Troupes ont faits, il lui marque qu'il auroit déjà exécuté son Projet; mais que depuis la dernière affaire, tous ses Bateliers avoient déserté, & qu'on avoit eu bien de la peine à les rassembler; que de plus il faisoit préparer de grands Bateaux couverts de fascines, où il y aura du Canon chargé à cartouches, avec des Coulevrinnes de Campagne.

Je voudrois bien pouvoir vous marquer en quels lieux précisément on prépare ces Bateaux, parce que ne présumant pas qu'on leur fasse remonter le Rhin; on pourroit juger à peu près de l'endroit où les Ennemis ont intention de porter leurs efforts, & peut-être trouver les moyens de faire échouer cette entreprise, en opposant des Canons à ces Bateaux. C'est à vous, Monsieur, à voir si vous ne trouveriez pas (à force d'argent) quelque Batelier assez hardi pour passer le Rhin dans quelque Vedelin, & de découvrir ce qui en est, & dans quel endroit on prépare ces fameux Bateaux. Je sens qu'il y aura de la difficulté à trouver des gens assez hardis pour exécuter ce que je propose; mais ce sont des occasions à ne point épargner l'argent, & où il est très bien employé.

Il y a beaucoup d'apparence, Monsieur, que

que vous ne tarderez point à être attaqué, & c'eſt ce qui m'a engagé à vous dépêcher un Courier pour vous informer de ce que je ſçais & que j'ai appris nouvellement. On m'aſſûre que toute l'Armée du Prince Charles a dû ſe confeſſer & communier aujourd'hui, & que l'on a fait ouvrir pluſieurs tonneaux d'Eau-de-vie, que l'on compte diſtribuer aux Troupes le jour de l'attaque. Voilà, Monſieur, deux genres de préparatifs qui ne ſe reſſemblent guères.

Je vous vois avec grand plaiſir, Monſieur, dans l'eſperance que le Prince Charles ne vous réduira point aux partis extrêmes dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans ma Lettre du 8., & que vous me marquez approuver par votre Lettre du 11., ne penſant pas qu'il y en eût de meilleur à prendre, en cas d'évenement.

Je ne crois pas inutile non plus de vous informer, Monſieur, que j'ai avis par une voye ſûre, & à laquelle je puis donner une foi entière, que des Officiers Lorrains qui ſont dans l'Armée du Prince Charles, & qu'il ne faut pas regarder comme ceux qui ſoient les plus modérés, ni portés en aucune manière à diminuer les eſperances de leur ſuccès, ont cependant écrit à de leurs parens & amis particuliers en Lorraine qu'ils ne penſoient pas

que

que le Prince Charles pût réussir dans son Projet; qu'on le regardoit comme téméraire; que leur Armée souffroit beaucoup; que les Fourages étoient extrêmement rares; qu'on se plaignoit & que l'on pensoit qu'il seroit beaucoup plus convenable pour la conservation des Troupes & plus utile pour le service de la Reine de Hongrie, de se rapprocher des Magasins que l'on avoit du côté du Lac de Constance, d'où l'on pourroit prendre des Quartiers en Bavière, & l'on se trouveroit à portée du Tyrol pour passer en Italie, si le Roi de Sardaigne, comme le bruit s'en répandoit, s'unissoit aux Ennemis de leur Reine.

Je vous fais part, Monsieur, de tout ce que j'apprends, & je continuerai d'en user de la sorte. Je vous prie de vouloir bien réiterer à Mr. le Prince Charles la leçon que vous lui avez déjà donnée. C'est le moyen de me débarrasser du Roi d'Angleterre, & nous verrons ensuite d'accord & ensemble ce qui se pourra faire pour engager Mr. le Prince Charles à se retirer tout à fait de notre voisinage.

Vous êtes bien persuadé, Monsieur, du sincère & véritable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

M

Mr. de NOAILLES à *Mr.* d'ARGENSON.

Au Camp de Landau, du 18. *Septembre* 1743.

JE dois vous informer, Monſieur, d'une rencontre qu'il y a eu le 15. de ce mois entre un de nos Détachemens & un parti de Huſſards des Ennemis.

Il y avoit eû une petite rencontre entre quelques Huſſards de part & d'autre le 14., où nous avons perdu 5. hommes & 5. chevaux. Le lendemain Mr. de Villemur, qui eſt en avant à Eſſeingen, envoya un Détachement de 200. à 350. hommes; ſçavoir, 100. Dragons de Beauffremont, 50. de Romberg, 50. Huſſards & environ 100. Fuſiliers, le tout ſous les ordres de Mr. de la Broſſe, Lieutenant-Colonel, pour couvrir un Convoi de Fourages que l'on avoit raſſemblé du côté de Neuſtatt. Comme Mr. de la Broſſe ſe mettoit en marche pour revenir, il fut attaqué par un Parti d'environ 600. Huſſards, & la moitié du Détachement d'Infanterie lâcha le pied, & s'enfuit. Les 100. Dragons de Beauffremont ont tenu bon pendant quelque tems; mais ils ont été accablés par le nombre, & ont été obligés de ſe retirer, après avoir beaucoup perdu. Le Sr. de la Broſſe ayant encouragé par ſes diſcours & par ſon exem-

emple une quarantaine d'hommes qui lui reſtoient, s'eſt retiré dans des Vignes, où il a été vivement aſſailli par 150. Huſſards, qui ont mis pied à terre, & qui n'ont jamais pû le forcer. Il s'eſt enſuite retiré en bon ordre, n'ayant perdu que 7. à 8. hommes au Château de Kerviller, où étoit ſon Poſte.

Le Sr. de Romberg & quelques Officiers de Dragons & d'Infanterie ont été faits priſonniers. Je n'en ai point d'Etat encore au juſte.

Ces ſortes d'avantures ſont fort deſagréables. Tant que j'ai eu Mr. de Berchiny en avant, il n'eſt arrivé rien de ſemblable; mais j'ai été obligé de l'envoyer ſur la Sarre, afin de pourvoir à la ſûreté de cette Frontière, & depuis qu'il y eſt, tout s'y eſt paſſé dans l'ordre, & Mentzel même a quitté ce côté-là pour revenir à l'Armée des Alliés de la Reine de Hongrie. Le malheur de tout ceci eſt que l'on manque d'Officiers capables en tout genre. Il y en a un qui pourra remplacer un jour Mr. de Berchiny, ſi on ne le dégoûte pas; c'eſt Mr. de Beauſobre. L'eſpèce de ces gens-là eſt fort rare & fort néceſſaire.

J'ordonnerai qu'il ſoit donné une gratification aux 40. Fuſiliers qui ont tenu ferme avec Mr. de la Broſſe, afin de les re-

recompenser, & d'exciter par-là les autres à faire mieux leur devoir à l'avenir. Ceux, qui se sont enfuis, mériteroient d'être décimés; mais je n'userai de cette rigueur qu'à la dernière extrémité, & qu'autant que les autres expédiens, pour faire renaître le courage, ne pourront plus produire leurs effets.

Il y auroit peut-être quelques réflexions à faire sur la manière dont on a fait ce Détachement; mais les fautes mêmes servent à former les Officiers, & il faudroit en avoir de plus habiles que ceux que l'on a, pour remplacer ceux qui n'en sçavent pas assez. Ils pourront se faire, acquérir ce qu'ils n'ont pas encore, & se rendre plus utiles au service du Roi par la suite.

Le lendemain de cette avanture, j'envoyai du côté de Neustatt un Détachement de 1000. Chevaux & de 20. Compagnies de Grenadiers, sous les ordres de Mr. du Mesnil. Il n'a apperçu que quelques Vedettes de Hussards, qui se sont enfuis. Il s'est fait donner par le Bailly de Neustatt une soumission pour fournir une certaine quantité de Grains & de Fourages, que nous comptons y faire enlever un de ces jours.

J'ai l'honneur d'être &c.

ETAT

ETAT *de la perte du Détachement de Mr. de la* BROSSE, *du* 15. *Septembre* 1743.

DU Régiment d'Esterhazy, 4. hommes perdus & 16. chevaux. De Romberg, Mr. de Romberg prisonnier, 5. hommes & 5. chevaux perdus. Infanterie, Brigade de Rohan, 1. Capitaine & 1. Lieutenant blessés, 3. hommes perdus & 1. de blessé. Brigade d'Eu, 4. hommes perdus. 2. de blessés. Brigade de Touraine, le Capitaine & le Lieutenant prisonniers, 10. hommes perdus, 2. de blessés. Régiment de Beauffremont, un Capitaine & 2. Lieutenans prisonniers, un Maréchal-des-Logis blessé, 37. Dragons de perdus & 76. chevaux, 28. de blessés.

L'on compte qu'il se retrouvera des chevaux, qui ont été pris par des Paysans. Il revient encore quelques Dragons legérement blessés.

Mr. de CREMILLE *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp de Mertheim, du 20. *Septembre* 1743.

MONSEIGNEUR,

L'Inquiétude que les mouvemens de l'Armée de Mr. le Prince Charles don-

donnent pour la Haute-Alſace, & les repréſentations de Mr. le Maréchal de Coigny ſur ſa Poſition ont déterminé Mr. le Maréchal à aller à ſon ſecours.

C'eſt avec une peine & un regret infini qu'il s'eſt décidé à quitter la Poſition qu'il avoit priſe ici; Poſition, Monſeigneur, où il eût été déſirable pour l'honneur des Armes du Roi que l'Ennemi fût venu nous attaquer.

Mr. le Maréchal vous rend compte de toutes les raiſons qui l'ont déterminé au parti qu'il prend. Je ne ferois que vous les rendre très imparfaitement, quoique je les aye fort bien ſenties, & j'abuſerois de votre tems; il me ſuffira de vous dire que l'amour-propre céde en cette occaſion aux ſentimens du meilleur Citoyen qu'il y ait peut-être dans l'Etat Militaire, & que le bien de la Patrie l'a emporté ſur la Gloire perſonnelle.

Les gros Bagages ſont partis ce matin pour Weiſſenbourg & Lauterbourg. L'Artillerie partira demain, & l'Armée ſe mettra après-demain en marche. En attendant, Mr. le Maréchal a envoyé d'avance la Maiſon du Roi & 7. Eſcadrons de Cavalerie & de Dragons au ſecours de la Haute-Alſace.

Mr. le Maréchal compte de faire entrer dans Landau le Régiment d'Infanterie

rie d'Eu, & Royal-Allemand, Cavalerie, avec la Compagnie-Franche de Dragons de Romberg, & celle d'Infanterie de Bidache ; de forte que cette Place fera gardée par fept Bataillons d'anciennes Troupes, 3. Bataillons de Milices, 3. Efcadrons de Cavalerie & deux Compagnies-Franches.

Il y a fait entrer de plus un Détachement de 100. Canonniers, avec les Officiers d'Artillerie à proportion.

Vous trouverez ci-joint, Monfeigneur, un Etat de quelques Troupes qui ont fait, ou font un mouvement.

J'y joins auffi un deuxième Etat des deux Routes que tiendront les Troupes pour fe rendre fous Strasbourg, fi les circonftances obligent Mr. le Maréchal d'aller jufque là.

J'ai l'honneur d'être &c.

ETAT *des Troupes, qu'on peut faire marcher en 4. jours fur Strasbourg par la Route de Weiffenbourg, Sultz, Haguenau & Strasbourg.*

INfanterie : Noailles 3. Bat. Haynault 1. Bat. La Marche 1. Bat. Auvergne 2. Bat. Artois 1. Bat. Conty 2. Bat. Lorraine 3. Bat. Chartres 2. Bat. Bulckley 2. Bat. Clare 1. Bat. Dillon 1. Bat. Roôth

Roôth 1. Bat. Berwick 1. Bat. D'Eu 2. Bat. Il reste à Landau les Vaisseaux 3. Bat. Rohan 3. Bat. Penthièvre 2. Bat.

Cavalerie : Le Roi 3. Esc. Camille 2. Esc. Grammont 2. Esc. La Reine. 3. Esc. Noailles 2. Esc. Fitz-James 3. Esc. Royal-Allemand 3. Esc. Il entre dans Landau, Egmont 2. Esc. Vogué 3. Esc. Royal 3. Esc. Orléans 3. Esc. Carabiniers 10. Esc. Brancas 3. Esc. Fleury 1. Esc. Chabo 2. Esc. Cuirassiers 3. Esc. Penthièvre 2. Esc. Plus, le quatrième Esc. du Régiment du Roi qui est à Weissenbourg, Esterhazy, Hussards, 4. Esc. Beauffremont, Dragons, 4. Esc.

Le Régiment de Hussards d'Esoffy est à Weissenbourg. Les Troupes ci-dessus iront dans la première marche camper à Weissenbourg, si Mr. le Maréchal ne juge pas à propos d'y séjourner; la seconde marche sera au Camp de Sultz; la troisième à Haguenau, & la quatrième sous Strasbourg.

Le premier Bataillon de Royal-Bavière est à Weissenbourg & le 2me. à Lauterbourg. Mr. le Maréchal les destine l'un & l'autre à entrer dans le Fort-Louis.

Il y a 100. hommes de ce Régiment à Sischbach, qu'il faudra retirer en même

tems que Mr. le Duc de Boufiers reviendra de Bitſche.

ETAT *des Troupes, campées à Bitſche aux ordres de Mr. le Duc de* BOUFLERS.

INfanterie: Brigade de Brancas. Brancas 2. Bat. Alſace 3. Bat. Cette Brigade arrivera à Weiſſenbourg le 22. Orléans 2. Bat. arrivera à Sarrelouis le 24. Aubeterre 1. Bat. entre dans Bitſche.

ETAT *des Troupes, qu'on peut faire marcher en quatre jours par la Route de Lauterbourg, Rechung près du Fort-Louïs, Offendorff & Strasbourg.*

INfanterie: Brigade des Gardes 9. Bat. cette Brigade eſt à Rhinzabern; Navarre 4. Bat. Vexin 1. Cavalerie: Meſtre-de-Camp 3. Eſc. Berry 3. Eſc. Royal-Piémont 3. Eſc. Clermont-Prince 3. Eſc. Cravattes 3. Eſc. Vintimille 2. Eſc. Dragons: Meſtre-de-Camp-Général 3. Eſc. Mailly 4. Eſc. Ces Troupes iront le premier jour camper à Lauterbourg, le 2. à Rechung près le Fort-Louis, le 3. à Offendorff, & le 4. à Strasbourg.

Plus, Infanterie: Piémont 4. Bat. Nivernois 1. Bat. La Marine 4. Bat. Royal-

la-Marine 1. Bat. Gardes Lorraines 1. Bat. Cavalerie: Royal-Dragons 4. Esc. Surgeres 4. Esc. Ces 11. Bataillons & les 8. Escadrons ci-dessus, qui sont à Guermesheim, iront à Hagenbach, le 2. à Benheim, le 3. à Offendorff, & le 4. sous Strasbourg. Plus, un Bataillon de Royal-Artillerie, la Maison du Roi 13. Esc. Elle a eu ordre de partir de Haguenau. Le Commissaire-Général doit partir pour Weissenbourg; la Suze, Dragons, 4. Esc. doit partir pour Montereu, Benheim & Drusenheim.

Mr de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp près Landau, du 21. *Septembre* 1743.

J'Ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer ci-joint une dépêche que j'écris à S. M., & que je vous prie de vouloir bien lui remettre. J'en joins ici une Copie, qui suppléera à tout ce que je pourrois vous marquer sur le même sujet. Je joins également Copie de ce que j'écris à l'Empereur & à Mr. de Lautrec, pour tâcher de donner une tournure, qui ne soit pas humiliante, à la démarche à laquelle je me trouve forcé Je vous prie de vouloir bien les communiquer à Mr. Amelot.

Vous connoissez, Mr., les sentimens

d'estime & le véritable attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être &c.

P. S. J'ajoute ici, Monsieur, la Copie des Lettres de Mr. le Maréchal de Coigny du 11., 15, & 17. de ce mois.

Mr. de NOAILLES *au* ROI.

Au Camp près Landau, du 31. *Sept.* 1743.

SIRE,

J'Ai informé Mr. d'Argenson, par une Lettre du 29. du mois dernier, de toutes les raisons qui m'ont déterminé à quitter les bords de la Loutre pour m'avancer sur ceux de la Queich.

Entre plusieurs raisons, Sire, il y en avoit trois principales; l'impossibilité de subsister sur la Loutre, sans fourager la Basse-Alsace; la nécessité de protéger Landau pour l'approvisionner; enfin l'objet de consommer toutes les subsistances entre la Loutre & le Spirebach, afin d'en priver les Ennemis, & de leur ôter, autant qu'il seroit possible, la facilité de s'y avancer & d'y demeurer.

Les objets, Sire, que l'on avoit eus dans ce mouvement, sont remplis. On a resté assez de tems sur la Queich pour laisser arriver sur la Loutre les Convois, qui doivent fournir aux subsistances de l'Ar-

l'Armée. Landau ſe trouve approviſionné des choſes les plus eſſentielles & les plus néceſſaires, & le Pays entre la Loutre eſt tellement fouragé, qu'il ne ſçauroit plus rien fournir à l'Armée.

J'ai pris, pour avancer ſur la Queich, le moment, Sire, où vos Ennemis s'avançoient du côté de la Frontière, & depuis le 29. du mois dernier que votre Armée eſt ici, vos Ennemis, qui étoient arrivés à Worms en même tems, y ont reſté juſqu'à ce jour.

Toute mon attention, Sire, a été de reconnoître un Poſte qui n'étoit pas connu, & quoique juſqu'à préſent on n'ait point cru que l'on pût ſe ſoutenir entre Landau & le Rhin, j'y ai trouvé une poſition des plus belles & des plus ſingulières qu'il y ait ſur vos Frontières. J'ai ordonné la conſtruction de quelques Ouvrages qui étoient néceſſaires; j'ai mis le Poſte dans un état à ne rien craindre, & j'ai eu le plaiſir de voir tous les Officiers principaux & tous les Ingénieurs de cette Armée revenir peu-à-peu du préjugé général contre la poſſibilité d'y établir un Camp en ſûreté, & enfin être auſſi perſuadés de ſa bonté que je le ſuis moi-même.

Si Mr. le Maréchal de Coigny ſe trouvoit auſſi aſſûré de ſon côté contre les

entreprifes des Ennemis, que je crois l'être de celui-ci, & que des mefures, prifes de longue main en Alface, affûraffent les moyens de faire paffer fur la Queich les fubfiftances raffemblées fur la Loutre, j'ôferois prefque affûrer V. M. qu'Elle n'auroit rien à appréhender de fes Ennemis dans le cours de cette année.

Mais, Sire, on fe trouve dans une fituation bien différente; c'eft ce qui m'engage à dépêcher un Courier à V. M. pour lui en rendre compte, ainfi que du parti que je me trouve obligé de prendre dans cette circonftance. J'aurois défiré ardemment de n'entreprendre aucun mouvement, avant que d'avoir reçu les ordres de V. M., & c'eft ce qui m'avoit déjà engagé à dépêcher un Courier à Mr. d'Argenfon le 11. de ce mois, qui n'eft point encore de retour.

Ce n'eft, Sire, ni la fupériorité de l'Armée des Ennemis, ni les manœuvres de leurs Généraux qui m'obligent à m'éloigner des bords de la Queich. C'eft avec un regret extrême que je me trouve obligé de quitter un Pofte, que j'ai pris beaucoup de peine à accommoder, que je puis en quelque manière regarder comme mon ouvrage, où je fuis prefque fûr que les Ennemis ne m'attaqueront point, ou s'ils le faifoient, ce ne feroit point impuné-

punément. Il met entiérement à l'abri de leurs entreprises la partie de la Frontière, dont la défense me regarde plus particuliérement que celle d'aucune autre. Toutes sortes de raisons personnelles me feroient souhaiter de pouvoir y rester; mais en cette occasion je reçois la loi de la situation de Mr. le Maréchal de Coigny, & de la difficulté des subsistances.

Dès le 11. de ce mois, je fis part à Mr. d'Argenson des inquiétudes où me mettoient les Nouvelles que je recevois de la Haute-Alsace, & dès-lors je l'ai prévenu sur la nécessité où je pouvois être de m'en approcher, sans lui cacher les inconvéniens de cette résolution, qui livre la Basse-Alsace & tout le reste de la Frontière à ses propres forces, & l'expose à des courses & à être ravagée.

J'ai également prévenu Mr. le Maréchal de Coigny sur toutes les conséquences & les suites de cette résolution; j'ai insisté fortement sur les raisons en grand nombre qui devoient m'en détourner; je lui ai même représenté qu'il n'en devoit être question que dans le cas où Mr. le Prince Charles la rendroit indispensablement nécessaire, & nous y forceroit pour éviter des maux encore plus considérables; j'ai en même tems cherché tous les

moyens de le raſſûrer ſur la ſituation où il ſe trouvoit.

Les craintes de Mr. le Maréchal de Coigny pour la Haute-Alſace, Sire, ont augmenté, au-lieu de diminuer, & ſes inſtances pour l'aller joindre ſont devenues, & plus vives, & plus fréquentes. Il me marque, par une Lettre du 17. de ce mois, en termes exprès „ qu'il ſe trou-
„ ve dans la poſition la plus fâcheuſe;
„ qu'il ſe voit dans le danger évident
„ d'être percé & coupé, ſans qu'il
„ puiſſe faire autrement; qu'il craint
„ plus que jamais un évenement inévita-
„ ble; qu'il ſeroit plus aiſé de le préve-
„ nir, qu'il ne ſera aiſé de le réparer;
„ qu'il arrivera deux malheurs au-lieu
„ d'un, puiſqu'il ſera obligé de quitter les
„ bords du Rhin, & moi ceux de la
„ Queich, & il finit ſa Lettre, en me
„ diſant que ſa demande intéreſſe trop le
„ Royaume, pour ne pas me la faire
„ juſqu'au dernier moment ".

Comme je n'ai jamais regardé, Sire, l'objet dont étoit chargé Mr. le Maréchal de Coigny, & celui qui m'étoit confié, que comme un ſeul & même objet, & que dans cette occaſion il n'eſt queſtion ni de lui, ni de moi, mais du ſalut de votre Royaume, je me ſuis trouvé dans un ex-

trê-

trême embarras sur le parti à prendre, parce qu'il n'y en a aucun qui ne soit sujet à de grands inconvéniens, & que dans le cours ordinaire les hommes sont beaucoup plus frappés des maux qu'ils éprouvent, que de ceux qu'on leur évite, quoique plus considérables, & que par conséquent ils sont plus portés à condamner les mesures que l'on peut avoir prises, qu'à les excuser & les justifier.

Dans ces circonstances, Sire, je n'ai pas cru devoir agir de mon chef; mais ne pouvant connoître la volonté de V. M. aussi promptement que l'occasion auroit pû l'exiger, j'ai rassemblé les Princes & les principaux Officiers de cette Armée pour leur exposer la situation où l'on se trouve, & leur demander leurs avis dans une conjoncture aussi critique.

Mr. l'Intendant & Mr. du Vernay avoient auparavant été consultés sur la possibilité de faire subsister l'Armée dans le Poste qu'elle occupe. Ils ont trouvé, l'un & l'autre, des difficultés insurmontables à faire transporter sur la Queich les Fourages qu'ils rassemblent sur la Loutre; & l'impossibilité de faire fourager à plus de 6 lieuës de distance, sans ruiner la Cavalerie, & sans exposer l'Armée à être attaquée lorsqu'elle seroit allée à un

Fourage si éloigné, ont fait penser qu'il devenoit impossible de rester ici plus longtems.

D'ailleurs, Sire, on a paru beaucoup plus vivement frappé des dangers qui pouvoient résulter de l'attaque de la Haute-Alsace à ses forces, Landau étant approvisionné des choses les plus nécessaires.

Ces deux raisons, Sire, ont fait qu'il n'y a eu qu'un avis unanime sur la résolution à prendre de se rapprocher de Mr. le Maréchal de Coigny. Je ne crois cependant pas que ces raisons soient exemptes d'objections & de repliques, & je ne puis dire si elles auroient pû seules me déterminer, sans une troisième raison qui n'a point été touchée, & qui agit sur mon esprit avec beaucoup plus de force que les deux autres.

Mr. le Maréchal de Coigny, supposant lui-même qu'il sera inévitablement percé & coupé, je dois le supposer aussi; & ce qui m'inquiéte beaucoup plus que le sort de la Haute-Alsace, c'est le sort de l'Armée qu'il commande, dont la perte mettroit celle-ci dans la situation la plus dangereuse, & par-là exposeroit votre Royaume à se trouver sans Troupes & livré à la discrétion de vos Ennemis.

J'ai

J'ai déjà prévenu Mr. le Maréchal de Coigny ſur la néceſſité, en cas d'évenement, de choiſir quelque Poſte où il pût ſe maintenir contre Mr. le Prince Charles, & attendre que je pûſſe le joindre avec toute l'Armée que V. M. m'a confiée: mais il m'a répondu „ que ce qui „ lui reſteroit de Troupes ſeroit ſi peu de „ choſe, qu'il ne pourroit plus occuper „ aucun Poſte, quelque avantageux qu'il „ pût être ". Ce que j'appréhende donc, Sire, & ce qui me donne de l'effroi, c'eſt que le ſentiment de Mr. le Maréchal de Coigny, auquel il eſt naturel d'ajouter beaucoup de foi en cette occaſion, me fait envifager la déroute entière des Troupes qui ſont à ſes ordres, ſi Mr. le Prince Charles venoit à paſſer le Rhin, & ce malheur ſeroit plus grand & plus difficile à réparer qu'aucun de ceux dont on eſt d'ailleurs menacé.

Dans cette Retraite, Sire, comme la Maiſon de V. M. étoit Haguenau, je lui ai envoyé ordre de marcher, & elle eſt partie hier pour arriver le même jour ſous Strasbourg, auſſi-bien que 7. autres Eſcadrons qui s'en trouvoient le plus à portée, & qui de là ont dû continuer leur marche juſqu'à Markelsheim.

La réſolution, Sire, a été priſe de décamper d'ici & de me rapprocher de

Mr. le Maréchal de Coigny avec toute l'Armée. Tout ce que je puis ſouhaiter dans ces circonſtances, c'eſt que celle du Roi d'Angleterre ne faſſe aucun mouvement en avant d'ici à deux jours, pour qu'elle ne puiſſe point ſe prévaloir de ma Retraite, afin de s'attribuer un air de ſupériorité qu'elle n'a encore pû gagner dans le cours de cette Campagne. Je ne manquerai point d'informer V. M. des ſuites de cette démarche.

Je ſuis avec l'attachement le plus inviolable, le plus parfait dévoüement & le plus profond reſpect &c.

Mr. de COIGNY *à Mr. de* NOAILLES.

Au Camp de Saſſen, du 11. *Septembre* 1743.

J'Ai reçû, Monſieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8. de ce mois. Quoique je ſois étonné, comme vous, de l'arrivée du ſecours de 15000. hommes qu'on attend à Fribourg, il m'eſt confirmé par tant d'endroits, que je ne ſçaurois plus en douter.

Comme vous ſouhaitez, Monſieur, que je vous informe réguliérement de ce qui ſe paſſe à cette Armée, & de ce que j'apprends de celle des Ennemis, je ne puis

puis vous dire rien de nouveau sur nos positions, qui sont toujours les mêmes de part & d'autre, à quelques mouvemens près. On m'assûre qu'ils font descendre des Bateaux pour construire un second Pont à côté de celui qu'ils ont devant moi dans l'Isle de Reignac, pour tenter ensuite un passage de vive force de l'autre bras du Rhin. J'apprends qu'au milieu de tout cela, le Prince Charles se donne beaucoup de mouvement de sa personne; mais il ne sçauroit avoir été le 5. à midi à l'Armée du Roi d'Angleterre, puisqu'il étoit présent à l'action du 4. à Rhinvillers.

Mr. de Prié se donne toutes les peines possibles pour obtenir le passage sur le Territoire des Suisses. On a tenu une Diette le 8. à ce sujet. L'on est bien convenu de ne donner aucun consentement; mais on ne prépare aussi qu'une legère défense, le Corps Helvétique ne voulant point soudoyer le nombre des Troupes qu'il faudroit pour une sérieuse défense.

Dans tous les cas ci-dessus, je crois, Monsieur, que vous ne voyez aucune disposition qui puisse entretenir la crainte que vous avez que l'Armée Autrichienne descende pour se réunir à l'Armée combinée.

S'il arrivoit que le Prince Charles prît

 le

le parti de faire paſſer à Rhinfeldt un gros Corps de Troupes, ſans pourtant abandonner les bords du Rhin, ce qu'il peut faire aiſément par la ſupériorité des Troupes qu'il a & qu'il aura, il ne me ſera pas poſſible alors de me porter où il conviendroit, parce que ſi je m'éloignois un moment d'ici, les Ennemis ayant un Pont & un gros Corps ſous Briſack, ils paſſeroient auſſi-tôt au milieu de l'Alſace, & ſe mettroient entre vous & moi; ce qui ſeroit le plus nuiſible & le plus contraire au Projet dont vous me faites part.

Je trouve ce Projet, dans les ſuppoſitions marquées, le meilleur qui puiſſe être formé, & je ne crois pas qu'il y eût d'autre parti à prendre en pareil cas. Je le ſuiverois donc de point en point, ſoit que le Prince Charles me forçât dans un paſſage ſur le Rhin, ſoit qu'il traverſât par la Suiſſe, ne pouvant certainement m'oppoſer à cette dernière entrepriſe.

Dans l'une ou l'autre de ces avantures, étant forcé de me retirer, je me trouverois obligé de jetter des Garniſons dans Huningue, Beffort, Scheleſtatt & Neuf-Briſack; ce qui me coûteroit au moins 18. Bataillons des plus forts de mes Troupes. Ce qui me reſteroit alors d'Infanterie, ſeroit ſi peu de choſe, que je ne ſçau-

fçaurois plus occuper aucun Poste, quelque avantageux qu'il pût être.

Je ne vous fais, Monsieur, toutes ces réflexions, que pour que vous jugiez mieux de mon état, & de ce qu'il y auroit le mieux à faire dans les différens cas où je puis me trouver, me soumettant avec plaisir & confiance à vos conseils & à vos lumières.

Je me flatte cependant que tout ceci n'aura lieu que dans la spéculation, & que nous n'en serons point réduits à ces extrémités.

Je suis avec un sincère & véritable attachement &c.

Mr. de COIGNY *à Mr. de* NOAILLES.

Au Camp de Sassen, le 15. *Septembre* 1743.

LA suite de mes Lettres, Monsieur, doit vous avoir fait connoître les dangers de ma situation. Je ne dois point vous laisser ignorer qu'ils augmentent de jour en jour; qu'outre les 15000. hommes qui sont arrivés au Prince Charles, il reçoit tous les jours de nouveaux Renforts; qu'il a plus de 2000. Bateliers rassemblés, plus de 500. Bateaux, & tout le bord du Rhin de son côté couvert de Batteries, depuis Saspach jusqu'à Huningue.

gue. J'ai Nouvelle, outre cela, qu'on doit faire conſtruire un ſecond Pont à côté de celui qui eſt établi dans Iſle de Reignac, ſous les yeux du Prince Charles & de Mr. de Kevenhuller, qui ſont ſous Briſack & qui m'arrêtent ici. Voilà l'état de l'Ennemi. De mon côté, Monſieur, vous ſçavez les Troupes que j'ai & les diſpoſitions ſéparées que j'ai été obligé d'en faire vis-à-vis les principales têtes de l'Ennemi, dans l'étendue de 24. lieuës. Je vous prie de conſidérer encore la poſſibilité où eſt le Prince Charles de paſſer à tout moment ſur le Territoire des Suiſſes, & ſur cet Expoſé ſimple, je vous ſupplie de refléchir aux moyens que vous pourriez employer pour me fortifier de loin, ou de près.

Je ne connois point aſſez la force & la néceſſité de votre poſition ſur la Queich, pour ne pas vous rappeller la première idée que ſous avez eue de vous ſoutenir ſous Strasbourg, d'où vous ſeriez bien plus à portée de ſoutenir ma défenſe, ou de me joindre ſelon votre Projet, pour combattre l'Ennemi, s'il venoit à me percer.

Aujourd'hui que Landau eſt approviſionné, & que vous avez rempli l'objet que vous aviez de conſommer juſqu'au 15. les ſubſiſtances en avant, ne ſeroit-il

pas

pas plus utile, pour le bien de l'affaire générale, d'abandonner une partie de la Basse-Alsace, où Landau génera toujours l'Ennemi, que de laisser toute la Haute dans le danger (presque manifeste) d'être envahie par un Adversaire du triple supérieur, & beaucoup plus ardent à tout tenter que n'est le Roi d'Angleterre? Je vous laisse, Monsieur, balancer l'importance de ces différens intérêts, & prendre le parti que vous jugerez le plus convenable au bien de l'Etat; mais j'ai cru devoir encore vous représenter par cette Lettre l'embarras où je suis, avec les Troupes que j'ai, de pourvoir à la défense de toute cette Frontière.

Je suis &c.

Mr. de COIGNY *à Mr. de* NOAILLES.

Au Camp de Sassen, du 17. *Septembre* 1743.

JE reçus hier, Monsieur, le Courier que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je vous rends graces de tous les avis que vous me faites passer. Je n'ai jamais douté un moment de celui qui me fait craindre de nouvelles attaques de l'Ennemi, & je suis bien-aise de vous en voir convaincu.

Quel-

Quelque peine que vous ayez à quitter le Poſte où vous êtes, je crains bien de vous y obliger avant peu, par les diſpoſitions nouvelles de Mr. le Prince Charles. Je vois bien qu'il s'étend ſur ſa droite, en deſcendant ſur Saſpach avec beaucoup de Troupes ; ce qui me met dans la poſition la plus fâcheuſe, parce que je ſuis obligé de m'affoiblir encore de toutes parts pour faire face à cette étendue, qui me met dans le danger évident d'être percé & d'être coupé, ſans que je puiſſe faire autrement. Ces nouveaux incidens me font craindre avec plus juſte raiſon que jamais un évenement inévitable, qu'il ſeroit bien plus aiſé de prévenir, qu'il ne ſera facile de le réparer. Il arrivera donc, Monſieur, deux malheurs au-lieu d'un ; que je ſerai obligé de quitter les bords du Rhin, & vous ceux de la Queich, & que ſi nous avons des meſures à prendre enſemble, ce ne ſera plus que pour chaſſer le Prince Charles de cette Province, après qu'il l'aura ravagée.

J'attends avec impatience le retour de mon Courier, qui a croiſé le vôtre. Peut-être que la Lettre, que je vous ai écrite par lui, vous aura fait faire des réflexions ſur mon état. Je n'ai rien à y ajouter : je crains de vous fatiguer au contraire

par

par la même demande; mais elle intéresse trop le Royaume, pour ne pas vous la faire jusqu'au dernier moment.

Je suis avec un sincère & véritable attachement &c.

P. S. Si selon votre premier Projet, que je vous ai rappellé, Monsieur, vous vous rapprochiez de Strasbourg, assûrément Mr. le Prince Charles ne songeroit pas à descendre, comme il fait, du côté de Saspach, & je me trouverois plus rassemblé & plus en état de lui disputer les Postes que j'ai plus haut. Peut-être même que cette démarche le détourneroit tout-à-fait de son entreprise. D'un autre côté, je ne pense pas que le Roi d'Angleterre songeât à nous suivre, en laissant Landau derrière lui.

Mr. de NOAILLES *à Mr. le Comte de* LAUTREC.

Au Camp sous Landau, du 20. *Septembre* 1743.

Aiant pris la résolution, Monsieur, de faire rentrer en Alsace l'Armée de S. M., j'ai cru en devoir informer l'Empereur par la Lettre ci-jointe, que je vous prie de lui remettre, & dont je vous envoye en même tems la Copie.

J'ai

J'ai resté sur la Queich assez de tems pour faire approvisionner Landau & pour consommer les Fourages qui se trouvoient entre le Spirebach & la Loutre. En me rapprochant dans cette circonstance de Mr. le Maréchal de Coigny, je me mets en état de profiter de l'avantage qu'il y a d'être au Centre. Je serai plus à portée de faire naître des obstacles & des difficultés à la jonction de l'Armée de Mr. le Prince Charles avec celle du Roi d'Angleterre, & d'attaquer l'une des deux avec toutes nos forces réunies, si elles entreprennent de pénétrer, ou de s'avancer en Alsace. La saison d'ailleurs est déjà avancée, & en empêchant pendant quelque tems les progrès des Ennemis, je les mettrai bientôt dans la nécessité d'aller chercher des Quartiers d'hyver, s'ils veulent conserver un reste de Troupes pour nous faire la Guerre l'année prochaine, pendant que par cette manœuvre nous ménagerons & conserverons les nôtres.

Je suis parfaitement &c.

Mr.

Mr. de Noailles *à l'*Empereur.

Au Camp sous Landau, du 20. *Sept.* 1743.

Sire,

J'ai eu l'honneur d'informer V. M. Imp. de la marche de l'Armée du Roi mon Maitre sous Landau, où elle est arrivée le 29 du mois dernier, sans que celle des Alliez de la Reine de Hongrie ait fait depuis aucune démarche pour s'en approcher.

Je n'ai pas cru, Sire, devoir prendre la résolution de la faire rentrer en Alsace, sans en donner avis à V. M. Imp. & lui faire part en même tems du motif qui m'y détermine. C'est principalement, Sire, pour nous mettre plus à portée de pouvoir rassembler toutes les forces que nous avons, tant dans la Haute que dans la Basse-Alsace, afin de faire échoüer plus sûrement les entreprises des Ennemis, & attaquer avec toutes nos forces réunies celle de leurs Armées qui voudroit pénétrer, ou s'avancer en Alsace.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait dévoüement & le plus profond respect &c.

Mr.

Mr. de CRENAY *à Mr. d'*ARGENSON.

A Offenbach, du 21. *Sept.* 1743.

MONSEIGNEUR,

LE Régiment Royal-Allemand va camper aujourd'hui, 21. du présent mois, sous les Glacis de Landau. Les gros Equipages partirent hier pour Weissenbourg & Lauterbourg, & doivent marcher aujourd'hui, 21., à Haguenau & Fort-Louis. Je vous envoye, Monseigneur, l'Etat des Brigades, telles qu'elles vont être dans la Marche que l'Armée va faire demain, 22. du présent. Je vous envoye aussi la Marche des deux Colonnes; celle de Weissenbourg aux ordres de Mr. le Maréchal, & celle de Lauterbourg aux ordres de Mr. de la Motthe-Houdancourt. J'aurai attention, Monseigneur, de vous instruire de ce qui se passera, & tâcherai par mon application de vous assûrer du respect le plus profond avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

ETAT *de la Marche de l'Armée; Colonne de Weissenbourg aux ordres de Mr. le Maréchal.*

Infanterie: Noailles, Auvergne, Touraine, Bulkley, les Vaisseaux, Rohan.

Ca-

Cavalerie: Royal, le Roy. Cuirassiers, Carabiniers: la Reine, Brancas, Egmont, Vogué.

COLONNE *de Lauterbourg aux ordres de Mr. le Comte de la Motthe-Houdancourt.*

Infanterie: Les Gardes, Navarre, Piémont, La Marine.

Cavalerie: Royal-Piémont, Cravates.

Dragons: Mestre-de-Camp, Mailly, Royal, Surgeres.

ORDRE *de Bataille de l'Armée du Roi, commandée par Mr. le Maréchal Duc de Noailles.*

Première Ligne. Lieut. Généraux: Mrs. de la Motthe-Houdancourt, Segur, le Prince de Conty, Duc de Grammont, Comte de Bavière, Cherisey, Comte de Saxe. Maréchaux-de-Camp: Mrs. le Chevalier d'Apcher, Prince de Deux-Ponts, Duc de Penthièvre, Duc de Pequiny, Duc de Luxembourg, Milord Clare, Courtomer, Duc de Richelieu, Prince de Soubise, Duc d'Ayen, la Riviere. Brigadiers: Mrs. la Perouse, Vogué, Flavacourt, Mortemart, Prince Tingry, Comte de Fitz-James, Razilly, Rohan, Vig-

Vignacourt, Fitz-James, St. Jalles, Comte d'Eſtrées.

Cavalerie : Maiſon du Roi 13. Eſc. La Reine 3. Eſc. Fitz-James 3. Eſc. Noailles 3. Eſc. Cuiraſſiers 3. Eſc. Penthièvre 2. Eſc. Infanterie: Piémont 4. Bat. Nivernois 1 Bat. Rohan 3. Bat. Penthièvre 2. Bat. Gardes Françoiſes & Suiſſes 9. Bat. Bulkley 1. Bat. Clare 1. Bat. *Dillon* 1. Bat. Roôth 1. Bat. Berwick 1 Bat. Tourraine 3. Bat. Chartres 2. Bat. Vexin 1. Bat. Navarre 4. Bat. Cavalerie: Cravattes 3. Eſc. Vintimille 2. Eſc. Royal-Allemand 3. Eſc. Vogué 3 Eſc. Egmont 2. Eſc. Berry 3. Eſc. Meſtre-de-Camp 3. Eſc.

Deuxième Ligne. Lieut. Généraux: Mrs. du Chayla, Maubourg, St. André, Mgr. le Comte de Clermont. Maréchaux-de-Camp: Mrs. le Comte de Trêmes, Prince de Pont, Duc d'Aumont, Varennes, Duc de Briſſac, Comte de Pont-Chartrain. Brigadiers: Mrs. de Souvré, Brancas, Duc de Duras, Guerchy, Comte de Noailles, Duc de Lorge, Coſſé, Neugent. Cavalerie: Royal 4. Eſc. Orléans 2. Eſc. Clermont-Prince 2. Eſc. Royal-Piémont 3. Eſc. Infanterie: La Marine 4. *Bat.* Royal-la-Marine 1. Bat. Noailles 3. Bat. Haynault 1. Bat. La Mar-

Marche 1. Bat. Royal-les-Vaiſſeaux 3. Bat. Gardes Lorraines 1. Bat. Artois 1. Bat. Conty 2. Bat. Auvergne 2. Bat. Cavalerie: Bonnens 3. Eſc. Chabo 2. Eſc. La Vieuxville 1. Eſc. Grammont 2. Eſc. Camille 2. Eſc. Le Roi 2. Eſc.

La Réſerve aux ordres de Mgr. le Prince de Dombes: Mr. du Châtel Maréchal-de-Camp. Brigadiers: Mrs. Montmorency, La Suze, Surgeres, Beauffremont, Romecourt. Eſterhazy, Huſſards: 4. Eſc. Dragons: Meſtre-de-Camp 3. Eſc. Mailly 4. Eſc. Royal 4. Eſc. Beauffremont 4. Eſc. Surgeres 4. Eſc. La Suze 4. Eſc. Carabiniers 10. Eſc.

Récapitulation: Infanterie, 53. Bat. Cavalerie 70. Eſc. Huſſards 4. Eſc. Dragons 23. En tout 53. Bataillons & 97. Eſcadrons.

Mr. de CHAUVREUX *à Mr. d'*ARGENSON.

A Ratisbonne, le 21. *Septembre* 1743.

MONSEIGNEUR,

A Peine ai-je été libre, que j'ai cru ne pouvoir vous donner un témoignage plus authentique de mon attachement reſpectueux pour vous, & de mon zèle pour le Service, qu'en vous adreſſant, le plûtôt qu'il m'a été poſſible, le Journal

exact de tout ce qui s'eſt paſſé pendant le Blocus de la Ville de Straubing, depuis le 5. Juin au ſoir qu'il a commencé, juſqu'au 19. Juillet au ſoir que nous avons obtenu une Capitulation pour les Troupes du Roi en particulier, après avoir fait ſentir à Mr. Gautier qu'on les traitoit un peu trop cavaliérement dans le Projet de Capitulation que Mr. le Maréchal de Seckendorff avoit envoyé de la part de l'Empereur, puiſqu'il n'étoit queſtion que de nous conduire à Spire. Mr. de Gautier me chargea de dreſſer le Projet de la Capitulation & de le lui montrer. Je ſatisfis à l'un & à l'autre; ce qui parut ne déplaire à perſonne, car il eut l'attention de le communiquer aux anciens Officiers de la Garniſon, qui trouverent tous que je n'avois rien oublié de ce qui convenoit de demander en pareille circonſtance. Vous la trouverez, Monſeigneur, jointe au Journal du Blocus en ſa place.

J'ai fait de mon mieux, Monſeigneur, pour remplir les fonctions de ma Charge convenablement; je me ſuis même livré à toutes celles dont on m'a jugé capable pour le bien du Service.

J'aurai l'honneur de vous adreſſer inceſſamment tous les Procès verbaux, inſéparables de la circonſtance d'où nous for-

fortons, pour toutes les différentes parties du Service.

Trop heureux, Monſeigneur, ſi la conduite, que j'ai tenue, peut vous être agreable. Cela ſeul me ſuffira pour me dédommager de toutes les peines & fatigues que j'ai eſſuyées, en attendant que vous me jugiez digne des graces du Roi, que je ne veux obtenir que par votre protection.

Je ſuis avec le plus profond reſpect &c.

JOURNAL *exact de tout ce qui s'eſt paſſé pendans le Blocus de Straubing, commencé le 6. Juin, & fini le 19. Juillet 1743.*

„ MOnſieur le Maréchal ayant appris „ la nuit du 5. au 6. que les Ennemis avoient forcé les paſſages de l'Iſ- „ ſer, & qu'il ne pouvoit mieux faire que „ de raſſembler ſes Troupes & d'aller en „ force joindre Mr. le Comte de Saxe „ ſous Stattamhoff, il envoya ſes ordres „ en conſéquence par-tout, & alla lui- „ même avec les Troupes, qu'il avoit „ raſſemblées, donner la main à celles „ qui en avoient beſoin, & attendre les „ autres ſous le Canon de Straubing, „ pour la ſûreté de laquelle Place il avoit

„ pris toutes les mesures qu'il lui étoit
„ possible de prendre dans le moment
„ présent, & autant que l'état de la Place
„ pouvoit le permettre. Il y laissa 800.
„ hommes, formant 20. Piquets de 40.
„ hommes chacun, pris dans les diffé-
„ rentes Brigades. Il y avoit, outre cela,
„ 250. hommes du Régiment de Trancs
„ au Service de l'Empereur. Mr. le
„ Maréchal laissa, pour commander nos
„ 800. hommes, Mr. Gautier, Lieute-
„ nant-Colonel de Picardie. Outre cela,
„ il y avoit un Officier-Général de l'Em-
„ pereur, qui commandoit dans la Place
„ sous les ordres de Mr. de Wicdôme.

„ On a été obligé, Monseigneur, mal-
„ gré tous les soins que Mr. le Maré-
„ chal & Mr. l'Intendant avoient pris
„ pour hâter les évacuations, tant des
„ Malades que des Effets différens ap-
„ partenans au Roi, de laisser ici près
„ de 1300 Malades ou blessés, dont la
„ difficulté des voitures, tant par eau que
„ par terre, avoit rendu l'évacuation de
„ toute impossibilité, aussi-bien que des
„ autres Effets du Roi ; ce qui mit Mr.
„ le Maréchal & Mr. l'Intendant dans la
„ nécessité de laisser deux Commissaires
„ des Guerres dans la Place pour y
„ veiller à la subsistance, & au bien de
„ nos

„ nos Malades, auſſi-bien qu'à la conſer-
„ vation des autres Effets du Roi.

„ Mr. le Maréchal, connoiſſant l'im-
„ portance de ces opérations & la né-
„ ceſſité d'y laiſſer un Commiſſaire des
„ Guerres qui connût les différentes par-
„ ties du Service, & qui les eût ſuivies
„ depuis longtems, ſe rendit aux inſtan-
„ ces de Mr. l'Intendant, qui le pria de
„ m'y laiſſer, & je me vis condamné à
„ eſſuyer un ſiége & bien de la fatigue,
„ après avoir eû en toutes occaſions la
„ préference ſur tout autre, quand il y
„ avoit quelque corvée à faire.

„ Mr. le Maréchal & Mr. l'Intendant,
„ Monſeigneur, eurent la bonté de me
„ dire qu'ils vous en feroient ma Cour.
„ Il n'en fallut pas davantage pour me
„ faire oublier toutes les différentes eſ-
„ pèces de fatigues & de deſagrémens
„ que j'allois eſſuyer avec une certitude
„ morale d'être priſonnier. Rien ne me
„ parut plus difficile, quand on me fit
„ entrevoir que ceci étoit un nouveau
„ moyen de mériter vos bontés.

„ Je me livrai auſſitôt tout entier &
„ de bon cœur à la rigueur de ma deſtinée.
„ On me laiſſa Mr. de Pons, Commiſ-
„ ſaire des Guerres, avec moi. Quoique
„ dans une extrême jeuneſſe, il peut être
„ regardé comme un fort bon Sujet, &

„ plein d'envie de bien faire, & dont le
„ ſecours ne peut m'avoir été que très
„ utile. En attendant, Monſeigneur,
„ que Mr. le Maréchal & Mr. l'Inten-
„ dant vous rendent compte de la façon
„ dont je me ſerai acquitté de mon de-
„ voir dans cette circonſtance, je vais a-
„ voir l'honneur de vous faire part de ce
„ qui s'eſt paſſé de plus intéreſſant pen-
„ dant notre captivité.

„ Mr. le Maréchal partit d'ici le 6.
„ vers le midi, avec ce qu'il avoit pû
„ raſſembler de Troupes, & dès ce mo-
„ ment nos Portes fûrent fermeés, ſans
„ que nous ayons pû avoir aucune Nou-
„ velle de notre armée.

„ Le 7. les Ennemis parurent vouloir
„ abſolument bloquer la Place par les
„ différens mouvemens que nous lui fî-
„ mes faire, & le même jour entre 5. &
„ 6. heures du ſoir, ils envoyerent un
„ Capitaine de leurs Troupes, précédé
„ d'un Trompette, pour nous ſommer
„ de ſe rendre. Mr. de Wicdome, à
„ qui on en donna avis, envoya ſon ca-
„ roſſe à cet Officier de la Reine de Hon-
„ grie, à qui on banda les yeux, & on
„ le conduiſit chez lui en cet état. Mr.
„ Gautier, Commandant des François,
„ ſe trouva avec un Officier du Régiment
„ d'Alſace pour pouvoir être informé de
„ tout

„ tout ce qui s'y diroit, tant en François
„ qu'en Allemand. Le tout se passa fort
„ poliment de part & d'autre, avec des
„ assûrances de la nôtre de nous bien
„ défendre, & de tâcher de mériter
„ l'estime de Mr. le Prince Charles &
„ la confiance de nos Maîtres réciproques;
„ après quoi, on reconduisit l'Officier
„ de la Reine de Hongrie de la même
„ façon qu'on l'avoit amené.

„ Le 8. les Ennemis paroissant beau-
„ coup plus en forces avoir envie de for-
„ mer le siége de la Place, Mr. Gautier
„ crut ne pouvoir se dispenser de faire
„ mettre le feu aux Fourages que nous
„ avions dans l'Isle sur le Danube; ce
„ qui fut fait sur le champ, sans avoir
„ pû en faire qu'une très mèdiocre pro-
„ vision, attendu l'impossibilité d'avoir
„ des voitures.

„ Nous nous apperçûmes effectivement
„ que nous étions investis par trois
„ Camps, dont le plus considérable étoit
„ entre Aiterhoven & Guettoffen; le se-
„ cond étoit à Ausburg, & le troisième à
„ Rusterloff. Sur les 7. heures du soir de
„ ce même jour, un autre Capitaine de
„ la Reine de Hongrie nous fut encore
„ envoyé, précédé d'un Trompette, pour
„ nous faire une seconde sommation. Le
„ tout se passa avec le même Cérémonial

 „ &

„ & les mêmes propos que la première
„ fois, & tout resta tranquille ainsi jus-
„ qu'à une heure précise après minuit,
„ qu'on nous éveilla assez mal-à-propos,
„ en nous jettant des Bombes, qui firent
„ beaucoup plus de peur que de mal. Il
„ en fut jetté environ une vingtaine, qui
„ nous casserent tout au plus quelques
„ treilles, ou quelques vitres.

„ Le 9. on sut par deux Deserteurs
„ ennemis, qui nous vinrent, qu'ils a-
„ voient 10. Compagnies de Grenadiers
„ dans le Couvent des Récollets du
„ Fauxbourg. On prétendoit qu'ils y éta-
„ blissoient des Batteries pour la nuit sui-
„ vante, ou le lendemain.

„ Mais on connut qu'on avoit mal dé-
„ signé, puisque vers la minuit on enten-
„ dit battre la Générale chez l'Ennemi,
„ & presque aussitôt l'Assemblée. En-
„ suite on entendit rappeller, & l'on
„ s'apperçut que les Compagnies de Gre-
„ nadiers, qui étoient dans le Fauxbourg,
„ alloient rejoindre le gros de l'Armée,
„ au moyen de quoi la nuit eût été tran-
„ quille, sans une fausse allerte, dont on
„ n'a pû connoître la source, & qui oc-
„ casionna cependant un feu suivi de
„ Mousquetterie & d'Artillerie de notre
„ part pendant près d'une demi-heure.
„ Le fruit de cette belle opération, fut
„ de

„ de faire tuer deux de nos soldats, & „ d'en avoir trois de blessés par le Ca- „ non même & la Mousquetterie des „ Troupes Bavaroises, sans que qui que „ ce soit puisse assûrer avoir vû un En- „ nemi.

„ Le 10. on s'apperçut que les Enne- „ mis étoient totalement décampés, & „ qu'il n'y avoit plus qu'une vingtaine „ de tentes dans le Camp de Rusterloff, „ & quelques centaines de Pandoures qui „ s'étoient emparés de l'Ouvrage que „ nous avions fait à la tête du Camp que „ nous avions au-delà de l'Isle sur le Da- „ nube, & il en étoit passé une demi- „ douzaine dans l'Isle pour nous tirailler. „ On voulut tenter de les enlever, & „ on fit en conséquence un Détachement, „ à qui on ordonna de se mettre entre le „ Danube & eux; mais lorsqu'ils ap- „ perçurent le Détachement, & qu'ils fi- „ rent la manœuvre qu'il vouloit faire, „ ils se retirerent avec précipitation sur „ le bord de cette Rivière, protégés „ du feu de leurs Camarades, jusqu'à „ ce que leur Bateau fût arrivé, d'où „ ils continuerent à faire un si grand „ feu, que nos gens furent contraints „ de se retirer. Du surplus, les Ennemis „ ne conserverent plus que des Postes de „ Hussards dans les autres Villages, aux-

„ quels le susdit Camp, qu'ils avoient
„ toujours, étoit appuyé, avec quoi
„ ils nous tenoient bloqués très étroite-
„ ment.

„ Le 11. nous n'avions rien appris,
„ sinon qu'à une lieuë & demie d'i-
„ ci, sur le chemin de Deckendorff, il
„ y avoit 1000. ou 1100. Hussards ou
„ Pandoures, qui faisoient faire une gran-
„ de quantité de fascines par les Pay-
„ sans des environs, & que nous regar-
„ dions comme des préparatifs pour nous
„ assiéger en règle, quand on le croiroit
„ convenable.

„ Nos inquiétudes & nos peines au-
„ roient été legères jusqu'au moment de
„ notre sortie, si nous n'avions pas eû à
„ nous plaindre chaque jour des Troupes
„ Bavaroises; mais principalement de
„ Wicdome, Chef de cette Ville.. Il ne
„ nous a jamais été possible d'en arracher
„ le moindre secours par de bonnes ma-
„ nières. Toujours également opposé
„ aux intérêts de son Maître, & attentif
„ à ne point laisser échapper aucune oc-
„ casion de nous donner quelque desagré-
„ ment, il crut entrevoir dans nos
„ Troupes une résolution déterminée, &
„ peu convenable à la façon de penser
„ de se bien défendre; pour raison de
„ quoi il envoya prier Mr. Gautier &
„ plu-

„ plusieurs Officiers Bavarois de se ren-
„ dre chez lui, pour leur dire qu'il étoit
„ obligé de les informer que la Place n'é-
„ toit point susceptible d'une longue dé-
„ fense, & même pouvant être escala-
„ dée par certains endroits. Il croioit
„ qu'il ne falloit point attendre la derniè-
„ re extrémité, avec d'autant plus de
„ raison que les Bourgeois, craignant
„ d'être pillés & brûlés, lui avoient fait
„ une Députation des plus Notables,
„ pour lui dire qu'il eût à assûrer la
„ Garnison qu'ils ne vouloient point cou-
„ rir le risque du pillage & de l'incen-
„ die par une résistance trop opiniâtre, &
„ que s'ils appercevoient qu'elle pût leur
„ devenir funeste, ils se souleveroient
„ contre la Garnison même; que d'ail-
„ leurs il ne paroissoit pas que l'intention
„ de l'Empereur fût qu'on risquât de fai-
„ re périr cette Ville par trop de résis-
„ tance, puisque S. M. Imp. n'avoit fait
„ aucune réponse aux différentes Lettres
„ qu'on lui avoit écrites à ce sujet.

„ Mr. Gautier, en sortant de chez le
„ Wicdome, vint me rendre tous ces
„ propos, & me fit l'honneur de me de-
„ mander mon avis. Je lui dis que ne
„ doutant nullement qu'il n'eût répondu
„ au Wicdome comme il le devoit, il é-
„ toit question de redoubler d'attention

„ & de vigilance pour éviter toute sur-
„ prise, & cependant dresser Procès
„ verbal sur le champ à telle fin que de
„ raisons de tout ce qui venoit de se pas-
„ ser, & de tâcher de le faire signer des
„ Officiers Bavarois qui y étoient présens.
„ Il me pria de le dresser ; ce que j'exé-
„ cutai, & dont il me parut content.
„ Lorsque je lui en donnai la communi-
„ cation, il se flatta de le faire signer
„ par Mrs. les Officiers Bavarois qui é-
„ toient présens au Discours. Pour cet
„ effet, il les pria de venir dîner chez lui,
„ où il m'avoit engagé de me trouver,
„ & quand on fut à la fin du Repas, on
„ renvoya tous les Domestiques, & on
„ remit sur le tapis tous les propos du
„ Wicdome, qu'il étoit vraisemblable que
„ je dûsse ignorer, puisque je n'avois pas
„ été appellé à la conversation où ils s'é-
„ toient tenus. C'est pourquoi Mr. Gau-
„ tier eut soin de les leur rappeller, & de
„ leur demander devant moi s'il n'étoit
„ pas vrai que le Wicdome les lui avoit
„ tenus devant eux, & dont ils convin-
„ rent tous unanimement. Sur quoi Mr.
„ Gautier m'ayant prié de dire mon avis
„ devant ces Messieurs, je pris occasion
„ de là de leur faire sentir les conséquen-
„ ces d'un pareil Discours, & le danger
„ qu'il y avoit de ne pas se tenir double-
„ ment

„ ment fur fes gardes pendant que nous
„ ferions dans la fituation où nous nous
„ trouvions, & de ne pas négliger de
„ prendre toutes les mefures les plus
„ exactes pour mettre leur gloire com-
„ mune à couvert de tout reproche, en
„ cas de furprife; qu'en conféquence j'a-
„ vois vû, conjointement avec Mr. Gau-
„ tier, que la premiére précaution nécef-
„ faire étoit de dreffer un Procès verbal
„ du propos que le Wicdome avoit tenu
„ en leur préfence, & que je leur en ap-
„ portois la minute pour leur en faire
„ lecture, y changer ce qu'ils n'y trou-
„ veroient pas de conforme à la vérité,
„ & les prier de le figner enfuite.

„ Je leur fis en conféquence la lecture
„ du Procès verbal, qui fût trouvé du
„ goût de tout le monde. Le Major des
„ Troupes Bavaroifes prit la parole, &
„ dit que fi les Bourgeois étoient infor-
„ més des difcours du Wicdome, ils l'af-
„ faffineroient fur le champ, & que fi
„ l'on s'appercevoit que cet homme eût
„ une conduite contraire aux intérêts de
„ l'Empereur, il falloit, fans balancer,
„ le jetter dans le Danube. Tous les
„ propos de la plûpart de ces Meffieurs
„ furent tous à peu près les mêmes &
„ dans le même goût; mais quand on
„ vint à leur propofer de figner, cela

„ devint le Conſeil des Rats, où, tous
„ d'accord de le faire, perſonne n'ôſa
„ attacher le grelot, chacun ſe retran-
„ chant ſur le crédit du Wicdome, & le
„ danger qu'il y avoit d'offenſer un hom-
„ me auſſi dangereux; de ſorte que j'en
„ fus pour la façon de mon Procès ver-
„ bal & pour ma harangue, ſans avoir
„ pû rien arracher de ces Meſſieurs que
„ beaucoup d'imprécations contre cet
„ homme, qui, à la vérité, eſt bien le
„ plus mauvais Sujet de l'Empereur &
„ le plus cruel ennemi des François.

„ A l'égard de la façon dont ſe fait ici
„ le ſervice de la Place, comme cela
„ n'eſt pas de mon diſtrict, permettez-
„ moi de ne vous en rien dire. Il y aura
„ aſſez de gens qui ne manqueront pas
„ de vous en inſtruire, & qui le feront
„ mieux que moi. J'aurai ſeulement
„ l'honneur de vous dire qu'on a été
„ plus de 8. jours à arranger les Poſtes
„ entre nos Troupes & les Bavaroiſes,
„ & qu'après des conteſtations ſans
„ nombre, on a été enfin obligé de leur
„ laiſſer prendre les Poſtes fixes qu'ils
„ ont ſouhaités, & qu'ils ſemblent avoir
„ choiſis, bien moins pour la ſûreté de
„ la Place que pour celle de leur per-
„ ſonne.

„ Le 16. le Wicdome nous mit dans le
„ cas

„ cas de voir manquer le ſervice de no-
„ tre Hôpital, en voulant nous ôter une
„ Meule, qui de tout tems avoit été deſ-
„ tinée pour ce ſervice. J'en fis des re-
„ préſentations réiterées à Mr. Gau-
„ tier, qui fut obligé de prendre la cho-
„ ſe au ſérieux; & encore nous eûmes
„ toutes les peines du monde à obtenir
„ un ordre pour faire moudre 10. facs
„ par jour.

„ Le 17. on vint m'avertir que la Ma-
„ ladie étoit dans les Beſtiaux que nous
„ avions conſervés, tant pour le ſervice
„ de la Garniſon que pour celui de l'Hô-
„ pital. Vous ſentez, Monſeigneur,
„ dans quel embarras cela nous jetta,
„ d'autant plus que les Bouchers de la
„ Ville & les nôtres, que je fis aſſembler
„ ſur le champ, m'aſſûroient que le mal
„ étoit ſans remède, & qu'il y avoit
„ déjà quelque tems que le mal avoit ga-
„ gné les vaches que les Payſans des en-
„ virons avoient réfugiées dans la Ville,
„ dont il mouroit tous les jours une
„ grande quantité.

„ Le 20. nous avions envoyé dans
„ le Fauxbourg un Détachement d'en-
„ ron 30. hommes & un Lieute-
„ nant pour couvrir des gens qui étoient
„ ſortis pour nous amener du bois dans
„ la

„ la Ville, & les Bavarois en avoient
„ fait ſortir autant pour couvrir des Tra-
„ vailleurs qui abattoient une mazure.
„ Les Pandoures & les Huſſards vinrent
„ harceler nos Détachemens, d'abord
„ en petit nombre. Inſenſiblement leur
„ nombre augmenta, & devint aſſez con-
„ ſidérable pour nous obliger d'envoyer
„ une cinquantaine d'hommes de la Gar-
„ niſon pour favoriſer la Retraite de nos
„ Détachemens, qui ſe fit fort bien, &
„ ſans perte d'un ſeul homme, quoiqu'il
„ y eût beaucoup de fuſils de tirés.

„ Depuis ce jour juſqu'à la fin du
„ mois, il ne s'eſt paſſé quoi que ce ſoit
„ d'aſſez intéreſſant pour avoir place
„ dans ce Journal. Les mauvaiſes diffi-
„ cultés du Wicdome, journellement réï-
„ terées, & dont je devenois quelque-
„ fois le Pacificateur entre lui & Mr.
„ Gautier, ont ſouvent ajouté un nou-
„ veau deſagrément à tous ceux qui ſont
„ inſéparables de notre miſérable ſitua-
„ tion.

„ En attendant, Monſeigneur, qu'il
„ ſe paſſe dans le mois, que nous com-
„ mençons, des choſes qui puiſſent mé-
„ riter votre attention, je vais avoir l'hon-
„ neur de vous rendre compte de ce qui
„ s'eſt paſſé dans notre Hôpital depuis le

„ 6.

„ 6. de ce mois, jour qu'a commencé
„ notre captivité, juſqu'au premier Juil-
„ let.

„ Nous avions dans nos Hôpitaux le
„ 6. Juin, jour du départ de Mr. le Ma-
„ réchal, 1239. ſoldats malades ou bleſ-
„ ſés, & 24. ou 25. Officiers dans le mê-
„ me cas. Nos bleſſés étoient en aſſez
„ bon état, & nous avions tout lieu de
„ nous flatter d'en rechapper beaucoup;
„ mais ſoit l'air du Pays, ſoit la révolu-
„ tion que le Bombardement du 8. a pû
„ occaſionner dans nos Malades depuis ce
„ jour, il nous en eſt mort, depuis le 6.
„ juſqu'au 30. inclu, 251. hommes & 7.
„ Officiers. Cependant j'ôſe vous aſſûrer
„ qu'on ne peut pas y avoir tenu la main
„ d'une façon plus vigoureuſe que je l'ai
„ fait; car malgré tous les détails, inſépa-
„ rables de la ſituation où nous nous
„ trouvions, je n'ai jamais laiſſé paſſer
„ un jour, ſans y aller au moins une fois;
„ & le prétexte, dont les Entrepreneurs
„ ſe ſont ſervis pour juſtifier le peu d'ap-
„ proviſionnement qu'ils avoient, en di-
„ ſant qu'ils avoient eû ordre de tout é-
„ vacuer, & qu'ils ne comptoient pas
„ qu'on laiſſât ici un Hôpital, ne m'a pas
„ empêché de faire dans la Ville acheter
„ à tout prix ſur le compte des Entre-
„ preneurs toutes les Drogues ou denrées
„ dont

„ dont le Service s'eſt trouvé avoir be
„ ſoin. On y a conſommé de fort bon
„ ne viande de bœuf juſqu'au 28. Jui
„ qu'on s'eſt trouvé forcé de conſommer
„ partie bœuf, partie vache, pour mé
„ nager le bœuf qui nous reſtoit, ne ſça
„ chant pas ſi notre ſituation reſſerrée a
„ voit encore bien du tems à durer. E
„ tant encore au 8. de Juillet, j'ai fa
„ former un Hôpital particulier dans l
„ Couvent des Carmes, pour éviter la re
„ chûte, qui ſeroit preſque inévitable,
„ on laiſſoit habiter des convaleſcens a
„ milieu des fiévreux & des ſcorbut
„ ques.

„ Le 4. Juillet un Trompette de
„ Reine de Hongrie eſt venu ſe préſen
„ ter à la Porte de la Ville. On a été
„ reconnoître, & après lui avoir band
„ les yeux à l'ordinaire, on l'a condu
„ dans la Place chez le Wicdome, où
„ en la préſence de Mr. Gautier, on l
„ interrogé ſur ce qu'il vouloit. Il d
„ qu'il y avoit un Capitaine des Cuira
„ ſiers de la Reine qui demandoit à en
„ trer dans la Place pour parler au Com
„ mandant de ſon Général. Il fut agit
„ entre le Commandant Bavarois &
„ François ſi on le feroit entrer, & a
„ près en être convenus, on lui envoy
„ le caroſſe du Wicdome, & on le con

„ du

„ dusit chez lui, les yeux bandés, en la
„ présence des deux Commandans. Il
„ dit qu'il venoit de la part de son Géné-
„ ral qui commandoit le Blocus de la Vil-
„ le, pour sçavoir si les Commandans de
„ de la Place sçavoient que Braunau avoit
„ été remis aux Généraux de la Reine,
„ & s'ils n'avoient pas aussi reçu ordre
„ de l'Empereur & de Mr. le Maréchal
„ de Broglie de remettre la Ville de Strau-
„ bing entre les mains du Général Beren-
„ klau, ainsi qu'on lui en avoit donné
„ avis. On lui répondit que comme
„ nous n'avions reçu aucun ordre qui ap-
„ prochât de cela, nous n'étions ni en
„ intention, ni en volonté de rien faire.
„ Le Wicdome voulut envoyer un Offi-
„ cier de sa Garnison parler au Général
„ des Troupes de la Reine de Hongrie
„ qui avoit envoyé le Trompette, pour
„ s'expliquer avec lui-même sur les ques-
„ tions qu'il envoyoit faire. Mr. Gau-
„ tier, qui a toujours eû toutes les rai-
„ sons du monde de se méfier de la con-
„ duite du Wicdome, jugea à propos
„ d'y envoyer aussi un Capitaine du Ré-
„ giment d'Alsace, qui parle les deux
„ Langues, afin d'être informé de tout
„ ce qui s'y diroit.

„ Au retour de ces Messieurs, on n'ap-
„ prit rien de bien positif. Le Général
„ Hon-

„ Hongrois reçut fort bien ces deux
„ Messieurs, leur donna à dîner, & leur
„ dit qu'il étoit étonné que nous n'eus-
„ sions pas encore reçu les ordres de
„ l'Empereur & de Mr. le Maréchal de
„ Broglie pour remettre la Place; qu'on
„ lui mandoit que cela devoit être fait,
„ mais que certainement nous les rece-
„ vrions d'ici à peu de jours. Pour moi,
„ je crois qu'il n'y a eu que de la curiosi-
„ té de la part de ces Messieurs, auquel
„ cas leur finesse ne leur a pas beaucoup
„ servi, puisqu'à la réserve de beaucoup
„ de politesse qu'on leur a fait, je ne
„ crois pas qu'ils soient sortis de leur
„ ambassade beaucoup plus sçavans qu'ils
„ étoient.

„ Le 6. il nous est venu encore un
„ Trompette de la Reine, qui étoit por-
„ teur d'une Lettre du Baillif de Barko-
„ zen, par laquelle il donnoit avis que
„ les Troupes, qui composoient la Gar-
„ nison de Braunau, devoient passer de-
„ vant cette Ville le 8. de ce mois, &
„ qu'il en donnoit avis à la Reine pour
„ qu'Elle pourvût à leur faire fournir l'E-
„ tape. On renvoya le Trompette, &
„ on manda au Baillif de Barkozen que le
„ Blocus ne permettant pas de faire au-
„ jourd'hui ce qu'on auroit été charmé
„ de faire en toute autre occasion, c'é-
„ toit

„ toit à lui de chercher les moyens de
„ faire fournir à cette Garniſon les ſe-
„ cours dont elle pourroit avoir beſoin;
„ mais qu'il ne devoit compter ſur rien
„ de la part de la Ville, & qu'on ne
„ ſouffriroit ſeulement pas que cette Gar-
„ niſon en approchât à la portée du Ca-
„ non.

„ La nuit du 8. au 9. nous eûmes en-
„ core une fauſſe allerte ſur ce qu'un Gen-
„ tilhomme de la Ville, qui habitoit un
„ Bien à deux lieuës ou environ de Strau-
„ bing, envoyant dire que les Ennemis
„ avoient fait faire une prodigieuſe quan-
„ tité de faſcines, & qu'ils aſſembloient
„ en outre toutes les échelles des envi-
„ rons, on eût à ſe tenir ſur ſes gardes
„ pour cette nuit, où il y avoit appa-
„ rence qu'ils avoient deſſein de tenter
„ l'Eſcalade. Cela tint tout le monde al-
„ lerte. On fit renforcer tous les Poſtes;
„ le reſte de la Garniſon eut ordre de
„ ſe tenir en Bataille ſur la Place pour
„ ſe porter aux lieux où le beſoin ſeroit
„ le plus preſſant, & tous les Bourgeois
„ allerent garnir les Remparts. On en-
„ voya en outre un Sergent du Régi-
„ ment de la Marck faire les fonc-
„ tions de Partiſan pendant la nuit, &
„ être à portée de voir ſi les Ennemis
„ faiſoient quelques mouvemens, avec
„ or-

„ ordre de brûler quelques Maisons du
„ côté de la Porte des Jésuites, qui au-
„ roient pû être fort utiles aux Ennemis
„ pour former des Batteries, si on les
„ eût laissé subsister. Mais tous ces
„ mouvemens & préparatifs furent ab-
„ solument inutiles; il n'y eut aucune ap-
„ parence de mouvement de la part des
„ Ennemis, & ils n'ont eu d'autre satis-
„ tisfaction, dans le bruit qu'ils ont fait
„ courir, que celle de nous avoir fait
„ coucher à six heures du matin.

„ Le 12. il se présenta un Tambour
„ des Ennemis à la Porte Basse, qui de-
„ manda à parler au Commandant Fran-
„ çois. On le conduisit chez Mr. Gau-
„ tier, où se rendirent les Commandans
„ Bavarois, & là lui aiant demandé ce
„ qu'il vouloit, il remit des Papiers que
„ l'on examina, lesquels se trouverent
„ être des Mandemens de la Reine à
„ faire passer à un habitant de cette Ville,
„ pour qui il avoit aussi une Lettre, par
„ laquelle on lui ordonnoit de faire pas-
„ ser les dits Mandemens entre les mains
„ des Bailifs des environs, qui s'étoient
„ réfugiés dans les Villes, afin qu'ils
„ eussent à se rendre incessamment dans
„ les lieux de leur Résidence, à y rem-
„ plir leurs fonctions, leur promettant
„ qu'il ne leur seroit fait aucun dom-

„ ma-

„ mage dans leurs biens, ni dans leurs
„ perſonnes, & que faute par eux de s'y
„ rendre dans le tems preſcrit, on pour-
„ voiroit à leurs Emplois. Comme le
„ Tambour n'avoit ni Paſſeports, ni Let-
„ tres pour aucun des Commandans, il
„ fût agité ; ſçavoir, ſi on le feroit arrê-
„ ter ſuivant la rigueur des loix de la
„ Guerre; mais il fût décidé qu'attendu
„ les Nouvelles qu'on avoit eues qu'on
„ étoit en termes d'arrangemens pour
„ l'évacuation de cette Place, il ne fal-
„ loit pas en agir à toute rigueur. On
„ ſe contenta de refaire un paquet de
„ ſes Papiers, & de lui dire que comme
„ c'étoit la première fois que pareille
„ choſe arrivoit, on vouloit bien par
„ conſidération pour ſon Commandant
„ ne pas le faire arrêter; mais que la
„ première fois qu'on tomberoit dans ce
„ cas, on traiteroit comme Eſpion celui
„ qui ſe chargeroit d'une pareille Com-
„ miſſion. Après quoi, on le renvoya,
„ ſuivant l'uſage ordinaire.

„ La nuit du 13. au 14. un Lieutenant
„ d'Alſace, âgé d'environ 16. ans, é-
„ tant de garde à la grande Redoute,
„ près le Moulin, avec un Capitaine du
„ même Régiment, déſerta & paſſa aux
„ Ennemis avec un ſoldat du dit Régi-
„ ment.

„ Le

„ Le 14. ſur mes repréſentations réi-
„ terées de la néceſſité de pourvoir au
„ ſervice des Malades pour la viande qui
„ étoit prête à manquer, auſſi-bien qu'à
„ la Garniſon, il ſe tint une Aſſemblée
„ chez l'Intendant de la Ville, où le
„ Wicdome, le Commandant des Fran-
„ çois & les Commiſſaires des Guerres
„ ſe trouverent. On y agita les différens
„ moyens d'en avoir, entre autres celui
„ de faire une ſortie pour enlever des
„ Beſtiaux auprès du Camp des Enne-
„ mis. Après bien des débats ſur la fa-
„ çon de s'y prendre, on conclut que la
„ choſe n'étoit pas poſſible, ſans courir
„ riſque de perdre une partie de la Gar-
„ niſon, & l'Intendant de la Ville nous
„ promit de ne pas laiſſer manquer le
„ ſervice d'ici à quelques jours, pendant
„ leſquels il nous propoſeroit de nou-
„ veaux expédiens.

„ Le 13. au matin on apperçut ſur les
„ 5. heures une Troupe d'Infanterie,
„ qui fut, quelques heures après, ſuivie
„ d'un plus gros Corps d'Infanterie &
„ de Cavalerie, qui ſe réunirent & vin-
„ rent camper entre Aiterhoffen &
„ Heelolfingen.

„ Le 13. les Troupes, qui étoient
„ campées dans les lieux ci-deſſus dé-
„ nommés, décamperent & s'approche-
„ rent

„ rent au Village d'Albung & aux envi-
„ rons, & cette même nuit du 17. au
„ 18 ils vinrent ſur le minuit inſulter nos
„ Poſtes à la Porte de l'Hôpital, où il y
„ eut beaucoup de coups de fuſils tirés,
„ & pendant qu'ils faiſoient cette ma-
„ nœuvre à la Porte de l'Hôpital, ils fi-
„ rent faire une autre tentative à la Por-
„ te de St. Fixe, proche la Porte des Jé-
„ ſuites.

„ Le 18. nous fûmes aſſez tranquilles
„ tout le jour, & même la nuit, du
„ moins juſqu'à 2. heures du matin qu'ils
„ vinrent inſulter le Poſte du Moulin, &
„ en même tems ſe porterent à la Porte
„ Baſſe, & même à celle des Jéſuites, à
„ la vérité en petit nombre; mais cepen-
„ dant en aſſez grand nombre pour nous
„ inquiéter, attendu qu'on ne ſçavoit pas
„ ce qu'ils étoient. Heureuſement tout
„ cela ſe termina à l'ordinaire; c'eſt-à-
„ dire avec beaucoup de fatigue de notre
„ part, mais très peu de mal réel.

„ Le 19. à 8. heures du matin il arri-
„ va ici un Aide-de-Camp de l'Empe-
„ reur avec un Aide-de-Camp du Géné-
„ ral Rôôth, qui apporta au Wicdome
„ un Paquet, dans lequel il y avoit une
„ Lettre pour le Commandant des Trou-
„ pes Françoiſes; le tout de Mr. le Ma-
„ réchal de Seckendorff. On remit à

„ Mr. Gautier la Lettre qui le concer-
„ noit, où il vit qu'on lui mandoit tout
„ ſimplement que l'intention de l'Empe-
„ reur étoit qu'on remît la Place aux Gé-
„ néraux de la Reine de Hongrie, aux
„ conditions qu'il marquoit au Wicdome,
„ & que pour nous, on nous feroit con-
„ duire en ſûreté juſqu'à Spire.

„ Mr. Gautier m'envoya prier de me
„ rendre chez le Wicdome, où il me
„ communiqua la Lettre. Je la trouvai
„ préciſe; mais en même tems bien ſin-
„ gulière de ne l'avoir accompagnée d'au-
„ cune Lettre d'aucun de nos Généraux,
„ ni même d'un Intendant au ſujet de la
„ conduite que je devois tenir à l'égard
„ des Effets du Roi. J'en fis faire l'at-
„ tention à Mr. Gautier, qui me deman-
„ da mon ſentiment. Je lui dis qu'il fal-
„ loit commencer par demander au Wic-
„ dome communication du Projet de Ca-
„ pitulation que Mr. de Seckendorff lui
„ envoyoit. Nous y vîmes qu'il n'étoit
„ queſtion de nous que pour nous ren-
„ voyer à Spire. Je priai Mr. Gautier
„ de demander au Wicdome ſi ſon inten-
„ tion étoit de ſuivre les ordres de Mr.
„ de Seckendorff. Il nous dit que les re-
„ gardant comme les ordres de l'Empe-
„ reur, il ne pouvoit ſe diſpenſer de le
„ faire. En conſéquence je dis à Mr.
„ Gau-

„ Gautier qu'il falloit faire un Capitula-
„ tion particulière pour nous, ou du
„ moins un Supplément à la Capitulation
„ que les Maréchaux de Seckendorff &
„ de Kevenhuller avoient concertée en-
„ tre eux, du moins pour ce qui nous re-
„ gardoit en particulier.

„ Mr. Gautier me demanda ſi je vou-
„ lois me charger de dreſſer la Capitula-
„ tion & de la porter moi-même à Mr. de
„ Kevenhuller. Je conſentis à tout: je
„ dreſſai les Articles de la Capitulation,
„ que je remis à Mr. Gautier, qui en
„ prit communication, conjointement a-
„ vec les principaux Officiers de la Gar-
„ niſon, qui en parurent aſſez contens
„ pour n'y rien changer. De là je partis
„ pour me rendre avec un Tambour au
„ Quartier de Mr. de Berenklau, où je
„ reſtai à diſputer depuis 3. heures après-
„ midi juſqu'à onze heures & demie du
„ ſoir, à la vérité avec toute la po-
„ liteſſe du monde, & enfin j'obtins tout
„ ce qu'il étoit poſſible d'obtenir dans
„ la circonſtance préſente, avec bien des
„ aſſûrances de ſa part qu'il eût ſouhaité
„ être le maître pour pouvoir mieux fai-
„ re, & me donner des marques de ſa
„ ſatisfaction. Je joins ici la Capitula-
„ tion en règle, Monſeigneur, qui a été
„ exécutée exactement; ce qui termine-

„ ra mon Journal, à moins qu'il n'arrive
„ quelque chose de singulier & d'imprévû d'ici à Mardi, jour auquel nous devons commencer notre Route pour nous
„ rendre à Spire. Nous eussions bien
„ voulu que ce pût être le Mardi; mais
„ l'évacuation de notre Hôpital pourra
„ bien nous mener jusqu'au Mercredi ".

SUPPLEMENT *à la Capitulation de Straubing pour ce qui concerne la Garnison Françoise.*

Articles Proposés.

„ *ARticle I.* Les ordres de Mr. le Maréchal de Seckendorff, arrivés à
„ Straubing le 19. au matin pour l'évacuation de cette Place, ne font mention que du lieu où les Troupes du
„ Roi doivent être remises, & nullement de la façon dont doivent être évacués les Malades, & autres Effets
„ du Roi, & les ordres de la Cour, pour
„ laquelle Mr. le Maréchal de Seckendorff s'explique, ne sont accompagnés
„ d'aucune Lettre, ni ordre de Mr. le
„ Maréchal de Broglie, ni de Mr. le Comte de Saxe qui commande l'Armée en
„ son absence, ni même de l'Intendant de
„ notre Armée sur la conduite qui doit
„ être observée pour ce qui concerne les
„ Magasins du Roi, & c'est en consé-

„ quen-

„ quence de cet oubli, qu'on prie le Géné-
„ ral des Troupes de la Reine de Hon-
„ grie de trouver bon qu'on envoye un
„ Exprès à Mr. de Seckendorff pour re-
„ cevoir sur ces différentes choses une
„ explication nette & claire.

„ *Réponse à l'Article I.*

„ La Place sera évacuée suivant la
„ Convention faite entre Mrs. les Maré-
„ chaux de Kevenhuller & Seckendorff,
„ & Mr. le Commandant consignera au-
„ jourd'hui une Porte à quatre Compa-
„ gnies de Grenadiers des Troupes de la
„ Reine de Hongrie; ensuite de quoi, il
„ pourra dépêcher un Exprès à Mr. le
„ Maréchal de Seckendorff pour en ti-
„ rer une explication plus cathégorique
„ sur tous les Articles qui ne lui au-
„ roient pas été expliqués assez claire-
„ ment. Au reste, pour la justification
„ de Mr. le Commandant, je lui donne-
„ rai un Extrait de la Lettre que Mr. le
„ Maréchal de Seckendorff m'a fait
„ l'honneur de m'écrire touchant l'Arti-
„ cle, portant que les Magasins & Effets
„ du Roi de France nous resteront, sans
„ exception quelconque. En conséquen-
„ ce duquel Article, Mr. le Commandant
„ me remettra incessamment une fidèle
„ consignation desdits Magasins & Ef-

„ fets du Roi, ſans en aliéner la moin-
„ dre choſe, ni ſans les confondre avec
„ ceux de la Cour de Bavière; ce qui an-
„ nulleroit entiérement la préſente Capi-
„ tulation.

„ *Art. II.* On prie d'accorder les Cha-
„ riots néceſſaires, ou Bateaux en ſuffi-
„ ſante quantité, en payant pour le tranſ-
„ port des Effets du Roi.

„ *Réponſe à l'Article II.*

„ Puiſque les Magaſins, de même que
„ les Effets du Roi, doivent reſter à la
„ Reine, cet Article eſt inutile & ſans
„ effet.

„ *Art. III.* On demande de même des
„ Voitures, ſoit par terre ou par eau,
„ pour l'évacuation des Malades qui ſont
„ dans les Hôpitaux de cette Ville.

„ *Réponſe à l'Article III.*

„ Accordé, comme il plaira à Mr. le
„ Commandant, ſoit par terre ou par
„ eau, en partie ou tout enſemble, ſui-
„ vant que l'on pourra ſubvenir à la
„ quantité de Chariots, ou de Bateaux.

„ *Art. IV.* On demande des Voitures
„ néceſſaires pour le tranſport des Effets
„ de différens Officiers, ſoit de la Gar-
„ niſon, ſoit de ceux qui étoient reſtés
„ malades ici, le tout en payant.

„ *Ré-*

„ *Réponse à l'Article IV.*

„ Accordé, pourvû que sous ce pré-
„ texte-là on n'aliéne rien autre chose,
„ & qu'on s'en tienne à la demande.

„ *Art. V.* On demande que les Officiers
„ malades, ou blessés, restés à Ratis-
„ bonne, de même que les soldats &
„ autres gens attachés à l'Armée Fran-
„ çoise qui y sont restés pour raison d'in-
„ firmité, blessures ou maladies, ayent
„ la liberté de suivre la Garnison Fran-
„ çoise jusqu'au lieu de sa destination.

„ *Réponse à l'Article V.*

„ Cet Article dépend immédiatement
„ de S. A. S. Mgr. le Prince Charles de
„ Lorraine, comme Général en Chef des
„ Alliés de la Reine de Hongrie; néan-
„ moins je me charge de lui en donner
„ part & de demander ses ordres là-des-
„ sus.

„ *Art. VI.* On compte que le Général
„ de la Reine de Hongrie aura la bonté
„ de donner des ordres, afin qu'il y ait
„ une Escorte suffisante pour que la dite
„ Garnison ne soit exposée à aucune in-
„ sulte.

„ *Réponse à l'Article VI.*

„ La Garnison prendra sa Route par
„ le Cercle de Souabe, ensuite de quoi,

 „ el-

„ elle paſſera le Rhin à Spire, & ſera
„ tellement eſcortée, que je réponds de
„ toute inſulte ſur ma parole d'honneur.

„ *Art. VII.* On demande que les Com-
„ mis, Domeſtiques, Vivandiers, ou
„ Entrepreneurs des différentes parties
„ du Service, attachés à la dite Garni-
„ ſon, puiſſent ſe rendre juſqu'au iieu de
„ ſa deſtination, & qu'il ſera même déli-
„ vré des Paſſeports néceſſaires, ſi le cas
„ y échéoit pendant la Route, pour
„ pourvoir à la ſubſiſtance de la dite
„ Garniſon, en payant par-tout.

„ *Réponſe à l'Article VII.*

„ Cet Article ne ſouffre pas plus de
„ difficulté que le précédent. Il ſera ac-
„ cordé, & on y pourvoira.

„ *Art. VIII.* On demande 5. ou 6. jours
„ pour faire les Arrangemens de la dite
„ évacuation.

„ *Réponſe à l'Article VIII.*

„ Moyennant que la Porte ſoit encore
„ conſignée aujourd'hui, il ſera permis
„ à la dite Garniſon de reſter 4. jours à
„ Straubing, & s'il ſe trouvoit même
„ quelques Particuliers qui vouluſſent reſ-
„ ter plus longtems, il leur ſera permis,
„ & ils ſeront eſcortés ou pourvûs de
„ Paſſeports néceſſaires pour ſe retirer où

„ bon

„ bon leur fembleɾa en France, me ré-
„ fervant le libre paſſage, dès le jour de
„ demain, fur le Danube avec des Ba-
„ teaux. Outre cela, les Otages feront
„ rendus de part & d'autre; mais les Dé-
„ ferteurs de la Reine de Hongrie, qui
„ fe trouveront dans la Garnifon de Strau-
„ bing, nous feront rendus, quoiqu'ils
„ joüiront du pardon que je leur pro-
„ mets en vertu de cette Capitulation.
„ Au refte il n'entrera perfonne en cette
„ Ville que ce qui eft à la fuite du Géné-
„ ral des Troupes de la Reine, avant
„ que l'évacuation en foit faite, à moins
„ qu'il ne foit pourvû d'une permiffion à
„ cet effet.

„ *Fait à Straubing, le 19. Juillet 1743.*
„ *à 8 heures du foir*, & ont figné:

„ Le Baron de BERENKLAU,
„ BOISSET de GAUTIER".

„ Le 20. Mr. de Berenklau vint s'éta-
„ blir dans la Ville.
„ Le 21. il donna un ordre pour defar-
„ mer les Bourgeois.
„ Le 22. les Troupes Bavaroifes par-
„ tirent avec tous les honneurs de la
„ Guerre, Tambour battant, Drapeaux
„ déployés & deux piéces de Canon.

 „ Le

„ Le 23. j'arrangeai toutes les parties
„ qu'il y avoit à régler, & principale-
„ ment celles de l'Hôpital, & après a-
„ voir affemblé les Médecins, Chirur-
„ giens & autres, il fut réglé qu'il refte-
„ roit ici 130. Malades, pour le foin def-
„ quels je laiffe deux Chirurgiens Aides-
„ Majors, deux Sous-Aides & fix Gar-
„ çons, & des Officiers de toute natu-
„ re à proportion, dont j'arrêtai l'Etat,
„ & que j'eus foin d'inftaller, & il en
„ partit 450. hommes dans fept Bateaux,
„ que je fis raffembler & que l'on me
„ donna avec bien de la peine.

„ Mr. Gautier laiffa de même un Capi-
„ taine, un Lieutenant & deux Sergens
„ pour avoir l'œil à ce qui fe pafferoit
„ dans le dit Hôpital, avec ordre de les
„ ramener en France tous enfemble, fi
„ cela fe pouvoit, ou en former de pe-
„ tits Détachemens à mefure qu'ils fe-
„ roient en état de partir, en profitant
„ de toutes les bontés & offres de fervi-
„ ce que Mr. de Berenklau nous a faites
„ à ce fujet & en toutes circonftances,
„ jufqu'à nous faire donner de l'argent &
„ des bœufs, & fe prêtant de la meilleu-
„ re grace du monde à tout ce qui a pû
„ concerner le fervice du Roi & à tous
„ nos befoins.

„ En-

„ Enfin le 24. nous ſommes partis
„ pour aller coucher à Fattrer ſous l'Eſ-
„ corte d'un Officier & 60. hommes, a-
„ près avoir vû embarquer & partir nos
„ Malades, & avoir établi leur ſubſiſtan-
„ ce juſqu'à Ratisbonne, où je reſterai
„ Mercredi pour travailler avec Mr. de
„ la Nouë aux moyens de faire ſubſiſter
„ nos Troupes & nos Malades, pendant
„ la Route l'argent nous ayant manqué,
„ & c'eſt de là Monſeigneur, que j'ai
„ l'honneur de vous adreſſer mon Jour-
„ nal, en vous aſſûrant de mon exactitu-
„ de à vous rendre compte également de
„ tout ce qui ſe paſſera pendant notre
„ Route, ſi les choſes en méritoient la
„ peine.

„ Je ſuis avec un profond reſpect ".

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Fort-Louis, le 24. *Septembre* 1743.

J'Arrive ici, Monſieur, après avoir longé les Lignes de la Loutre, & vi-ſité Lauterbourg. Je remets à demain à viſiter le Fort-Louis pour vous informer enſuite de l'état où je l'aurai trouvé.

Je me bornerai donc à vous marquer dans cette Lettre, Monſieur, que les Lignes de la Loutre ſont en très mauvais

état. Il y a longtems, comme vous le ſçavez, Monſieur, que j'ai été occupé de cet objet ; mais la néceſſité d'opter entre leur rétabliſſement, les réparations & le ravitaillement de Landau, & les ſoins de faire ſubſiſter l'Armée n'ont pas permis de ſatisfaire à tout. Le Pays s'eſt trouvé ſurchargé de corvées en hommes & en chevaux pour le ſervice des Armées & des Places, & on a été forcé de marcher ſur la Queich avec les Troupes qu'on auroit pû employer ſur la Loutre. Ce n'eſt même que par l'effet des ordres preſſans & réïterés, que vous avez donnés depuis ſix ſemaines, qu'on eſt enfin parvenu à mettre Landau en état.

Je ne puis aſſez vous dire, Monſieur, quel eſt celui de Lauterbourg. On y peut entrer à pied & à cheval preſque de tous les côtés, & ſi les Ennemis s'y portoient actuellement, en ſuivant les bords du Rhin, loin de ſonger à y faire entrer des Troupes, il faudroit peut-être en retirer celles qui s'y trouvent, afin de ne les point perdre avec la Place.

Les Détachemens, que je me trouve obligé de faire pour calmer les inquiétudes de Mr. le Maréchal de Coigny, réduiſent l'Armée, que j'ai l'honneur de commander, à environ 45. Bataillons, avec leſquels il eſt impoſſible que je puiſſe dé-

défendre ni la Loutre, ni la Moutre contre 80. Bataillons, dont est composée l'Armée du Roi d'Angleterre, puisque Mr. le Maréchal de Coigny n'a pû défendre le Rhin avec environ les mêmes forces, que j'ai aujourd'hui, contre celles de Mr. le Prince Charles, qui étoient beaucoup moins considérables que celles de S. M. Brit. Je ne puis donc m'empêcher de vous dire, Monsieur, & de vous prier d'exposer au Roi que le danger est beaucoup plus grand pour la Basse-Alsace, ou pour les Evêchés & la Champagne, suivant que l'Armée du Roi d'Angleterre déterminera sa Marche, qu'il ne l'a jamais été pour la Haute-Alsace. Je puis me tromper; mais j'en crois les conséquences aussi dangereuses, si ce n'est même beaucoup plus que ne peuvent l'être celles du passage du Rhin vers la Haute-Alsace par l'Armée de Mr. le Prince Charles, qui se trouveroit sans retraite & sans établissement. Je souhaite seulement, Monsieur, qu'on ne soit point dans le cas de se repentir des partis auxquels on se trouve obligé par des causes que je ne puis caractériser que d'inquiétudes, & auxquelles on auroit pû se soustraire, si on l'eût voulu.

Vous connoissez, Monsieur, tous les

 sen-

ſentimens d'eſtime & le très ſincère attachement avec leſquels j'ai l'honneur d'être &c.

Mr. de CREMILLE *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp de Weiſſenbourg, du 24. *Septembre* 1743.

MONSEIGNEUR,

J'Ai l'honneur de vous envoyer trois Etats ; le premier concernant les Troupes que Mr. le Maréchal a fait aller au Camp de Schilick près de Strasbourg, où Mr. le Maréchal de Coigny leur enverra de nouveaux ordres.

Le deuxième comprend celles, auxquelles il ſera donné des ordres pour ſe rendre ſur la Moutre.

Dans le troiſième Etat ſont compriſes les Troupes qui ſont deſtinées à reſter ſur la Loutre, aux ordres de Mr. le Comte de Saxe.

Mr. le Maréchal eſt parti ce matin, Monſeigneur, pour aller viſiter les Lignes de la Loutre & Lauterbourg, afin de pouvoir donner ſes ordres pour la réparation des Ouvrages de cette Place, qui ſont en mauvais état.

De Lauterbourg il doit aller coucher ce

ſoir au Fort-Louis pour le même ſujet. Il ira demain à Druſenheim, qui lui paroît un Poſte de grande conſidération, attendu ſa Poſition à l'embouchure de la Moutre dans le Rhin; il compte même d'y placer la Brigade des Gardes.

De Druſenheim il ira après-demain, 26., à Haguenau, où il a deſſein d'établir ſon Quartier, & où il mandera à ſon Etat-Major de ſe rendre.

Je vous obſerverai, Monſeigneur, que Mr. le Maréchal a retiré le Régiment de Cavalerie du Prince Camille de la Brigade du Roi, & y a fait mettre à la place celui d'Egmont; enſorte que le Régiment Royal-Allemand, qui étoit un Chef de Brigade, étant reſté dans Landau, les Régimens de Vogué & du Prince Camille ne ſont point encore compris dans aucune Brigade.

Mr. le Maréchal a jugé à propos, Monſeigneur, d'agréer Mr. de Montegnand, Capitaine dans les Vaiſſeaux, à l'Etat-Major en qualité d'Aide-Maréchal-des-Logis. Sa grande volonté & ſes talens lui ont procuré la diſtinction dont il eſt honoré. En mon particulier, je ne puis qu'approuver un auſſi bon choix, & j'ôſe vous aſſûrer que Mr. de Montegnand a été & ſera d'un très grand ſecours dans cette beſogne-ci, par l'activité, l'intelligen-

gence & le zéle qu'il a montré jusques ic
en toute occasion.

J'ai l'honneur d'être avec un respec
tueux attachement &c.

ETAT *des Régimens qui ont été détâchés de l'Armée pour se rendre aux ordres de Mr. Maréchal de* COIGNY.

LEs quatre Bataillons du Régiment de la Marine partiront le 24. de Septembre du Camp sous Lauterbourg, & iront camper le même jour à Rechung près du Fort-Louis, le 25. à Offendorf, le 26. à Schilick près de Strasbourg.

Le deuxième Bataillon du Régiment de Royal-Bavière partira le 24. de Lauterbourg. Il fera la même route, & ira à la même destination que la Marine.

Les trois Bataillons du Régiment d'Alsace partiront le 24. Septembre du Camp sous Weissenbourg, & iront camper le même jour à Sultz, le 25. à Haguenau, le 26. à Schilick près de Strasbourg.

Le premier Bataillon du Régiment de Royal-Bavière, qui occupe le Village de Rott, fera la même route, & ira à la même destination qu'Alsace, là où ils seront tous aux ordres de Mr. le Maréchal de Coigny.

ETAT

ETAT *des Troupes, auxquelles Mr le Maréchal doit donner des ordres pour se rendre sur la Moutre.*

PArtiront de Lauterbourg les 6. Bataillons des Gardes Françoises, les 3. Bataillons des Gardes Suisses, les 4. Bat. de Piémont & le Bat. du Régiment de Nivernois.

Partiront de Weissenbourg les 3. Bat. de Touraine, les 2. Bat. de Chartres, les 3. Bat. de Noailles, le Bat. du Régiment de Haynault, celui de la Marche, & les 2. Bat. du Régiment de Brancas.

Le Bat. de Brearde Royal-Artillerie partira aussi de Lauterbourg.

Partiront de Lauterbourg 3. Esc. de la Mestre-de-Camp, Cavalerie, & 3. Esc. de Berry.

Partiront de Weissenbourg 4. Esc. du Royal, 2. Esc. d'Orléans, 3. Esc. de la Reine, 2. Esc. de Noailles, 3. Esc. de Fitz-James, 3. Esc. de Vogué, 4. Esc. de Camille, & 4. Esc. de Beauffremont, Dragons.

Partiront de Langschleistatt 3. Esc. de Cuirassiers, 2. Esc. de Penthièvre, 10. Esc. des Carabiniers, & 74. piéces de canon.

NOMS

NOMS *de Mrs. les Officiers-Généraux, avec les lieux de leur Département.*

A Weiſſenbourg, Lieutenans-Généraux: Mgr. le Comte de Clermont, Mgr. le Prince de Conty, Mr. de Varennes. Maréchaux-de-Camp: Mrs. le Prince de Pont, Duc de Luxembourg, Mrs. de Pont-Chartrain, Comte de Treſmes, Duc de Bouflers, Duc d'Ayen, Mgr. le Duc de Chartres, Mgr. le Duc de Penthiévre.

A Langſchleiſtatt, Mgr. le Prince de Dombes, Lieutenant-Général. Maréchaux-de-Camp: Mrs. du Châtel, Duc de Richelieu, Duc d'Aumont, Prince de Soubiſe.

A Lauterbourg, Lieut. Généraux: Mrs. de la Motthe-Hondancourt, Vatiere, de Maubourg, Duc de Grammont, Segur, Chev. de St. André, la Roche-Aymond. Maréchaux de Camp: Mrs. de Chaumont, de Croiſſy, Courtomer, Duc de Pequiny.

ETAT *des Troupes que Mr. le Maréchal de* NOAILLES *destine à rester aux ordres de Mr. le Comte de* SAXE.

AUvergne 2. Bat. Conty 2. Bat. Artois 1. Bat. Rohan 3. Bat. Penthièvre 2. Bat. Les Vaisseaux 2. Bat. Gardes Lorraines 1. Bat. Bulckley 1. Bat. Clare 1. Bat. Dillon. 1. Bat. Roôth 1. Bat. Berwick 1. Bat. Royal-la-Marine 1. Bat. Cavalerie: le Roi 3. Esc. Egmont 2. Esc. Grammont 2. Esc. Cravattes 3. Esc. Vintimille 2. Esc. Royal-Piémont 3. Esc. Clermont-Prince 3. Esc. Bonnens 3. Esc. Chabo 2. Esc. La Vieuville 1. Esc. Dragons: de la Mestre-de-Camp 3. Esc. de Mailly 4. Esc. de Surgeres 4. Esc. Compagnie-Franche de Dragons de St. Ceny 80. hommes.

Officiers-Généraux, Lieut. Généraux: Mrs. de Bulckley, du Chayla. Maréchaux-de-Camp: Milord Clare, Chev. D'Apcher, de Villemur, Duc de Brissac, Duc de Chevreuse.

Mr.

Mr. de NOAILLES à Mr. d'ARGE

Au Camp de Haguenau, du 27. *tembre* 1743.

J'Ai eu l'honneur, Monſieur, d
écrire le 25. du Fort-Louis,
vous informer de l'état pitoyable
trouvoit Lauterbourg. J'ai ordo
conſéquence à Mr. de Valliere de
dre ſes meſures pour en évacuer
lerie & les munitions de guerre,
que le Roi d'Angleterre s'avançât
Loutre avec toute ſon Armée, cett
étant abſolument hors d'état de p
être ſoutenue que par une Armée e
& celle, qui me reſte, n'eſt pa
ſante pour s'oppoſer à celle des
n'ayant plus qu'une quarantaine de
lons. D'ailleurs les travaux, que
bourg exige, ſont trop conſid
pour être faits auſſi promptement q
roit néceſſaire, ſi les Ennemis pr
la réſolution d'y venir, & ce ſero
Garniſon perdue avec les Effets
trouveroient.

Je ne ſçaurois non plus vous diſſi
Monſieur, que j'ai été très peiné
tat où j'ai trouvé les Fortifications
le du Fort-Louis.

Cette Place, comme vous le ſ

Monſieur, conſiſte en une Iſle, dont on a fortifié le contour en terre, & dans laquelle on a conſtruit un Fort de quatre Baſtions en manière de Citadelle, par conſéquent ſéparé de la Ville, & qui n'eſt fermé que par une eſpèce de Retranchement qui défend toute l'Iſle.

Elle tient à l'Alſace par un Pont, dont la tête eſt couverte par un Ouvrage à Corne.

Je l'ai trouvé d'ailleurs dépourvû de toutes les Munitions néceſſaires. On travaille actuellement à y en faire paſſer. J'en ai écrit à Mr. de la Grandville, & il ne ſera pas hors de propos que vous lui donniez à ce ſujet des ordres très précis & très preſſans.

Un des points des plus importans, eſt d'y envoyer cent mille Paliſſades, n'y ayant rien dont on puiſſe ſe ſervir avec plus de promptitude, pour mettre cette Iſle à l'abri de toute inſulte.

Il ſeroit auſſi très néceſſaire de faire quelques Ouvrages pour conſerver la Communication du Fort à l'Ouvrage à Corne, & couvrir le Pont, afin d'aſſûrer la défenſe du Fort, en cas que l'Iſle fût priſe, ou forcée.

Un très grand inconvénient, c'eſt que la plûpart des Magaſins ſont dans la Ville, & non dans le Fort; mais en aſſûrant la

la Communication du Fort & de l'Ouvrage à Corne, on pourroit y faire entrer des Vivres & du secours, tant qu'il n'y auroit pas d'Armée pour en former le siége, & on pourroit par conséquent empêcher les Ennemis de s'établir dans l'Isle.

Voilà, Monsieur, à peu près la situation de cette Place, qui demande beaucoup d'attention, & où il est nécessaire de faire travailler, sans perdre de tems. J'y ai laissé trois Ingénieurs pour conduire les travaux; on commandera un nombre suffisant de Pionniers & de soldats pour les exécuter. Ce sont des détails pour lesquels il est nécessaire de commettre des personnes entendues, & de faire des fonds; car dans l'état d'incertitude où je me trouve, il m'est impossible de suivre ces sortes d'affaires, comme elles doivent l'être. Mais je prends la liberté seulement de vous réïterer de nouveau qu'il sera très essentiel de recommander à celui, qui en sera chargé, de ne rien négliger pour assûrer la Communication du Fort & de l'Ouvrage à Corne; ce que je regarde, dans l'état où est cette Isle, comme une des choses des plus importantes & des plus essentielles.

Après avoir examiné le Fort-Louis, Monsieur, j'ai été visiter les bords du Rhin, & je me suis rendu à Drusenheim,

heim, où il reſte encore les traces des anciennes Fortifications qui y ont été autrefois, & qu'il ſeroit aſſez aiſé de rétablir promptement. Sa ſituation au Confluent de la Moſelle rend cet endroit important, & auroit dû empêcher de le négliger au point qu'il l'a été. Il eſt eſſentiel & aiſé de le fortifier bien & promptement.

De Druſenheim j'ai été à Haguenau, qui eſt également dégradé; mais qu'il ne ſeroit pas à beaucoup près ni ſi aiſé, ni ſi prompt à rétablir, & auquel par conſéquent on ne peut guères ſonger à travailler dans les circonſtances où l'on ſe trouve.

Il réſulte du peu de ſoin que l'on a eû de l'entretien des Frontières & de la ſûreté du Royaume, qu'il n'y a aujourd'hui dans la Baſſe-Alſace que Landau qui puiſſe arrêter un Ennemi, & s'il étoit ſupérieur à un certain point, il pourroit très aiſément le laiſſer derrière lui; ce qui mettroit l'Alſace en grand danger.

Vous connoiſſez, Monſieur, les véritables ſentimens d'eſtime & le très ſincère attachement avec leſquels j'ai l'honneur d'être &c.

Ex-

EXTRAIT *d'une Lettre de Mr.* VINC[…]
Résident à Vienne.

Du 28. Septembre 1743.

JE me conformerai exactement, M[…] seigneur, à ce qui m'est prescrit […] le Mémoire qui étoit joint à la Le[…] de Votre Grandeur du 7., & je tâch[…] d'engager Mr. le Comte de Harrach à […] mettre l'Examen des repetitions des […] Villes de Prague à Mrs. de Netol[…] & Zulting, ou autres personnes […] suspectes. Mais je ne crois pas pou[…] y parvenir; car on paroît ici plus o[…] né que jamais à vouloir exiger le pa[…] ment en entier, ou du moins en […] tie, & d'ailleurs ce Ministre, quoi[…] Président du Conseil de Guerre, a si […] d'autorité aujourd'hui, qu'il n'ôse[…] point, suivant les apparences, pren[…] sur lui de changer quelque chose d[…] la Commission établie. Tout dépend[…] Mr. de Webre, & malheureusement […] dernier a tant d'animosité contre […] François, qu'il n'y a rien à esperer […] lui.

Il me sera aussi très difficile d'ent[…] tenir une correspondance suivie av[…] Mr. de Ste. Marthe, qui ne peut écri[…] ni recevoir des Lettres que par le […]

nal du Conseil de Guerre, ou pour mieux dire, de Mr. de Webre, qui est accoutumé à garder les Lettres, comme je l'ai déjà expérimenté. Ainsi, Monsieur, supposé que j'obtienne que l'Examen des repetitions en question soit remis à des personnes non-suspectes, je crois qu'il seroit bon que Mr. de Ste. Marthe vint ici pour y discuter cette affaire, dont je n'ai qu'une connoissance très superficielle.

Il est venu chez moi, il y a quelques jours, un Officier Croate, qui demande à entrer au service du Roi, & qui offre d'y faire passer plusieurs de ses Compatriotes qu'il a levés lui-même dans son Pays. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Grandeur le précis de ce qu'il m'a dit là-dessus. Il prétend avoir de grandes raisons de se plaindre de cette Cour; mais c'est un Fait que je n'ai pû vérifier. Tout ce que je puis vous dire, Monseigneur, c'est qu'il m'a paru homme d'esprit, fort piqué contre ce Pays-ci, & capable d'exécuter les entreprises les plus hardies.

„ Jean-Joseph Wakaslowich, natif de
„ Zeng, ou Segni en Croatie, & Capitaine
„ des Lycaniens, ou Croates, mécontent
„ des mauvais traitemens & des injusti-
„ ces qu'il a essuyées de la part de la Cour
„ de Vienne, souhaiteroit de passer au ser-

„ vice de France. Il s'engage d'y condui-
„ re avec lui au moins 1000. de ses Com-
„ patriotes, & de servir le Roi à pied ou
„ à cheval, de la façon que S. M. jugera
„ la plus convenable, & il ne demande
„ d'autre recompense que celle que la
„ Cour croira que ses services lui auront
„ méritée.

„ Comme les soldats, qu'il se fait fort
„ d'emmener avec lui, sont actuellement
„ à l'Armée du Prince Charles, il partira
„ la semaine prochaine pour s'y rendre.
„ Il y reprendra ses fonctions de Capitai-
„ ne, & il espere de trouver d'autant plus
„ le moyen de passer à l'Armée du Roi,
„ que sa Troupe est ordinairement aux
„ Postes avancés.

„ Il compte arriver le 15. ou le 18. du
„ mois prochain à Francfort, où il sup-
„ plie la Cour de vouloir bien lui faire
„ sçavoir ses intentions par la voye de
„ Mr. de la Nouë, & supposé que le
„ Roi agrée ses services, il demande que
„ l'on lui indique un Officier-Général au-
„ quel il puisse s'adresser; qu'on lui don-
„ ne des moyens sûrs pour correspondre
„ avec lui, afin qu'ils puissent convenir
„ ensemble du moment & de la façon
„ dont il pourra passer à l'Armée du Roi
„ avec sa Troupe; & comme il n'entend
„ point le François, il desireroit être a-
„ dres-

„ dressé à Mr. de Berchiny, ou à quelque „ autre qui parlât Allemand, ou Latin.

„ Le dit Sr. Wakaslowich croit aussi „ pouvoir assûrer qu'il livrera dans peu le „ Baron Trenck entre les mains des Gé- „ néraux de l'Armée du Roi ".

Mr. le Duc de GRAMMONT *à Mr.* *d'*ARGENSON.

A Drusenheim, du 29. *Septembre* 1743.

J'Ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur, que je suis ici avec la Brigade des Gardes depuis avant-hier. Je ne puis mieux vous instruire de ce qui s'y passe, qu'en vous envoyant la Copie de toutes mes Lettres que j'ai écrites à Mr. le Maréchal de Noailles, & je continuerai de même, tant que je n'aurai point de Supérieur.

J'ai l'honneur d'être &c.

COPIE *d'une Lettre de Mr. de* GRAMMONT *à Mr. de* NOAILLES.

A Drusenheim, du 27. *Septembre* 1743.

J'Ai l'honneur de vous rendre compte, mon cher Oncle, que je suis arrivé ici, suivant vos ordres, de très bonne heure ce matin.

J'ai eû pour principal objet de marquer le Camp dans un bon terrain, & qu'il fût

fain pour le foldat, pour ne pas augmenter le nombre des malades, dont nous avons déjà beaucoup.

Il m'a paru auffi, attendu le Corps de Troupes qui garde la Loutre, que je devois être plus occupé de la garde du Rhin que de celle de la Moutre, & que je devois auffi me regarder comme à portée de marcher d'un moment à l'autre pour la Haute-Alface, fuppofé que le cas l'exige.

J'ai fait camper en conféquence fix Bataillons de la Brigade des Gardes entre Offendorff & ceci, dans le terrain le plus près d'ici, où il a été poffible de camper.

Ces fix Bataillons ont la Chauffée devant eux', font face au Rhin, & leur gauche eft à une bonne demi-lieuë d'ici, leur droite tirant fur Offendorff.

J'ai mis les trois autres Bataillons de la Brigade campés en avant, & leur droite appuyée à Drufenheim; ils font auffi face au Rhin. Leur gauche eft cenfée appuyée au Fort-Louis & au Corps qui garde la Loutre.

Je n'entre dans ce détail que pour dire que la pofition, que j'ai prife pour le Camp, eft faine, rélative au moment, & exigeroit du changement fuivant les circonftances.

J'ai été vifiter Offendorff, & j'ai parlé à Mr. de la Marck, qui y commande avec

avec 300. hommes. Je suis convenu avec lui qu'il redoubleroit ses attentions pour être averti, & qu'il m'en instruiroit.

Je suis revenu à Offendorff le long du Rhin, autant que le terrain a pû le permettre, & j'ai vû trois Redoutes qui ne sont pas achevées; mais qui m'ont paru bien placées.

Toute cette partie, depuis Offendorff jusqu'à une demi-lieuë de Drusenheim, m'a paru mauvaise & de garde difficile, le bras du Rhin, qui y regne, étant fort petit, & guéable en plusieurs endroits.

J'ai mis 50. hommes dans la Redoute qui est la plus près d'ici, & j'ai ordonné des Patrouilles toute la nuit le long du Rhin. Ces précautions, jointes aux Paysans qui gardent les deux autres Redoutes, m'ont paru plus que suffisantes pour le moment, & cette partie, depuis Offendorff jusqu'ici, me paroît en sûreté.

J'ai mis un Poste de 50. hommes entre la première Redoute & ceci, en tirant sur le Fort-Louis, & un Poste de 50. hommes pour la garde de Drusenheim.

Voilà la première disposition pour aujourd'hui, que je pourrai augmenter suivant le besoin. J'ai été averti que le ser-

vice des Payſans ſe faiſoit très peu exactement dans l'Iſle de la Londe.

J'y enverrai demain matin quelqu'un d'entendu pour m'en rendre compte, & pour voir ſi, en joignant à ces Payſans des Sergens & Caporaux entendus, je ne pourrois pas parer à la négligence, & être plus ſûr d'être averti.

J'irai demain matin voir les bords de la Moutre, en-deçà & en-delà depuis Biſchevillers juſqu'ici, pour être en état de vous en rendre compte, ſi beſoin étoit, & je prendrai un État au juſte des Ponts & Gués qui ſont ſur cette Rivière dans cette partie, dont je n'ai qu'une connoiſſance ſuperficielle.

Je ferai part à mon Camarade du Fort-Louis, Mr. de Genſac, que je ſuis ici, & de me mander ce qu'il ſçaura, lui promettant d'en uſer de même.

Votre ordre portoit de prendre du pain pour quatre jours, en partant de Lauterbourg; mais il eſt arrivé un contre-ordre de la part de Mr. du Verneyl; moyennant quoi, le pain eſt dû aujourd'hui à la Brigade. J'en ai fait demander hier au Fort-Louis; on m'a dit que cela n'étoit pas poſſible. J'ai envoyé ce matin, avant de partir, un Sergent pour parler à Mr. l'Intendant: je me flatte

que

que cet inconvénient sera levé, & je dois même croire que les ordres auront été donnés en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, mon cher Oncle, avec un respectueux attachement &c.

COPIE *de la Lettre de Mr. de* GRAMMONT *à Mr. de* NOAILLES.

A Drusenheim, du 28. *Septembre* 1743.

J'Ai l'honneur de vous rendre compte, mon cher Oncle, que j'ai fait ce matin une promenade très longue.

Je suis parti d'ici, pour aller à Bischevillers, laissant la Moutre sur ma gauche, & la longeant, au-lieu de suivre le grand Chemin.

Il y a, en sortant de Drusenheim, une partie de Plaine peu étendue, où le terrain est bon à camper, & où il regne le long de la Rivière une Digue qui a été faite pour soutenir les eaux de l'inondation, & qui dans ce moment serviroit de Parapet & de Retranchement à un Ennemi, qui, faisant le siége du Fort-Louis, voudroit défendre la Moutre.

Au sortir de cette Plaine, on côtoye la Rivière le long d'un Bois, lequel Bois est fourré, peu large, mais susceptible d'y faire de bons abattis, qui rendroient

cette partie aisée à garder. Au sortir du Bois, qui regne pendant une grande lieuë, on trouve une partie de Plaine peu étendue, & qui regne jusqu'au Village de Rorville.

Avant d'arriver au dit Village, on trouve l'embouchure de la Soure, qui se jette dans la Moutre, à un Moulin qui s'appelle le *Moulin de Bremil.*

Depuis Rorville jusqu'au Pont qui traverse la Moutre, & qui est le grand Chemin d'ici à Bischevillers, le Pays est ouvert des deux cotés.

Il ne m'a paru aucun avantage de hauteur d'aucun côté dans toute cette étendue.

La possibilité de faire des Lignes derrière la Moutre existe, & le seul inconvénient qui me paroît, je ne parle que depuis Drusenheim jusqu'à Bischevillers, c'est de n'avoir aucun terrain propre à camper pour faire un Camp, presque la totalité étant des Prez.

Il y a dans cette étendue quatre Gués & deux Ponts de bois.

J'ai voulu revenir, longeant la Moutre, & la laissant sur ma gauche; ce qui n'a pas été possible, le Pays étant coupé de fossés, & n'y ayant pas de Ponts sur la Soure.

Il seroit donc nécessaire, si on défendoit

doit la Moutre, de faire des communications tout le long des Lignes du Champ-de-Bataille que l'on auroit choisi, & deux Ponts sur la Soure pour se porter de Drusenheim à Bischevillers, étant couvert de la Rivière.

J'ai été obligé de revenir sur mes pas. J'ai passé la Moutre à un Gué, qui est entre Bischevillers & Rorville, & qui est fort bon. J'ai repassé la Moutre au dit Village sur un Pont de bois, & j'ai longé la Soure une grande demi-lieuë le long des Prairies, la laissant sur ma gauche. J'ai passé cette Rivière, qui a un Pont qui touche & aboutit au Village de Herlsheim, lequel j'ai traversé, & suis venu à Offendorff, qui n'est qu'à une demi-lieuë.

Il y a un petit bras de la Soure, qui vient se jetter dans le Rhin à Offendorff.

Tout le Pays entre Drusenheim & Offendorff est plat, très ouvert, & une Plaine de près de deux lieuës de long sur une demi-lieuë de large, qui forme un Camp excellent à prendre de tous sens, & qui est dans une Isle, formée par le Rhin, la Moutre & les deux bras de la Soure.

Il est à observer que le bras de la Soure, qui vient à Offendorff, est souvent sans

 eau,

eau, hors quand le Rhin eſt haut, & que les eaux y refluent.

J'ai paſſé, auprès d'Offendorff, ſur un Pont de bois, un petit bras du Rhin, & j'ai été dans l'Iſle, qui eſt vis-à-vis, voir une Redoute que l'on y fait; elle eſt même déjà aſſez avancée. Elle eſt auſſi très bien placée, & le grand bras du Rhin y paſſe au pied. On m'a dit qu'il y avoit encore vis-à-vis une Iſle & un petit bras du Rhin, auparavant que de pouvoir être à l'autre côté.

Les précautions, priſes pour être averti de ce qui ſe paſſe ſur le Rhin dans cette partie, me paroiſſent ſuffiſantes. Celles, pour empêcher un Débarquement dans cette Iſle, ſont nulles, & exigeroient des travaux & un aſſez grand nombre de Troupes pour les défendre, par l'étendue dont eſt l'Iſle.

Cependant en ſe mettant à la place des Ennemis, il me paroît que c'eſt une choſe bien difficile à eux de paſſer le Rhin, à moins qu'ils ne trouvent perſonne du tout; car pour peu de difficulté que l'on y apporte, cela doit cauſer un retardement, ſuffiſant pour faire manquer l'entrepriſe. Il leur faut auſſi une quantité de Bateaux conſidérable pour multiplier les moyens, tant pour faciliter le Débarque-

quement, que pour accélerer la construction d'un ou de deux Ponts.

On a construit au nombre de sept Redoutes depuis Offendorff jusqu'à Strasbourg, & dont l'on a seulement confié la garde à des Paysans. J'ai ordonné à Mr. de la Marck, qui commande à Offendorff, de s'y aller promener demain, sans manquer, & de changer les Conducteurs, & je l'ai prié dérechef de redoubler ses attentions, afin qu'il soit bien instruit de tout ce qui se passe, & qu'il puisse être averti à tems.

Je crois pouvoir avancer que j'ai trouvé des Redoutes, qui m'ont paru manquer des choses nécessaires pour donner des signaux, & l'on a fait même l'expérience qu'ils ne pouvoient point être entendus, lorsque le vent se trouvoit contraire. Si le cas l'exigeoit, je pense qu'un cheval d'ordonnance à chaque Redoute seroit bien utile.

J'ai l'honneur d'être, mon cher Oncle, avec un respectueux attachement &c.

COPIE *d'une Lettre de Mr. de* GRAMMONT *à Mr. de* NOAILLES.

A Drusenheim, le 28. *Septembre* 1743.

J'Ai reçu, mon cher Oncle, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écri-

crire. Le rapport, que l'on m'a fait de l'Isle de la Londe, est qu'il n'y a point de Paysans qui y fassent la garde, & qu'ils sont très tranquilles dans leurs petites habitations.

Je prends le parti d'y envoyer un Sergent du Régiment des Gardes, qui est très entendu, avec 30. hommes, & qui n'aura pour objet que celui d'être averti de tout ce qui se passera sur le Rhin, avec ordre de m'en instruire aussitôt. Je lui ai ordonné de ne point se commettre en aucune façon. Les deux Officiers, que j'y ai envoyés, m'ont assûré que la chose étoit très possible, & que cela étoit très suffisant.

Je vous rends compte par une autre Lettre de la promenade que j'ai faite, & des remarques en conséquence.

Les deux Ingénieurs, que vous m'avez envoyés, sont arrivés ici auparavant votre Lettre. Je les ai envoyés chercher dans le moment que je l'ai reçue, & aussitôt qu'ils auront levé un Plan, j'agirai de concert avec eux pour mettre le lieu en état de défense, & je vous enverrai le Projet du total, & je vous marquerai aussi toutes les choses indispensables, de même que celles qui sont les plus pressées à faire.

Il seroit utile que vous eussiez la bonté de

de me mander si nos Travailleurs seront payés & comment, pour prendre mes mesures en conséquence.

Comme vous avez vû Drusenheim, je ne doute pas que vous n'ayez remarqué que ce qui pouvoit faire sa force, étoit l'Ecluse qui est sur le bord du Rhin. Elle est couverte par une Redoute, dont la trace existe, & qui, retenant les eaux de la Moutre, rendoit les fossés de cette Place bons & pleins d'eau. Ils sont à sec présentement, & fort meuvais; c'est une petite différence pour une Place qui ne se trouve point revêtue.

Je crois aussi que cette Ecluse seroit très utile pour la bonté de nos Lignes, & que l'on en avoit fait plusieurs, en remontant la Loutre.

Quant à ce moment-ci, sans avoir examiné la chose avec attention, il me paroît que la multitude des Palissades & des hommes est ce qui peut rendre Drusenheim susceptible de défense, quand vous le regarderez comme important à garder.

Je ne trouve aucun inconvénient à l'ordre que vous avez envoyé à Mr. le Comte de Saxe pour la Retraite de ses Troupes, qui me paroît sûre, en supposant néanmoins qu'il soit averti & qu'il prenne son tems juste.

Le Poste de la Moutre ne me paroît

nullement bon dans l'état où il ſe trouve préſentement, & à le compter juſqu'à Ingweillers, il y a huit lieuës, & en total cette défenſive me paroît, je crois, ainſi qu'à vous, fort mauvaiſe.

J'ai l'honneur d'être, mon cher Oncle, avec un reſpectueux attachement &c.

COPIE *de la Lettre de Mr. de* GRAMMONT, *à Mr. de* NOAILLES.

A Druſenheim, du 29. *Septembre* 1743.

J'Ai eu l'honneur de vous envoyer, mon cher Oncle, le Mémoire que l'Ingénieur a fait, d'où il réſulte que des Paliſſades & en quantité ſont le ſeul & unique moyen qui puiſſe rendre le Poſte de Druſenheim, je ne dis pas bon; mais du moins hors d'inſulte. Vos ordres, je vous ſupplie à ce ſujet, & les moyens les plus prompts, ſuppoſé toujours que ce ſoit votre intention.

Druſenheim, en l'état où il eſt, change totalement, en entier à cette droite, la nature du Poſte de la défenſe de la Moutre; il devient contre, au-lieu d'être pour, & eſt embarraſſant, au-lieu de la Poſition qu'il donnoit.

Vos ordres auſſi, je vous ſupplie, mon cher Oncle, avec vos intentions, au cas qu'il

qu'il prît fantaiſie à l'Ennemi de ſe porter ſur la Moutre. Voulez-vous la défendre comme elle eſt poſitivement dans toute ſon étendue, ou bien voulez-vous prendre ſeulement un Poſte lorſque toute votre Armée ſera raſſemblée, & qui puiſſe remplir, ſans vous commettre, vos principaux objets de défenſive? Il eſt, je crois, moralement impoſſible de les remplir tous.

Ferai-je faire quelques Retranchemens pour défendre ſeulement la Moutre, depuis Druſenheim juſqu'à l'embouchure de la Rivière de la Soure? Il y a une très grande demi-lieuë.

J'ai l'honneur d'être, mon cher Oncle, avec un reſpectueux attachement &c.

Mr. de CRENAY *à Mr. d'*ARGENSON.

A Haguenau, le 30. *Septembre* 1743.

MONSEIGNEUR,

L'Armée marcha le 22., comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer, partie à Weiſſenbourg, partie à Langenſtatt, & partie à Lauterbourg.

Le 26. partie des Troupes ont reſté aux ordres de Mr. le Comte de Saxe, depuis Weiſſenbourg juſqu'à Lauterbourg.

Ce même jour, ce qui eſt parti de Weiſ-

Weiſſenbourg & de Langenſtatt eſt venu camper à Sarrebourg.

Le lendemain, 27., elles ſont venues camper en-deçà de la Moutre ſous Haguenau, où la Brigade du Meſtre-de-Camp, qui étoit à Lauterbourg, a joint.

Je vous envoye, Monſeigneur, l'Etat ci-joint deſdites Troupes, & j'ôſe ſupplier votre Grandeur d'avoir quelque bonté pour le Régiment de Penthièvre. Vous avez été informé de l'état où il eſt entré en Campagne, après ſon retour de Bohême, & j'ôſe dire qu'il n'eſt point venu à l'Armée en meilleur état. Les pertes & les dépenſes que la Campagne de Bohême ont cauſées aux Officiers du Régiment, & les dépenſes qu'ils ont été obligés de faire pour le remettre, me font vous ſupplier, Monſeigneur, de leur accorder la Lorraine ou la Champagne, afin qu'ils ſoient plus à portée pour ſe mettre en Campagne l'année prochaine. Je ne négligerai rien, Monſeigneur, pour que le Régiment ſoit en état.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux attachement &c.

Etat des Troupes, arrivées à Weissenbourg le 22. Septembre, parties le 26. pour se rendre le même jour à Sarrebourg, & le 27. à Haguenau.

LA Reine 3. Esc. Fitz-James 3. Esc. Noailles 3. Esc. Vogué 3. Esc. Camille 2. Esc. Royal 4. Esc. Orléans 2. Esc. Carabiniers 10. Esc. Cuirassiers 3. Esc. Penthièvre 2. Esc. Ces trois derniers Régimens sont arrivés le 22. à Langenstatt, & ont rejoint le 26. à Sarrebourg. La Mestre-de-Camp 3. Esc. Berry 3. Esc. sont arrivés le 23. à Lauterbourg, & ont rejoint le 27. sous Haguenau. Beauffremont, Dragons, 4. Esc.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

A Haguenau, le 30. *Septembre* 1743.

COmme je n'ai jamais sçû, Monsieur, qu'obéir & me conformer aux volontés du Roi, j'ai commencé par exécuter les ordres réïterés que vous m'avez envoyés de sa part, en faisant passer en Haute-Alsace une partie des Troupes que j'avois à mes ordres; mais après avoir rempli les intentions du Roi, qui sont, à ce que vous me marquez, de donner tou-

te préference à la Haute-Alſace, je croirois manquer à mon devoir, ſi je ne vous mettois en état, Monſieur, de rendre compte à S. M. de la ſituation actuelle où nous ſommes ſur cette Frontière, des conſéquences qui en peuvent réſulter, & vous demander en même tems les ordres précis de S. M. ſur la conduite que j'aurai à tenir à l'avenir.

Les ſollicitations inſtantes & réïterées de Mr. le Maréchal de Coigny pour lui envoyer du ſecours, ainſi que ce que vous m'avez marqué des intentions du Roi dans pluſieurs de vos Lettres, m'ont forcé, Monſieur, comme j'ai eû l'honneur d'en informer S. M. par ma dépêche du 21., à quitter le Poſte de la Queich, que je n'aurois plus été en état de ſoutenir. Vous ſçavez avec combien de regret je m'y ſuis vû obligé. Les ordres, que vous m'avez donnés, ont confirmé ce que la néceſſité avoit exigé, & je me trouve enfin réduit dans une ſituation, dont il ne m'eſt pas permis de vous diſſimuler le danger, ni les conſéquences.

L'Armée, que j'ai l'honneur de commander, ſe trouve réduite, Monſieur, par les divers démembremens qui en ont été faits, de 81. Bataillons à 43., dont un d'Artillerie, ſuivant l'Etat ci-joint.

J'ai eû l'honneur de vous marquer, Mon-

Monſieur, que les Lignes de la Loutre n'étoient point en état de défenſe, & l'impoſſibilité où l'on a été de pouvoir les rétablir, parce que les travaux en étoient incompatibles avec les meſures indiſpenſables pour les réparations & l'avitaillement de Landau, ainſi que pour les ſubſiſtances de l'Armée.

Je vous ai également informé, Monſieur, de l'état pitoyable où j'ai trouvé Lauterbourg & le Fort-Louis. La première de ces deux Places eſt en ſi mauvais état, qu'on ne ſçauroit ſeulement penſer à la ſoutenir, & qu'il n'y a de parti à prendre que celui de l'abandonner.

Les Nouvelles, que j'ai reçues, marquent que les Hollandois ont paſſé le Rhin le 25., & que l'Armée du Roi d'Angleterre s'eſt miſe en marche le même jour, & qu'elle eſt arrivée le 27. à Spire. Elle peut laiſſer Landau derrière ſoi, & s'avancer en Baſſe-Alſace, où je ne puis prétendre de m'oppoſer à ſes progrès, cette Armée étant preſque le double de celle que je commande en Infanterie.

J'ai laiſſé Mr. le Comte de Saxe ſur la Loutre avec vingt Bataillons & quarante Eſcadrons pour en défendre le paſſage aux Troupes legères, empêcher les Courſes, & y demeurer auſſi longtems qu'il le pourra, ſans ſe commettre. Je ſuis venu

me

me placer ſous Haguenau avec le reſte de l'Infanterie & 44. Eſcadrons.

Je me trouverois ici dans une Poſition à pouvoir également ſoutenir Mr. le Comte de Saxe & Mr. le Maréchal de Coigny, ſuivant les évenemens & les circonſtances, ſi j'avois un nombre ſuffiſant de Troupes pour remplir le premier de ces objets; mais, comme je viens d'avoir l'honneur de vous le marquer, j'en ſuis fort éloigné.

Voilà, Monſieur, en peu de mots l'état de cette Frontière & ma Poſition. Il s'agit de voir ce que les Ennemis peuvent faire, & les partis qu'il y auroit à prendre.

On doit d'abord poſer pour principe que la difficulté des ſubſiſtances ne peut les empêcher de s'avancer en Baſſe-Alſace.

Premiérement, le Païs même, qu'ils fourageront avec la plus grande rigueur, peut leur en fournir beaucoup.

Secondement, en s'avançant le long du Rhin, ils auront la liberté de ſe ſervir de ce Fleuve juſqu'à la hauteur de Strasbourg, & d'y faire remonter toutes les denrées qu'ils tirent du Neckre, du Main & du Bas-Rhin. Le Fort-Louis, ſe trouvant maſqué par pluſieurs autres Iſles, ne peut cauſer aucune interruption

à la navigation de ce Fleuve, depuis qu'on a détruit les Ouvrages qui étoient dans l'Isle du Marquisat.

De ces observations il résulte que si l'Armée du Roi d'Angleterre s'avance en Basse-Alsace, il lui sera fort aisé de faire remonter son Pont, de le jetter dans la partie qui lui paroîtroit la plus convenable, & de se mettre à cheval sur le Rhin. Alors il ne sera plus question d'empêcher le Prince Charles de passer cette Rivière en Haute-Alsace. Il viendroit aisément joindre l'Armée du Roi d'Angleterre, ou il passeroit le Rhin sans obstacle; & si ces deux Armées se réunissoient, il seroit bien difficile d'en arrêter les progrès.

En croyant ces événemens possibles, je suis bien éloigné de dire qu'ils arriveront; mais je ne le suis pas moins d'assûrer qu'ils n'arriveront pas, & dans ces circonstances je pense qu'il seroit de la prudence de songer sérieusement à mettre Strasbourg en état, & d'y rassembler non seulement ce qui peut être nécessaire pour la Ville même; mais encore pour fournir au moins en partie aux subsistances des Armées qui peuvent être dans le cas de s'en approcher.

Il n'y a que trois partis à prendre par rapport à l'Armée que j'ai l'honneur de commander, ou de s'opposer aux Ennemis

mis pour les empêcher de pénétrer, ou de se retirer le long du Rhin de Poste en Poste jusque sous Strasbourg, ou enfin de faire la même manœuvre le long de la Montagne, en choisissant des Camps avantageux, sans jamais se commettre, & se conservant toujours une Retraite par la Gorge de Phalsbourg.

De ces trois partis le premier, qui est sans contredit le plus honorable, & qui me paroît le seul bon, ne peut avoir lieu qu'autant que l'on auroit au moins une soixantaine de Bataillons pour opposer aux quatre-vingt qu'ont les Ennemis; mais ce seroit vouloir sacrifier inutilement l'Armée du Roi, que de l'entreprendre avec quarante ou quarante-trois Bataillons, & il est inutile de s'étendre sur les suites qui pourroient résulter d'un fâcheux évenement.

Le second parti, qui est celui de se retirer le long du Rhin sous Strasbourg, donne aux Ennemis la facilité de couper la Communication de Strasbourg & de toute la Basse-Alsace avec une partie de la Lorraine, les Evêchés & la Champagne, & dès-lors les subsistances de l'Armée & les Approvisionnemens de Strasbourg deviendroient fort incertains.

Le troisième parti donne aux Ennemis la facilité de couper la Communication avec

vec Strasbourg. Il oblige de jetter dans cette Place une forte Garnison, ce qui affoibliroit encore d'autant les Armées, & il ouvre à Mr. le Prince Charles le passage du Rhin.

Ces différens partis sont susceptibles, comme vous le voyez, Monsieur, des plus grands inconvéniens. Il est cependant très nécessaire que S. M. décide sur celui auquel l'on doit se déterminer. Je ne vois pas qu'il y en ait d'autres, supposé que le cas arrive, & si S. M. vouloit alors qu'on suivît le premier, il seroit à propos que vous donnassiez des ordres précis à M. le Maréchal de Coigny pour m'envoyer les Troupes que je lui demanderois, quoique j'espere qu'il ne me les refuseroit pas, & que bien certainement je ne lui en demanderai point, si les Anglois ne se portent point sur la Loutre.

J'espere beaucoup dans le Mois d'Octobre, dans les pluyes, & plus que tout, dans les irrésolutions du Roi d'Angleterre, pour nous tirer du mauvais pas où nous sommes; sans quoi, je crains fort qu'avant peu, nous ne nous trouvions dans un grand embarras par les inquiétudes qui pourroient reprendre à Mr. le Maréchal de Coigny, si on lui retiroit une

une partie des Troupes qu'il a demandées, & qu'on lui a accordées.

Trouvez bon, Monſieur, que je vous repréſente qu'on ne ſe trouve en partie dans cette fâcheuſe ſituation, que parce que les Affaires d'Alſace ne ſont pas conduites par un ſeul & même eſprit, ainſi que c'étoit l'intention de S. M.

Je ne puis vous déguiſer, Monſieur, que nous ne penſons point de même, Mr. le Maréchal de Coigny & moi. Je lui ai quelquefois expliqué mes ſentimens : les ſiens ne s'étant pas trouvés les mêmes, j'ai évité des repliques, qui n'auroient produit que des altercations ; & d'ailleurs quoique je penſe différemment de mon Confrere, ce n'eſt point à moi à controller ſon opinion, ni à trouver mauvais qu'il différe de la mienne, lorſque je ne puis au reſte que me louer de l'honnêteté de ſes procedés & du ménagement de ſes expreſſions. Mais il n'en eſt pas moins vrai que nous penſons differemment l'un de l'autre.

Nous avons, par exemple, des idées biën oppoſées ſur la défenſe de la Haute & de la Baſſe-Alſace, auſſi bien que ſur le paſſage du Rhin, ſur lequel je ſçais que Mr le Maréchal de Kevenhuller & les principaux Généraux de la Reine de Hon-

Hongrie, à l'exception de Mr. le Prince Charles, pensent à peu près comme je fais, & il ne sera peut-être pas hors de propos de remarquer ici, au sujet des craintes que l'on fait concevoir sur le passage du Rhin, qu'il a été quelquefois surpris; mais qu'il n'a jamais été forcé jusqu'à présent.

De là naît la diversité de l'opinion de Mr. le Maréchal de Coigny & de la mienne sur la distribution qu'il convient de faire des Troupes pour la défense de cette Province. S. M. a bien voulu d'abord s'en rapporter à mon sentiment; mais les inquiétudes & les représentations de Mr. le Maréchal de Coigny l'ont enfin emporté, & ont fait changer ce qui avoit d'abord été réglé.

Je n'entrerai point, Monsieur, dans une discussion plus détaillée de ses sentimens, ni des miens. Les mêmes raisons me font éviter de discuter quelques raisonnemens militaires qui se trouvent dans vos dernières Lettres, & dont je puis convenir; je me bornerai simplement à des choses de fait.

Mr. le Prince Charles n'a que 51. Bataillons de Troupes réglées, suivant un Etat qu'un Autrichien en a donné à Manheim, & qui est plutôt enflé que diminué. Par le même Etat il a environ

6000. hommes de Troupes irrégulières, il a 22. Régimens de Cavalerie & de Dragons, qu'on peut compter de quatre & cinq Efcadrons. On a prétendu qu'il lui étoit venu des Renforts, fans qu'on ait jamais pû fpécifier d'où ils venoient, & de quelles Troupes ils étoient compofés. Le Général de Berenklau, qu'on a dit à cette Armée, étoit encore, fuivant les Lettres de Ratisbonne du 9. de ce Mois, devant Ingolftatt, où il fe retranchoit avec toutes fes Troupes. De ces différens bruits cependant on a conclu que l'Armée de Mr. le Prince Charles étoit fort fupérieure à celle du Roi en Haute-Alface.

L'Armée du Roi d'Angleterre eft compofée d'environ quatre-vingt Bataillons, Anglois, Hanovriens, Heffois, Autrichiens & Hollandois, qu'on peut en général regarder comme très fupérieurs en qualité à l'Infanterie de la Reine de Hongrie. Il y a cent Efcadrons de Cavalerie & de Dragons, trois Régimens de Huffards, douze Compagnies Franches & quelques Troupes irrégulières à pied, dont on ne fçait pas le nombre, qui font aux ordres de Mentzel.

Le Roi, pour s'oppofer à ces deux Armées, en a deux en Alface. L'une eft compofée actuellement de foixante-fept

Ba-

Bataillons & de cent vingt-&-un Escadrons de Cavalerie, & de trois à quatre mille Paysans du Suntgaw, dont on peut fort aisément augmenter le nombre jusqu'à dix mille.

L'autre Armée n'est composée que de quarante-trois Bataillons & de quatre-vingt & tant d'Escadrons.

De ces deux Armées du Roi celle de soixante-sept Bataillons se trouve destinée à défendre le passage du Rhin contre une de cinquante-&-un Bataillons, & celle de quarante-trois Bataillons doit défendre le passage de quelques Ruisseaux contre une de quatre-vingt Bataillons.

Voilà le premier fait, Monsieur, & je ne puis m'empêcher de vous représenter qu'il me paroît que cette disposition est précisément le contraire de ce qu'elle devroit être.

Un second fait, c'est que le Prince Charles, après avoir passé le Rhin, ne peut s'avancer, sans former des établissemens pour assûrer au moins la communication du Rhin; que la disposition des Places les rend très difficiles, & que par cette raison il n'y a jamais eu, depuis que le Roi possede Strasbourg, qu'une seule tentative en Haute-Alsace, qui n'a pas même réussi, tandis qu'il est infiniment plus aisé de former des établissemens &

 des

des Quartiers d'hyver dans la Baſſe-Alſace, qui a été conſtamment le Théâtre de la Guerre, & d'où les Ennemis peuvent pénétrer ſur la Sarre & en Lorraine avec beaucoup moins de riſque & de danger, & dans le fond il importe peu qu'ils entrent dans cette Province par le Nord, ou par le Sud.

Tels ſont, Monſieur, les inconvéniens qui ont réſulté du partage que l'on a fait du Commandement dans une ſeule & même Province ; ce qui eſt preſque ſans exemple, & directement contre ce que vous m'avez fait connoître des intentions de S. M. Les opérations de la Guerre dépendent en grande partie de la diſtribution des Troupes. Il eſt impoſſible que n'étant point d'accord avec Mr. le Maréchal de Coigny ſur ce point, elles puiſſent être conduites par un ſeul & même eſprit, quoique cela ſoit indiſpenſablement néceſſaire pour la ſûreté & le ſalut commun de la Haute & Baſſe-Alſace. On voit avec beaucoup plus de force les dangers dont on eſt perſonnellement menacé, & c'eſt pourquoi il falloit indiſpenſablement qu'il n'y eût qu'un ſeul Commandement en Chef pour ces deux parties de la Province, afin qu'il péſât également le danger d'une part & d'autre, & qu'il y pourvût avec l'égalité & dans la pro-

por-

portion que les circonſtances, qui varient continuellement, auroient pû exiger, & dont il eſt bien difficile de vouloir juger dans l'éloignement, ſans s'expoſer à de grands dangers.

Si les Ennemis entreprennent de profiter de leur ſupériorité & de leur avantage, il n'y a de moyens, Monſieur, de parer aux malheurs, dont on eſt menacé, qu'en ſéparant & en réuniſſant à propos les Troupes employées à la défenſe, tant de la Haute que de la Baſſe-Alſace. Il paroît donc auſſi eſſentiel qu'indiſpenſable qu'elles ſoient toutes gouvernées par un ſeul eſprit, & qu'elles ſoient par conſéquent ſous un même Commandement.

Pluſieurs raiſons doivent déterminer à en remettre le Commandement entre les mains de Mr. le Maréchal de Coigny.

Premiérement, il eſt Gouverneur de l'Alſace, & ſuivant ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer, il a une connoiſſance très particuliére de cette Province.

Secondement, dans le cas où l'un des deux doit reſter en Alſace, & l'autre paſſer dans les Evêchés, il eſt juſte que le Commandement en Alſace reſte à Mr. le Maréchal de Coigny, à qui S. M. l'a deſtiné.

Troiſiémement, je n'ai fait, depuis

quelque tems, que me guider par les craintes de Mr. le Maréchal de Coigny, & comme il paroît d'ailleurs qu'on eſt entré dans ſon ſentiment ſur le ſyſtême de la défenſe de l'Alſace, c'eſt une nouvelle raiſon pour qu'il en ſoit chargé.

Je n'ôſe ajouter à toutes ces conſidérations, Monſieur, l'état de ma ſanté, qui n'eſt pas bonne, & qui exigeroit quelque repos pour ne pas tomber tout-à-fait, & ſi je n'inſiſte point ſur cette raiſon, c'eſt parce qu'elle a ſervi quelquefois de prétexte à des motifs dont je ſuis fort éloigné; mais je vous ſupplie, Monſieur, de m'oublier, & de faire abſtraction de toute conſidération perſonnelle pour ne ſonger qu'à ce qui peut être le plus convenable pour l'honneur des Armes du Roi & pour l'intérêt de ſon Etat.

Je n'ai point de volonté, Monſieur, lorſqu'il eſt queſtion de ſervir le Roi. Mon déſir ſeroit de me rapprocher de S. M., & quoique je penſe que je puis le faire dans la circonſtance actuelle, ſans qu'il en puiſſe arriver aucun inconvénient pour le Service, ſi c'eſt la volonté de S. M. que je reſte ici, j'y reſterai; & ſi au contraire Elle m'ordonne que je me rende ſur la Frontière des Evêchés pour y attendre le dénoüement de tous les Projets des Ennemis, j'irai la voir & la viſiter,

&

& travailler aux arrangemens pour les Quartiers d'hyver; car quelque parti que prenne aujourd'hui le Roi d'Angleterre, la saison est trop avancée pour que l'on puisse craindre, supposé que les Places soient en état du côté de la Moselle, qu'il puisse vraisemblablement y former d'autre entreprise que des Courses, & contre lesquelles il sera toujours bien difficile de se garantir entiérement.

Vous êtes bien persuadé, Monsieur, de tous les sentimens d'estime & du sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être &c.

ETAT *des Troupes, qui composent actuellement l'Armée de Mr. le Maréchal de Coigny.*

INfanterie: Picardie 3. Bat. Champagne 3. Bat. Navarre 4. Bat. Normandie 4. Bat. la Marine 4. Bat. Bouzolles 3. Bat. Le Roi 4. Bat. Poitou 3. Bat. Dauphin 2. Bat. Montmorin 2. Bat. Bretagne 1. Bat. La Saurre 1. Bat. Alsace 3. Bat. Royal-Roussillon 1. Bat. Bourbon 2. Bat. Roüergue 1. Bat. Saxe 2. Bat. Pombeck, Artillerie, 1. Bat. Royal-Italien 1. Bat. Broglie 1. Bat. Provence 1. Bat. Biron 1. Bat. La Marck 2. Bat. Béarn 1. Bat. Bigore 1. Bat. Forest 1. Bat. Cambresis 1. Bat. Brie

1. Bat. Vexin 1. Bat. Dauphiné 1. Bat. Luxembourg 1. Bat. Baffigny 1. Bat. Beaujollois 1. Bat. Royal-Suédois 2. Bat. Enghien 2. Bat. Royal-Bavière 2. Bat. En total 67. Bataillons.

De ces foixante-fept Bataillons, il y en a dix-huit qui ont été tirés de l'Armée de Mr. le Maréchal de Noailles pour renforcer celle de Mr. le Maréchal de Coigny, fans compter ceux que l'on a été obligé d'envoyer dans les Garnifons des Villes de la Frontière.

Cavalerie : Maifon du Roi 13. Efc. Gendarmerie 8. Efc. Colonel-Général 4. Efc. Commiffaire-Général 4. Efc. Royal-Etranger 4. Efc. Dauphin-Etranger 4. Efc. Bretagne 4. Efc. Anjou 4. Efc. Condé 3. Efc. Bourbon 3. Efc. St. Simon 3. Efc. Du Rumain 3. Efc. Beaucaire 3. Efc. Taillegrand 3. Efc. Clermont-Tonnere 3. Efc. Chabrillant 3. Efc. Beauvilliers 3. Efc. Dandlau 3. Efc. Maugiron 3. Efc. Broglie 3. Efc. Chepy 3. Efc. Barbançon 3. Efc. Saluces 3. Efc. Rozen 3. Efc. Dragons : Colonel-Géneral 4. Efc. La Reine 4. Efc. Orléans 4. Efc. Vibray 4. Efc. L'Hôpital 4. Efc. Nicolay 4. Efc. La Suze 4. Efc. En total 121. Efcadrons.

De ces 121. Efcadrons, 13. Efcadrons de la Maifon du Roi & 4. des Dragons de la Suze ont été tirés de l'Armée de Mr. le

le Maréchal de Noailles pour renforcer celle de Mr. le Maréchal de Coigny, ſans compter ceux que l'on a été obligé d'envoyer pour la défenſe de la Sarre.

Récapitulation des Troupes qui compoſent actuellement l'Armée de Mr. le Maréchal de Coigny.

Infanterie . 67. Bataillons.
Cavalerie 121. Eſcadrons.
Dont . . 28. Eſcadrons de Dragons.

ETAT *des Troupes, qui compoſoient l'Armée de Mr. le Maréchal de* NOAILLES *le* 17. *Juillet, après le Paſſage du Rhin.*

INfanterie: Gardes Françoiſes 6. Bat. Gardes Suiſſes 3. Bat. Piémont 4. Bat. Navarre 4. Bat. La Marine 4. Bat. Rohan 3. Bat. Auvergne 2. Bat. Le Roi 4. Bat. Dauphin 2. Bat. Tourraine 3. Bat. d'Eu 2. Bat. Noailles 3. Bat. Brancas 2. Bat. Orléans 2. Bat. Artois 1. Bat. Aubeterre 1. Bat. Condé 2. Bat. Royal-la-Marine 1. Bat. Bréande, Artillerie, 1. Bat. Monnin, Suiſſe, 2. Bat. Mortemar 1. Bat. Biron 1. Bat. Nice 1. Bat. Penthièvre 2. Bat. Berry 1. Bat. Béarn 1. Bat. Haynault 1. Bat. Bigorre 1. Bat. Foreſt 1. Bat. La Marche 1. Bat. Nivernois 1. Bat. Vexin 1.

Bat. Dauphiné 1. Bat. Baffigny 1. Bat. Beaujollois 1. Bat. Bulkley 1. Bat. Clare 1. Bat. Dillon 1. Bat. Chartres 2. Bat. Roth 1. Bat. Berwick 1. Bat. Gardes Lorraines 1. Bat. Royal-Vaiffeaux 3. Bat. Conty 2. Bat. Ces deux derniers Régimens ont été tirés de l'Armée de Bavière. En total 81. Bataillons.

Cavalerie: Maifon du Roi 13. Efc. Gendarmerie 8. Efc. Colonel-Général 3. Efc. Meftre-de-Camp-Général 3. Efc. Royal 3. Efc. Du Roi 3. Efc. Cuiraffiers 3. Efc. Cravattes 3. Efc. Royal-Allemand 3. Efc. Carabiniers 10. Efc. Royal-Pologne 3. Efc. La Reine 3. Efc. Orléans 2. Efc. Clermont-Prince 3. Efc. Penthièvre 3. Efc. Brancas 3. Efc. Tayllegrand 3. Efc. Clermont-Tonnere 3. Efc. Chabrillant 2. Efc. Egmont 2. Efc. Grammont 2. Efc. Dandlau 3. Efc. Fleury 1. Efc. Vogué 3. Efc. Vintimille 2. Efc. Prince-Camille 2. Efc. Chabot 2. Efc. Noailles 2. Efc. Berchiny, Huffards, 6. Efc. Royal-Piémont 3. Efc. Berry 3. Efc. Fitz-James 3. Efc. Ces trois Régimens ont été tirés de l'Armée de Bavière.

Dragons: Meftre-de-Camp-Général 3. Efc. Royal 4. Efc. Beauffremont 4. Efc. Surgeres 4. Efc. Mailly 4. Efc. En total 129. Efcadrons.

Ré-

Récapitulation générale.

Infanterie.	. 81.	Bataillons.
A défalquer	. 39.,	compris celui d'Artillerie,
Reste.	. 42.	
Cavalerie.	. 129.	Escadrons,
A défalquer.	. 46.,	
Reste. . .	. 64.	
Dragons. .	. 19.	
	83.	

MOIS D'OCTOBRE.

Mr. de NOAILLES à Mr. d'ARGENSON.

Au Camp sous Haguenau, du premier Octobre 1743.

J'Ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer ci-joint Copie collationnée du Traité & Convention pour les Malades, blessés & Prisonniers de guerre des Troupes du Roi & celles des Alliés, que m'ont rapporté les Commissaires que j'avois nommés, & qui ont signé avec les autres sur l'Original dans la forme que vous verrez par cette Copie, qui n'est que pour que vous soyez informé de tout, en attendant que je puisse vous remettre l'Original, que j'ai cru devoir garder pour lever les difficultés qui pourroient survenir avec les gens auxquels nous avons à faire. Je vous prie de vouloir bien en rendre compte au Roi, & me marquer si je puis le faire imprimer, ainsi que c'est l'usage, & que cela est nécessaire, pour que tout le monde soit informé de la téneur d'un pareil Traité.

J'ai l'honneur d'être &c.

TRAI-

TRAITÉ & *Convention pour les Malades, blessés & Prisonniers de guerre des Troupes Auxiliaires de S. M. T. C. & celles des Alliés.*

NOUS

„ HEnry-François, Comte de Segur, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Pays de Foix, Lieutenant-Général de Champagne & de Brie, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons.

„ Et Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, Duc de Peguiny, Pair de France, Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, Maréchal-de-Camp des Armées de S. M.,

„ CHarles-Urbain, Comte de Chanclos, Chambellan, Gouverneur d'Ostende, & Général Feld-Maréchal-Lieutenant dans les Troupes Autrichiennes.

„ Et Guillaume-Anne, Cte. d'Albemarle, Pair de la Grande-Bretagne, Maréchal-de-Camp, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Gentilhom-„ me

„ M., Gouverneur „ des Villes & Ci- „ tadelles d'Amiens „ & Corbie, &c. „ &c. &c.	„ me de la Cham- „ bre de S. M. Brit., „ Gouverneur de la „ Virginie & Che- „ valier de l'Ordre „ du Bain, &c. &c. „ &c.
„ Au nom de S. „ M. T. C. notre „ Maître, en vertu „ du Plein-pouvoir „ qui nous a été „ donné,	„ Au nom de S. „ M. le Roi de la „ Gr. Bret., en ver- „ tu du Plein-pou- „ voir qui nous a „ été donné.

„ Faiſons ſçavoir que nous ſommes „ convenus des Articles ci-après énon- „ cés, pour avoir leur pleine valeur & „ entière exécution, à commencer de- „ puis le 15. du mois de Juin de la pré- „ ſente année, entre les Armées Bellige- „ rantes & Auxiliaires, aux environs du „ Rhin & du Main, & à l'avenir dans „ quelque Pays qu'elles ſe portent, & en „ avons paſſé le Traité en vertu des „ Pleins-pouvoirs reſpectivement com- „ muniqués, ainſi qu'il s'enſuit.

„ Article I.

„ Tous les Priſonniers de guerre, de „ quelque Nation & condition qu'ils „ puiſſent être, ſans aucune réſerve, qui „ ont été faits entre les Armées Bellige- ran-

„ rantes & Auxiliaires, depuis le 15.
„ Juin de la présente année, aux envi-
„ rons du Rhin & du Main, ou qui se fe-
„ ront à l'avenir dans quelque Pays qu'el-
„ les se portent, seront échangés ou ran-
„ çonnés dans l'espace d'un mois, à
„ compter du jour de la signature de ce
„ présent Cartel, ainsi qu'il sera plus am-
„ plement expliqué dans l'Art. XXXIX.,
„ & Mrs. les Généraux des Armées Bel-
„ ligérantes & Auxiliaires conviendront
„ entre eux de l'endroit où se fera réci-
„ proquement le premier Echange &
„ Rançon des prisonniers qu'on se tien-
„ dra de part & d'autre.

„ Article II.

„ Tous Prisonniers de guerre, de
„ quelque Nation & condition qu'ils puis-
„ sent être, sans aucune réserve, qui
„ seront faits de part & d'autre, après
„ le premier Echange ou Rançon, par
„ les Armées ou Garnisons des Parties
„ Belligerantes & Auxiliaires, soit en Ba-
„ tailles, Combats, prises de Places, Par-
„ tis, ou autrement, seront rendus de
„ bonne foi, 15. jours après leur déten-
„ tion, ou aussitôt que faire se pourra,
„ par l'Echange de Prisonniers de pareil-
„ les Charges, ou équivalence, ou au-
„ tres, en faisant compensation du plus

„ au

„ au moins, ou payeront leurs Rançons
„ ſur le pied qu'elles ſeront ci-après mar-
„ quées; ſçavoir, en Florins d'Allemagne,
„ à compter à 60. Kreutzers de part &
„ d'autre, ou de 2. liv. 10. ſols argent
„ de France.

„ Article III.

„ Il ſera tenu un Livre des Priſonniers
„ faits dans les Armées Belligerantes &
„ Auxiliaires, dans lequel il ſera marqué
„ le nombre qui ſera renvoyé de part &
„ d'autre dans chaque mois, afin qu'au
„ premier du ſuivant il ſoit envoyé de
„ chaque côté un Etat de ce qui aura été
„ reçu & rendu, pour que 8. jours après
„ ils ſoient payés exactement & ſans dif-
„ ficulté, le nombre excédant qu'un Parti
„ devra à l'autre. L'on comptera auſſi
„ des avances qui auront été faites aux
„ dits Priſonniers, pour qu'elles ſoient
„ rembourſées en même tems, & que
„ tous les comptes ſoient arrêtés, ſans
„ qu'ils puiſſent être portés au mois ſui-
„ vant; & au premier Echange ou Ran-
„ çon deſdits Priſonniers de part & d'au-
„ tre, on ſe liquidera de toutes les avan-
„ ces, qui leur auront être faites, ſur des
„ Etats valables qui ſeront produits.

„ Article IV.

„ Toutes les fois qu'il ſera renvoyé
„ des

„ des Prisonniers d'une part ou d'autre,
„ on y joindra un Etat, qui sera remis au
„ Commandant du lieu où ils auront été
„ conduits, lequel donnera un reçu de
„ la quantité & qualité qu'il recevra,
„ pour être compté chaque mois, ainsi
„ qu'il est dit ci-dessus.

„ Article V.

„ Et afin qu'il n'arrive aucune contes-
„ tation ni difficulté, tant par rapport
„ aux Postes & qualités des Officiers de
„ part & d'autre, que des Rançons qui
„ devront être payées pour chacun d'eux,
„ il a été estimé à propos d'y spécifier ci-
„ après les Postes & Charges qui sont
„ dans les Armées Belligerantes & Auxi-
„ liaires, & marquer le prix d'icelles.

„ Article VI.

„ *Charges & Officiers servant dans les Ar-*
„ *mées & Garnisons de S. M. Tr. C.*

	Fl. d'All.
„ Général d'Armée, ou Ma- „ réchal de France. . . .	25000.
„ Capitaine-Général. . .	20000.
„ Lieutenans-Généraux. .	5000.
„ Grand-Maître d'Artillerie. .	6000.
„ Maréchaux-de-Camp. .	1500.
„ Colonel-Général de la Cava- „ lerie.	2000.

„ Co-

	Fl. d'All.
„ Colonel-Général des Dragons.	1500.
„ Meſtre-de-Camp-Général de „ la Cavalerie. . . .	1500.
„ Meſtre-de-Camp-Général „ des Dragons. . . .	1000.
„ Commandant de la Cavalerie.	1500.
„ Commiſſaire-Général de la „ Cavalerie. . . .	1000.
„ Un Intendant d'Armée, ou „ de Province. . . .	3000.
„ Leurs Subdélegués, ou Or- „ donnateurs des Guerres. .	250.
„ Le Général des Vivres. .	230.
„ Le Major-Général d'Infante- „ rie.	300.
„ Le Maréchal-Général-des- „ Logis.	500.
„ Le Maréchal-Général-des- „ Logis de la Cavalerie. .	100.
„ Les Majors de Brigade, tant „ de Cavalerie, Dragons, qu'In- „ fanterie.	150.
„ Les Aides-de-Camp. .	150.
„ Le Tréſorier-Général de „ l'Extraordinaire des Guerres.	250.
„ Le principal Commis de „ l'Extraordinaire des Guerres „ dans chaque Armée. . .	150.
„ Les autres Commis de l'Ex- „ traordinaire des Guerres. .	50.

„ Les

	Fl. d'All.
„ Les Brigadiers de Cavalerie „ ou de Dragons. . . .	900.
„ Le Brigadier d'Infanterie. .	700.
„ Un Commiſſaire des Guer- „ res.	150.
„ Un Inſpecteur d'Infanterie, „ Cavalerie, ou de Dragons. .	150.
„ Le principal Commis des Vi- „ vres.	150.
„ Les autres moindres Commis „ & Controlleurs des Villes, des „ Armées & Places. . .	50.
„ Le Capitaine-Waguemeſtre.	50.
„ Le Capitaine des Guides. .	50.
„ Les Guides à cheval de leur „ Compagnie ſeront traités com- „ me la Cavalerie.	

„ Article VII.

„ *Gendarmerie.*

„ Le Brigadier de la Gendarme- „ rie.	150.
„ Le Capitaine des Gardes du „ Corps de S. M.	1000.
„ Le Capitaine-Lieutenant des „ Gendarmes de la Garde. .	1000.
„ Le Capitaine-Lieutenant des „ Chevaux-Legers de la Garde.	1000.
„ Les Capitaines-Lieutenans „ des deux Compagnies de Mouſ- „ quetaires.	1000.

„ Le

	Fl. d'All.
„ Le Lieutenant de la Garde du „ Corps du Roi. . . .	1000.
„ Le Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde. .	1000.
„ Les Sous-Lieutenans des deux „ Compagnies de Mousquetaires.	1000.
„ Les Enseignes des Gardes du „ Corps du Roi. . . .	500.
„ L'Enseigne & Guidon des „ Gendarmes de la Garde. .	500.
„ Les Enseignes & Cornettes „ des Mousquetaires. . .	500.
„ Les Cornettes des Chevaux-„ Legers de la Garde. . .	500.
„ Le Major des Gardes du Corps „ du Roi.	300.
„ Les deux Aides-Majors des „ Gardes du Corps du Roi. .	150.
„ Le Capitaine des Gardes de „ Mgr. le Duc d'Orléans. . .	1000.
„ Le Lieutenant des Gardes de „ Mgr. le Duc d'Orléans. . .	300.
„ Les Capitaines-Lieutenans de „ la Gendarmerie. . . .	750.
„ Les Sous-Lieutenans des Com-„ pagnies de Gendarmes. . .	375.
„ Les Enseignes des Compagnies „ des Gendarmes, & Guidons. .	250.
„ Les Capit. Lieutenans des Che-„ vaux-Legers de la Gendarmerie.	500.

„ Les

„ Les Sous-Lieutenans des Chevaux-Legers. . . . 250.
„ Les Cornettes des Chevaux-Legers. . . . . . 150.
„ Le Major de la Gendarmerie. 250.
„ L'Aide-Major de la Gendarmerie. . . . . . 125.
„ Les Sous-Aides-Majors de la Gendarmerie. . . . $62\frac{1}{2}$.

„ Les Exempts des Compagnies des „ Gardes du Corps & Maréchaux-des-„ Logis de toutes les Compagnies ci-„ dessus, les Brigadiers, Sous-Brigadiers, „ Gardes du Corps, Mousquetaires, Gen-„ darmes, & autres desdites Compagnies „ ci-dessus payeront un mois de leurs „ appointemens.

„ A l'égard de la Compagnie des „ Grenadiers à cheval de la Maison du „ Roi, les Officiers & Grenadiers de la „ dite Compagnie payeront un mois de „ leurs gages.

„ Article VIII.

„ *Gardes Françoises & Suisses.*

„ Le Colonel des Gardes Françoises. . . . . . 1500.
„ Le Lieutenant-Colonel. . 750.
„ Le Major. . . . . 300.
„ Les Capitaines. . . . 150.
„ Les Lieutenans, Aides-Majors, Sous-„ Lieu-

„ Lieutenans, Enſeignes & autres juſ-
„ qu'aux Soldats compris, payeront un
„ mois de leur ſolde. Les Prevôts & Lieu-
„ tenans de Prevôts, Maréchaux-des-
„ Logis, & Archers de la Prevôté des
„ Gardes payeront un mois de leur ſolde.

	Fl. d'All.
„ Le Colonel-Général des Suiſſes.	600.
„ Le Colonel des Gardes Suiſſes.	300.

„ Les Capitaines, Lieutenans & autres
„ Officiers & Soldats des Gardes Suiſſes
„ payeront de même que les Gardes
„ Françoiſes.

„ Article IX.

„ *Infanterie.*

„ Colonel d'Infanterie. . .	600.
„ Lieutenant-Colonel. . .	300.
„ Major.	120.
„ Un Capitaine.	70.
„ Aides-Majors, ou Ajudans. .	30.
„ Lieutenans.	24.
„ Enſeignes, ou Sous-Lieutenans.	20.
„ Sergens.	10.
„ Caporaux, Anſpeſades, Tam- „ bours, Fiffres, Haut-Bois & Soldats.	4.
„ Les Prevôts des Régimens & les „ Maréchaux-des-Logis payeront „ chacun.	15.
„ Les Lieutenans de Prevôts. .	5.
„ Leurs Archers & Greffiers, cha- „ cun.	$2\frac{1}{2}$.

„ L'In-

„ L'Infanterie étrangère, ou les Régi-
„ mens des Provinces, ou Milices, se-
„ ront traités comme l'Infanterie Fran-
„ çoise, tant pour l'Officier que pour le
„ Soldat.

„ Article X.

„ *Cavalerie: Carabiniers & Hussards.*

	Fl. d'All.
„ Mestre-de-Camp, ou Colonel de „ Cavalerie.	700.
„ Lieutenant-Colonel. . .	300.
„ Un Major.	150.
„ Un Capitaine. . . .	100.
„ Un Lieutenant. . . .	40.
„ Cornettes, ou Lieutenans réfor- „ més.	30.
„ Un Aide-Major. . . .	40.
„ Un Maréchal-des-Logis d'une „ Compagnie.	34.
„ Trompette, ou Timballier. .	10.
„ Brigadiers, Cavaliers, Selliers, „ & Maréchaux.	7.

„ Toutes les Troupes Françoises, tant
„ Officiers que Soldats du Ban & de l'Ar-
„ rière-Ban, & de Milices, seront traités
„ comme la Cavalerie, si elles sont à che-
„ val, ou comme l'Infanterie, si elles
„ sont à pied.

„ Article XI.

„ *Dragons.*

„ Le Colonel, Lieutenant-Colonel, Ma-
„ jors

„ jors & Capitaines payeront leur Ran-
„ çon ſur le pied de la Cavalerie ; les Of-
„ ficiers, au-deſſous du Capitaine juſ-
„ qu'aux ſimples Dragons, payeront com-
„ me l'Infanterie.

„ Article XII.

„ *Artillerie.*

	Fl. d'All.
„ Lieutenant-Général de l'Artillerie „ de France. - - -	700.
„ Les Lieutenans, ou Commandans.	250.

„ Les Commiſſaires & autres Officiers
„ d'Artillerie, Charrons, Ouvriers, Bour-
„ reliers, Conducteurs, Faiſeurs d'Arti-
„ fice, Marêchaux, Canonniers, paye-
„ ront un mois de leur ſolde.

„ Article XIII.

„ *Bombardiers & Fuſiliers.*

„ Le Colonel, Lieutenant-Colonel des
„ Bombardiers, Fuſiliers & autres Offi-
„ ciers des dits Régimens feront traités
„ comme l'Infanterie Françoiſe.

„ Article XIV.

„ *Compagnie des Canonniers & Mineurs.*

„ Les Officiers & Soldats des dites
„ Compagnies payeront un mois de leur
„ ſolde.

Ar-

„ Article XV.

Ingénieurs.

	Fl. d'All.
„ Ingénieur-Général de France.	150.
„ Les Ingénieurs en Chef des Ar- „ mées, Villes & Provinces. -	75.
„ Tous autres Ingénieurs, servant „ dans les Armées, ou Garnisons.	50.
„ Les Entrepreneurs des Fortifica- „ tions. - - -	25.
„ Les Piqueurs & autres Employés „ dans les Fortifications. -	15.

„ Article XVI.

„ *Compagnies-Franches de Dragons & d'Infanterie.*

„ Les Officiers en pied & réformés des
„ dites Compagnies, les Dragons & Sol-
„ dats qui les composent, seront échan-
„ gés, d'homme de cheval pour hom-
„ me de son espèce. Il en sera usé de mê-
„ me pour l'Infanterie, & pour leur Ran-
„ çon, au défaut d'Echange, ils paye-
„ ront, tant Officiers en pied que réfor-
„ més, Dragons & Soldats, un mois de
„ leur appointement, ou solde.

„ Article XVII.

„ *Officiers & Charges qui sont dans les Ar- „ mées & Garnisons des Alliés.*

„ Général-Lieutenant. - 25000.

	Fl. d'All.
„ Un Général-Feld-Maréchal, qui „ commande l'Armée en Chef.	25000.
„ Un autre Général-Feld-Maréchal	15000.
„ Général de la Cavalerie. -	10000.
„ Général d'Artillerie. -	6000.
„ Commissaire-Général. -	3000.
„ Général-Feld-Maréchal-Lieute- „ nant. - - -	5000.
„ Général Wacht-Maître. -	1500.
„ Commissaire-Colonel. -	1000.
„ Général-Quartier-Maître. -	500.
„ Général-Proviant-Maître. -	300.
„ Hoff-Zahl-Maître. - -	250.
„ Ober-Kriegs-Commissaire. -	150.
„ Général-Kriegs-Zahl-Maître. -	150.
„ Ober-Quartier-Maître. -	150.
„ Général-Ajudant. - -	150.
„ Proviant-Obrist-Lieutenant. -	150.
„ Proviant-Director. - -	150.
„ Kriegs-Commissary. -	50.
„ Proviant-Commissary. -	50.
„ Général-Quartier-Maître-Lieute- „ nant. - -	70.
„ Proviant-Verwalter. -	40.
„ Proviant-Officier. -	30.
„ Général-Wagen-Maître. -	50.
„ Sous-Lieutenant. - -	30.
„ Staabs-Quartier-Maître. -	50.
„ Staabs-Quartier-Maître-Lieute- „ nant. - -	25.
„ Capitaines-Guides. - -	50.

„ Ar-

„ Article XVIII.

„ *Compagnies des Gardes-du Corps, ou Ar-*
„ *chers à cheval des Alliés.*

	Fl. d'All.
„ Le Capitaine. - - -	1000.
„ Le Lieutenant. - - -	1000.
„ Le Cornette. - - -	500.

„ Les autres Archers, tant Officiers que
„ Cavaliers „ payeront un mois de leur
„ solde.

„ Article XIX.

„ *Compagnies des Gardes du Corps, ou Tra-*
„ *bans à pied des Alliés.*

„ Le Capitaine. - - -	150.

„ Le Lieutenant & autres Officiers, jus-
„ qu'au Trabant, ou Soldat, payeront
„ un mois de leur solde.

„ Article XX.

Cavalerie.

„ Colonel de Cavalerie. - -	700.
„ Lieutenant-Colonel. - -	300.
„ Major. - - - -	150.
„ Capitaine. - - -	100.
„ Régiment-Quartier-Maître. -	40.
„ Régiment-Auditor. - -	40.
„ Proviant-Maître du Régiment. -	15.
„ Wagen-Maître du Régiment. -	15.
„ Prevôt du Régiment. -	15.

 „ Lieu-

	Fl. d'All.
„ Lieutenant. - -	40.
„ Cornette. - - -	30.
„ Maréchal-des-Logis. .	14.
„ Caporal. - - -	14.
„ Fourier. - - -	14.
„ Maître-Screiber. . .	14.
„ Trompettes & Timballier. .	10.
„ Selliers, Pluteurs, & ſimples „ Cavaliers. . . .	7.

„ Article XXI.

„ Les Régimens & Troupes de Milices, „ de Cavalerie des Alliés ſeront traités „ comme la Cavalerie.

„ Article XXII.

„ *Huſſards & Hongrois à cheval.*

„ Les Huſſards & Hongrois à cheval, „ tant Officiers que Cavaliers, ſeront „ traités comme la Cavalerie.

„ Article XXIII.

„ *Dragons, Croates, Eſclavoniens,*
„ *Raſciens, ou Illyriens.*

„ Le Colonel, Lieutenant-Colonel, „ Major & Capitaine ne payeront leur „ Rançon que ſur le pied de ceux de la „ Cavalerie juſqu'aux ſimples Dragons. „ Les Croates, Eſclavoniens, Raſciens, ou „ Illyriens incluſivement, payeront com- „ me l'Infanterie.

„ Ar-

„ Article XXIV.

„ Les Régimens & les Troupes de Mi-
„ lices, de Dragons des Alliés feront
„ traités comme le refte des Dragons,
„ tant pour les Officiers que Dragons.

„ Article XXV.

„ *Infanterie.*

	Fl. d'All.
„ Colonel d'Infanterie.	600.
„ Lieutenant-Colonel.	300.
„ Major.	120.
„ Quatier-Maitre du Régiment.	30.
„ Auditeur.	20
„ Proviant-Maître.	15.
„ Wagen-Maître.	15.
„ Prevôt du Régiment.	15.
„ Capitaine.	70.
„ Lieutenant.	24.
„ Enfeigne.	20.
„ Sergent, ou Feld-Webel.	10.
„ Caporal, Fourier, Mufter-Schrei- „ ber, Tambour, Fiffre, Fourier, „ Schütz & fimples Fufiliers paye- „ ront.	4.

„ Article XXVI.

„ Les Régimens de Milices, ou Trou-
„ pes d'Infanterie des Alliés feront traités
„ comme l'Infanterie, tant pour l'Officier
„ que pour le Soldat.

„ Article XXVII.

„ Les Hongrois, Esclavoniens & Croa-
„ tes, Rasciens ou Illyriens à pied, tant
„ Officiers que Soldats, seront traités
„ comme l'Infanterie.

„ Article XXVIII.

„ *Artillerie.*

	Fl. d'All.
„ Colonel de l'Artillerie.	700.
„ Lieutenant-Colonel.	300.
„ Zeug-Lieutenant.	100.
„ Ober-Hauptmann.	80.
„ Hauptmann.	70.

„ Les Commissaires & autres Officiers
„ de l'Artillerie, Charrons, Ouvriers,
„ Bourreliers, Conducteurs, Chartiers,
„ Artificiers, Canonniers, Maréchaux,
„ & autres Officiers de la dite Artillerie,
„ payeront un mois de leur solde.

„ Article XXIX.

„ *Ingénieurs.*

	Fl. d'All.
„ Tous les Ingénieurs en Chef, „ servant dans les Armées, ou Pla- „ ces, payeront.	75.
„ Les autres Ingénieurs.	50.
„ Les Entrepreneurs.	25.

„ Ar-

„ Article XXX.

„ *Compagnie des Mineurs.*

„ Les Officiers & Soldats payeront un
„ mois de leur solde.

„ Article XXXI.

„ *Compagnies-Franches à cheval*
„ *& à pied.*

„ Les Officiers, Cavaliers, Dragons &
„ Soldats desdites Compagnies-Franches
„ seront échangés & rançonnés de mê-
„ me que la Cavalerie, Dragons & Infan-
„ terie des Alliés.

„ Article XXXII.

„ Les Gouverneurs, Commandans,
„ Lieutenans de Roi, Majors, Aides-Ma-
„ jors, Capitaines des Portes de Places
„ payeront de part & d'autre pour leur
„ Rançon un mois de leurs appointemens,
„ & s'il arrive qu'ils ayent d'autres
„ Charges dont ils tirent actuellement des
„ appointemens plus hauts, ils payeront sur
„ le pied de la dite Charge; & d'autant
„ qu'aucun Lieutenant de Roi, Comman-
„ dans, ou Majors de Place ne tirent au-
„ cuns appointemens en cette qualité,
„ leurs Rançons seront reglées sur le pied
„ de la plus haute Charge qu'ils exercent.

„ Article XXXIII.

„ Tous ceux, qui exercent différen-
„ tes Charges, payeront leur Rançon sur
„ le pied de la plus haute Charge qu'ils
„ possedent, & à proportion d'icelles se-
„ ront échangés, ou payeront leur Ran-
„ çon sur le pied qu'il est dit, sans que
„ de part & d'autre on puisse repeter à un
„ Officier, fait prisonnier par échange,
„ aucune Rançon plus forte que sur le
„ pied du Grade dans lequel il étoit em-
„ ployé à l'Armée, ou dans les Places.

„ Article XXXIV.

„ Tous autres Officiers, qui pourroient
„ avoir été oubliés dans ce Cartel, seront
„ relâchés dans 15. jours, en payant un
„ mois de leurs appointemens, & s'il y
„ avoit quelque contestation touchant la
„ qualité, ou appointemens de quelques
„ Officiers prisonniers, on s'en rappor-
„ tera de part & d'autre au Certificat du
„ Géneral de l'Armée, ou Commandant
„ de la Province, ou du Gouverneur de
„ la Place la plus voisine.

„ Article XXXV.

„ Tous les Officiers réformés ne paye-
„ ront qu'un mois des appointemens dont
„ ils jouissent.

„ Ar-

„ Article XXXVI.

„ Les Volontaires, servant dans les
„ Armées, qui n'auront aucun Grade,
„ seront renvoyés de part & d'autre sur
„ le champ, & auront la liberté de con-
„ tinuer à servir dans les Armées où ils
„ sont attachés; mais ceux qui ont des
„ Grades, seront échangés comme les
„ Troupes des dites Armées.

„ Article XXXVII.

„ Le Prevôt-Général, ses Lieutenans
„ & autres Officiers & Gardes de la Con-
„ nétablie, l'Auditeur-Général, son Lieu-
„ tenant, le Staabs-Auditeur & autres, les
„ Directeurs, Secretaires & Chanceliers
„ des Chanceleries de Guerre, Secretaires
„ des Généraux, & Intendans des Tréso-
„ riers, du Commissaire-Général & autres
„ Secretaires; les Aumôniers, Ministres,
„ Maîtres des Postes, leurs Commis, Cou-
„ riers & Postillons, Médecins & Chirur-
„ giens, Apothicaires, Directeurs & autres
„ Officiers servant dans les Hôpitaux, ou
„ Armées; les Ecuyers, Maîtres d'Hô-
„ tel, Valets-de-Chambre, & tous autres
„ Domestiques, ne seront point sujets à
„ être faits prisonniers de guerre, & se-
„ ront renvoyés le plûtôt possible.

„ Article XXXVIII.

„ Les Valets, faits prifonniers, feront „ renvoyés de part & d'autre fans aucune „ difficulté. Ceux, qui déferteront, fans „ avoir pris ni volé dans l'Armée qu'ils „ quitteront, pourront joüir du Paffeport „ qu'on voudra bien leur accorder. Par „ rapport aux Voleurs, le vol doit tou- „ jours être reftitué, fans les renvoyer; „ mais les Généraux refpectifs feront „ toujours les maîtres de le faire, en cas „ de meurtre, ou d'affaffinat.

„ Quant aux vols, faits par les Sol- „ dats, Deferteurs, ils feront reftitués, „ fans qu'on puiffe exiger le renvoi def- „ dits Deferteurs, fous quelque prétexte „ que ce foit, s'en remettant de part & „ d'autre à la volonté refpective des Gé- „ néraux pour les Déferteurs qui auront „ commis des meurtres, ou autres crimes.

„ Tous Déferteurs, Domeftiques, ou „ autres, qui pafferont d'un Parti à l'au- „ tre, feront arrêtés au premier Pofte, „ où le Commandant aura grande atten- „ tion de les faire foüiller, & de faire „ mettre par écrit les effets dont ils fe- „ ront munis, fans permettre qu'ils puif- „ fent rien vendre, ni donner; après „ quoi, il les fera conduire à fon Général „ où les dits Deferteurs, Domeftiques ou „ autres feront détenus pendant trois

jours,

„ jours, afin que s'ils ſe trouvent être „ voleurs, on puiſſe de part & d'autre „ avoir le tems de les réclamer.

„ Article XXXIX.

„ Les Echanges & Rançons des Priſonniers, tant dans les premiers Articles que dans les ſuivans, ſe feront „ homme pour homme, & Officier pour „ Officier à Charge égale, juſqu'à ce qu'il „ ne ſe trouve plus de Priſonniers dans „ les Armées, ou dans les Priſons; & „ après que tous les Echanges auront été „ faits de tout ce qui ſe trouvera d'Officiers pour Officiers, & de Cavaliers, Dragons & Soldats pour autant d'hommes „ de ſemblable eſpèce, s'il ſe trouve alors „ que l'un des deux Partis ait de reſte plus „ d'Officiers que de Soldats, ou plus de „ Soldats que d'Officiers, il lui ſera permis „ de donner des Officiers pour des Cavaliers, Dragons ou Soldats, ſuivant le Tarif inſeré dans le préſent Cartel, & après „ que tous les Echanges auront été faits „ en la manière ci-deſſus, ſi l'un des deux „ Partis ſe trouve avoir des Priſonniers „ de reſte, qui n'auront pû être échangés, l'autre Parti pourra les retirer, „ en payant leurs Rançons, & pour cet „ effet il ſera donné de part & d'autre un

„ Etat de la quantité, qualité des Pri-
„ ſonniers qui auront été faits, tant dans
„ les Combats & Rencontres, que dans
„ les Villes, Châteaux & Places qui au-
„ ront été priſes.

„ Article XL.

„ Qu'il ne leur ſera donné que la Ra-
„ tion de pain à chaque Priſonnier de
„ guerre dans les Armées Belligerantes &
„ Auxiliaires, telle que les dites Trou-
„ pes la reçoivent. Qu'il ſera permis reſ-
„ pectivement de leur envoyer des ſe-
„ cours, & dans les lieux de dépôt des
„ dits Priſonniers il ſera libre à chaque
„ Général, commandant les Armées, d'y
„ faire tenir un Officier, ou un Commiſ-
„ ſaire-des-Guerres avec un Paſſeport
„ pour pourvoir au ſecours qui ſera don-
„ né aux Priſonniers.

„ Il ſera fait un Décompte, chaque
„ mois, du pain qui aura été donné aux
„ Priſonniers de part & d'autre, pour que
„ celui, qui ſera redevable à l'autre, ait
„ à le rembourſer ſans difficulté; & le
„ pain, qui ſera excédant, ſera payé à
„ raiſon de deux Kreutzers, ou de 20.
„ deniers de France la Ration, promet-
„ mettant réciproquement de mettre les
„ Priſonniers dans des lieux honnêtes,
„ avec

„ avec de la bonne paille qu'on aura soin
„ de rafraîchir de 8. en 8. jours.

„ Article XLI.

„ Qu'on prendra soin des Blessés de
„ part & d'autre; qu'on payera leurs Mé-
„ dicamens & leur nourriture; que les
„ fraix seront restitués de part & d'autre;
„ qu'il sera permis de leur envoyer des
„ Chirurgiens & leurs Domestiques avec
„ des Passeports des Généraux; qu'au sur-
„ plus ceux, qui auront été faits prison-
„ niers, aussi-bien que ceux qui ne le se-
„ roient pas, seront renvoyés sous la
„ protection & sauve-garde des Géné-
„ raux; avec liberté d'être transportés
„ par terre ou par eau, suivant la plus
„ grande commodité & convenance des
„ lieux où l'on sera, à condition toute-
„ fois que ceux, qui ont été faits pri-
„ sonniers, ne serviront pas qu'ils ne
„ soient échangés.

„ Article XLII.

„ Que les Malades de part & d'autre
„ ne seront point faits prisonniers; qu'ils
„ pourront rester en sûreté dans les Hô-
„ pitaux, où il sera libre à chacun des
„ Parties Belligerantes & Auxiliaires de
„ leur laisser une Garde, laquelle, ainsi

„ que les Malades, seront renvoyés sous
„ des Passeports respectifs des Généraux
„ par le plus court chemin, & sans pou-
„ voir être troublés, ni arrêtés.

„ Il en sera de même des Commissai-
„ res-des-Guerres, Aumôniers, Méde-
„ cins, Chirurgiens, Apothicaires, Gar-
„ çons-Infirmiers, Servans & autres per-
„ sonnes propres au service des Malades,
„ lesquels ne pourront être faits prison-
„ niers, & seront pareillement renvoyés.

„ Article XLIII.

„ Les Sauves-Gardes joüiront de part
„ & d'autre d'une entière sûreté, &
„ dans le cas où elles se trouveroient
„ trop près des Armées, elles seront ren-
„ voyées, sans qu'il leur soit fait aucune
„ violence, ni mauvais traitement.

„ Article XLIV.

„ On ne forcera en aucune manière
„ les Prisonniers à s'enrôler.

„ Article XLV.

„ Il sera permis aux Prisonniers de
„ donner avis de leur détention par une
„ Lettre ouverte.

„ Art

„ Article XLVI.

„ Il sera accordé de part & d'autre des
„ Passeports aux Maîtres-d'Hôtel des
„ Généraux pour aller chercher des pro-
„ visions, à la condition qu'ils n'appro-
„ cheront pas des Places fortes & des
„ Armées respectives plus près de deux
„ lieuës.

„ Article XLVII.

„ S'il arrivoit qu'il y eût quelques Of-
„ ficiers dont la Rançon ne fût pas ré-
„ glée par le présent Cartel, ou qu'il sur-
„ vint quelque difficulté, on en convien-
„ dra de part & d'autre, & ce qui sera
„ résolu sera observé, & tenu pour être
„ inseré dans le présent Traité, suivant
„ les Certificats qui en seront donnés par
„ les Généraux des Armées, ou les Gou-
„ neurs & Commandans des Places.

„ Article XLVIII.

„ Et pour plus grande assûrance de
„ l'exécution du présent Cartel, nous a-
„ vons envoyé les Articles ci-dessus aux
„ Chefs des Armées Belligerantes &
„ Auxiliaires, & après en avoir obtenu
„ la Ratification, nous avons signé le pré-
„ sent Traité & y avons mis le Sceau de
„ nos Armes, lequel sera de pleine va-
„ leur pour être inviolablement observé,
„ tout

d'en faire embusquer sur le chemin quelques petites Troupes soutenues par échelons, afin de donner le tems au gros d'arriver, lequel eût été à portée, & de faire conduire ce qui auroit été enlevé, à Sedan. Voilà en gros ce que je croiois que Mr. d'Harcourt auroit pû faire, en ne prenant qu'une partie de sa Cavalerie.

Je ne discontinuerai pas d'être attentif à ce qui se pourra faire, suivant les Nouvelles que j'aurai de Mr. de la Mothe, & le rapport d'un homme que j'ai à Namur, & profiterai de tout ce qui pourra s'exécuter avec une certitude apparente, si vous ne me donnez point d'ordre au contraire, & ne perdrai point cet objet de vûe. C'est demain au point du jour que doit se faire l'enlevement du *Buraliste* de Remick, dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte.

Les Prisonniers de St. Hubert arriveront ici le 8., & seront mis dans les prisons de la Ville. Faut-il y mettre aussi l'Officier? On peut le mettre dans une chambre avec celui des Archers.

Il y a apparence que l'Ennemi se portera bientôt dans ces Cantons. Il sera pour lors plus difficile d'aller enlever les Otages pour les Contributions; il faudra pour lors des Troupes, & aujourd'hui si Mr. d'Harcourt veut me renvoyer Jacob

yant reçu deux Lettres de Mr. Briquet, l'une du 12., & l'autre du 17. dont il m'envoye Copie, par lesquelles il paroît que partie du Convoi de Bruxelles a été renvoyé à Ostende, joint à la position éloignée & la nécessité de ne pas laisser la Sarre vuide; qu'il arriveroit peut-être trop tard, & que le bruit de sa marche confirmeroit sans doute l'envie de laisser ce Convoi à Namur. Sur cela je lui ai fait hier la réponse dont j'ai l'honneur de vous envoyer Copie, par laquelle je lui dis ma façon de penser.

Ce matin à 5. heures, j'ai été étonné de voir arriver votre Courier, celui de Mr. d'Harcourt n'ayant pû arriver à Larguemines avant son départ. Mr. d'Harcourt me mande que Mr. de Noailles vient de lui envoyer ordre de marcher sur la haute Sarre, de s'allonger jusqu'à Sarrebourg, & de se tenir prêt à marcher.

Mon projet étoit d'attaquer le Convoi entre Marche & Bastogne, Mr. d'Harporté, comme ci-devant, sous Sedan; ce qui n'auroit point donné d'ombrage, & de donner le Rendez-vous dans les Bois de St. Hubert à l'Infanterie par différens chemins, en prenant les précautions nécessaires en pareil cas, & en donnant un lieu d'assemblée au même moment, & d'en

ſur cet Article, me confirment auſſi qu'il doit y avoir eu un Tranſport, eſcorté de 450. hommes d'une part, & de 2. ou 300. Payſans. J'avois même déjà fait un projet, ſoumis toutefois à ce que vous en penſeriez, par lequel je croiois qu'il ſeroit néceſſaire que vous regagnaſſiez votre Camp de Sedan. Il n'avoit, ſelon moi, paru d'autre projet que celui qui a paru par le premier Camp que vous y avez aſſis, & j'avois arrangé de faire trouver ſix Bataillons dans un lieu où toutes les Troupes ſe ſeroient raſſemblées d'un coup de ſifflet, & ſans qu'on eût pû en rien ſoupçonner, le tout dépendant & ne devant marcher que ſur l'avis certain que Mr. de la Mothe nous auroit donné, à vous & à moi, du départ; choſe que j'étois charmé qui roulât ſur vous, la regardant immanquable, pourvû que nous fuſſions avertis à propos. Mais d'abord que vous ne la jugez pas telle, plus ſans doute ſur votre poſition préſente & la néceſſité qu'il y a de ne pas abandonner totalement la Sarre, que ſur les Lettres de Bruxelles dont vous m'envoyez Copie, qui ne détruiſent point l'idée de Mr. d'Argenſon, ſuivant les avis qu'il me mande avoir reçus, je ſoumets mon jugement au vôtre, & vous ferai cependant part des avis que je recevrai en conſé-

quence des arrangemens que j'avois pris ſur ce ſujet.

Si vous aviez jugé à propos de laiſſer quelques Eſcadrons le long de la Sarre, & de vous porter avec la moitié de votre Camp de Cavalerie ſur la baſſe Sarre & Reling, n'auriez-vous pas été à portée de la Meuſe, de la Moſelle & de la haute Sarre, & d'exécuter en même tems ce projet-ci, ſuivant les Nouvelles que vous & moi aurions reçues? Ceci n'eſt qu'une ſimple obſervation, ſoumiſe à votre déciſion. Il me paroîtroit même que dans cette poſition vos ſubſiſtances ſeroient plus aiſées.

Je crois, comme vous, Monſieur, que les Anglois ont beaucoup d'impatience d'entrer dans leurs Quartiers; mais je doute qu'ils prennent la Route qui pourroit nous donner de l'inquiétude. Je m'imagine qu'ils reprendront la même qu'ils ont priſe en ſe portant ſur le Rhin, pour regagner les Pays-Bas, & que le Prince Charles fera encore une ou deux tentatives ſur le Rhin, & y tiendra tant qu'il pourra avoir des ſubſiſtances; après quoi, la plûpart de ſes Troupes, & peut-être lui-même viendra effleurer ce Païs-ci pour y faire quelque tentative, auquel cas Mr. le Maréchal de Noailles aura beau jeu pour le prévenir, ou le côtoyer, s'il le ju-

juge à propos, & pour lors votre expédition, selon toute apparence, seroit faite.

J'attends le Courier de Mr. d'Argenson, pour lui rendre compte de l'état de la chose, suivant ce que vous me faites l'honneur de me mander. Je vous prie de lui dire de passer par ici, parce que j'espere avoir quelque Nouvelle de ce dont il s'agit d'ici à son passage, & votre dernière réponse.

J'ai l'honneur d'être &c.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp de Haguenau, du 1. *Octobre* 1743.

J'Ai reçu ce matin, Monsieur, *par* le retour de mon Courier, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28. du Mois dernier, concernant l'enlevement du Convoi d'Artillerie que les Anglois doivent faire conduire de Namur, à Luxembourg, avec la Copie de ce que vous écrivez à ce sujet à Mr. de Laval, pour s'entendre & se concerter avec Mr. le Duc d'Harcourt, qui doit être chargé de l'exécution de ce Projet.

Comme vous marquez à Mr. de Laval, Monsieur, que S. M. n'en désire l'exécution qu'autant qu'elle seroit jugée prati-

ticable, & que ce n'eſt point un ordre précis de ſa part, mais une ſimple ouverture, j'ai cru pouvoir prendre ſur moi de dépêcher ſur le champ un Courier à Mr. de Laval pour lui marquer de ſuſpendre les arrangemens qu'il y auroit à prendre en conſéquence, juſqu'à ce qu'il ait reçu de nouveaux ordres de votre part, & je prie Mr. de Creïl de vous en dépêcher un pour vous porter cette Lettre, qui renferme les raiſons qui m'y ont déterminé.

Le plus grand obſtacle à l'exécution de ce Projet, Monſieur, eſt la poſition que j'ai fait prendre à Mr. le Duc d'Harcourt, en lui faiſant quitter les environs de la Meuſe pour ſe rapprocher de la haute Sarre, & il doit être actuellement à Bouquenom, ſuivant les ordres que je lui ai envoyés.

Deux raiſons principales m'y ont engagé; l'une, la néceſſité de couvrir cette partie de la Frontière qui peut être expoſée d'un moment à l'autre, & de m'en aſſûrer la Communication; la ſeconde, qui étoit de rapprocher ce Corps, afin de pouvoir m'en ſervir dans des circonſtances où je me trouve très affoibli, & où les Ennemis paroiſſent vouloir s'avancer ſur moi, ſoit pour ſe réunir à l'Armée que je commande, ſoit pour couvrir, s'il eſt poſſible, la partie de la Montagne

qui

qui se trouveroit sans cela entiérement dénuée de Troupes, où rien n'arrêteroit les Partis que les Ennemis pourroient faire passer dans la Lorraine.

Ces considérations, Monsieur, me paroissent devoir l'emporter sur l'exécution d'une entreprise, dont l'objet d'ailleurs me paroît médiocre, & le succès fort incertain.

Suivant les derniers avis que j'ai reçus de Bruxelles & de Maubeuge en date du 14. & du 15. Septembre, les Anglois ont embarqué leur grosse Artillerie, & tout s'est terminé à faire partir un petit train d'Artillerie de Campagne. La grande Artillerie & la plus grande partie des Munitions de guerre ont été renvoyées à Gand dans 22. Belandres, & de là à Ostende.

Dans la Position où est le Corps de Mr. le Duc d'Harcourt, les Troupes, qu'il pourroît prendre avec lui pour l'exécution de ce Projet, auroient un long chemin à faire. Il y a de Bouquenom à Bastogne, ou à Marche, au moins 40. lieuës. Je doute même qu'elles puissent arriver à tems, & il n'est guères possible de croire que leur marche fût ignorée, & ne découvrît leur dessein. On leur auroit fait essuyer beaucoup de fatigues, pour n'en tirer vraisemblablement d'autre fruit que la peine de n'avoir pas réussi.

Il

Il n'en feroit pas de même, Monfieur; s'il y avoit des Troupes fuffifantes pour l'Exécution de ce Projet dans les Garnifons qui feroient les plus à portée, & qu'on pût flatter de réuffir par une ou deux Marches forcées; mais ce n'eft pas l'a le cas, & les Troupes de Mr. le Duc d'Harcourt nous feroient abfolument faute fur la Frontière, d'où on ne peut les déplacer dans le moment préfent.

Toutes ces raifons m'engagent, Monfieur, à mander à Mr. le Duc d'Harcourt de ne point bouger de Bouquenom qu'il ne reçoive de nouveaux ordres de vôtre part, & j'en informe auffi Mr. de Laval.

J'ai l'honneur d'être &c.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp d'Haguenau du 11 *Octobre* 1743.

L'Inaction où le Roi d'Angleterre, Monfieur, eft refté jufqu'à ce jour, donne lieu de croire que le 1er. Mouvement que feront fes Troupes, fera vers la Frontière de la Mozelle & des Païs-Bas pour y prendre des quartiers d'hyver, & la faifon qui eft avancée me fait croire que l'Epoque n'en eft point éloignée. Comme les Démarches de cette Armée doivent décider de celle que j'ai l'honneur de commander, & que nous ferons dans l'obligation de fuivre les Ennemis, pour protéger la Frontière a me-

ſure qu'ils s'avanceront, dans ce cas il n'y aura, ſuivant les apparences plus rien de conſidérable à faire, & la préſence de Mrs. les Princes me paroît très-inutile, leurs Equipages ne feroient que rendre cette Marche plus difficile, & occaſionneroient même une Conſommation de Fourages, qu'il eſt bon de mênager, j'ai l'honneur de vous en prévenir pour qu'ils puiſſent recevoir les lettres qui leur tiennent lieu de Congé, & que le Miniſtre de la Guerre a coutume de leurs Ecrire de la part du Roi; l'uſage eſt de les adreſſer au Général pour les leur remettre, lorſqu'il juge que les Opérations de la Campagne ſont finies.

Mr. le Prince de Conti eſt actuellement à l'Armée de Mr. le Maréchal de Coigny, mais il m'a toujours écrit comme *étant* de celle-ci, & il y a même une partie de ſes Equipages; c'eſt à vous, Monſieur, de juger s'il convient de m'adreſſer ſes lettres à Mr. le Maréchal de Coigny.

Mr. de Balleroy devant accompagner Mr. le Duc de Chartres, vous jugerés, ſans doute, à propos, Monſieur, que je lui diſe qu'il peut partir avec ce Prince.

J'aurai l'honneur de vous envoyer inceſſamment, Monſieur, l'état des Officiers qui demandent d'être employez pendant l'hyver, afin que vous ayez la bonté de m'envoyer les ordres du Roi, pour permet-

tre

tre à ceux qui ne le seront pas de s'en retourner.

J'ai l'honneur &c.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Fort - Loüis du 11. *Octobre* 1743.

JE profite, Monsieur, du Courier ordinaire qui part dans le moment pour vous donner de mes Nouvelles; j'arrive de faire la visite des Lignes de la Loutre, auxquelles on travaille avec tant de diligence qu'il est possible, de le faire, avec le peu d'Ouvriers que l'on peut assembler, où la Saison & les Circonstances où nous sommes peuvent le permettre.

A l'Egard de Lautrebourg, j'ai été extrêmement content du travail qui s'y est fait depuis 15. jours que j'y avois passé, il est présentement hors d'insulte, & dans quinze jours ou trois semaines, si l'on continue avec le même zêle & la même bonne volonté; les Ennemis ne sçauroient 'attaquer qu'en en faisant le siège en forme; je ne puis assés me loüer de l'application qui a donné Mr. du Chayla, & le Sr. de la Beaume Ingenieur, qui a conduit les Travaux sous ses ordres, cet Ingenieur me paroît un bon sujet, Sage, Intelligent, & modeste avec des Talens.

Je crois, Monsieur que vous appren-

drés avec plaisir que l'Armée des Alliez, a achevée de décamper de Spire ce matin, pour prendre le chemin de Worny, & l'on assûre que de là ils iront passer le Rhin à Ribrick.

On assûre aussi que les Troupes Autrichiennes commandées par le Duc d'Aremberg ne suiveront point les Alliez; mais qu'elles prendront la Route du Hunstruck, pour se rendre dans le Païs de Luxembourg.

Les deux Régimens d'Hussards qui étoient à l'Armée du Roi d'Angleterre, ont pris depuis deux jours la Route des Gorges du neuf Linange, pour se rendre du côté de St. Vandel avec Mentzel, ce qui nous annonce quelque Projet d'incursion de la part de ces Troupes irrégulieres, je vais prendre incessamment des *Arrangemens* pour commencer à faire filer du côté de la Sare quelques Troupes en les faisant passer par Bitsche qui est le Chemin le plus court, qui couvre le mieux cette partie de la Frontière; je compte la visiter en m'en retournant.

Je suis &c.

Mr.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

Au Camp d'Haguenau du 16. Octobre 1743.

VOus aurés vû, Monsieur, par les Lettres que j'ai eû l'honneur de vous Ecrire les derniers Ordinaires, le Départ des Alliez de la Reine de Hongrie, il n'y a aucun lieu de douter qu'ils ne prennent le chemin de leurs Quartiers d'hyver, il ne s'agit plus que de sçavoir plus particulierement les lieux où ces Troupes hyverneront.

Le Départ de l'Armée du Roi d'Angleterre, doit, par une suite nécessaire déterminer le Prince Charles, à séparer bientôt celle qu'il Commande, & il y a des Avis qui marquent, qu'il doit le faire incessamment.

Tous ceux que je reçois sur la Destination particuliere des Troupes Angloises, & des Troupes Autrichiennes, qui étoient aux ordres de Mr. le Duc d'Aremberg, ne permettent pas de douter qu'elles ne se portent du côté de la Mozelle & de la Flandres, avec cette seule différence, que l'on présume que les Autrichiens pourront y marcher, en passant le Hundstruck, qui est le chemin le plus court pour y arriver; mais le plus mauvais.

Il eſt encore incertain ſi les Hanovriens & les Heſſois retourneront dans leurs Païs où prendront des Quartiers dans le Païs de Liege ; mais je ſuis plus diſpoſé à croire le premier que le ſecond.

Dans ces Circonſtances, Monſieur, j'ai crû devoir vous depêcher un Courier, pour vous informer des réſolutions qui m'ont paruës, non ſeulement les plus convenables, à prendre, en conſéquence de celles des ennemis, mais même indiſpenſables, & pour vous prier d'en vouloir bien rendre Compte à S. M.

Trois raiſons principales m'engagent à faire avancer du côté de la Sare, des Evêchez & en Lorraine, les Troupes qui ſont ici, & les y cantonner en attendant les ordres que S. M. jugera à propos de leur envoyer, pour les faire entrer en Quartier-d'hyver.

La premiere, eſt que l'intention du Roi ayant toujours été; que je réglaſſe les Mouvemens de ſon Armée, ſur ceux de l'Armée du Roi d'Angleterre, la Marche de cette derniere vers la Mozelle & la Flandre, m'oblige à y faire avancer les Troupes, afin de couvrir cette partie de la Frontière, ſur laquelle les Ennemis pourroient former quelque Entrepriſe, ſi elle ſe trouvoit dénuée de Troupes, ſans parler des Courſes auxqu'elles on peut s'atten-

tendre, & contre lesqu'elles on doit se prévenir le plus qu'il sera possible.

La seconde raison, est, celle des subsistances, par l'Epuisément où se trouve la Basse-Alsace, & l'impossibilité de fournir plus long-temps les Fourages nécessaires à la Consommation de l'Armée; je n'entrerai dans aucun Détail sur cet Article, persuadé que Mr. du Vernay ne vous laisse rien ignorer de ce qui y a rapport; je me bornerai simplement à vous rappeller ce que vous aurés vû par la Copie de la Lettre qu'il m'a écrit à ce sujet, & que je vous ai envoyé.

La troisième raison a pour Objet la Conservation & la Réparation des Troupes, auxqu'elles il est très-essentiel d'épargner toutes les fatigues inutiles, & que l'on ne doit tenir Campées dans cette saison, que le moins qu'il est possible, sur-tout depuis le tems pluvieux survenû depuis deux jours, & qui ne peut qu'occasionner des maladies, si l'on différe de les Cantonner, elles se trouveront aussi parlà plus à portée des Garnisons, qu'elles sont destinées à occuper pendant le Cours de cet hiver, & par conséquent les Officiers auront plus de facilité, & plus de tems pour vaquer à tout ce qui est nécessaire pour leur Réparation; je vous observerai cependant, Monsieur, & avec plaisir qu'il n'y a ja-

mais eût moins de Malades parmi les Troupes, que dans cette Campagne, & je ne dois pas obmettre non plus de vous marquer que la Cavalerie, de l'aveu même des Officiers de Cavalerie, qui ne peut être suspect, n'est jamais sortie de Campagne en meilleur état; j'ai eû une attention très-particuliere pour la mênager, à cause du grand nombre de Chevaux neufs qu'on y avoit mis, & vous pourrés vous rappeller que dès le commencement de la Campagne, j'ai envisagé cet objet comme extrêmement important, & un des plus essentiels au Service du Roi.

Mon dessein, Monsieur, est d'abord de faire avancer Mr. le Duc d'Harcourt du côté de Sarre-Loüis, & de le pousser successivement jusques sur la *Mozelle*, & de la sur la Meuse, en faisant occuper les Lieux qu'il quittera, par les Troupes que je me propose de faire défiler du côté de Bitsche, & par ce Mouvement les Troupes s'achemineront graduellement à leur Destination; en couvrant toujours la Frontière contre les Courses & les entreprises, que les Ennemis pourroient faire.

Il est presque toujours d'usage de renvoyer des premiers la Maison du Roi, & la Brigade des Gardes, je vais mettre celle-ci en Mouvement pour se rendre à Metz & à Verdun; j'ai Ecrit à Mr. le Ma-

vient à cet Egard, que Mr. de Valliere, auquel je vous prie de vouloir bien envoyer les ordres néceſſaires, tant pour cet objet, que pour le remplacement de l'Artillerie, qui a été tirée des différentes Places, & les Endroits où l'on croira le plus à propos d'envoyer les Chevaux d'Artillerie qui ſeront Licentiez; on ne ſçauroit trop les reculer ſur les derrieres, afin de ménager les Fourages de la Frontière & de ce qui en eſt à portée.

Voilà, Monſieur, à peû près les différents objets dont l'Expédition me paroît la plus inſtante & la plus preſſée, des détails auſſi étendûs & auſſi diverſiffiez peuvent réquerir beaucoup d'Explications & d'obſervations nouvelles; c'eſt par cette raiſon, Monſieur, que les Généraux ont ſouvent envoyez au Miniſtre une Perſonne de Confiance & de Détail, pour l'Arrangement des Quartiers-d'hyver, afin d'épargner au Miniſtre, & à eux-mêmes beaucoup de peines & d'embarras, ſi vous le trouvés plus néceſſaire ou plus commode, je le crois néceſſaire & convenable dans les Circonſtances où je ſuis aujourd'hui, j'irai auſſi à Thionville, je viſiterai également les poſtes de la Mozelle & de la Meuſe, & je tâcherai de me mettre en état d'en rendre un Compte exact & fidel au Roi, je vous dirai auſſi, Monſieur, tout ce que

je pense, & je terminerai ma Tournée par me rendre à Metz, où j'attendrai les ordres du Roi, à moins qu'il ne survint quelque Evénement inattendû & imprévû qui m'oblige de me porter en quelqu'endroit de la Frontière.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère Attachement &c.

P. S. Depuis que cette Lettre est écrite, j'en reçois une de Mr. le Maréchal de Coigny, qui me marque que Mr. le Prince Charles fait ses Dispositions pour la séparation de son Armée, il y a apparence que nous allons joüir de quelque repos sur la Frontière, & je vous prie de vouloir bien m'obtenir la permission du Roi, pour revenir auprès de sa Personne, lorsque j'aurai fais les Visites que je me propose sur cette Frontière, & pourvû aux Arrangemens qui me paroîtront les plus convenables pour la sûreté.

J'ai crû, Monsieur, pouvoir sans inconvénient permettre à Mr. le Prince de Pons d'aller vacquer à ses affaires, en attendant la permission que vous voudriés bien lui en procurer de la part du Roi.

Mr.

Maréchal de Coigny, pour envoyer les Gardes du Corps, par la Gorge de St. Marie aux Mines, dans les Endroits les plus reculez de la Lorraine, & faire passer les Gendarmes, Chevaux Legers, & Mousquetaires en Franche-Comté, où les uns & les autres recevront les ordres & les Routes, que vous voudrés bien leur envoyer pour se rendre dans leurs Quartiers, le Départ de ces Troupes soulagera beaucoup l'Alsace du poids, dont elle se trouve actuellement surchargée.

Cette même Considération, Monsieur, me fait souhaitter que Messieurs les Princes puissent recevoir promptement les Lettres qui leurs permettent de revenir auprès du Roi, & Mrs. les Officiers Généraux leur Congé.

A mesure que les Troupes qui composent cette Armée s'avanceront dans les Evêchez je serai peut-être obligé de faire passer une partie de celles qui s'y trouvent actuellement dans l'entre Sambre & Meuse, tant pour faire de la place à celles qui arriveront, qu'afin de pourvoir à la Défense d'une partie de la Frontière qui est fort intéressante; vous pouvés être assûré, Monsieur, que les Troupes ne feront aucun Mouvement que vous n'en soyés régulierement informé, & l'Exactitude de Mr. de Cremille nous en est un Sûr-Garand.

Je ne vous marque rien, Monſieur, ſur les Lieux de Cantonnement qu'occuperont d'abord les Troupes qui paſſeront dans les Evêchez, parce que cela dépend en partie des Meſures auxqu'elles ce que l'on auroit à apprêhender des Courſes des Ennemis peut obliger, de la Capacité des Lieux qui ne m'eſt pas également connuë, & ſur quoi je ferai dans le cas de conſulter Mr. de Laval, & des facilitez qu'il y aura pour les faire ſubſiſter.

Je vous ai envoyé, Monſieur, un Projet d'une premiere Diſpoſition, pour placer les Troupes dans les Garniſons pendant le Cours de l'hyver, tel qu'il m'a parû le plus convenable pour la ſûreté de la Frontière, proviſionellement au Nombre des Troupes; je ne vous propoſe point ce Projet comme un Plan, où il n'y a aucun changement à faire, ne pouvant point connoître les raiſons particulieres qu'il pourroit y avoir de le changer pour le mieux, & c'eſt ſur quoi je ne puis m'en remettre, Monſieur, qu'à ce que vous jugerez le plus à propos.

Je ne vois aucun inconvénient, Monſieur, à Licentier ſans retardement les Chevaux d'Artillerie, il ſera cependant convenable d'en reſerver un petit Equipage pour l'hyver en cas de beſoin, perſonne n'eſt plus capable, de dire, ce qui con-

vient

Mr. de Noailles à *Mr.* d'Argenson.

Au Camp sous Haguenau du 19. *Octobre* 1743.

J'Ai reçû, Monsieur la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 14. de ce Mois, & qui m'a été apportée par un de vos Couriers, concernant les Contributions demandées en Lorraine par Mentzel, & les autres Exactions de ce Partisan, & sur la résolution prise par S. M. d'en faire porter des plaintes au Nom de S. M. Polonoise à Mr. le Duc d'Aremberg, comme Commandant en Chef de l'Armée de la Reine de Hongrie, dont le dit Mentzel a été détâché.

Le Sr. de Belac, Gentil-homme du Roi de Pologne, & qui a été chargé par sa Dite Majesté de cette Commission, est arrivé ici le 18. au matin, & Mr. de la Galiziere m'a envoyé copie de ses instructions, auxqu'elles je n'ai rien trouvé à ajoûter.

Pour me conformer à ce que vous me marqués, Monsieur, des intentions du Roi, qui est de faire accompagner le Sr. de Belac par un Officier Intelligent, j'ai choisis Mr. du Mesnil, & ils sont partis l'un & l'autre le 19. de grand Matin, en passant par Manheim, & devant continuer ensuite leur Voyage par Francfort, avec un Trom-

Trompette pour leur servir de Sauve-Garde; Mr. de Chavigny profitera de cette occasion pour se rendre en sûreté à Francfort; j'ai commandé un Détachement pour les Escorter jusqu'à Manheim.

Je vous envoye, Monsieur, la copie de la Lettre que j'écris à Mr. le Duc d'Aremberg, & qui doit lui être remise par Mr. du Mesnil, si Mr. le Duc d'Aremberg étoit déjà parti pour se rendre dans les Païs-Bas, où il est attendû dans peû de tems; Mr. du Mesnil a ordre de s'adresser à Mr. de Neuperg, cette copie me dispensera d'entrer ici dans un plus grand détail à ce sujet.

Les Nouvelles que j'ai des Ennemis portent qu'ils doivent passer le Rhin le 19. je ne sçais pas, s'ils sont encore bien décidez, sur les Lieux où ils établiront leurs Quartiers-d'hyver, quoiqu'il n'y ait pas lieu de douter que la plus grande partie, au moins, ne passe dans les Païs-Bas, dans peû ou sçaura ce qui en est avec certitude.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère Attachement &c.

Co-

COPIE *de la Lettre de Mr. de* NOAILLES *à Mr. le Duc d'*AREMBERG.

Monſieur,

AYant eût Ordre du Roi mon Maître d'appuyer auprès de vous, en ſon Nom, ſes Répréſentations qui vous ſeront faites de la part de S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, concernant les violences du Colonel Mentzel, & les Mandemens de Contribution qu'il a répandu dans ſes états.

J'ai choiſis Mr. du Meſnil Brigadier des Armées du Roi mon Maître, pour s'acquitter de cette Commiſſion, & accompagner Mr. de Belac, Chambellant du Roi de Pologne, & qui vous eſt envoyé de ſa part à ce ſujet; j'ai penſé, Monſieur, que le choix que j'ai fais en cette occaſion du Mr. de Meſnil ne vous ſeroit point déſagréable, ſçachant qu'il à l'honneur d'être connû de vous, & qu'il a reçû autrefois des marques de vos bontez.

Mr. de Belac doit vous répréſenter, Monſieur, que le Roi de Pologne eſt reconnû de toute l'Europe, pour Souverain de la Lorraine, qu'il n'a aucune part à la Guerre préſente, & qu'il ne ſçait pas ſur quel fondement, on peut exiger

ger des Contributions de ses Etats, & c'est sur quoi Mr. de Belac doit vous porter ses plaintes.

Je me flatte donc, Monsieur, que vous voudrés bien user de vôtre Authorité, pour réprimer les violences du dit Colonel Mentzel, & je ne vous dissimulerai pas, que j'ai Ordre de vous faire sçavoir, que le Roi mon Maître, ne pourroit se dispenser d'user de répresailles, dans quelque Païs que ce puisse être de la Domination de la Reine de Hongrie, afin d'indemniser les sujets du Roi de Pologne, de tous les Dommages qu'ils auront injustement soufferts.

J'espere, Monsieur, que vous voudrés bien me renvoyer incessamment Mr. du Mesnil, & qu'il reviendra avec une Réponse satisfaisante de vôtre part pour le Roi de Pologne.

J'ai l'honneur d'être &c.

Au Camp sous Haguenau le 18. *Octobre* 1743.

Mr. de NOAILLES *à Mr. d'*ARGENSON.

A Haguenau le 20. *Octobre* 1743.

COmme il n'y a plus de Troupes ici, Monsieur, & qu'elles sont en Marche pour aller en Cantonnement, j'en partirai

rai moi-même pour me rendre à Strasbourg, où j'acheverai ce qui me reſte à faire pour la ſéparation de cetté Armée, & pluſieurs différents détails, il ne reſte plus de Troupes à partir que celles que nous avons ſur la Loutre; mais elles en partiront d'abord après l'Arrivée de celles de l'Armée de Mr. le Maréchal de Coigny, qui doivent les remplacer, & qui doivent ſucceſſivement ſe mettre en Marche.

L'Indiſpoſition de Mr. le Maréchal de Coigny m'obligera d'aller le voir à Strasbourg, afin que nous concertions enſemble tout ce qui reſte à faire pour la Diſpoſition des Quartiers-d'hyver des deux Armées.

J'ai congédié les Ingénienrs de l'Armée pour les renvoyer à leur Réſidence, & je ne doute pas, Monſieur, que M. d'Aumale n'ait eût l'honneur de vous en informer, de tous les Ingenieurs j'en ai ſeulement retenû quatre, qui outre ceux qui ſont employez dans le Département d'Alſacé, m'y ont parû néceſſaires pour travailler aux réparations du Fort-Loüis & de Lauterbourg, pour rétrancher Drufenheim, & pour faire quelques Ouvrages à Haguenau, qui puiſſent mettre en ſûreté les Magaſins que nous ſommes obligés d'y former.

Je

Je crois, Monsieur, que vous ne désaprouverés point, qu'en attendant les Semestres, j'aye déjà donné des congez à plusieurs des Officiers qui doivent en avoir.

Rien ne m'a parû de plus grande conséquence pour le bien du service, & la prompte Réparation des Corps, la plus part des Officiers étant de l'Extrêmité du Royaume, & ils auront par ce moyen un peû plus de tems pour travailler à leurs Recruës.

Vous connoissés, Monsieur, le très-sincere Attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

F I N.

TABLE DES LETTRES ET PIECES DE CE SECOND VOLUME.

Fin de la Table.